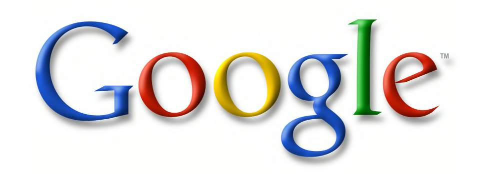
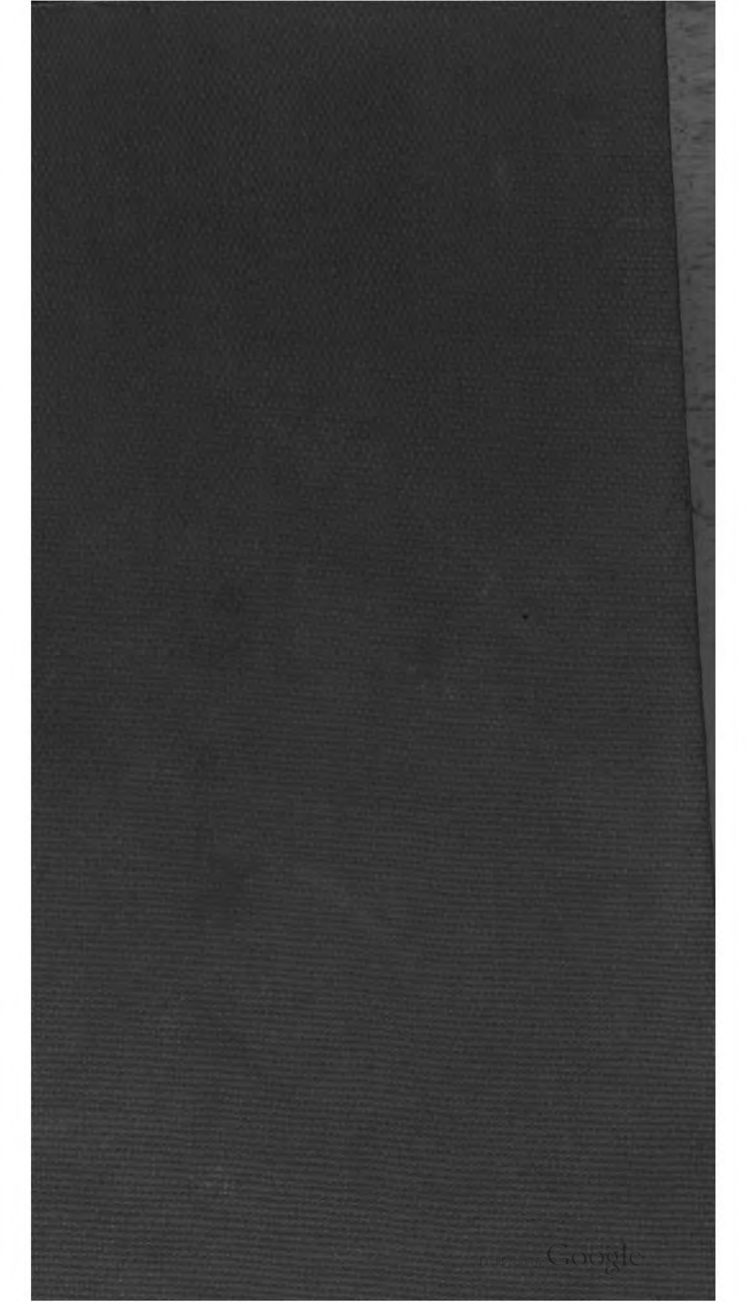
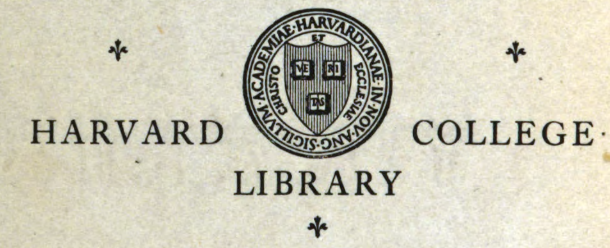





CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS
SIGILLVM·ACADEMIAE·HARVARDIANAE·IN·NOV·ANG·



VIE
DE
MONSEIGNEUR DE SIMONY
ÉVÊQUE DE SOISSONS ET LAON

PAR M. L'ABBÉ J.-M. PÉRONNE

CHANOINE HONORAIRE, CURÉ DOYEN,
PRÉCÉDEMMENT CHANOINE THÉOLOGAL, PROFESSEUR D'ÉCRITURE SAINTE
ET D'ÉLOQUENCE SACRÉE

DEUXIÈME ÉDITION

Revue, augmentée et suivie de l'oraison funèbre de Mgr de Simony,
avec portrait.

Primum placiditate mentis, et animi benignitate influamus in affectum hominum; popularis enim et grata est omnibus bonitas, nihilque est quod tam facile illabatur humanis sensibus. S. Ambros.



PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
RUE DELAMBRE, 5

1861

VIE

DE

MONSEIGNEUR DE SIMONY.

VIE

DE

MONSEIGNEUR DE SIMONY

ÉVÊQUE DE SOISSONS ET LAON

PAR M. L'ABBÉ J.-M. PÉRONNE

CHANOINE HONORAIRE, CURÉ DOYEN,
PRÉCÉDEMMENT CHANOINE THÉOLOGAL, PROFESSEUR D'ÉCRITURE SAINTE
ET D'ÉLOQUENCE SACRÉE

DEUXIÈME ÉDITION

Revue, augmentée et suivie de l'oraison funèbre de Mgr de Simony,
avec portrait.

Primum placiditate mentis, et animi benignitate influamus in affectum hominum; popularis enim et grata est omnibus bonitas, nihilque est quod tam facile illabatur humanis sensibus. S. Ambros.



PARIS

LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DELAMBRE, 5

1861

A MONSEIGNEUR CHRISTOPHE,

ÉVÊQUE DE SOISSONS ET LAON.

MONSEIGNEUR,

La nouvelle de votre nomination au siége épiscopal de Soissons a été accueillie, vous le savez, par tout le clergé du diocèse, avec un véritable sentiment de consolation, d'espérance et de joie.

A cette nouvelle, en effet, Monseigneur, venaient se joindre des témoignages qui avaient pour nous tous les caractères de la certitude, et qui nous donnaient l'assurance que vous étiez destiné de Dieu à faire revivre parmi nous le doux souvenir des vertus vraiment épiscopales d'un pieux pontife, Mgr de Simony, votre prédécesseur presque immédiat, dont la mémoire sera toujours vénérable et chère au diocèse qu'il a gouverné et édifié pendant vingt-trois ans.

Vous-même, Monseigneur, dans les premiers épanchements de votre cœur au clergé et aux fidèles de votre diocèse, vous avez tenu à confirmer cette douce assurance en distinguant « au-dessus du dernier anneau de la chaîne radieuse de nos anciens pontifes, Mgr de Simony, de si sainte mémoire. L'esprit, » ajoutiez-vous, en lui rendant par ce peu de paroles le plus bel

*hommage, « aime à se reporter, dans le calme et l'admi-
» ration, vers cette douce et ravissante physionomie;
» quel attrait dans sa simplicité noble, dans cette bien-
» veillance qui donne un charme si puissant à l'auto-
» rité! »*

Vos premières visites pastorales, Monseigneur, en comblant les vœux des paroisses privilégiées qui ont eu le bonheur de recevoir les prémices de votre auguste ministère, ont réalisé et au-delà, les espérances des pasteurs et du troupeau; et tous n'ont qu'une voix pour dire avec saint Paul : « Il était souverainement convenable que nous eussions un pontife comme celui-là. » Talis decebat ut esset nobis pontifex.

En effet, Monseigneur, Dieu qui vous réservait au gouvernement d'une Eglise et d'un diocèse si riches en saints évêques et en précieux souvenirs, a voulu vous faire passer par tous les degrés, par toutes les épreuves du ministère sacerdotal, et vous apprendre par une expérience quelquefois pénible, mais nécessaire, à compatir plus vivement, et à prêter un secours plus efficace à ceux qui sont soumis aux mêmes épreuves.

J'ai puisé, quant à moi, dans ce sentiment, Monseigneur, la confiance que vous daigneriez accepter favorablement la dédicace que j'ai l'honneur de vous faire de la seconde édition de la Vie de Monseigneur de Simony. *J'ai cru, Monseigneur, qu'elle ne pouvait paraître sous de meilleurs auspices que sous le patronage d'un Prélat en qui nous aimons à vénérer, comme dans ce pieux Pontife, un heureux mélange de simplicité et de noblesse, de fermeté, de douceur, de sagesse;*

une bonté de cœur qui s'attendrit à la vue des plus humbles souffrances; un zèle et un dévouement sans affectation et sans efforts; des égards touchants et un véritable attachement pour les pasteurs dont vous êtes le chef, le modèle et le guide; en un mot, tous les traits distinctifs des évêques selon le cœur de Dieu.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de la profonde vénération et de la respectueuse reconnaissance avec lesquelles je suis,

Monseigneur,

De Votre Grandeur,

Le très-humble et très-obéissant serviteur.

J.-M. PÉRONNE.

PRÉFACE

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

En acceptant l'honorable et bien douce mission qui nous a été confiée, de retracer la vie de M[gr] de Simony, nous n'avons pu nous dissimuler les difficultés de cette entreprise. M[gr] de Simony, par son éminente sainteté, par ses mœurs dignes des premiers siècles, par une piété angélique, une charité sans bornes, une prudence consommée, une humilité profonde, une douceur inaltérable, a été, sans contredit, une des gloires les plus pures de la religion et de l'épiscopat. Toutefois, sa vie n'offre aucune de ces actions extraordinaires, aucun de ces traits mémorables, aucune de ces qualités brillantes qui ont le privilége d'attirer l'attention et d'exciter l'admiration publique. C'est une vie admirable sans doute, mais c'est une vie toujours uniforme, toujours modeste et cachée, jusque dans la dignité la plus éminente de l'Eglise.

Nous avons cherché, cependant, à pénétrer dans le secret de cette vie intérieure, d'où nous pouvons

dire aussi que vient à Mgr de Simony toute sa gloire, et quoique nous ayons été souvent arrêté par sa modestie qui lui a fait, non-seulement taire, mais détruire tout ce qui pouvait mettre sur la trace de ses vertus, des sources précieuses nous ont été ouvertes. Pour les faits antérieurs à son épiscopat, des notes de famille, quelques manuscrits, des lettres écrites dans l'abandon de l'amitié, et auxquelles, dans différentes circonstances de sa vie, Mgr de Simony a confié ses pensés les plus intimes; les souvenirs particuliers de quelques-uns de ses condisciples et amis, nous ont révélé une partie des trésors de grâces et de vertus dont son âme était ornée. Et ici, nous devons le proclamer hautement, il nous a été facile de remplir le devoir imposé à tout historien de dire exactement la vérité, sans altérer les faits, sans dissimuler les fautes et les faiblesses; car dans cette vie toujours également vertueuse, il n'y a aucun aveu pénible à faire, aucun endroit faible à dissimuler; tout y est noble, tout y est digne de la grandeur de l'homme et de la sainteté du chrétien.

Aussi n'avons-nous pas craint de puiser abondamment à des sources aussi pures, et de multiplier les extraits des écrits et des lettres de Mgr de Simony, puisqu'en l'absence des faits, c'était par ses écrits seuls qu'il pouvait être bien connu et apparaître tel qu'il était véritablement. Nous nous

sommes rappelé d'ailleurs que nous écrivions pour ses enfants la vie du meilleur des pères; et nous avons espéré que leur tendresse filiale excuserait ce que les règles sévères de la narration ne pourraient pas toujours justifier.

Autant, du reste, nous avons été prodigue de citations, lorsqu'elles nous ont paru offrir quelque intérêt, autant nous avons été sobre de réflexions. Nous nous félicitons d'avoir pû écrire la vie presque toute entière de Mgr de Simony d'après lui-même; nous n'avons pas cherché à y ajouter les ornements du langage; obligé de préférer la promptitude de l'œuvre à la perfection du style, nous n'ambitionnons d'autre mérite que celui d'avoir recueilli et classé, avec une religieuse exactitude, les traits que les différents écrits de Mgr de Simony nous ont offerts, et les faits de sa vie qui nous ont été communiqués.

La constante uniformité des actions qui ont partagé la vie épiscopale de Mgr de Simony ne nous a point permis de continuer à suivre, en les retraçant, un ordre chronologique. Nous avons dû réunir, sous trois ou quatre sections, les faits les plus importants de son administration, comme aussi les actes de vertu et les bonnes œuvres dont cette partie de sa vie est pleine. Quelquefois même il a fallu nous borner à des appréciations générales, mais toujours certaines. Elles nous ont été fournies

par des ecclésiastiques respectables qui ont eu l'honneur d'approcher de plus près et plus souvent Mgr de Simony, et qui, sans pouvoir citer des faits particuliers, nous ont garanti l'exactitude des impressions générales qu'ils ont recueillies de leurs fréquents rapports avec lui.

Nous devons ici des remercîments à l'obligeante bienveillance de plusieurs de MM. les ecclésiastiques du diocèse, qui se sont empressés de mettre à notre disposition leurs souvenirs personnels et les particularités édifiantes de la vie de Mgr de Simony qui étaient à leur connaissance. Nous regrettons que quelques autres de nos vénérables confrères ne nous aient pas transmis à temps, des faits qu'ils regardaient comme indifférents ou comme trop particuliers; ces faits, réunis à d'autres actions du même genre, eussent révélé avec plus d'éclat les éminentes qualités d'un humble et pieux Pontife qui a passé sur la terre en faisant le bien silencieusement, et en se cachant à lui-même, comme il cachait aux autres, la connaissance de ses bonnes œuvres et de ses vertus.

Soissons, 15 août 1849.

PRÉFACE

DE LA DEUXIÈME ÉDITION.

En publiant cette seconde édition de la vie de Mgr de Simony, que des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont forcé de retarder jusqu'à ce jour, c'est un besoin comme un devoir pour nous, de remercier hautement nos vénérables confrères du diocèse de Soissons pour l'accueil bienveillant qu'ils ont fait à ce travail biographique, et le pieux empressement avec lequel ils l'ont répandu parmi les fidèles confiés à leurs soins. Nous devons le dire pour être vrai, nous n'avons reçu que des témoignages unanimes et non équivoques de satisfaction de toutes les personnes qui ont lu cette vie. Nous le disons ici d'autant plus librement, que nous nous faisons un devoir de justice d'en renvoyer toute la gloire au saint et bien-aimé pontife dont la vertu toujours constante donne à toute la suite de sa vie un si doux et si puissant intérêt.

En effet, tout notre objet, en écrivant cette vie si pleine de vertus modestes et cachées, a été de chercher à disparaître presque entièrement nous-même, d'être sobre d'appréciations personnelles, de ne point courir après les phrases et après les agréments

du style; et de répandre autant que possible sur nos pensées, cette ineffable simplicité qui fait comme le fond de tous les écrits comme de toutes les actions de ce vénérable prélat.

Nous nous sommes donc abstenu, et il ne nous en a point coûté, de ce genre d'écrire l'histoire des hommes vertueux, où trop souvent, à l'aide d'un style recherché, on leur prête des intentions, des vues, quelquefois même des actions auxquelles ils ont été complètement étrangers. Nous ne sommes pas, nous l'avouons franchement, de cette école qui tient pour maxime, qu'une chose bien imaginée fait plus de plaisir que la vérité destituée d'ornement. Nous nous serions donc fait un vrai scrupule d'ajouter tant soit peu à la modeste uniformité d'une vie dont le plus grand mérite est justement cette noble et constante simplicité. Aussi n'avons-nous pas été peu surpris d'entendre un révérend Père, célèbre prédicateur de retraites ecclésiastiques, nous demander sérieusement si tout ce que nous avions inséré dans cette *Vie* qu'il venait de lire était vrai, et nous citer, à l'appui de cette question, une histoire biographique, qui jouit d'un grand mérite littéraire, mais où, disait-il, l'imagination de l'historien a fait la moitié des frais de l'ouvrage.

Nous n'avions pas cru jusqu'à présent qu'on pût écrire l'histoire d'un pieux et saint évêque comme on écrit un roman, fût-ce pour la plus grande édifi-

cation des fidèles. Afin donc que le moindre soupçon ne pût venir sur l'exacte réalité des faits dont nous n'avons été que le simple et fidèle narrateur, nous avons tenu à garder avec soin toutes les pièces justificatives qui ont été pour nous les sources uniques où nous avons puisé.

Hâtons-nous de dire qu'un semblable soupçon n'est pas possible pour qui a connu M[gr] de Simony et a été tant soit peu en rapport avec lui. Aussi tous les éminents personnages, la plupart anciens amis de ce pieux pontife, à qui nous avons eu l'honneur d'adresser cette *Vie*, n'ont eu qu'une voix pour nous féliciter de l'exacte ressemblance du portrait.

« Si, comme on n'en peut douter, nous écrit l'un d'eux, aujourd'hui supérieur de séminaire, le premier mérite d'un biographe est de représenter au naturel celui dont il écrit la vie, votre travail ne laisse rien à désirer. Ceux qui ne connaissent point M[gr] de Simony, le connaissent après vous avoir lu ; et ce qui est encore plus significatif, ceux qui avaient comme moi le bonheur de le connaître, le retrouvent si bien, qu'ils sont conduits à dire avec une satisfaction très-vive : « Oh ! c'est bien lui. » En cela, soit dit entre nous, vous surpassez infiniment M. Ch. V.... [1]. »

[1] Allusion au portrait lithographié si défectueux et si peu ressemblant qui se trouvait dans un grand nombre d'exemplaires de la première édition. La petite gravure qu'on a voulu substituer

« Ce que j'ai lu jusqu'à présent de la vie de Mgr de Simony, a daigné nous écrire l'illustre cardinal-archevêque de Cambrai, Mgr Giraud, m'a singulièrement édifié. En écrivant la vie d'un si saint prélat, vous avez révélé des trésors de vertus que le voile de l'humilité ne couvrait qu'à demi, que nous connaissions, nous, mais qu'il importait de faire éclater aux yeux du clergé et du peuple fidèle. »

Son Eminence le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, ancien ami de Mgr de Simony, avec lequel il avait été vicaire général de Chartres, et plusieurs de Nosseigneurs les évêques qui avaient connus personnellement Mgr de Simony, nous ont écrit dans les mêmes termes.

Nous ne voulons point multiplier ces citations, et nous nous contentons de rapporter le témoignage qu'a bien voulu rendre à cet ouvrage un de nos plus célèbres prédicateurs, supérieur général de la société des missions de France : « Je vous écris aujourd'hui sous l'impression des sentiments que la lecture de la *Vie* de Mgr de Simony a fait naître

à cette mauvaise lithographie laissait encore trop à désirer. Un artiste distingué a donc fait un dessin de parfaite ressemblance du grand portrait de Mgr de Simony, qui se trouve au grand séminaire de Soissons, en ayant soin de corriger quelques défauts saillants. C'est sur ce dessin, d'une exécution irréprochable, que nous avons fait tirer par M. Vinmer, artiste photographe à Saint-Quentin, la magnifique épreuve photographiée que nous plaçons en tête de cette seconde édition.

dans le cœur de tous. Je l'ai fait lire au réfectoire, et il n'y a qu'une voix pour m'en remercier. Nous venons de l'achever aujourd'hui même. Rien de plus édifiant que cette vie du digne et saint évêque que j'ai eu personnellement le bonheur de connaître dès mon enfance au catéchisme de Saint-Sulpice. Mais aussi, permettez-moi de vous dire que vous avez été son digne historien. On lit avec un intérêt soutenu, ces récits où l'auteur s'efface pour ne laisser voir que celui dont il parle. Cette *sagesse d'écrire*, si j'ose me servir de cette expression, est d'autant plus appréciable qu'elle est plus rare aujourd'hui, et c'est cependant la meilleure manière d'écrire la vie d'un saint. Nous vous devons mille grâces de nous avoir fourni l'occasion de faire cette bonne et utile lecture. Je voudrais voir cette *Vie* entre les mains de tous les prêtres [1]. »

Devant cette unanimité d'appréciations notre tâche

[1] Qu'il nous soit permis d'ajouter ici le sentiment d'un des plus pieux prélats de l'Eglise de France, Mgr Du Pont des Loges, évêque de Metz, dans une lettre écrite au trésorier du comité pour l'érection du monument de Mgr de Simony : « Je n'ai point eu le précieux avantage de connaître Mgr de Simony, mais j'ai souvent entendu parler de ses éminentes vertus, et j'ai lu sa vie avec une grande édification. J'ai surtout admiré comment ce saint évêque avait su unir en sa personne deux choses que saint Bernard trouvait si difficile : de pratiquer à la fois l'humilité et la vie cachée dans une position élevée, et au milieu des témoignages de vénération que lui attiraient ses vertus. Aussi, est-ce avec joie que je vous offre ma modeste offrande pour le monument que vous vous proposez d'élever à sa mémoire. »

était facile en préparant cette seconde édition. Nous nous sommes donc borné à l'enrichir de nouveaux détails recueillis depuis, et qui ne sont ni moins intéressants, ni moins authentiques que les précédents, et à faire disparaître un assez grand nombre d'incorrections qui nous étaient nécessairement échappées, dans la grande précipitation avec laquelle la première édition a été publiée.

Nous sommes heureux de pouvoir enfin donner aujourd'hui à cette *Vie* son complément si vivement désiré depuis longtemps, nous voulons dire l'oraison funèbre de Mgr de Simony, composée par M. l'abbé Ruellan, vicaire général et ami intime du vénérable prélat. La maladie mortelle dont il fut atteint deux jours avant la cérémonie de l'inauguration de la statue de Mgr de Simony, l'empêcha, on le sait, de prononcer cette touchante oraison funèbre, et par un choix dont nous nous honorerons toute notre vie, c'est à nous exclusivement qu'il voulut confier la difficile, mais consolante mission de la lire et de l'interpréter dans l'assemblée des fidèles.

Nous espérons donc que cette seconde édition, ainsi revue et augmentée, recevra un accueil non moins favorable que la première. La lecture de cette vie si calme, si paisible, nous en avons été souvent témoin, rafraîchit tous les bons sentiments du cœur, et dans ce siècle d'agitations, d'illusions et de mécomptes, elle répand une merveilleuse sérénité dans

l'âme. Auprès de cette figure si douce, si noble, si élevée, auprès des vertus du ciel, qu'est-ce, après tout, que les grands talents, ou, à leur défaut, les qualités qu'on appelle brillantes, recherchées, les drames à contre-sens? Ces qualités brillantes égarent trop souvent et tournent en ruines; les vertus simples et modestes édifient le monde et le sauvent.

Flavy-le-Martel, le 19 juillet 1861.

VIE

DE

MONSEIGNEUR DE SIMONY.

CHAPITRE PREMIER.

Origine, ancienneté, illustration de la maison de Simony. — Monuments de sa religion. — Etablissement de cette maison en France. — Vertus, piété des parents de Mgr de Simony.

Monseigneur Jules-François de Simony, dont nous écrivons la vie, descendait d'une ancienne et noble famille. Nous le disons d'autant plus volontiers en commençant son histoire, que sa profonde modestie, on le sait, lui a fait garder pendant toute sa vie un silence absolu sur ces titres de gloire humaine. Personne, en effet, ne fut moins préoccupé que lui des distinctions de la naissance, ni moins désireux de la considération qui pouvait lui en revenir. Ce n'est pas qu'il n'estimât ces distinctions, mais il ne voulait pas qu'on les fît connaître ou sentir autrement que par une plus grande élévation dans les sentiments, et par une plus grande dignité dans la conduite. Aussi, en tête des maximes de conduite qu'il rappelait le plus souvent au jeune duc de Sully, avait-il mis cette belle pensée de Charron : « Ceux qui n'ont en soi rien de

recommandable que cette noblesse de chair et de sang, la font fort valoir, l'ont toujours en bouche, en enflent les joues et le cœur... mais c'est pure vanité; toute leur gloire vient par de chétifs instruments, *ab utero, conceptu, partu,* et est ensevelie sous le tombeau de leurs ancêtres. Comme les criminels poursuivis ont recours aux autels et sépulcres des morts, et anciennement aux statues des empereurs, ainsi ceux-ci, destitués de tout mérite et sujet de vrai honneur, ont recours à la mémoire et armoirie de leurs majeurs. Que sert à un aveugle que ses parents aient une bonne vue, à un bègue l'éloquence de son aïeul? »

La maison de Simony, originaire de la Toscane, est une de ces maisons de nom et d'armes qui se sont formées dans les temps anciens avec l'hérédité des fiefs, et sont devenues célèbres par la valeur et les exploits militaires de leurs chefs. Les révolutions continuelles qui ont agité en tout sens les états d'Italie, le sac des villes et des châteaux ne permettent d'établir une filiation non interrompue dans cette famille qu'à commencer de la moitié du treizième siècle.

I. La ville de Sienne, seconde ville de la Toscane, et une de celles qui ont produit le plus de grands hommes en tout genre, fut, selon toute apparence, le berceau de la famille de Simony et de la plupart de ses alliances. C'est dans une de ces guerres si fréquentes alors entre les petits états d'Italie, que nous voyons paraître le plus ancien représentant de cette maison, le chevalier Reynaud de Simony. En 1231, les villes de Florence, de Sienne, de Lucques et de Pistoja, quoique en guerre entre elles, étaient toutes réunies contre la ville de Pise, leur rivale. Le combat fut sanglant, et Reynaud de Simony y fut tué le premier jour d'août 1231. Son corps fut enterré dans la chapelle de Saint-Pierre, qu'il avait fondée l'année précédente dans la vieille cathédrale de Sienne. On

voit encore sa tombe dans cette église avec cette inscription :

HIC JACET REYNALDUS DE SIMONY EQUES
QUI HANC CAPELLAM FUNDAVIT ANNO 1230 OCCISUS
EST BELLO ANNO SALUTIS 1231 PRIMA AUGUSTI
REQUIESCAT IN PACE[1].

II. Il ne sera pas sans intérêt de remarquer que le monument le plus ancien que nous voyons érigé par la maison de Simony est une chapelle consacrée au Prince des apôtres, dans la cathédrale de Sienne; et le premier titre connu de cette famille, un acte de donation, par lequel Melitius de Simony, fils de Reynaud, donne à la même église une ferme ou métairie. Héritier de la pieuse magnificence de ses pères qu'il devait même surpasser, Mgr de Simony pouvait dire en toute vérité, comme le grand Apôtre : « Dieu que ma famille a toujours servi et à qui je suis dédié par mes ancêtres. » *Deus cui servio a progenitoribus*[2]. — II Tim., c. I, v. 3.

[1] Ci-gît Reynaud de Simony, chevalier, qui fonda cette chapelle l'an 1230, et fut tué à la guerre, l'an de salut 1231, le premier jour d'août. Qu'il repose en paix.

[2] Cet acte de donation est un parchemin écrit en latin revêtu d'un scel et contre-scel en cire rouge. Sur le scel est un chevalier, la lance en arrêt, armé de toutes pièces et monté sur un palfroi bardé; le scel est pendant à un cordon de soie bleue et rouge, couleur de l'écu de la famille de Simony, qui était primitivement, en terme de blason, partie de gueules et d'azur. Ces armes se voient encore sur la tombe de Reynaud, sur le grand scel et contre-scel de l'acte de donation, et dans quatre endroits différents du vitrail de la chapelle de Saint-Pierre.

Le *chirographum* est d'autant plus authentique qu'il est tiré d'un dépôt public et revêtu de toutes les formes requises. Le voici textuellement :

CHIROGRAPHUM.

Notum sit omnibus tam præsentibus quam futuris, quod ego Melitius de Simony, eques, et uxor mea Eugenia Petrucio, filii

III. Hugues de Simony, fils de Melitius, épousa en 1312 Clara Politi, d'une noble famille de la ville de Sienne, d'où est sorti Ambroise Politi, qui, après avoir enseigné le droit pendant trente ans sous le nom de Lancelot Politi, prit celui de Catarin en devenant prêtre, parut avec éclat au Concile de Trente et mourut archevêque de Conza.

IV. Thiebaud de Simony jeta un nouveau lustre sur la maison de Simony par son alliance, en 1347, avec Dona-Magdalena Picolomini, de cette illustre famille qui donna aux armées d'Italie de célèbres généraux, aux sciences et aux lettres d'habiles philosophes, à l'Eglise deux évêques aussi savants que pieux et deux papes : le célèbre Æneas Silvius, pape sous le nom de Pie II, et son neveu Pie III, tous deux petits-neveux de Magdeleine Picolomini.

V. André de Simony, fils de Thiebaud, fut gouver-

mei, Hugo, Martinus, Domicelli, et puella mea Felicia, concedimus et damus Ecclesiæ Sancti Petri Suenne, domum seu villam de Franca, cum toto honore, sub expressa conditione quod quolibet anno vigiliæ defunctorum erunt decantatæ, prima die mensis septembris, pro animabus patris mei Reynaldi, genitricis meæ Prosperæ, pro me et uxore mea, pro filiis et filiabus meis. Hæc acta sunt in villa de Franca et data sub chirographo, die decima quinta calendis januarii, anno ab Incarnatione Domini MCCLXXXXII.

Qu'il soit connu à tous tant présents que futurs, que moi, Melitius de Simony, chevalier, et ma femme Eugénie Pétrucio, mes fils Hugues, Martin, damoiseaux, et ma jeune fille Félicie, donnons et cédons à l'Eglise de Saint-Pierre de Sienne notre maison ou métairie de Franca, avec tous les droits honorifiques, sous l'expresse condition que le premier jour du mois de septembre de chaque année on chantera les vigiles des morts pour les âmes de mon père Reynaud, de ma mère Prospère, de moi, de ma femme, de mes fils et filles.

Ces présentes lettres ont été faites à la métairie de Franca, et données sous le seing, le quinzième jour des calendes de janvier de l'an douze cent quatre-vingt-douze de l'Incarnation de Notre-Seigneur.

neur de la citadelle de Sienne en 1415. Son fils aîné, Pierre de Simony, lui succéda dans cette charge, et devint le chef de la branche aînée qui resta en Italie.

Cette branche a eu la gloire de compter parmi ses membres le grand Michel-Ange, tout à la fois peintre, sculpteur et architecte du premier ordre. Chacun sait que le nom de Buonarotti n'était qu'un surnom. Entre autres preuves de cette parenté, en voici une qui atteste en même temps l'ancienneté de la famille de Simony, déjà bien reconnue à cette époque : c'est l'épitaphe gravée sur la tombe du grand artiste, dans l'église de *Santa Croce*, à Florence :

HIC JACET MICHEL AGNOLO BUONAROTTI
EX VETUSTA FAMILIA SIMONIORUM ETC.

Ajoutons que, même de son vivant, Michel-Ange n'était nullement traité comme un artiste ordinaire, et que son nom ne paraissait jamais dans les actes publics sans être suivi de ces mots : *Patricius Florentinus*[1].

[1] Cette branche a aussi fourni à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem deux chevaliers, dont l'un fut une des gloires de l'ordre. C'est le frère Paul, petit-fils de Pierre de Simony, et par conséquent cousin de Martin et de Claude 1 (voir plus bas la suite de la généalogie). Lorsque les Turcs assiégèrent l'île de Léro, Paul était écuyer du chevalier gouverneur, et fut par sa mort investi du commandement à l'âge de dix-huit ans. Il opposa aux efforts de la flotte infidèle une résistance héroïque, et l'obligea à lever le siége. Plus tard, on le voit commandeur de Tunis, s'en emparer par une surprise hardie, malgré le fameux Barberousse (1535) et livrer cette ville à l'empereur Charles-Quint. Ce fait d'armes, qui entraîna la conquête de tout le royaume de Tunis et la délivrance de six mille chrétiens captifs, fit grand bruit dans l'Europe entière, et fut célébré en Angleterre par un poëme épique dont Paul de Simony est le héros, et dont on retrouve d'assez longs fragments dans un recueil de vieilles poésies anglaises récemment publié. Les années suivantes, devenu général des galères de la Religion, il croisait dans la Méditerranée à la tête d'une flotte de quinze voiles, et capturait aux infidèles un

VI. François de Simony, second fils d'André, vint s'établir en France, à la suite et comme chambellan de Jean II, duc de Lorraine, fils aîné de Réné, roi d'Anjou, lorsque ce prince, après d'inutiles efforts pour recouvrer le royaume de Naples, repassa en France l'an 1464. Nicolas d'Anjou, fils de Jean II, étant mort sans postérité, Réné II, petit-fils du roi Réné par sa mère Yolande, hérita du duché de Lorraine, et continua sa confiance à François de Simony, qu'il avait en très-grande estime. A la fameuse bataille qui se livra devant Nancy, le 5 janvier 1477, et où Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, fut tué et ses troupes défaites, François de Simony fut grièvement blessé en combattant vaillamment aux côtés de Réné, duc de Lorraine. Sa bravoure, son mérite, et la charge qu'il exerçait, le firent entrer dans une des premières familles de Bourgogne, par son mariage avec Guillemette de Taceponne de Vicanne. François de Simony devint ainsi le chef de la branche de Simony établie en France.

VII. Martin de Simony, baron de la Fauche, son fils, épousa, en 1494, Marguerite de Combles, qui lui apporta de grands biens ; mais une des clauses rigoureuses du contrat de mariage fut que Martin de Simony et ses héritiers adopteraient à l'avenir les armes de la maison de Combles. Ces armes, qui étaient celles de Mgr de Simony, portent : écartelé au premier quartier

grand nombre de navires. Il parvint aux plus hautes dignités de l'ordre, et mourut grand-prieur de Lombardie.

Quelques années plus tard (août 1602), le frère Pompée de Simony fut tué à la prise de Mahonnette. Ces faits sont consignés dans toutes les histoires de Malte, et même dans *l'Histoire du siége de Malte,* par Vertot. Mais ce dernier a défiguré les noms en mettant *Simeoni* au lieu de *Simony,* et en qualifiant Paul de Piémontais, tandis qu'il était Siennois. Ces erreurs du reste sont facilement rectifiées à l'aide d'un livre qui fait foi, le *Martyrologe* de Saint-Jean-de-Jérusalem.

d'or; au deuxième de gueules, à une étoile d'or (Monseigneur portait à l'étoile d'argent); au troisième d'azur; au quatrième d'argent; à la croix de sinople brochant sur le tout.

VIII. — XV. Huit degrés ou générations séparent Martin de Simony de François de Simony, né en 1723, et père de Mgr de Simony. Pendant cet espace de temps, cette famille, qui se partagea en plusieurs branches, contracta les alliances les plus honorables avec des maisons distinguées dans la noblesse et dans la magistrature.

En 1608, nous voyons Claude III de Simony marié à Marie de Mochet, dont la sœur, Marguerite de Mochet, avait épousé le président Bossuet, et devint mère du grand Bossuet, évêque de Meaux; et en 1684, Bossuet lui-même et son frère donner leur consentement, par acte notarié, au mariage de leur cousin germain, Bernard de Simony[1].

[1] Nous donnons ici sous forme de note le complément de la généalogie de la famille de Simony, que les limites et la nature même de cet ouvrage ne nous avaient pas permis d'insérer en entier dans le texte. Nous le faisons d'autant plus volontiers, que nous y trouvons le moyen de satisfaire aux justes et légitimes réclamations de la branche aînée de la famille de Simony, qui tient à honneur de constater qu'elle a les mêmes ancêtres que le vénérable prélat dont nous avons écrit la vie, et que le représentant actuel de cette branche, Charles-Bénigne de Simony, est le chef de nom et d'armes de toutes les branches de la famille, tant françaises que belges et danoises. Nous omettons les filles et les enfants mâles morts sans postérité, ou dont les descendants ont cessé d'exister.

I. Filiation de la branche aînée.

VIII. Claude I de Simony, seigneur d'Orquevaux, Fresnes, Villeneuve et Germainvilliers.

IX. Hector II, fils aîné de Claude, seigneur de Germainvilliers; il fut la tige de la branche dite de Germainvilliers, mais il n'en est fait mention que pour mémoire, cette branche s'étant éteinte sous Louis XIV en laissant le droit d'aînesse à la branche encore existante.

Cette illustration, qui venait à la maison de Simony de son ancienneté, de ses services militaires, de ses dignités et de ses alliances, n'était pas la seule qu'eût

Claude II, second fils de Claude I, seigneur de Fresnes.

X. Jean de Simony, seigneur de Rouelles, Christophe de Simony, seigneur de Fresnes, l'un chef de la branche aînée, l'autre chef de la branche cadette dite branche des Simony de Brouthières, de laquelle descendait Mgr de Simony, et dont nous donnons plus bas la succession généalogique.

XI. Claude III de Simony, seigneur de Rouelles, conseiller du roi, contrôleur ordinaire des guerres en France, provincial en Bresse, Bugey, Gex et pays adjacents, lieutenant-général au bailliage de la montagne, etc. Il épousa en 1608 Marie de Mochet, tante maternelle de Bossuet, évêque de Meaux.

Claude III quitta la robe pour l'épée, lorsque sous Louis XIII les protestants se révoltèrent et prirent les armes. Il alla joindre l'armée royale avec bon nombre d'hommes et de chevaux levés à ses frais. Les services qu'il rendit à l'Etat et au roi sont consignés dans un certificat que lui délivra, le 10 décembre 1622, Charles de Valois, duc d'Angoulême, qui commandait les troupes du roi.

XII. Claude IV de Simony, seigneur de Saint-Michel, Saint-Seyne et Barrault, l'un des cent chevaliers de Saint-Michel, maître d'hôtel du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, auditeur général des bandes françaises, conseiller d'état, président à mortier au parlement de Metz. Il épousa en 1655 Jeanne de Tringles.

Claude IV accompagna le duc d'Epernon, colonel général de l'infanterie française, et se distingua par des actions d'éclat répétées au siége de Libourne, au combat de Blanchefort, à l'attaque de la Bastide, au siége de Bellegarde, du château de Dijon, etc. Ces hauts faits d'armes sont rapportés et constatés dans huit certificats des plus honorables que lui délivrèrent les officiers-généraux, maréchaux-de-camp et de bataille. On y voit de plus que Claude IV s'est acquitté avec succès et fidélité de plusieurs négociations importantes qui lui avaient été confiées par le duc d'Epernon. Aussi en fut-il récompensé par un grand nombre de dignités, et par le titre de chevalier de l'ordre de Saint-Michel (10 décembre 1659). Lorsque Louis XIV, pour donner plus d'éclat à cet ordre, en eut réduit les membres à cent, Claude IV fut maintenu dans ce nombre par lettres-patentes du 28 avril 1665.

Claude IV quitta ensuite les armes pour la magistrature; le brevet de conseiller d'état lui fut conféré le 15 janvier 1658, et

héritée François de Simony, seigneur de Brouthières. Il tenait de ses ancêtres, et transmit à ses enfants un sentiment profond de cet honneur qui est la vie même

il devint président à mortier et l'un des membres les plus éminents du parlement de Metz.

XIII. Bernard de Simony, seigneur de Saint-Michel, auditeur général le plus ancien des bandes françaises, gentilhomme ordinaire de la grande fauconnerie du roi, conseiller au parlement de Metz, épousa le 22 décembre 1684 Claire le Vacher de Morillon. Bernard maria sa fille Claudette-Sébastienne au comte de Ligniville, l'un des quatre grands-chevaux de Lorraine.

XIV. Jean-Baptiste-Bénigne de Simony, seigneur de Saint-Michel, épousa le 10 juin 1730 Marguerite Guerey.

XV. Pierre de Simony, seigneur de Saint-Michel, épousa le 3 août 1754 Gabrielle Mammès.

XVI. Jean-Félix, seigneur de Charmoilles. Il épousa, le 11 février 1783, Marguerite de Lyver, fille de François de Lyver, seigneur de Brevannes, chevalier de Saint-Louis, maître-de-camp de cavalerie, sous-lieutenant aux gardes-du-corps du roi, d'une des plus anciennes familles d'épée de Picardie. François de Lyver, son grand-père, au moment où l'Allemagne fut envahie par les Turcs, fut du nombre des gentilshommes français qui, n'écoutant que leur courage, volèrent à son secours avec Sobieski. Ses hauts faits d'armes lui firent obtenir le grade de lieutenant-colonel d'un régiment de cuirassiers au service de l'empire. Il fut tué devant Vienne, à la grande bataille qui délivra la chrétienté de l'invasion ottomane, comme l'avaient sauvée autrefois les batailles de Tours et de Lépante.

Jean-Félix de Simony, père et aïeul des représentants actuels de la branche aînée de Simony, eut deux fils.

XVII. 1° Charles-Bénigne, officier supérieur en retraite, chevalier de Saint-Louis, de la Légion-d'Honneur et de Saint-Ferdinand d'Espagne. Il est, comme nous l'avons dit, le chef de nom et d'armes de toutes les branches de la famille. Il demeure au château de Rivières-les-Fosses. Il a trois enfants :

XVIII. Félix de Simony, chef d'escadron de cuirassiers, chevalier de la Légion-d'Honneur, marié en secondes noces à Mlle Eve de Coulogne;

Antoine de Simony;

Mme la comtesse Amédor de Mollens;

2° Charles-Gabriel, conseiller-auditeur à la cour royale de Dijon, mort en laissant un fils unique, Félix-Philibert de Simony.

du gentilhomme : un courage à toute épreuve, un désintéressement qui préférait la pauvreté à une bassesse, un amour de la vertu qui ne se démentit

II. Branche cadette de la famille de Simony, dite branche de Brouthières.

X. Christophe I (fils cadet de Claude II), seigneur de Fresnes, épousa en 1586 sa cousine Marie de Combles.

XI. Nicolas, seigneur de Brouthières par son mariage (3 octobre 1617) avec Anne de Brouthières, dernière du nom.

XII. François II, seigneur de Brouthières, qui épousa en 1650 Charlotte d'Alberg, et en eut plusieurs fils, dont l'un, François III, fut la tige de la branche de Belgique et de Danemarck; un autre, Simon, tige de la branche de Bettoncourt, qui est éteinte, et :

XIII. Chrétien I, seigneur de Saint-Léger, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Cambresis. Il eut deux fils :

XIV. Christophe II, seigneur de Brouthières et de Saint-Léger; Chrétien II, qui fut chef du rameau cadet de la branche de Brouthières.

XV. François IV, seigneur de Brouthières, chevalier de Saint-Louis. Il eut douze enfants :

XVI. 1° Joseph-Charles de Simony; 2° Louis-Marie, contre-amiral, comte de Simony; 3° Louis-Victor, contre-amiral, comte de Simony; 4° et 5°, deux enfants morts en bas-âge; 6° Jules-François de Simony, évêque de Soissons; 7° Charles de Simony, tué au cap Brun, près Toulon, étant lieutenant dans le régiment Royal-Louis; 8° Marie-Françoise-Félix-Etienne de Simony, depuis Mme Estalle; 9° Ursule-Victoire de Simony, mariée à M. Rosnay de Villers; 10° Magdeleine-Eugénie de Simony, depuis Mme Durand; 11° Adélaïde de Simony, morte très-jeune; 12° Mélanie-Louise de Simony, mariée à M. le baron de Roquefeuil.

XVII. Alphonse, comte de Simony, marié à sa cousine germaine Elisa-Céleste-Julie Rosnay de Villers, morte le 27 janvier 1860. De ce mariage sont nées Mlle Marie de Simony, mariée à M. Hippolyte Blanc, chef de bureau au ministère de l'instruction publique et des cultes, Mlles Hélène et Ursule de Simony.

III. Rameau cadet de la branche de Brouthières.

XIV. Chrétien II de Simony.

XV. Louis-Henri, à qui François IV, son cousin germain, en s'établissant en Provence, fit cession de la terre de Brouthières, avec tous les droits seigneuriaux y afférents.

XVI. N....., seigneur de Brouthières.

jamais. François de Simony, né en 1723, était le premier de onze enfants. Trois de ses frères, tous trois capitaines d'infanterie, furent tués dans différentes batailles; il entra lui-même très-jeune au service du roi comme lieutenant; son régiment ayant été réformé à la paix, il suivit, en qualité de page, le marquis de la Chétardie, ministre plénipotentiaire de France à la cour de Russie, près de l'impératrice Catherine. De retour en France en 1743, il fut nommé lieutenant dans le régiment de Tournaisis, fit avec distinction les campagnes d'Italie, reçut un coup de feu à la jambe au siége de Tortone, et un à la tête au siége de Cazal. A la bataille de Plaisance, il défendit avec intrépidité le passage d'un ravin contre la cavalerie allemande, et reprit sur l'ennemi trois drapeaux. Il n'avait alors que vingt-cinq ans. Ces deux actions lui méritèrent les plus grands éloges de la part du

XVII. Alexandre, seigneur de Brouthières, non marié, habitant le château de Brouthières.

Honoré, co-seigneur de Brouthières, habitant le château de Brouthières Il a trois enfants :

XVIII. Henri de Simony, Mme le Masson, Henriette de Simony.

Nous terminerons cette note en faisant remarquer que la famille de Simony a fourni un grand nombre de prêtres, de religieux et de religieuses non mentionnés dans la filiation généalogique. On distingue entre autres : noble et scientifique personne messire Nicole de Simony, grand-vicaire du cardinal de Giory, évêque duc de Langres en 1558; Gilbert de Simony, chanoine de la Sainte-Chapelle, prieur de Latrecey en 1730. Il y avait aussi dans l'église cathédrale de Saint-Mammès, à Langres, un canonicat toujours occupé par un de Simony, et appartenant à la famille. Quand il n'y avait point de membre ecclésiastique en état d'en remplir les fonctions, la place était tenue provisoirement par un membre laïc qui l'occupait en qualité de chanoine honoraire, de la même manière que depuis Henri IV les rois de France sont chanoines de Saint-Jean-de-Latran à Rome. Nous trouvons encore la trace de diverses fondations pieuses faites par la famille de Simony, tant dans le fief de Varanges qu'à Langres, dans l'église Saint-Martin, où était la chapelle sépulcrale de la famille.

maréchal de Maillebois, généralissime des troupes françaises, la croix de Saint-Louis, et le brevet de capitaine avec une compagnie au même régiment de Tournaisis. Lors de la paix générale d'Aix-la-Chapelle (1748), il passa en Corse avec son régiment, dont le colonel, le marquis de Cursay, était chargé de travailler, avec le ministre de France à Gênes, à pacifier les troubles de cette île. M. de Simony y resta jusqu'à la rentrée de son régiment en France, l'année 1754.

En 1755, il obtint la place d'aide-major de la place de Toulon, grade qui venait immédiatement après celui du gouverneur. Pendant trente ans qu'il en exerça les fonctions, M. de Simony sut conquérir l'estime et la confiance de tous ceux qui l'approchaient, en donnant constamment l'exemple de toutes les vertus. Malgré l'agitation et la licence des camps où il avait passé une grande partie de sa jeunesse, il était resté fidèle à la pratique de ses devoirs religieux; il en faisait hautement profession, sans s'inquiéter de ce qu'on en pourrait dire ou penser. Il disait, comme Turenne, qu'il ne craignait pas plus les phrases de ceux qui se conduisaient autrement que les boulets de canons. C'est à cette école de la religion et de l'honneur qu'il forma ceux de ses fils qu'il destinait comme lui au service du roi. Deux d'entre eux, Louis-Marie et Louis-Victor de Simony, furent successivement enseignes, lieutenants, capitaines de vaisseau, et moururent contre-amiraux. Un troisième, Charles de Simony, lieutenant dans le régiment de Royal-Louis, fut tué au combat du cap Brun, près Toulon, le 15 octobre 1793, n'ayant encore que 18 ans. Trois autres moururent en bas-âge. Jules-François de Simony, dont nous écrivons la vie, fut le sixième de douze enfants que M. de Simony eut de son union avec Marie-Charlotte d'Astour, et celui que Dieu se réservait dans cette famille vraiment patriarchale.

Mme de Simony, fille d'un capitaine des vaisseaux du roi, avait perdu sa mère dès ses premières années. Son père ne pouvant veiller lui-même sur son éducation, l'avait placée sous la direction des religieuses de Saint-Sauveur, de Marseille, et recommandée à MM. de Sabran et de Castillon, ses amis intimes. Elle se félicitait plus tard de ce qu'ayant été privée si jeune des soins maternels, elle avait trouvé d'autres mères dans les religieuses de Marseille, et une tendresse toute paternelle dans les hommes vertueux auxquels son père l'avait confiée. Mariée à l'âge de quinze ans à M. de Simony (avril 1759), elle ne se livra point aux plaisirs qu'une ville comme celle de Toulon offrait à l'envi à une personne de son rang et de son âge. Elle avait toutes les qualités que le monde admire : de la beauté, de l'amabilité, de la bonté, tout cela joint à une instruction solide. Toutefois elle ne consentait à paraître dans les réunions, dans les divertissements du monde que lorsqu'il y avait pour elle convenance ou obligation. Aussi avouait-elle dans la suite à ses enfants qu'elle croyait avoir conservé dans le monde la pureté de cœur qu'elle y avait apportée. Tous ses soins, toutes ses affections étaient concentrés dans sa nombreuse famille. « Uniquement occupée de ses devoirs de chrétienne, d'épouse et de mère, nous dit une de ses filles, c'était moins par ses paroles que par ses actions qu'elle nous instruisait, et jamais elle ne nous donnait un ordre pour nous faire remplir quelqu'un de nos devoirs sans nous en donner en même temps l'exemple. »

CHAPITRE II.

Première éducation de Mgr de Simony. — Sa vocation à l'état ecclésiastique. — Son caractère. — Il entre au collége des Oratoriens de Toulon; exemples qu'il y donne; succès qu'il y obtient; sa douceur et son amabilité; il reçoit la tonsure cléricale. — Opinion qu'on avait dès lors de sa piété.

Jules-François de Simony naquit à Toulon, le 29 du mois de juillet de l'année 1770, et fut baptisé dans l'église de Saint-Louis, sa paroisse[1].

Dès ses plus jeunes années, il fut destiné à l'état ecclésiastique, moins par la coutume qui régnait alors dans les nombreuses familles, que par la piété de ses parents, jaloux de consacrer à Dieu, dans la personne de cet enfant, les dons d'une excellente nature. Mais sa vertueuse mère, en le vouant, comme le jeune Samuel, au service des autels, eut grand soin de le rendre digne de cette vocation. Une éducation profondément chrétienne, une vigilance de tous les instants, les enseignements de la religion et les leçons de la piété sortant de la bouche d'une mère aimée de Dieu, furent pour cet enfant offert au Seigneur la sauvegarde de la pureté du cœur et la première préparation au sacerdoce. Jusque dans un âge avancé, Mgr de Simony se rappelait avec attendrissement ces premières impressions de religion et de vertu qu'il devait aux préceptes salutaires et plus encore aux exemples de sa mère. Son cœur s'ouvrait aux souvenirs les plus doux,

[1] C'est en reconnaissance de la grâce du baptême et de la première instruction chrétienne qu'il reçut dans cette église, que Mgr de Simony légua par son testament, à la cure de Saint-Louis, une rente perpétuelle de deux cents francs, pour être employée en œuvres de piété et de charité.

quand on lui parlait de mères vertueuses et chrétiennes qui, animées du zèle de la maison de Dieu, inclinaient doucement le cœur de leurs enfants vers le service des autels. Il les regardait comme ses plus puissants auxiliaires pour augmenter la tribu sainte. Il était plus porté à l'indulgence pour les défauts de leurs enfants, et il conseilla souvent aux directeurs de ses petits séminaires d'user d'une plus grande patience à leur égard, parce qu'il les regardait comme prédestinés au bien par les vertus et par la piété de leurs mères : « Attendez encore une année, disait-il, il est impossible que la bonne semence de la première éducation jetée dans leur cœur ne finisse par produire enfin quelque fruit. »

Une telle éducation devait être récompensée selon le vœu de parents si chrétiens. Jules de Simony justifia de bonne heure une vocation qui semblait lui avoir été imposée dès le berceau. Il eut tous les goûts de l'état ecclésiastique avant même d'avoir pu sentir que Dieu l'y appelait. On remarquait dès lors en lui une modestie, une dignité, une sagesse, une fermeté qui lui étaient comme naturelles, et qui ordinairement ne sont le fruit que de longues années. Ces qualités, toutes précieuses qu'elles étaient, eussent pu dégénérer facilement en hauteur et en tenacité, et il avouait, par la suite, qu'il lui avait fallu de grands et continuels efforts pour modérer la pente qui l'entraînait vers ces défauts. Heureusement Dieu lui avait donné un esprit droit, un cœur doux et tendre qui le rendaient docile aux leçons et aux reproches de l'amitié.

Il avait à peine sept ans lorsque ses parents confièrent à des maîtres expérimentés le soin d'ouvrir son esprit aux premiers éléments des sciences, et de former son cœur à la vertu. La ville de Toulon n'ayant pas de petit séminaire, Jules de Simony fut placé comme externe au collége de la ville, dirigé par les

prêtres de l'Oratoire. Mme de Simony recommanda son fils, avec toute la sollicitude maternelle, aux Pères Simon et Garnier, l'un supérieur, l'autre préfet des études de cette maison. Elle leur confia qu'elle l'avait offert au Seigneur, et que, sans vouloir se rendre aucunement l'arbitre de sa vocation, elle le croyait appelé à l'état ecclésiastique. Jules de Simony revenant tous les jours dans la maison paternelle, cette bonne mère pouvait ainsi lui continuer les soins vigilants, les sages leçons que lui inspiraient son amour pour lui et sa tendre piété.

Nous n'avons pu nous procurer que très-peu de détails sur les neuf ou dix ans pendant lesquels Jules de Simony fréquenta le collége de Toulon, où il fit ses premières études et ses humanités. Cependant nous devons aux souvenirs d'un prêtre respectable, son ancien condisciple au collége de Toulon, et aux notes de famille d'une de ses sœurs, quelques traits simples et touchants, où se révélaient déjà dans leur germe ces vertus qui devaient faire un jour l'honneur de l'épiscopat et dont l'Eglise devait recueillir les fruits.

A peine sous la direction des prêtres de l'Oratoire, le jeune de Simony se fit remarquer par un caractère doux et toujours égal, par une parfaite régularité, par une piété tendre et constante. Les nombreux succès qu'il obtint dès le commencement et dans tout le cours de ses études furent moins, au jugement de ses maîtres, le fruit d'une imagination brillante et d'un talent supérieur, que d'un esprit juste, d'une grande rectitude de jugement, d'une conception pénétrante et d'une forte application au travail. Ses condisciples lui pardonnaient volontiers des succès dont lui-même ne cherchait point à se prévaloir. Ils regardaient le jeune de Simony comme leur étant supérieur en tout, et ils se sentaient tous attirés vers lui par sa modestie, par sa douceur, par l'amabilité de son caractère. Comme

preuve de cette douceur de caractère, qui lui gagnait déjà tous les cœurs, on nous permettra de citer un trait emprunté à son enfance. Jules de Simony accueillait tous ses petits amis avec une grande cordialité; au sortir du collége ils l'accompagnaient jusqu'à la maison paternelle, et lorsque la discrétion ou la timidité en retenaient quelques-uns, malgré leur désir, sur le seuil de la porte, ils le priaient en grâce de les prendre par la main pour les faire entrer à sa suite, en lui disant dans le langage et avec l'accent de la Provence : *Tirez-moi, Monsieur l'abbé* (c'est le nom qu'il portait dès lors), *tirez-moi, Monsieur l'abbé;* certains qu'ils étaient d'être parfaitement accueillis sous le patronage d'un si aimable introducteur.

Toutefois, Jules de Simony avait une prédilection marquée pour la retraite, un attrait particulier pour la solitude, et il sacrifiait difficilement aux plaisirs de son âge les heures particulières qu'il destinait au recueillement et à la prière. Il fut tonsuré à l'âge de onze ans, le 17 avril 1781, par Mgr de Lascaris de Vintimille, évêque de Toulon. La réputation de vertu et de piété dont jouissait la famille de Simony, dans la ville de Toulon, le témoignage que les prêtres de l'Oratoire rendaient aux excellentes qualités de Jules de Simony, firent concevoir au sage prélat les plus douces espérances, et prédire de saintes joies à sa famille et à l'Eglise. La pieuse cérémonie de la tonsure, trop souvent sans résultat dans un âge si tendre, fit une profonde impression sur le cœur du jeune de Simony. Il prit au sérieux la promesse solennelle qu'il venait de faire à Dieu, et voulut toujours porter l'habit ecclésiastique comme souvenir continuel de sa séparation du monde et de sa consécration au service des autels. Il assistait, revêtu du surplis, à tous les offices de l'église Saint-Louis, où il édifiait tous les fidèles par son assiduité, par son zèle à remplir les saintes

cérémonies, par la ferveur de sa piété et par une modestie toute angélique. On ne pouvait voir sans attendrissement cet enfant, sur l'extérieur duquel l'innocence et la grâce semblaient avoir imprimé leurs traits les plus aimables. Une de ses sœurs, dont nous parlerons bientôt, étant retournée en 1818 à Toulon, y retrouva encore vivantes, après tant d'agitations et de bouleversements, les impressions de piété que son frère avait laissées dans son enfance, et elle se plut à les lui rappeler dans une de ses lettres. M. de Simony, dont le cœur fut toujours sans voile pour cette sœur, témoin d'ailleurs de l'innocence de ses premières années, lui répondit avec cet embarras d'une âme humble et sincère dont le secret est découvert, et qui ne peut dissimuler les dons de Dieu. « Il y a, disait-il, dans les impressions d'une enfance qui n'est pas gâtée, une innocence et une imprévoyance qui en rendent le sentiment tout pur, et d'une douceur, qui, par la suite, ne se trouve plus guère qu'en s'élevant jusqu'au bon Dieu. Alors on me trouvait, dis-tu, la mine d'un saint. Hélas! je ne sais si j'en ai conservé la mine, mais je sais qu'il s'en manque étrangement que je ne le sois. Tes prières et celles de beaucoup de bonnes âmes qui s'intéressent à moi, me serviront à m'attirer un jugement de miséricorde, car sa justice me fait trembler. »

CHAPITRE III.

Etat du diocèse de Toulon en 1786. — L'abbé de Simony est envoyé à Paris pour y suivre les cours de philosophie et de théologie. — Tendre attachement d'une de ses sœurs pour lui. — Leur constante amitié et leur correspondance. — Mgr Castellane et l'abbé de Simony. — Séminaire de Saint-Sulpice. — L'abbé de Simony entre dans la communauté des clercs de Saint-Sulpice. — Ses succès en philosophie et dans les sciences positives. — Sa vertu, sa piété. — Ses doutes sur sa vocation. — Il reçoit les ordres mineurs. — Etroite amitié qui unit M. Nagot à l'abbé de Simony.

Jules de Simony avait achevé sa rhétorique à la fin de l'année 1786; ses parents furent quelque temps indécis sur le séminaire où ils l'enverraient faire son cours de philosophie et ses études théologiques.

Le diocèse de Toulon n'avait plus de grand séminaire depuis l'année 1762; Mgr Bonnin de Chalucet, évêque de Toulon, qui, par ses immenses libéralités, avait rebâti à neuf le palais épiscopal, agrandi l'hôpital général, donné une existence régulière à l'hospice des Enfants-Trouvés, construit une nouvelle église paroissiale, décoré magnifiquement le portail de la cathédrale, avait encore trouvé le moyen de fonder à ses propres frais, en 1695, un grand séminaire dont il confia la direction aux prêtres de la compagnie de Jésus. Cet établissement dura jusqu'à la suppression des Jésuites, qui en furent les derniers directeurs. Le diocèse de Toulon, un des plus petits de l'Eglise de France, et qui ne comptait pas plus de vingt-quatre églises paroissiales, se trouvait alors dans la même position que plusieurs petits diocèses circonvoisins, qui ne pouvaient fournir assez de sujets pour former et entretenir un grand séminaire. Afin que ces petits

diocèses ne fussent point entièrement privés de ressources, on avait établi à Toulouse le séminaire de Saint-Charles, distinct du grand séminaire, et qui était commun aux jeunes ecclésiastiques de plusieurs diocèses du Languedoc et de la Guyenne.

Cependant M. et Mme de Simony résolurent d'envoyer leur fils au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris. Il leur en coûtait d'éloigner autant de la maison paternelle un enfant qui en faisait l'édification par sa piété et le charme par sa douceur. C'était un premier sacrifice que Dieu leur demandait, et qui devait être suivi de bien d'autres; la pensée que cet enfant ne leur appartenait plus, mais à l'Eglise, et les instances d'un ami qui promit de veiller sur lui avec toute la tendresse d'un père, achevèrent de les déterminer.

Son départ affligea plus sensiblement encore une de ses jeunes sœurs, son aînée de deux ans seulement. « Souvent, comme le remarque un écrivain célèbre, on voit rayonner dans l'histoire des saints une douce figure de sœur qui projette sur cette histoire un tendre et poétique intérêt. » Une heureuse conformité d'âge, de goûts, de sentiments avait étroitement unis ces deux cœurs dès l'enfance. « Jules, écrit cette bonne sœur dans ses souvenirs de famille, a toujours été mon ami le plus intime. J'étais chérie des autres, et je les aimais beaucoup, mais Jules, qui me suit immédiatement dans l'ordre de naissance, avec lequel j'ai joui du bonheur de l'enfance, a toujours eu une place de prédilection dans mon cœur. On nous regardait dans la famille comme inséparables; il partit pour Paris à l'âge de seize ans; cette séparation nous coûta bien des larmes, et nos adieux furent bien tristes; en nous quittant, nous nous promîmes d'être toujours les mêmes l'un pour l'autre. Grâces au ciel, il m'a conservé sa tendresse et je l'aime comme toujours, ce qui est pour moi un grand bonheur. »

En effet, jamais frère et sœur ne furent unis par des liens ni plus doux ni plus puissants. Ils furent séparés l'un de l'autre pendant plusieurs années, surtout pendant cette tempête effroyable qui dispersa toute leur famille. Aussitôt que le calme commença de renaître, ils s'empressèrent de se communiquer par lettres des sentiments qu'ils avaient tenus si longtemps comprimés ; bientôt une correspondance régulière s'établit entre eux. Nous avons èu le bonheur de retrouver une partie des lettres de M. de Simony à sa sœur ; c'est à ces lettres, écrites avec tout l'abandon de l'amitié, que nous devons de pouvoir connaître les pensées les plus intimes de son âme dans plusieurs circonstances importantes de sa vie. Ces lettres respirent toutes une douce sensibilité, une piété solide, quelquefois un enjouement aimable, et presque toutes sont remarquables par la facilité, par le naturel et par le bon goût. Tour-à-tour, conseiller et consolateur de cette sœur chérie, qui recourait à lui dans ses doutes comme dans ses peines, M. de Simony se montre dans cette correspondance intime ce qu'il a toujours été, tendre, aimant, sage et profondément chrétien.

Avant son départ de Toulon, l'abbé de Simony avait été prendre congé de son évêque et lui demander, avec sa bénédiction, l'autorisation nécessaire pour recevoir les ordres. Or, l'évêque de Toulon était alors Mgr Elléon de Castellane, qui venait de succéder cette année-là même à Mgr de Vintimille, après avoir reçu la consécration épiscopale dans la cathédrale de Soissons, des mains de Mgr de Bourdeilles, dont il était précédemment grand-vicaire. Soissons ne devait pas voir se renouveler avant 62 ans cette magnifique cérémonie du sacre d'un évêque, et cette fois, c'était le jeune abbé que Mgr de Castellane embrassait tendrement qui, après vingt-quatre ans d'épiscopat, plein de jours et de vertus, devait conférer l'onction sainte et

la plénitude du sacerdoce à celui qu'il avait obtenu pour successeur.

Le séminaire de Saint-Sulpice se composait alors de cinq établissements ou communautés ; le grand séminaire, fondé par M. Olier, le petit séminaire, établi par M. Brenier, et ainsi appelé parce que les bâtiments en étaient plus modestes que ceux du séminaire proprement dit, et la pension plus modique ; la communauté des philosophes, où l'on recevait les jeunes gens qui se disposaient à entrer au grand ou au petit séminaire ; la petite communauté des pauvres écoliers, fondée en 1677, par M. Boucher, docteur en Sorbonne, et dite plus tard des Robertins, du nom de M. Robert, l'un de ses supérieurs et bienfaiteurs[1]; enfin la communauté des clercs de Saint-Sulpice, rue Cassette. Cette dernière communauté, dans laquelle fut placé le jeune abbé de Simony, et dont il fut un des premiers élèves, venait d'être établie (1786) par M. de Tersac, curé de Saint-Sulpice, de concert avec M. Nagot, alors directeur au grand séminaire. Leur but, en fondant cette maison, était de former et d'entretenir les vocations ecclésiastiques, à une époque où les principes irréligieux se répandaient déjà dans un grand nombre de colléges et de pensionnats. On y enseignait les humanités, à commencer de la quatrième jusqu'à la philosophie inclusivement. Cependant, le cours de philosophie proprement dit, ne se faisait ni aux Robertins, ni dans la communauté des philosophes, ni dans celle des clercs de Saint-Sulpice, mais les élèves de ces maisons suivaient les cours de philosophie de quelque grand collége de Paris, tel que le collége de Mazarin, d'Harcourt, etc. Il n'y avait dans ces différentes com-

[1] La communauté des philosophes avait alors pour supérieur M. de Cussac, et celle des Robertins M. Gallet, tous deux massacrés aux Carmes le 2 septembre 1792.

munautés que des conférences ou répétitions sur ce qui avait été dit au collége[1].

Le supérieur de cette maison, M. de Savine, et M. Nagot, ne furent pas longtemps sans apprécier les heureuses dispositions du jeune abbé de Simony pour les sciences et pour la vertu. Jules de Simony joignait, comme nous l'avons dit, à une candeur angélique, à un caractère doux, à une piété tendre, un esprit droit et ouvert et un goût prononcé pour les études sérieuses. Aussi le vit-on se livrer avec ardeur à l'étude de la philosophie et des sciences positives, et y obtenir autant de succès que dans les lettres. Son esprit pénétrait sans peine dans les problèmes les plus abstraits des sciences mathématiques. Des notes et des explications écrites de sa main, que nous avons trouvées jointes aux traités de mathématiques les plus complets et les plus estimés de ce temps, attestent sa rare facilité à comprendre et à exposer ce qui demeure souvent inintelligible pour des imaginations brillantes et pour des esprits distingués. La rigueur des démonstrations mathématiques plaisait à son esprit exact et précis, *naturellement porté vers le doute,* et qui ne se rendait qu'à de fortes preuves, comme il l'avouait plus tard à l'un de ses beaux-frères. Jusque dans sa

[1] Outre ces différents établissements, il y avait encore *la communauté de Lizieux ou de Laon,* collége fondé originairement par un évêque de Lizieux pour toutes sortes d'étudiants. Ce fut en 1738 que la compagnie de Saint-Sulpice se chargea de cette communauté, devenue dès lors un établissement purement ecclésiastique. En 1764, les bâtiments ayant été démolis pour former la place Sainte-Geneviève, la communauté fut transférée dans ceux de l'ancien *collége de Laon,* rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. Il y avait toutefois cette différence entre la communauté de la rue Cassette et les quatre annexes proprement dites ou dépendances du grand séminaire, que ces dernières avaient des sulpiciens pour directeurs, tandis que M. de Savine, supérieur de la communauté des clercs de Saint-Sulpice, n'était point agrégé à Saint-Sulpice.

vieillesse, Mgr de Simony avait conservé le goût et l'intelligence des matières scientifiques, et malgré son attention extrême à taire ce qu'il en savait, on pouvait juger à la précision, à la justesse des termes avec lesquels il en parlait au besoin, qu'il en avait une connaissance plus qu'ordinaire.

Au séminaire de Saint-Sulpice, comme au collége de Toulon, Jules de Simony fut aimé et chéri de tous ses condisciples. On ne pouvait résister aux grâces de son extérieur noble et simple, à l'aménité de ses manières, à la douceur de sa parole. Sa vertu aimable, l'innocence de ses mœurs et la ferveur de sa piété inspiraient à tous ceux qui l'approchaient, un sentiment d'affection mêlé de vénération, sentiment que ses condisciples ne croyaient pouvoir mieux traduire, au témoignage de l'un d'eux, qu'en lui donnant le nom de *petit Jésus*.

L'abbé de Simony, tout en s'appliquant fortement à l'étude, portait plus haut ses pensées. Il n'oubliait point qu'il était venu dans cette maison pour rendre certaine sa vocation et se préparer à répondre aux vues de la Providence. Toute sa vie, depuis son enfance, avait été une prédisposition et comme une préparation véritable au sacerdoce, et cependant il avait une si grande idée de la pureté et de la sainteté nécessaires au prêtre, que ce n'était qu'avec crainte, qu'avec des incertitudes fondées, selon lui, sur son indignité, qu'il envisageait de près ce ministère sublime. Destiné à l'état ecclésiastique dès son berceau, il regardait par là même sa vocation comme irrégulière et prématurée. Le désir et la volonté de ses parents, qu'il pouvait bien regarder comme l'expression de la volonté de Dieu, au lieu de le rassurer, lui inspiraient quelquefois des scrupules, et il craignait par-dessus tout que des motifs humains eussent la moindre part à une détermination qui ne devait, disait-il, partir que du ciel.

Bien des fois il alla trouver le sage et pieux M. Nagot, son directeur. Il lui ouvrit son cœur, lui fit connaître le sujet de ses doutes et de ses inquiétudes. Ce sage prêtre ne vit dans ces alarmes d'une conscience timorée qu'une marque plus certaine de vocation. Il l'encouragea, l'affermit et rendit à cette âme innocente et craintive la confiance et la paix. Ce fut d'après ses conseils que l'abbé de Simony reçut les ordres mineurs aux Quatre-Temps d'Avent de l'année 1788. M. Nagot ne put voir, sans en être vivement touché, une conscience aussi pure, aussi délicate, aussi pénétrée des devoirs du sacerdoce et de la sainteté qu'il exige. Une sainte amitié se forma dès lors entre le pieux directeur et l'abbé de Simony. Les événements qui se pressaient, et le départ de M. Nagot l'année suivante[1], pour le Nouveau-Monde, devaient bientôt les séparer pour toujours. Mais les amitiés dont Dieu est le principe et le lien sont à l'épreuve des distances comme des années. Dix ans plus tard, M. Nagot, au milieu de ses occupations sans nombre aux Etats-Unis, alors que sans autres ressources que son zèle, il fondait un grand, un petit séminaire à Baltimore, et un grand collége jouissant du privilége d'université, se ressouvenait de son jeune ami et lui écrivait cette lettre touchante dont nous donnons quelques extraits. Cette lettre, en prouvant la tendresse de M. Nagot, montre que l'abbé de Simony en était resté digne au milieu de ces bouleversements où la vertu et la foi de tant d'autres avait fait naufrage[2].

[1] M. Nagot et les jeunes ecclésiastiques qu'il emmenait avec lui s'embarquèrent au mois d'avril 1791, sur le même vaisseau qui transportait Châteaubriand en Amérique. « Ces compagnons » de voyage, nous dit-il dans ses mémoires, m'áuraient mieux » convenu quatre ans plus tôt; de chrétien zélé que j'avais été, » j'étais devenu un esprit fort, c'est-à-dire un esprit faible. »

[2] Cette lettre, datée de Baltimore, 21 octobre 1798, porte sur l'adresse : au citoyen Simony.

« Quelle joie j'ai ressentie, mon cher Simony, en ouvrant votre chère lettre et en retrouvant dans ma main votre nom si chèrement gravé dans mon cœur. Recevez ce petit mot, comme le porteur de tous les sentiments que peut m'inspirer la plus tendre amitié pour vous. J'ai su votre histoire par M. Dubourg, et je l'apprends de nouveau de M. Guillemin. Que Dieu conserve en vous les heureuses dispositions qu'il y a mises, qu'il les perfectionne et qu'il vous conduise vers le port, au milieu des écueils dont vous êtes environné : c'est le vœu que je forme pour vous de tout mon cœur et que j'y porte habituellement, goûtant un doux sentiment de joie à me ressouvenir de vous, et à penser que Dieu ne nous retirera de ce monde que pour nous réunir dans son sein avec tant de nos anciens amis qui jouissent à présent de la couronne de gloire que nous leur envions. O mon cher enfant, regardez-les souvent pour réclamer leur amitié et qu'il vous tarde de les embrasser dans le séjour des saints.

. . . .

» Prenez mon pauvre cœur dans vos mains, mon cher Simony, et faites-lui dire à madame Chervaux et à son enfant tout ce que le plus tendre souvenir devant Dieu peut m'inspirer. Qu'il les comble avec vous de ses bénédictions ; dans ce désir que je forme en ce moment sous ses yeux, je me les représenterai demain devant moi lorsque j'étendrai la main pour bénir ceux qui seront à ma messe, et vous y êtes déjà, mon cher Simony, que je ne quitte que de corps, tant mon âme vous est dévouée en Notre-Seigneur. »

CHAPITRE IV.

L'abbé de Simony entre comme professeur dans la communauté d'Issy, fondée par MM. Nagot et Dubourg. — Son attrait pour les enfants. — Son talent particulier pour s'en faire aimer et obéir. — La communauté d'Issy est violemment dispersée après le 10 août. — L'abbé de Simony se retire à Bellegarde.

L'abbé de Simony n'avait encore que dix-huit ans lorsqu'il termina sa philosophie. Avant de lui faire commencer son cours régulier de théologie, M. Nagot lui proposa d'entrer dans une institution qu'il venait de fonder, de concert avec un jeune prêtre, son élève, M. Dubourg, depuis supérieur du collége de Baltimore, aux Etats-Unis, évêque de la Louisiane, puis de Montauban, et enfin archevêque de Besançon. Le zèle de M. Nagot était infatigable et semblait croître avec les dangers qui menaçaient l'Eglise. Il avait été successivement professeur de théologie au séminaire de Nantes, supérieur de la communauté des Robertins, supérieur du petit séminaire de Saint-Sulpice, et directeur du grand séminaire. Mais quoique très-occupé du gouvernement et de la direction de ces différentes maisons, il trouvait encore le moyen d'entreprendre et de conduire à bonne fin beaucoup d'autres bonnes œuvres. La pensée qui le préoccupait surtout était l'éducation chrétienne de l'enfance. Les doctrines irréligieuses et impies, semées à plaisir depuis un demi-siècle dans toute la France, s'insinuaient jusqu'au sein des familles chrétiennes, et menaçaient d'y corrompre dans les enfants, jusqu'aux germes de la société. Pour compléter ce qu'il avait commencé en fondant la communauté de la rue Cassette, M. Nagot établit à Issy (1789), une maison qui devait lui servir comme d'école préparatoire; c'était une espèce de

petit séminaire où l'on donnait aux enfants les premiers éléments de la religion et des lettres, jusqu'à la classe de cinquième inclusivement. De là ils passaient à la communauté des clercs de Saint-Sulpice, où ils faisaient le reste de leurs études, y compris la philosophie.

L'abbé de Simony accepta avec joie la part qui lui était offerte dans cette œuvre de dévouement. D'ailleurs ses goûts l'y portaient comme naturellement. La candeur et l'innocence du jeune âge avait, pour une âme aussi pure que la sienne, un attrait dont il ne pouvait se défendre. Il se livra donc avec ardeur aux modestes fonctions au milieu desquelles, par suite d'événements qu'il ne pouvait prévoir, il allait passer près de vingt ans de sa vie. Avant tout, il y porta les pensées de foi qui étaient l'âme de toute sa conduite, et reçut cette mission comme venant directement du ciel. « Est-il mission plus belle et plus touchante, disait-il plus tard, que d'incliner de jeunes cœurs à la piété, que de prémunir ces âmes encore étrangères à l'idée du mal contre les séductions de l'erreur et du vice? est-il un dépôt plus précieux, plus saint, qu'on doive garder avec plus de fidélité, avec plus de religion, que le dépôt de l'innocence des enfants que Dieu nous met entre les mains? » Aussi voyait-il avec peine, par la suite, que de jeunes maîtres, dans les petits séminaires, ne paraissaient pas toujours comprendre l'importance des fonctions qu'on leur confiait, et regardaient un an ou deux de professorat comme une simple trêve avec une vie de règle et d'assujettissement. « Tout au plus, disait-il à ce sujet, s'appliquent-ils à enseigner aux enfants les éléments des langues, mais la partie la plus noble, le cœur de ces pauvres enfants, leur est indifférent; il semble qu'ils n'en ont point la charge, tant ils sont peu soigneux de veiller à ce que l'ivraie n'y soit jetée en secret et ne vienne à s'y mêler au bon grain. »

M. Dubourg dut bientôt s'applaudir du coopérateur plein de zèle que lui donnait M. Nagot pour assurer le succès de son œuvre naissante. L'abbé de Simony avait tout ce qu'il fallait pour la faire réussir : une douceur inaltérable, des manières aimables et engageantes, une égalité d'humeur qui ne se laissait jamais surprendre par la moindre impatience; et cependant un ton ferme quand il le fallait, un talent particulier pour se faire obéir sans réplique, et en même temps pour gagner l'affection des enfants, lors même qu'il les reprenait ou les punissait de leurs défauts. C'est qu'en effet il les aimait lui-même tendrement, et qu'il ressentait pour eux, au dire de ceux qui l'ont connu, toutes les émotions, tous les empressements, toutes les inquiétudes de l'amour maternel. Aussi, en retour, les enfants aimaient M. de Simony comme on aime une mère. Ils auraient voulu toujours être avec lui; ils en faisaient leur conseiller de tous les instants, leur confident et leur consolateur dans toutes leurs petites peines. Quelques-uns d'entre eux, qui appartenaient à des familles très-distinguées, et qui occupent aujourd'hui des positions éminentes, se rappellent encore avec délices, dans un âge avancé, leurs premières années passées sous la direction d'un maître qu'ils aimaient comme un père, et pour lequel ils ont conservé la plus tendre affection.

Malheureusement un établissement aussi utile dura peu; depuis l'ouverture de l'Assemblée législative, la persécution déclarée devenait de jour en jour plus imminente pour le clergé demeuré fidèle. A cette époque, comme on sait, les biens du clergé avaient été envahis, la constitution civile décrétée, le serment prescrit à tous les prêtres en place, sous peine de destitution; bientôt des décrets atroces vinrent frapper de la déportation tous les ecclésiastiques dont la conscience répugnait au serment. La royauté ayant suc-

combé de fait dans la nuit du 10 août 1792, rien ne s'opposa plus à la promulgation de ces lois cruelles, rendues contre les ministres de l'Eglise restés fidèles. L'exécution en fut confiée aux jacobins, qui se livrèrent aux recherches les plus actives, aux visites domiciliaires les plus sévères pour découvrir les prêtres non assermentés, qu'ils entassaient par centaines dans les cachots ou dans des couvents transformés en prisons.

L'institution de M. Dubourg ne pouvait échapper au zèle soupçonneux de ces furieux démagogues. La maison fut livrée au pillage, les élèves en furent expulsés violemment et les professeurs maltraités et poursuivis. Peu s'en fallut que ces derniers avec M. Dubourg n'allassent rejoindre les supérieurs et les directeurs de presque toutes les communautés ecclésiastiques de Paris, qu'on traînait dans les prisons à chaque heure du jour et de la nuit. M. Dubourg et l'abbé de Simony, après avoir mis en sûreté les enfants qui leur avaient été confiés, parvinrent à se soustraire aux mains des brigands, ainsi que M. Lucotte, mort il y a quelque temps, chanoine de la métropole de Paris. Tous trois ayant pris des habits laïques partirent avec un de leurs jeunes élèves, qui appartenait à une bonne famille du Gatinais, et qu'ils reconduisaient à ses parents. Ils arrivèrent heureusement à Bellegarde, d'où M. Dubourg se rendit dans sa famille, à Bordeaux, et de là en Amérique.

Ce fut quelques jours après son arrivée à Bellegarde que l'abbé de Simony apprit les horribles massacres des 2 et 3 septembre, où la religion et la patrie virent couler sous le fer des égorgeurs le plus pur de leur sang. Parmi les quatre cents prêtres qui succombèrent dans cette épouvantable boucherie, M. de Simony eut à pleurer plusieurs de ses anciens maîtres, et en particulier l'abbé de Savine, supérieur de la communauté des clercs de Saint-Sulpice. Le règne de la terreur et

du sang était inauguré, et ces scènes atroces allaient se reproduire sur tous les points de la France. L'abbé de Simony ne pouvait, sans s'exposer à un danger manifeste, retourner à Toulon où son père, déjà dénoncé comme suspect, était à la veille d'être destitué pour ses opinions religieuses et royalistes. La famille où il se trouvait le pressa instamment de passer à Bellegarde les jours mauvais, et de continuer ses soins à leur enfant, qui ne voulait plus se séparer de son jeune maître. L'abbé de Simony se rendit aux instances qui lui étaient faites, après avoir obtenu le consentement de M. de Simony, son père.

Le malheur commençait à s'appesantir sur cette vertueuse famille, si digne d'un meilleur sort. La mort lui avait enlevé, deux ans auparavant, son ange tutélaire, Mme de Simony, modèle de piété et de vertu; Dieu avait voulu lui épargner le triste spectacle de l'infortune de son époux et de ses enfants, dépouillés bientôt de leurs biens et de leurs places, et presque réduits à l'indigence pour cause de fidélité à leur légitime souverain.

CHAPITRE V.

L'abbé de Simony est appelé à servir dans les armées républicaines. — Estime et affection que ses chefs et ses compagnons d'armes ont pour lui. — Sa fidélité à remplir ses devoirs religieux. — Malheurs de sa famille après le siége et la prise de Toulon. — Lettre à sa sœur sur la mort de son jeune frère et l'émigration forcée de son père. — Il la rassure sur le prétendu changement de ses premiers sentiments. — Visite que sa sœur lui fait à Bellegarde. — Nouvelle lettre au sujet de ses opinions. — Il lui fait part de ses espérances pour l'avenir.

L'abbé de Simony ne jouit pas longtemps de l'asile qui lui était si généreusement offert, et il fut bientôt

lui-même soumis à de pénibles épreuves. Au commencement de l'année 1793, les échecs que les armées de la république venaient d'essuyer en Hollande et en Belgique, et l'insurrection de la Vendée, firent décréter la levée en masse de tous les jeunes gens, et bientôt des habitants de tous les districts voisins de la Vendée, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à cinquante. L'abbé de Simony fut contraint de faire partie de l'armée républicaine destinée à comprimer le mouvement de la Vendée. Fils d'un militaire voué toute sa vie à la défense de son pays, ce n'étaient ni les fatigues ni les dangers de la guerre qu'il appréhendait. Il avouait plus tard, au contraire, que si ses parents l'eussent laissé libre, ses goûts lui auraient fait embrasser la carrière des armes. Aussi toujours il conserva pour cette profession une grande estime. En toute occasion il témoignait une affection marquée à ceux qui la suivaient; il les accueillait avec empressement, et il aimait à relever les sentiments d'honneur, de courage, de dévouement, de loyauté, de franchise, qui distinguent le soldat français. Mais alors, quel honneur et quelle gloire les soldats français pouvaient-ils se promettre dans cette guerre exterminatrice faite aux malheureux Vendéens, « peuple naturellement porté à l'amour de la paix, au sentiment de l'ordre, au respect de la loi, pour qui la religion était devenue la plus forte et l'unique habitude de la vie[1], » et qui ne se fut point révolté contre les nouvelles institutions politiques, si on lui eut laissé intacts sa religion, ses prêtres et ses autels[2]?

[1] Rapport de Gensonné et de Gallois à l'assemblée législative, 9 octobre 1791.

[2] La grande insurrection vendéenne ne fut dans son principe que l'héroïque élan d'un peuple religieux et jaloux de ses droits qui se croisait contre la république moins pour la restauration du trône que pour la défense de ses autels et de ses libertés. (J. SANDEAU.)

Nous avons vu qu'il était dans la nature de Jules de Simony de produire, dans tous ceux qui le voyaient, un sentiment involontaire de respect, de confiance et d'attachement, glorieux privilége d'une vertu qui n'a jamais faibli, et d'une douceur inexprimable qu'on voyait peinte dans son regard et dans tous ses traits. Ce double prestige de la vertu et de la bonté l'environna jusqu'au milieu des camps. Il n'était pas arrivé de quelques jours à l'armée, qu'il avait su gagner l'estime de tous ses chefs, et, au témoignage d'un de ses compagnons d'armes, leur inspirer même une espèce de vénération. D'un commun accord, ils le dispensèrent de toutes les épreuves imposées aux jeunes soldats, et lui donnèrent un emploi dans la comptabilité des armées où il devint bientôt quartier-maître. Il bénit le ciel de lui avoir ainsi fait éviter ce qu'il regardait comme l'un des plus grands malheurs : combattre contre des frères et verser le sang français.

Ses fonctions le mettaient en rapport continuel avec toute l'armée, et il les remplit de manière à mériter bientôt la confiance et l'affection de tous sans exception. Il en reçut encore, il y a quelques années, des témoignages bien touchants. En 1845, au retour d'un voyage qu'il fit dans le Midi, il s'arrêta quelques jours aux environs d'Orléans, dans cette même famille où il avait été reçu en 1792. Le maire d'Ingrannes, village voisin, âgé de 75 ans, qui l'avait connu à l'armée, et qui ne l'avait pas revu depuis, fit tout exprès quatre lieues pour avoir, disait-il, le bonheur d'embrasser son ancien quartier-maître. Ce bon vieillard avait conservé pour Mgr de Simony une affection si vive, qu'il la lui témoigna, nous dit la personne qui nous transmet ce trait, avec un enthousiasme qui n'est pas ordinaire aux gens de notre pays. On se fera du reste une idée de l'ascendant que M. de Simony exerçait sur ses compagnons d'armes, et du respect qu'il com-

mandait, quand on saura que, dans un temps où l'on ne pouvait guère pratiquer sa religion sans s'exposer à être persécuté, et pendant une guerre où le mépris et la profanation des choses saintes étaient comme à l'ordre du jour, M. de Simony obtenait de ses chefs la permission d'aller remplir ses devoirs religieux à la ville voisine.

Il eut bientôt besoin de toute la force que donne la religion pour supporter les malheurs qui venaient de fondre sur sa famille. A l'exemple des grandes villes du Midi, Toulon avait protesté contre le triomphe de la Montagne sur le parti de la Gironde, au 31 mai 1793. Les fédéralistes, maîtres de la ville, y avaient exercé de sanglantes réactions. Deux conventionnels furent envoyés avec l'appareil des supplices et un décret qui mettait la ville de Toulon hors la loi, et livrait en masse sa population au glaive. Réduite à cette extrémité, cette malheureuse ville prit le parti désespéré d'ouvrir son port aux alliés, défenseurs de Louis XVII et d'arborer le drapeau blanc. La ville fut reprise, en 1794, par les troupes de la république, après un siége de plusieurs mois, où le plus jeune des fils de M. de Simony fut tué. Les alliés, fort indifférents, il faut le dire, aux malheurs qu'ils attiraient sur la ville et sur ses habitants, livrèrent aux flammes, en partant, l'arsenal, les magasins de mâture et les vaisseaux désarmés dans l'intérieur du port. Les Toulonnais, de leur côté, avertis par le sort lamentable de la ville de Lyon des supplices que leur réservait la Convention, se précipitèrent en masse pour émigrer sur les vaisseaux ennemis, et échapper ainsi à un massacre inévitable.

La maison de Simony était en possession depuis plusieurs siècles de sacrifier sa fortune et son sang au bien de l'Etat. Pour cette noble cause, le père de M. Jules de Simony avait vendu la terre de Brouthières, en Champagne, la dernière qu'il possédait en France.

M. de Simony et ses enfants, dépouillés de tous leurs biens, n'avaient plus à donner à la France que leur vie, sacrifice alors inutile dans un temps où toutes les avenues, celles de la vertu comme celles du crime, aboutissaient à un but unique, l'échafaud.

Ce vertueux père fut donc contraint, malgré son âge et ses infirmités, d'aller chercher avec ses enfants un asile et du pain sur une terre étrangère. Ces tristes nouvelles déchirèrent le cœur si tendre de son fils, M. Jules de Simony. Il ne se peut rien de plus touchant que ce qu'il écrivit alors à sa sœur : « Ta lettre m'a percé le cœur, ma chère amie. La mort affreuse de ce pauvre Charles laisse pour toujours mon âme en proie aux regrets. Hélas! qui ne serait sensible à sa charmante douceur!... Combien j'ai de douleur de me le voir enlevé sans avoir pu lui faire le moindre bien! Mais enfin notre père, notre respectable père, vit encore, et je bénis la Providence. Cependant, à combien de chagrins sa vieillesse va-t-elle être en proie! Il voit sa famille dispersée; et peut-être se voit-il lui-même privé du plus strict nécessaire. Pauvre papa! que ne puis-je lui consacrer les travaux de ma jeunesse et le nourrir de mes sueurs! Puisse le ciel lui donner la force de supporter le malheur de sa condition et exaucer les vœux que je lui adresse pour sa consolation! »

Dans cette même lettre, M. de Simony crut devoir rassurer sa sœur, Mme de Villers et son mari[1], contre la crainte où ils étaient que ses sentiments ne se fussent modifiés au contact journalier de l'esprit révolutionnaire et des préventions qu'il pouvait inspirer.

« Ne crois pas, lui disait-il, que j'ai besoin auprès de ton mari de faire l'apologie de mes sentiments.

[1] Mlle Ursule-Victoire de Simony avait épousé, le 2 février 1789, M. André-Marie Rosnay de Villers.



J'ai l'exemple des vertus de mon père; puis-je aimer autre chose que la vertu? Les opinions politiques peuvent varier, mais les principes de justice restent toujours les mêmes. Quelque lieu que j'habite, sous quelque gouvernement que je vive, j'aimerai toujours ma patrie, mes proches, et serai toujours prêt à donner ma vie pour le bonheur de tous. Au reste, j'abhorre tous les crimes, quel que soit le parti qui les commette, je hais partout l'ambition, l'imposture, la mauvaise foi, l'injustice, et, que te dirai-je? je les ai vues partout; mais partout j'aime l'homme sensé, religieux, fidèle à son devoir, qui le remplit sans crainte et marche droit dans la carrière de la vertu. Tels sont les sentiments de Jules; tu le connais mal si tu penses qu'il tienne à aucun parti. Il veut le bien de tous et donnerait son sang pour le procurer. »

On aime à voir dans un jeune homme dévoué par tradition de famille aux principes monarchiques, cette indépendance d'esprit, cette généreuse indignation qui, s'élevant au-dessus des préjugés de parti, réprouvent les excès sous quelque drapeau qu'ils s'abritent surtout à l'occasion des guerres de la Vendée où s'exercèrent de part et d'autre de sanglantes représailles.

A la fin de décembre 1794, quelque temps après le départ de son père et de sa famille pour l'émigration, M. de Simony obtint un congé de quinze jours et partit immédiatement pour Bellegarde, où Mme Chervaux le pressait de se rendre au plus tôt. Une bien douce surprise l'y attendait. A son arrivée, il trouva Mme de Villers, sa sœur, qui, de la Suisse, où elle avait émigré avec son mari, n'avait pas craint d'entre-

prendre un voyage long et périlleux avec sa petite famille pour voir son frère bien-aimé et pleurer avec lui les malheurs qui venaient de les atteindre. Laissons-la nous retracer elle-même cette courte scène de bonheur au milieu de ces temps de désolation.

« .... J'appris que mon frère chéri, mon cher Jules, avait obtenu un congé de quinze jours. Malgré tous les obstacles de ma position, les rigueurs de la saison et les difficultés des temps, je ne pus me refuser au bonheur de revoir mon frère, peut-être pour la dernière fois, et je partis pour Bellegarde... Mon arrivée fut bien agréable; la bonté et l'empressement de Mme Chervaux et de son fils, qui avait treize ans, le bonheur de retrouver l'ami de toute ma vie me firent passer quelques-uns de ces jours que je ne connaissais plus. Mais ce bon frère repartit bientôt pour le camp de Concourson (à cinq lieues de Saumur). Il me recommanda beaucoup la confiance en Celui qui gouverne tout pour sa gloire, me dit que nous devions l'avoir en vue en tout, le désirer par-dessus tout, et que connaissant sa puissance et sa bonté, il ne fallait craindre que lui. Ses bons avis, sa tendresse pour mes petites filles et pour moi, me remontèrent beaucoup, et après son départ je restai affligée, mais soumise. »

M. de Simony avait eu besoin de toute sa logique pour persuader sa sœur qu'en servant forcément, mais fidèlement la république dans l'emploi qui lui était confié, il n'était nullement obligé d'approuver les principes et surtout les excès du gouvernement qui pesait alors sur la France. Quelque temps après son retour à l'armée, elle lui renouvelait ses craintes

à ce sujet. Au lieu d'une apologie en forme, il lui répondit par cette lettre familière, entremêlée d'innocentes railleries : « Mme Ursule mérite d'être grondée bien fort pour sa petite tête mal montée et pour son attachement à des préventions mal fondées. Mais bien que je sois fort tenté de me fâcher contre elle, elle a une façon de gronder si honnête que j'ai beau m'exciter à lui en vouloir, je ne puis. Comment, petite opiniâtre, lorsque je t'assure que je ne suis pas autre quant à la façon de penser, que ce que tu m'as toujours connu; que si tu en as jugé autrement, ce n'est qu'en saisissant mal certaines opinions qui n'appartiennent point du tout au fond de la question, et qui pourraient fort bien être raisonnables, tu ne cesses de me harceler, et tout en parlant de paix, tu ressuscites la guerre; va, tu es heureuse que je ne sois pas près de toi pour te punir de ton acharnement. Je t'attaquerais avec tant et de si fortes raisons que tu rougirais de m'avoir si longtemps contrarié, et peut-être faudrait-il encore que je me misse en frais pour t'empêcher de te désespérer à force de regrets. Allons, petite femme, coudre et filer, c'est à quoi doivent se borner vos occupations. Cependant ce n'est pas ta faute si tu as de l'esprit et encore plus de raison, ce serait grand dommage qu'il ne te fût pas permis de t'en servir, et puis j'y perdrais aussi de mon côté; ainsi, toute réflexion faite, je veux bien encore que tu te mêles de raisonner, la république n'y perdra guère et j'y gagnerai beaucoup, pourvu qu'il me soit permis de ne pas me rendre toujours tant que j'aurai ou que je croirai avoir la raison de mon côté. »

Un petit trait qui se trouve à la fin de cette lettre

montre que si M. de Simony savait mériter les distinctions et les récompenses, il se consolait facilement de les voir obtenir par d'autres. Il était question pour lui d'un nouveau grade, et ses chefs le lui avaient promis. Cependant la place vacante fut donnée à un autre. M. de Simony apprenant cette nouvelle à sa sœur, l'accompagne de cette seule réflexion qui peint toute la noblesse de son âme : « Je suis bien aise, puisqu'il y avait quelqu'un qui pût aspirer à cette place, de ne l'avoir pas à son détriment. »

Cependant la guerre civile touchait à sa fin dans la Vendée (février 1795); les hostilités commençaient à se ralentir et l'on écoutait de part et d'autre des propositions de paix. M. de Simony conçut l'espérance d'obtenir prochainement son congé, et il écrivait à sa sœur, ces lignes que la plus pure amitié semble avoir dictées. « Je touche, ma chère amie, au moment d'être libre enfin. J'irai auprès de nos bons amis. Je m'emploierai à former du mieux qu'il me sera possible le cœur qui m'est confié; puissé-je l'attacher immuablement à la vertu? Si nos espérances ne sont pas vaines, un jour viendra où nous nous réunirons à toi, bonne Ursulette, à ton cher et estimable époux. C'est alors seulement que je pourrai compter quelques jours de bonheur. Il n'est pour moi que dans l'amitié, et je suis assez heureux pour avoir placé la mienne dans ce qu'il y a de plus estimable au monde, car je ne crois pas qu'il puisse y avoir un cœur au-dessus du tien, ma chère amie. Dieu a répandu ses plus précieuses faveurs sur ta personne, il t'a ravi celles de la fortune, tu n'es pas assez injuste pour te plaindre de la part qu'il te fait. J'espère enfin qu'il joindra les unes

aux autres, et qu'il tempérera par des douceurs la coupe amère dans laquelle il te fait boire. Puissé-je y contribuer pour quelque chose ! Ton bonheur, celui du cher André, de ta charmante famille, sera toujours le mien. Je ne pourrai jamais être heureux si vous ne l'êtes tous. »

CHAPITRE VI.

M. et Mme de Sully prient M. de Simony de se charger de l'éducation de leur fils. — Motifs qui le déterminent. — Piété, vertu de M. et de Mme de Sully. — Caractère du jeune Maximilien. — Mort du père de M. de Simony. — Lettre à sa sœur à se sujet. — Lettre sur la résignation et l'abandon à la Providence.

M. de Simony obtint un congé provisoire à la fin de l'année 1795, vers le temps où la convention fit place au directoire. Il revint à Bellegarde, et reprit dans la famille de M. Chervaux les modestes fonctions de précepteur, qu'il avait acceptées par amitié et par reconnaissance. Ce fut alors que M. et Mme de Sully, pendant le séjour qu'ils faisaient à leur château de Sully (Gatinais), entendirent parler avec éloge du mérite distingué et de la rare vertu de M. de Simony. Ils eurent occasion de le voir; sa figure noble et calme, son regard intelligent et bon, prévenaient en sa faveur. Sa conversation pleine d'intérêt, de réserve et d'à-propos achevait ce que son extérieur seul avait commencé. M. et Mme de Sully eurent le plus vif désir de voir leur fils unique, alors âgé de dix ans, sous la direction d'un précepteur qui réunissait tant d'excellentes qualités. Pour prévenir toute difficulté, Mme de Sully fit à Mme Chervaux la proposition de prendre chez elle le jeune élève de M. de Simony, afin de procurer à son propre fils, dont le tempérament délicat exigeait encore les soins maternels, le bonheur d'une éducation semblable. M. de Simony n'accepta cette

nouvelle charge qu'après de mûres réflexions. En temps ordinaire, il n'eut point suivi cette voie, et ses parents d'ailleurs s'y seraient opposé. Mais les troubles qui continuaient d'agiter la France et l'empêchaient de reprendre ses premiers desseins, la dispersion et les malheurs de sa famille, l'espoir de lui être utile, enfin la pensée que ce nouvel emploi était encore pour lui l'œuvre de Dieu continuée par des moyens différents, lui firent donner son consentement. Il ne crut pas au-dessous de lui et de sa naissance de se dévouer tout entier à faire de l'unique héritier d'une illustre maison un homme vertueux, un bon chrétien, et de le préparer à servir utilement sa patrie dans les hautes fonctions qu'il pouvait être appelé un jour à remplir.

La réputation de vertu et de piété qui était acquise depuis longtemps à la maison de Sully, fut un nouveau motif, et comme un attrait, qui porta M. de Simony vers une famille dont il allait bientôt devenir le conseil et l'ami. On verra ici, avec plaisir, le témoignage qu'il rend lui-même aux vertus de M. et Mme de Sully. Nous avons extrait ce qui suit de notices que M. de Simony a composées, après leur mort, sur les différents membres de cette famille :

« M. de Sully n'a pas été mêlé aux grandes affaires de son temps, il n'a exercé aucune charge importante, ses jours se sont passés dans l'obscurité d'une vie privée; mais cette vie, bien que modeste et cachée, n'en a pas moins été une suite continuelle d'actions grandes et généreuses. Né dans une condition et dans une fortune où trop souvent on aime à se persuader que la volonté tient lieu de justice et le caprice de loi, il

ne se souvint de son rang que pour s'en représenter les devoirs. D'une indépendance complète de tout ce qui n'est que coutume et préjugé, il professait une soumission absolue pour tout ce que lui dictaient les lois de la religion et les lumières de la raison. Simple dans son extérieur, plus simple encore dans ses mœurs, d'un commerce facile, il charmait par sa douceur tous ceux qui l'abordaient, s'oubliait constamment lui-même pour se prêter aux jouissances de ses amis, mais ne se livrait aux hommes qu'en proportion de leur vertu. L'égalité d'humeur et la sérénité d'âme qu'on remarquait en lui, étaient le fruit de victoires continuelles sur un naturel impatient et colère. Sa grandeur d'âme le rendit constamment insensible aux pertes qu'il éprouva dans sa fortune, et lui fit supporter sans émotion les mesures violentes qui, dans ces temps de délire, tendaient à lui en ravir les débris. Sa foi vive et forte, reposait sur une conviction raisonnée, sur une persuasion si intime de la vérité qu'il ne pouvait imaginer que des hommes raisonnables pussent se refuser à tant de lumières. Pour résumer dans une seule vertu toutes celles qu'il a pratiquées, il mettait une si grande réserve dans tous ses discours, que jamais il ne laissa échapper une parole indiscrète, un jugement précipité, un seul mot qui pût faire tort au prochain. Si nous étudions bien, continue M. de Simony, le penchant malheureux qui nous porte sans cesse à nous élever sur les ruines d'autrui, et qui nous fait trouver dans les fautes des autres un aliment à notre gaieté et à la satisfaction de notre amour-propre, nous verrons que ce dernier trait suffit peut-être seul à son éloge. »

Dieu avait donné à M. de Sully une épouse digne de lui dans Mlle Alexandrine-Bernardine-Barbe-Hortense d'Espinay Saint-Luc, duchesse de Sully. « Jamais personne, dit encore M. de Simony, ne réunit à un plus haut degré la justesse du sens, la force de l'esprit, l'énergie du caractère, à la bonté, à l'affabilité, à la complaisance et à la délicatesse des soins propres à son sexe. Toutes ses vertus étaient marquées de ce caractère de grandeur qui lui était naturel, et animées de l'esprit de foi qui dirigeait toute sa conduite. Sa générosité ne connaissait point de bornes. Jamais il ne se présenta une occasion de faire le bien qu'elle ne l'ait saisie avec empressement. Aussi, bien qu'elle ait caché avec soin ses bonnes œuvres, ses bonnes œuvres elles-mêmes l'ont trahie. La vie simple et retirée qu'elle mena, surtout depuis la mort de M. de Sully, l'ordre qu'elle avait mis dans ses affaires, et les privations qu'elle s'imposait, lui permirent de satisfaire le généreux penchant qui la portait à faire du bien, et d'employer presque toute sa fortune à soulager la misère des pauvres. »

Il ne restait plus à M. et Mme de Sully, de trois enfants qu'ils avaient eus, qu'un fils âgé de dix ans. C'était l'unique espérance de leur maison, et toutefois ils songeaient bien plus à lui assurer l'héritage de leurs vertus que celui de leur nom et de leur fortune. M. de Simony s'inspira de cette pensée toute chrétienne et reçut de leurs mains ce précieux dépôt, avec le sentiment d'un respect religieux. Cette œuvre lui apparut dans toute sa grandeur. Son objet, son application furent d'abord, comme il nous l'apprend lui-même, de connaître à fond et de suivre à chaque mo-

ment les instincts et les moindres mouvements du cœur de son jeune élève. M. de Simony était doué pour cela d'une perspicacité, d'un discernement admirables, qui avaient sans doute leur principe dans une observation constante et judicieuse des hommes, mais aussi dans les lumières que donne la piété et dans ce merveilleux instinct que semblent avoir les âmes pures de pénétrer plus facilement le secret des cœurs. Jamais personne ne se défia davantage de son propre jugement et de ses appréciations, et cependant personne ne jugeait et n'appréciait les hommes d'une manière plus juste et plus certaine.

La tâche qui venait de lui être confiée n'était pas sans difficulté. « Le jeune Maximilien de Sully, nous dit M. de Simony, avait apporté en naissant l'instinct de toutes les vertus; mais en même temps un caractère vif et impétueux, qui, le portant avec violence vers tout ce qu'il désirait, annonçait que l'âge des passions serait pour lui une véritable tempête. Heureusement une âme droite, un jugement sain, un tact précoce pour distinguer le bien du mal, une franchise, une bonté de cœur toute particulière, et plus que tout cela, l'exemple, la vigilance et les prières de ses vertueux parents contrebalancèrent et finirent par vaincre entièrement l'impétuosité de ses penchants. » M. de Simony s'efface complètement lui-même en racontant cette victoire à laquelle cependant il eut la plus grande part; mais sa modestie ne pouvait commander le silence à M. et à Mme de Sully qui aimaient à reconnaître en toute occasion, l'heureux changement dont ils lui étaient redevables. « Je ne m'étendrai pas, écrivait Mme de Sully à Mme de Villers, sœur de M. de

Simony, sur tout le bien que j'ai et que j'aime à dire de Maximilien. Vous savez à qui, après Dieu, nous le devons; ce bienfait de la Providence est l'objet de mes actions de grâces de tous les instants. »

M. de Simony était à peine depuis quelques mois dans la maison de Sully, qu'il éprouva la peine la plus déchirante pour le cœur d'un fils, et surtout pour un cœur aussi tendre que le sien. Il apprit de sa sœur que M. de Simony, son père, venait de succomber aux infirmités de la vieillesse et aux douleurs de l'exil, et qu'il était mort à Carthagène, en Espagne, sans avoir eu la consolation de bénir ses enfants, ni d'espérer qu'ils viendraient pleurer et prier sur sa tombe. M. de Simony eut besoin de tout le courage que donne la foi pour supporter avec résignation un coup aussi douloureux. Il se jeta aux pieds de son crucifix pour faire à Dieu ce nouveau sacrifice, puis il écrivit à sa sœur la lettre suivante ou se trouvent réunies par un contraste touchant la résignation qu'inspire la foi chrétienne et l'épanchement d'une vive et intime douleur.

« Ma chère amie, nous avons perdu le meilleur, le plus tendre des pères; que te dirai-je de plus? Mon cœur est oppressé de douleur, il se décharge dans le tien; j'ai donné les premiers moments aux larmes, tous ceux qui les suivront seront consacrés à la douleur. O tendre amie! je ne baiserai plus ses mains chéries, je ne pourrai plus jouir de l'exemple de ses vertus; hélas! il m'a été ravi sans que j'aie pu lui prouver toute l'étendue de ma tendresse, et jusqu'à quel point je lui étais dévoué. Que dis-je? il la voit maintenant plus clairement qu'il n'eût pu faire ici-bas, cette idée ranime mon cœur; il verra combien je

souhaitais me sacrifier pour lui; je tâcherai de lui payer ma dette par mes vœux et par mes prières. Il sera toujours présent à mon cœur, et le souvenir de ses vertus me confirmera dans le bien. Ma chère Ursulette, que sa bonté, sa franchise étaient aimables! Comme il était attaché à ses devoirs, et dévoué au véritable honneur! Il méritait d'être heureux, et cependant sa vie ne fut qu'un tissu d'infortunes. Dieu s'est réservé sa récompense, cet espoir me soutient, mon Ursulette; que la religion est belle et consolante dans ces moments de privation et de douleur! La séparation des personnes qui s'aiment, n'est point éternelle, elle est un moyen de réunion; nous retrouverons notre père, nous serons un jour unis à lui pour l'éternité.

» Je t'écris ma chère amie, au moment où j'ai reçu ta lettre, après avoir été puiser des forces auprès de celui qui en donne; tu es ma consolation comme tu es digne de mes affections; si mon amitié pour toi avait jamais eu des bornes, je pourrais dire que la perte que je viens de faire l'a augmentée; la mort des personnes que nous aimons semble nous attacher davantage à celles qui nous restent; mais comme la conformité de nos sentiments nous unissait dans la tendresse filiale que nous portions à ce bon père, elle nous réunira dans les regrets éternels que sa perte nous laisse. André connaissait assez ce bon papa pour sentir vivement sa perte; il savait que son cœur était tout entier à ses enfants, que tout le bien qu'il n'a pas fait pour eux, il l'a toujours voulu faire, et que son impuissance en cela a été la cause de ses plus cuisants chagrins. Tous ceux qui ont connu notre père l'auront vivement

regretté, il avait été cher à tous les honnêtes gens; mais il est mort sur une terre étrangère, où l'on ne pouvait apprécier tout ce qu'il valait.

» Je te quitte pour écrire à Eugénie; je veux savoir quelles ont été les dernières volontés de mon père. Je veux recueillir ses dernières paroles, les circonstances de ses derniers moments; tout est cher et tout est vénérable dans un père tel que celui-là. »

Depuis quelques années, comme on l'a vu, M. de Simony avait été soumis à de douloureuses épreuves. Les malheurs particuliers de sa famille s'étaient joints, pour l'affliger, aux désastres de son pays. Ces leçons du malheur ne furent point perdues pour lui. Son esprit acquit une maturité précoce au milieu des enseignements de l'adversité. Loin d'en être abattu, il s'en servit pour fortifier son cœur contre une excessive sensibilité, et pour acquérir cette constante égalité d'âme, cette générosité de sentiments, cet esprit de détachement, qui plus tard se sont trouvés naturellement et sans effort, à la hauteur des plus grands sacrifices. Il s'appliquait en toute occasion à faire passer ces mêmes sentiments dans l'âme de sa sœur. Elle recourait à son frère comme à celui que Dieu lui avait donné pour la consoler dans ses peines, et il lui écrivait à quelque temps de là :

« ... Tes deux lettres m'ont fait le plaisir que je ne puis m'empêcher d'éprouver quand tu me parles cœur à cœur, mais j'y ai vu en même temps avec peine que la tristesse s'empare peu à peu de ton âme. Fais un appel, chère amie, à ta philosophie toute raisonnable, je veux dire à ta religion, et rejette sur le Seigneur toute ta sollicitude. C'est lui qui se chargera de te

nourrir, de te fortifier; il a promis au juste de ne point le laisser toujours dans la misère et l'embarras. D'ailleurs, les peines et les douleurs ne sont-elles pas le partage de tout homme vivant sur la terre? je n'ai pas besoin d'aller en chercher bien loin des exemples; tu sais tout ce qui afflige le cœur si sensible et si aimant de Mme de Sully; sa religion seule lui fait éprouver quelque calme et Dieu ne lui épargne pas les maux parce qu'il veut que la résignation embellisse chaque jour sa couronne. Je vois bien quelques personnes qu'on appelle heureuses; mais, ou elles n'ont pas le bien véritable, je veux dire la grâce de Dieu, ou il faut les attendre à une certaine époque de la vie, où Dieu prend soin de leur montrer que la vie n'est qu'un passage, un moment d'épreuve, un jour de travail et de peine, et qu'il faut garder le repos et les jouissances pour le jour où il n'y aura ni variation, ni incertitude, ni révolution, ni terme enfin, ni durée. Je ne crois pas, ma chère, que tu trouves que ce que je viens de te dire est pure *dévotion* et mysticité. Il me semble que ce n'est autre chose que la raison. Je crois tellement que c'est la vérité, je me suis tellement convaincu par mon expérience personnelle et par ce que j'ai vu chez les autres, que nous sommes tout-à-fait aveugles dans nos désirs, et que ce que nous souhaitons est souvent ce qui doit nous être funeste, que je ne sais plus demander à Dieu autre chose que sa charité et sa volonté. Du reste, je me laisse sans crainte ballotter à sa Providence, bien assuré de deux choses : l'une que Dieu sait mieux ce qui me convient que je ne le sais moi-même; l'autre qu'il ne me manquera jamais. Chère amie, ce que je

puis donc te dire de plus utile, c'est de ne point établir ton bonheur sur telle et telle position que tu regardes comme avantageuse, sur tel ou tel état, sur tel et tel événement, mais sur la bonté et la miséricorde de Dieu. Les biens du monde, il ne faut qu'un petit ver pour les corrompre et les détruire. La confiance en Dieu est inébranlable comme sa bonté et sa puissance, et éternelle comme lui..... »

CHAPITRE VII.

Direction que M. de Simony donne à l'éducation du jeune de Sully. — Sages avis qu'il lui adresse relativement aux résolutions de sa première communion. — Mme de Villers fait un second voyage en France pour voir son frère. — Joie qu'en éprouve M. de Simony. — Conseils sur la manière de se faire obéir des enfants. — Maladie et mort du duc de Sully. — Sentiments chrétiens de M. de Simony sur cet événement.

M. de Simony dirigea l'éducation du jeune Maximilien de Sully, depuis 1796 jusqu'en 1807. Les faits particuliers de sa vie, pendant cet intervalle, nous sont peu connus. M. de Simony, comme on sait, gardait un silence absolu sur tous les souvenirs qui pouvaient lui être honorables; d'un autre côté, presque tous ceux qui ont été alors les témoins constants de ses vertus, l'ont précédé dans la tombe. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter les précieux détails que le jeune duc de Sully nous aurait transmis, s'il eut assez vécu, sur la vie intime de celui qu'il appelait son second père et son ami : son cœur nous eut redit tout ce qu'il devait à ses sages leçons et aux exemples de cette vertu consommée, qui, pendant douze années entières, ne laissa jamais remarquer, au témoignage de Mme de Sully, la plus légère apparence de faiblesse ou d'inconstance. Quelques lettres écrites à l'occasion d'événements plus importants, des notes sur divers points d'instruction et d'éducation, et un opuscule que M. de Simony composa tout exprès pour servir de

guide au jeune de Sully, à son entrée dans le monde, sont les seuls documents que nous ayons sur cette époque de sa vie. Il est vrai de dire que, si les faits particuliers nous manquent, ce dernier écrit nous en dédommage amplement; car nous y trouvons un excellent résumé de tout ce que M. de Simony a fait pour former l'esprit et le cœur de son élève, et, ce qui est plus précieux encore, toute la vie en quelque sorte de M. de Simony lui-même, réduite en maximes, et proposé au jeune duc de Sully sous la forme de préceptes et de conseils. Quant aux notes écrites de sa main, elles attestent un savoir aussi profond que varié. Nous insistons sur ce point, parce que l'humilité de M. de Simony, non moins grande que son savoir, a pu quelquefois donner de lui une opinion contraire. Non-seulement les auteurs classiques lui étaient familiers, mais parmi les langues vivantes, il savait à fond l'anglais et l'italien, et composait facilement lui-même des exercices sur ces deux langues. Personne assurément ne s'est jamais douté que Mgr de Simony parlait l'italien aussi bien que le français, et que jusqu'à la fin de sa vie il aimait à lire les écrits de quelques bons auteurs italiens, en particulier les sermons du P. Segneri, les Annales des sciences religieuses, et quelques ouvrages ascétiques. Nous avons dit l'étendue de ses connaissances dans les sciences positives, nous pouvons ajouter qu'il n'était presqu'aucun ouvrage sérieux de philosophie et de religion qu'il n'eût lu, analysé et annoté, pour l'instruction de son élève.

Toutefois, la partie de l'instruction fut celle qui coûta le moins de peine à M. de Simony. Maximilien

de Sully, sans être brillant d'esprit et d'imagination, avait autant d'ardeur que d'ouverture pour l'étude. Mais il était beaucoup plus difficile de dompter son naturel fougueux, son humeur altière, ses penchants violents, joints à une crainte excessive des jugements des hommes et à une certaine facilité qui l'exposait à céder à toutes les impressions. M. de Simony ne chercha point à dompter tout d'un coup ce caractère emporté qu'irritait la contradiction, mais il s'appliqua fortement à le tourner au bien, à lui faire embrasser la vertu avec ardeur, à lui inspirer des goûts, des inclinations, des habitudes qui lui rendissent doux et aimable l'accomplissement de ses devoirs. Ce fut à l'aide de la religion seule qu'il voulut réussir dans cette œuvre difficile. Il était persuadé que les motifs qu'elle présente, que les sentiments qu'elle inspire, que la pratique des devoirs qu'elle prescrit, suffiraient pour calmer peu à peu cette nature impétueuse, qu'une résistance trop brusque ne ferait qu'irriter. La suite prouva qu'il ne s'était point trompé. Tous ces défauts qui avaient donné de si vives inquiétudes pour l'avenir, disparurent successivement, et dans un âge comme dans une fortune qui ne permettent ordinairement rien de modéré, le jeune de Sully devint un modèle de raison, de sagesse et de vertu.

Ce fut surtout à l'époque de sa première communion qu'on vit s'opérer une révolution complète dans son caractère. M. de Simony l'avait préparé à cette grande action avec tout le soin qu'on pouvait attendre d'un cœur nourri depuis longtemps du goût et des sentiments d'une piété tendre et affectueuse. Cette touchante cérémonie fit sur Maximilien de Sully, une

impression profonde. Le lendemain, il vint en offrir les premiers fruits à son précepteur, en lui présentant les résolutions qu'il avait prises la veille. Ces résolutions, que M. de Simony conserva précieusement, montrent que son jeune élève ne se dissimulait aucun de ses défauts, et qu'à cette connaissance si rare pour son âge, il joignait un vif désir de s'en corriger, une foi simple, une piété sincère, une vive horreur du mal et un grand amour de la vérité. M. de Simony voulut lui marquer à son tour sa reconnaissance et son affection par cette lettre où il mêle sagement les avis aux félicitations.

« Je bénis Dieu, mon cher ami, des bonnes résolutions qu'il vous a inspirées, et auxquelles j'espère, qu'avec sa grâce, vous serez fidèle. Vous vous souviendrez, mon enfant, que c'est sans trouble et dans la paix, qu'il faut servir le Seigneur : son joug est doux et son fardeau est léger. Pour lui être agréable, il ne faut ni contention d'esprit, ni crainte servile. Beaucoup de simplicité et une bonne volonté parfaite, voilà tout ce qu'il demande de vous. Si donc il vous arrive quelquefois de manquer à vos bonnes résolutions, ne vous effrayez point ; gardez-vous de croire pour cela que vous ayez perdu le fruit de vos efforts précédents ; contentez-vous de vous humilier de votre faiblesse et de votre légèreté ; revenez ensuite avec plus de courage à la pratique de votre règlement. Vous avez en effet à craindre le découragement. Si vous trouvez pénible d'être assujetti à une règle que vous vous êtes imposée à vous-même, souvenez-vous qu'en l'accomplissant c'est la loi de Dieu que vous accomplissez, puisque les devoirs que vous vous êtes

prescrits sont ceux que la foi vous dicte et auxquels tout homme vraiment sage et honnête doit être fidèle toute sa vie.

» Comme vous n'avez pas d'ami plus tendre et plus affectionné que moi, je vous invite, lorsque vous vous sentirez moins de force pour accomplir votre règlement, de venir déposer dans le sein de l'amitié vos peines et vos dégoûts. Vous puiserez quelque force dans ces communications intimes. On est heureux d'avoir un ami qui nous connaisse bien et qui puisse bien nous faire connaître à nous-même.

» Après le découragement que vous devez craindre, redoutez aussi les tentations de l'amour-propre. Il vous persuadera souvent que vous êtes assez raisonnable pour vous conduire d'après vos propres idées; il vous donnera une certaine confiance en vos forces, ce qui est un écueil bien redoutable et auquel vous succomberiez certainement si vous ne conserviez pas précieusement cette heureuse simplicité, cette docilité parfaite qui sera votre sauve-garde tant que Dieu vous conservera des guides en qui vous puissiez avoir une entière confiance.

» Vous faites bien, mon enfant, de prendre la résolution de parler peu. Ecoutez les personnes raisonnables, et profitez de ce que vous leur entendez dire de bon. Interrogez quelquefois, mais gardez-vous toujours de prendre un ton confiant et décisif; la modestie est la vertu de tous les âges, mais elle fait surtout l'ornement du vôtre. Elle donnera du prix à vos paroles et les fera recevoir avec intérêt. Un ton tranchant est révoltant dans l'homme fait, et ridicule dans la jeunesse.

» Accoutumez-vous de bonne heure à ne point sentir vivement les contrariétés auxquelles il est impossible qu'on ne soit à chaque instant exposé. Vous avez coutume, dans les occasions où vous en ressentez, de ne convenir de rien, de disputer sur le mot le plus indifférent, sur les circonstances les plus minutieuses, et vous interprétez alors à votre désavantage tout ce qu'on dit même de moins fâcheux pour vous; vous cherchez à prouver uniquement que vous avez droit de vous plaindre, et peu vous importe alors que vous n'obteniez point ce que vous désiriez, pourvu que vous satisfassiez votre amour-propre en montrant que vous aviez lieu d'être mécontent. Vous pensez à vous exclusivement, et n'êtes obligeant à l'égard des autres qu'autant qu'il ne vous en coûte rien. Si un service à rendre à autrui s'oppose à votre désir, vous ne le rendez pas ou ne le rendez que de mauvaise grâce; vous n'êtes point prévenant surtout lorsque vous avez quelque sujet d'être occupé de vous.

» Mais l'écueil le plus dangereux que vous ayez à craindre, ce sont les mauvaises sociétés. Avec un caractère facile comme le vôtre, vous devez craindre de vous livrer trop aisément. Faites-vous des principes sûrs d'après lesquels vous puissiez juger les hommes. Ne donnez votre confiance qu'à ceux que vous connaissez déjà pour être de fidèles serviteurs de Dieu, ou à ceux que la pratique constante des vertus, la fidélité aux devoirs de l'honnête homme et du chrétien, rendront dignes de votre estime. En général, défiez-vous des maximes que vous entendez débiter dans le monde, des exemples que vous y trouverez. Souvent des personnes qui ont une réputation de vertu mettent

en avant des principes faux. Notre siècle est livré à une philosophie perfide qui, couverte du masque de la vérité, séduit les faibles et les présomptueux. Vous avez une règle sûre à suivre : l'Evangile et l'enseignement de l'Eglise. C'est à la lumière de ce double flambeau que vous pouvez marcher avec sécurité, sans craindre de vous égarer.

» Livrez-vous à l'étude avec ardeur et constance; que les difficultés ne vous arrêtent pas; travaillez comme si vous deviez toujours vivre. Mettez de l'ordre dans vos travaux; accoutumez-vous à ne rien faire sans réflexion; rendez-vous raison à vous-même de ce qui fait la matière de vos études; mettez autant que vous le pourrez vos réflexions par écrit; tâchez d'ennoblir votre travail par votre intention, en lui donnant une fin sublime, je veux dire Dieu. »

A la joie bien légitime que devait éprouver M. de Simony, en voyant que le jeune cœur qu'il cultivait répondait si bien à ses soins, s'en joignit une autre non moins douce pour lui. Au mois de juin 1798, sa sœur, dont la vie était comme une partie de la sienne, et qui était encore en émigration, fit un second voyage en France. M. de Simony, obligé de retarder de quelques jours le plaisir d'aller la trouver à Bellegarde, lui écrivait ainsi qu'à Mme Chervaux :

« J'ai eu ce matin, mes chères amies, une des plus grandes joies que j'aie jamais éprouvées. J'étais levé, mais hors d'état de paraître encore, quand le postillon de M. Bonet, est arrivé; on a appliqué l'échelle à la fenêtre pour m'avertir, et sans avoir achevé de lire la précieuse lettre, je me suis mis en devoir d'aller à Villeneuve-Saint-Georges, remercier mille fois M. Bonet

pour tout le bien qu'il m'a fait. J'ai lu et relu chemin faisant votre lettre et la sienne, et enfin je l'ai rencontré sur le chemin où il se promenait en m'attendant; je l'ai abordé comme si je l'eusse reconnu et je l'ai embrassé. Il m'a parlé de toi, mon Ursulette, comme s'intéressant vivement à ton sort, et tout ce qu'il a fait pour toi me l'a rendu véritablement cher. J'ai causé avec lui de vous tous, jusqu'à neuf heures, qu'il est parti pour Paris. — Il m'a dit quel était son espoir d'être utile à Jules (Chervaux). J'avoue que l'idée de le voir séparé en même temps de vous et de moi, ne m'a nullement flatté. Je n'ai point cependant rejeté l'offre de M. Bonet, d'autant qu'il m'a dit que peut-être pourrait-il n'avoir Jules, au moins dans les premiers temps, que pour la forme..... Vous êtes étonnées, mes chères amies, que je ne vous aie pas encore parlé du jour de mon départ pour Bellegarde; hélas! s'il n'y avait à consulter que son cœur, j'eusse été aujourd'hui à Paris, demain à Montargis, et après-demain dans vos bras; mais il faut sacrifier ses jouissances au bien que l'on peut faire; ma présence sera nécessaire ici mercredi et jeudi; vendredi nous irons à Paris : si ce jour ne suffit pas, il faudra bien y joindre le lendemain; peut-être serai-je obligé à quelques démarches relativement à mon congé, car si la dernière loi n'est pas mieux conçue que le projet que j'en ai vu, il faudra nécessairement de la part du gouvernement une explication qui, j'espère, ne souffrira pas de difficulté. Je ferai ce que je pourrai pour arriver en un jour à Bellegarde..... Mais n'est-il pas vrai, bonne Ursulette, que tu me saurais mauvais gré de venir vers toi avec des

regrets? il faut que je jouisse pleinement du plaisir de te voir.

« Adieu, bonsoir, chères amies, j'embrasse ces chers enfants; il me semble que je suis auprès de tout ce monde-là, qu'on m'embrasse, qu'on m'appelle Jules, mon oncle, ma biche, tous ces noms si rares pour moi depuis longtemps. Mon Dieu! que de grâces j'ai à vous rendre!..... J'ai bien admiré, bonne amie, sa providence sur toi, il te mène comme par la main..... »

Nous nous plaisons à rapporter ces détails; quelque petits qu'ils paraissent, ils peignent au naturel un cœur tendre et affectueux qui se prêtent avec abandon aux joies simples et pures de la famille et de l'amitié.

Deux années plus tard, en 1800, il conduisit le jeune de Sully aux eaux de Plombières. Il eut bien voulu pouvoir à son tour visiter sa sœur qui, comme nous l'avons dit, demeurait alors en Suisse..... « J'ai passé bien près de toi, mon enfant, lui écrivait-il, il ne m'eût fallu qu'une petite journée pour aller t'embrasser; mais il a fallu me contenter de penser à toi; et au plaisir que j'avais de me sentir dans ton voisinage, s'est bientôt joint le regret de ne pouvoir me réunir à toi et de m'éloigner davantage. Enfin, me voici dans les gorges de Plombières pour deux mois au moins, et qui sait si la Providence nous permettra, au bout de ce terme, de nous revoir? Au moins tu peux être sûre, chère bonne, que de près comme de loin, je t'aime en bon frère et encore plus en véritable ami, et que je suis tout à toi. Je penserai à toi, tu ne m'oublieras pas, nos cœurs s'entendront toujours, et quoiqu'à une grande distance, nos âmes demeureront unies. »

Mme de Villers instruisait son frère en détail de tout ce qui avait rapport à ses enfants ; elle le mettait au courant de leurs bonnes qualités, de leurs défauts, de ses craintes comme de ses espérances pour leur avenir. « Ce que tu me dis de tes enfants, lui répondait-il, me fait craindre que tu n'aies bien à travailler pour détruire le mal que la dissipation leur aura fait. Tu feras bien de veiller particulièrement sur le travail des mains et sur leur caractère; il faut leur donner l'habitude d'être continuellement occupées et de t'obéir sur-le-champ. Je te conseille de peu raisonner avec elles, d'exiger qu'on obéisse promptement et sans réplique, de parler le moins possible; point de gronderies, rien n'est plus opposé au but; point d'impatience, les enfants s'en prévalent, ou au moins s'habituent au ton grondeur, ce qui est pire. Des ordres précis; si on n'obéit pas promptement, un *moustachon*, sans impatience, et accompagné d'un seul mot, *obéissez*. Quand j'ai assez de courage pour prendre ce ton avec mon élève, il me réussit. Quand je raisonne, il se trouve qu'il en fait autant que moi, et qu'entraîné par son caractère il oublie mon raisonnement et le sien et suit son penchant. Surtout diligente-les, et pour cela, commence par te diligenter toi-même; toi et moi nous avons besoin de cette leçon. Il est urgent qu'elles prennent l'habitude de l'activité et de l'ordre à tout ce qu'elles font. J'aimerais mieux qu'elles ne sussent pas lire et qu'elles fussent rangées et exactes, c'est surtout dans leurs jambes et dans leurs doigts que doit être leur science; le reste est d'agrément et ajoute la grâce à l'édifice, mais les premières qualités sont tout le solide. »

La joie que goûtaient M. et Mme de Sully à la vue du changement admirable qui s'était opéré dans leur fils, objet unique de leurs affections, ne fut pas de longue durée, et Dieu leur rappela bientôt que le bonheur ici-bas n'est jamais sans mélange. « Plusieurs fois, depuis longtemps, écrivait M. de Simony à sa sœur, en voyant cette famille si unie, ce mari si respectable, cette femme si vertueuse et si tendre, cet enfant qui annonçait de si heureuses dispositions; le bonheur, me disais-je, doit être au sein d'une semblable union; mais ce calme profond n'est-il pas le précurseur de la tempête? Je ne saurais te dire combien de fois cette idée est venue traverser la joie que j'éprouvais à l'aspect de ces nœuds si doux, et que la vertu elle-même s'était plu à former. »

Ces craintes ne tardèrent pas à se réaliser. Depuis quelque temps, la santé de M. de Sully paraissait s'affaiblir. Les médecins ordonnèrent les eaux de Plombières. M. de Sully avait une répugnance très-forte pour ce voyage dont le terme devait être aussi celui de sa vie. Cependant il le fit par obéissance. Ce fut pendant le voyage même que se déclara tout-à-coup la maladie qui devait le conduire au tombeau. Dès lors il n'eut plus un moment qui ne fût marqué par d'affreuses douleurs. « Dès lors aussi, nous dit M. de Simony, témoin de ses maux et de sa constance, il fit paraître un courage inébranlable, une résignation parfaite, un abandon total de lui-même au bon plaisir de Dieu, une bonté, une douceur, une sérénité qui ne le quittèrent pas un seul instant. Un de ses médecins, par des remèdes peu mesurés, avait sans aucune utilité augmenté visiblement ses souffrances, et aggravé

son état. M. de Sully ne répondit à cette imprudence qu'en témoignant à celui qui en était l'auteur plus de sensibilité et de reconnaissance pour les bons offices qu'il en recevait. Un seul instant il parut ému; ce fut celui où, faisant ses derniers adieux à sa famille, il se représenta l'état de délaissement où sa mort allait laisser son épouse et son fils, et où, réunissant toutes ses forces, il leva les mains sur la tête de son enfant pour lui donner sa bénédiction et ses derniers avis. « Mon fils, lui dit-il, sois bon chrétien, c'est le vœu le plus ardent de ton père et le seul moyen d'être heureux en cette vie et en l'autre. » Il laissa alors échapper quelques pleurs, tandis que tous ceux qui l'environnaient fondaient en larmes. Mais bientôt revenant à la pensée de Dieu dont son cœur était plein, il reprit ce calme que rien ne fut plus capable d'altérer jusqu'à son dernier moment. »

M. de Simony, en nous retraçant la mort édifiante du duc de Sully, supprime un trait qui lui fait trop d'honneur pour ne pas être rappelé. Maximilien de Sully s'empressa de mettre par écrit, pour les conserver, les dernières paroles que son père venait de lui adresser. Or, à la suite de celles que nous avons citées, le duc de Sully ajouta : « Respecte et aime bien ta mère, sois-lui toujours soumis, rends-la heureuse par ta conduite, tu seras sa seule consolation. Aime bien aussi M. de Simony, c'est lui qui désormais te tiendra lieu de père. Tu as bien des grâces à rendre à Dieu pour te l'avoir donné, pour t'avoir mis entre ses mains. C'est une bien grande consolation pour moi de penser qu'en mourant je te laisse un tel ami. Tu as eu bien des torts envers lui, tâche de les réparer, de ne

jamais lui manquer; soyez toujours bons amis, tu me promets bien tout cela, mon enfant. Tu es un bon enfant, je connais ton cœur. Que Dieu soit toujours le mobile de ta conduite et ton soutien. Ne t'attache point à cette vie, elle passe bien vite. J'espère que nous serons bientôt réunis tous ensemble à côté de lui. » Ces dernières paroles avaient quelque chose de prophétique. Sept ans plus tard, le jeune de Sully quittait la vie à la fleur de l'âge, et l'année suivante, Mme de Sully, âgée seulement de quarante ans, allait rejoindre, dans la tombe, son époux et son fils.

La religion, que le duc de Sully avait honorée par une vie toute de vertus, lui prodigua ses consolations au milieu de ses cruelles souffrances; il eut le bonheur d'être assisté au moment de sa mort par un confesseur de la foi, qui, depuis les premiers jours de la persécution, menait une vie errante, s'exposant à mille dangers pour secourir ses frères. Ce saint prêtre lui administra les derniers sacrements et ne le quitta que lorsqu'il eut passé à une vie meilleure (16 octobre 1800), en prononçant ces paroles de l'Ecriture : « Que je meure de la mort des justes. »

M. de Simony était trop uni à la famille de Sully pour ne point ressentir vivement le coup qui venait de la frapper; mais il était trop sincèrement chrétien pour ne pas tirer de ce triste événement les graves leçons qu'il renfermait. C'est sous l'impression de ce double sentiment qu'il écrivit à sa sœur, le 14 octobre : « Je viens me consoler avec toi, bonne amie, du spectacle de désolation qui m'environne; l'état de M. de Sully est désespéré, son heure dernière approche; son fils vient de déposer dans mon sein sa profonde dou-

leur. Mme de Sully est auprès de son mari, la désolation dans le cœur, le calme sur le visage, et me donnant tout à craindre pour elle des suites de sa douleur et des fatigues inouïes qu'elle éprouve depuis près d'un mois. Le présent et l'avenir, tout est affligeant pour moi, quand je considère tout ce qui m'environne. . . . . . . Ainsi, ma chère amie, il n'est point de bonheur tant soit peu durable sur la terre; ainsi Dieu n'épargne point ici-bas ses plus fidèles serviteurs. Souvent il se plaît à les frapper des coups les plus terribles. Il est donc une autre vie que celle-ci où il paie avec usure l'intérêt de ce que sa providence nous fait éprouver de maux ici-bas. Ainsi cette vie n'est qu'un court passage où nous avons à marcher constamment sur des épines, afin que nous ne soyons pas tentés de nous y établir. Les noms de plaisir, de bonheur, de contentement sont donc de vains noms sur la terre, et il ne faut s'attendre à en voir la réalité que dans l'autre vie. Voilà, chère amie, les réflexions toutes naturelles que j'ai faites constamment depuis que je suis témoin de tant de maux, et aussi de tant de courage et de résignation. Tu sentiras que le but de la Providence dans les maux de cette vie est d'en détacher les justes pour se les attacher sans réserve, et de s'en faire aimer par-dessus toutes choses. Tu ne trouveras pas étonnant que je te fasse part de mes réflexions, car tu les entendras et tu les comprendras mieux que personne. Inculque-les bien dans le cœur de tes enfants, c'est l'héritage le plus précieux que tu puisses leur laisser; donne-leur non-seulement de la religion, mais de la piété; elle est le gage du seul bonheur dont on puisse jouir

sur la terre, et de celui auquel nous aspirons dans le ciel. »

Deux jours après, il lui envoyait ces quelques lignes : « Tu n'auras qu'un mot aujourd'hui, et qu'il sera triste! M. de Sully a fini ses jours hier. Dieu lui a donné la récompense de ses douleurs et de ses vertus. Juge de ma situation au milieu de cette famille désolée. Mon amie, il n'y a rien de bon et de solide que Dieu; lui seul est immuable, et lui seul peut donner de véritables consolations. Que Mme de Sully est grande au milieu de sa douleur! Que de foi et de soumission!... » C'est ainsi que tout élevait jusqu'à Dieu cette âme généreuse et chrétienne. M. de Simony s'habituait à voir, dans chacune des peines que Dieu lui ménageait l'impression de sa main divine qui voulait le détacher de plus en plus de tout ce qui est mortel, et le préparer, par des renoncements succesifs, au sacrifice de tout lui-même. Il fut obligé de différer encore ce sacrifice de quelques années; mais ce délai ne servit qu'à le rendre plus parfait.

CHAPITRE VIII.

La mort de M. de Sully détermine M. de Simony à prolonger son séjour dans la maison de Sully. — Haute idée que Mme de Sully avait de sa vertu. — Conseils de M. de Simony à Maximilien de Sully, pour diriger sa conduite au milieu du monde. — Tendre attachement de M. de Simony pour le jeune duc de Sully. — Tableau qu'il lui fait du monde.

La mort du duc de Sully privait le jeune Maximilien des exemples toujours si puissants d'un père vertueux, et lui rendaient plus nécessaires les sages conseils et la tendre amitié de M. de Simony. A peine son père eut-il rendu le dernier soupir, que, sous l'impression d'une douleur difficile à décrire, il était venu se jeter dans les bras de son ami et le conjurer de vouloir bien lui servir longtemps encore, de guide et de père. M. de Simony nourrissait toujours le projet de suivre sa première vocation, aussitôt que le rétablissement du culte en France le lui permettrait. Cependant il ne put refuser cette nouvelle preuve de dévouement aux larmes d'un enfant qui lui avait été confié, plus particulièrement encore, par la tendresse d'un père mourant. Mme de Sully, de son côté, ne pouvait supporter l'idée de voir de longtemps, son fils séparé d'un guide aussi utile au milieu des écueils dont il allait être environné. Depuis la mort de son mari, cette pieuse dame, imitant ces veuves, dont parle saint Paul, vivait plus re-

tirée que jamais [1], ne voyait plus le monde que pour en soulager les infortunes, et ne demandait tous les jours à Dieu qu'une grâce, celle de voir revivre dans son fils, les vertus de l'époux qu'elle pleurait. Elle avait la plus grande idée de la vertu de M. de Simony; elle recevait avec déférence, et provoquait même ses observations et ses conseils sur ce qui la concernait. On peut juger par la lettre suivante de la confiance qu'elle avait en lui, et des sentiments de haute piété qui la soutenaient au milieu de ses peines.

« Je vous remercie de la franchise avec laquelle vous me parlez, vous savez combien je désire qu'on l'emploie toujours vis-à-vis de moi; c'est le retour que demande la mienne. L'augmentation de tristesse que vous avez cru remarquer, vient de ce que vous m'avez vu plus longtemps de suite. Lorsque vous ne passez que deux jours ici, je me force davantage vis-à-vis de vous et de Maximilien pour qu'elle s'aperçoive moins, et je ne me laisse pas aller autant à la triste, mais bien réelle, satisfaction de parler de mon malheur et de tout ce qui peut y avoir du rapport; mais cet état de mon âme n'influe nullement sur ma santé, je suis touchée de l'intérêt que vous y prenez, n'en ayez aucune inquiétude; dans les moments les plus heureux

[1] Mme de Sully habitait la plus grande partie de l'année son château de Mousseaux, commune de Draveil, près Paris. Elle légua, par testament, cette terre à Mme de Polignac, sa parente. Elle avait fixé le lieu de sa sépulture dans la chapelle du château, entre son mari et son fils, avec le désir qu'une messe fût dite tous les jours à perpétuité pour le repos de leurs âmes. Le château de Mousseaux ayant été vendu depuis, les corps de MM. et de Mme de Sully furent exhumés et transférés dans le cimetière de la paroisse de Draveil.

de ma vie, elle n'a jamais été meilleure. Dieu la conserve vraisemblablement pour cet enfant auquel, suivant tous les calculs humains, il ne paraissait pas que je dusse jamais être nécessaire. Il faut adorer ses décrets; il a donné la meilleure part à M. de Sully, c'est juste, il la méritait bien mieux que moi. Vous savez que j'ai la confiance qu'il sera encore plus utile à son fils dans le séjour du bonheur qu'il ne l'aurait été dans ce malheureux monde. Si Dieu m'a choisi pour coopérer à un si grand bien, je ne veux pas m'en plaindre, je lui devrai même des actions de grâces, si la prolongation de ma triste vie peut être de quelque utilité à un être si cher; mais je vous l'ai dit bien des fois, s'il lui plaisait de disposer de moi, je penserais alors que je n'étais point utile à l'accomplissement de ses desseins sur lui, et je serais sans inquiétude comme sans regret à ce sujet. Je vous assure que je ne me refuse point à recevoir les consolations bien réelles que Dieu me donne, et qui sont mille fois plus grandes que je ne le mérite; vous savez combien la conviction où je suis du bonheur de M. de Sully m'est douce et a de prix pour moi. Les bonnes dispositions de mon fils, ses progrès, l'amélioration de sa santé, le bienfait inappréciable de lui avoir donné un guide et un ami tel que vous, sont des objets d'actions de grâces continuelles; il n'est point de jour qu'en les offrant à Dieu, je ne lui demande de se charger lui-même d'acquitter mes dettes de reconnaissance, lui seul en a la possibilité; mais tous ces biens ne m'empêchent pas de sentir vivement ce que j'ai perdu, et la nécessité de porter plus haut mes espérances, puisque rien dans ce monde ne peut plus m'y faire

goûter de bonheur et que réellement il n'en existe pas lorsqu'on est toujours à la veille de la perdre. Il y a aujourd'hui vingt-deux ans que j'ai été mariée; quelques douleurs que cette union si douce m'ait causées, depuis qu'elle est rompue, ce jour m'est bien cher; il n'est point de bonheur en ce monde que je voulusse mettre en comparaison avec celui d'avoir été la femme de M. de Sully, d'avoir possédé son cœur, reçu ses exemples, ses conseils, et d'être assurée de sa protection. Puissai-je, si je suis destinée à vivre encore longtemps ici-bas, le voir revivre en son fils! »

Ce vœu de son cœur maternel s'accomplissait sous ses yeux. Maximilien de Sully comprit les nouvelles obligations que la mort de son père lui imposait. Le souvenir de ses vertus demeura vivement empreint dans son âme, et il fit voir que son désir le plus vif était de les retracer dans toute sa conduite. Il était dans un âge où l'on s'empresse ordinairement de secouer le joug des leçons et des conseils. Pour lui, dit M. de Simony, il continua de se soumettre volontairement au guide de son enfance. Il discutait avec son maître, il est vrai, les motifs de ses actions, mais le plus grand bien une fois reconnu, il l'embrassait avec courage et le poursuivait avec persévérance. Son rang l'obligeait à paraître dans les brillantes réunions du monde, il le fit toujours avec une prudence et des précautions qui rendirent ces plaisirs sans danger pour lui. Lorsque sa santé, toujours délicate, lui eut fait un devoir d'y renoncer, il accepta cette privation avec une résignation toute chrétienne. Il ne vit dans la continuité des peines qu'il éprouvait, que la sollicitude du père céleste à écarter de lui les dangers et

les illusions du monde. « Que sais-je, disait-il, ce que je serais devenu avec un caractère si emporté que le mien, sans le frein qu'il a plu à Dieu d'y mettre. »

Cependant le moment approchait pour lui de prendre dans le monde la place que lui assignaient sa naissance, son nom et sa fortune. M. de Simony le préparait depuis longtemps à cette nouvelle épreuve. Toutefois il ne voulut pas le laisser entrer seul dans le monde, sans lui avoir fait connaître en détail la route qu'il devait y suivre et les écueils qu'il devait y éviter.

Cette carte du monde, c'est le nom que donne M. de Simony lui-même aux sages conseils qui vont suivre, est trop savamment tracée pour qu'on ne nous sache pas gré d'en reproduire ici la plus grande partie. Un autre motif doit nous rendre chères ces règles de conduite, c'est qu'elles renferment tout le secret de la vie de M. de Simony. C'est l'histoire intérieure de son âme, c'est l'exposé des principes de religion, de sagesse, de prudence, de bonté, de délicatesse, de générosité, qui dirigèrent toutes ses actions; c'est aussi la continuation des sages leçons qu'on a pu recueillir de sa bouche pendant de longues années; elles auront même ici quelque chose de plus sacré en sortant de sa tombe, ou plutôt en descendant du ciel où son âme, nous en avons la confiance, contemple maintenant dans sa source, la vérité qu'il a tant aimée sur la terre.

L'exorde, ou si l'on veut, la dédicace de ce petit écrit, respire l'amitié la plus tendre. Le cœur de M. de Simony s'y révèle tout entier. Sa maxime avait toujours été de ne parler à la raison de son élève qu'après avoir gagné son affection. « En fait d'éducation, comme en fait de religion, disait-il, on ne

» parvient à l'esprit que par le cœur, on ne fait » entrer dans la vérité que par la charité. » Aussi comme il sait bien se rendre maître de ce cœur et concilier à ses paroles l'autorité dont elles ont besoin !

« Je vous aime, mon cher fils, votre cœur qui répond si bien à ma tendresse, vous le dit mieux encore que ne le pourraient faire toutes mes paroles; mais s'il vous en fallait une nouvelle preuve, vous la trouveriez dans les sentiments que m'ont dicté les conseils que je vous offre renfermés dans ce petit écrit. Les heureuses et si douces espérances que vos dispositions et votre conduite jusqu'à ce jour m'ont fait concevoir, me persuadent qu'il ne sera pas inutile entre vos mains. Je ne chercherai donc point en commençant à donner du poids à mes paroles et de l'autorité à mes instructions; non, quand je ne tiendrais pas du père que le ciel vous avait donné, et qu'il ne vous a ravi que pour le récompenser plus tôt de ses vertus, et son titre et ses droits, je les trouverais écrits dans votre cœur par la reconnaissance. Vous payez trop bien, cher ami, mes sentiments par les vôtres, pour que je ne croie pas que tout ce qui vient de ma part ne soit reçu de vous et avec respect comme de la part d'un père, et avec joie comme de la part d'un ami.

» Du reste, croyez que ce n'est pas ma voix toute seule que vous allez entendre ici; cette mère dont la tendresse a fait jusqu'ici vos plus douces jouissances et dont les vertus ont toujours commandé votre confiance et votre admiration, veut aussi que je vous parle en son nom. Ah ! qu'il m'est doux de vous présenter ainsi mes sentiments confondus avec les siens ! »

Après ce préambule, M. de Simony entre en matière; sans adopter une division rigoureuse, il pose d'abord les principes généraux de toute conduite chrétienne et raisonnable; il descend ensuite aux devoirs qu'il appelle personnels et à ceux qui ont les autres pour objet.

Avant tout, il croit nécessaire de donner à son élève le signalement de ce monde contre lequel il veut le mettre en garde. Voici le tableau qu'il en fait, non pas à plaisir, mais d'après nature. Chaque trait de ce tableau décèle un coup d'œil observateur, un esprit juste, qui, sans rien exagérer, fait à chacun la part qui lui revient; au monde qui vit sans règle et sans frein au gré de ses désirs, comme à celui qui se couvre des apparences de la régularité.

« Jusqu'ici, le cri des passions ne s'est fait entendre que de loin, et n'est pour ainsi dire parvenu jusqu'à vous que par échos. Les fausses opinions du monde ne se sont présentées à vous qu'avec leur correctif; un heureux naturel et des principes solides auxquels vous étiez rappelé sans cesse par nos soins, formaient un obstacle presque invincible au torrent qui en entraîne tant d'autres. Maintenant, d'autres voix vont peut-être se faire entendre. Le monde que vous allez fréquenter sait quelle a été votre conduite jusqu'à ce jour; il s'empressera d'en sonder les fondements. Elle a été trop opposée à celle qu'il tient lui-même pour qu'il ne triomphe pas, s'il les trouve faibles; et il n'épargnera rien pour les renverser. Il est expert dans l'art de tromper la jeunesse, et ses moyens sont grands. Je vais, avant tout, essayer de vous les détailler en peu de mots.

» Sa figure est séduisante, tout d'abord y respire le plaisir et la gaîté. C'est à qui en augmentera l'éclat. C'est le séjour de la liberté, j'entends celle des passions. Combien d'autres sortes de contrainte y règnent? Là, les louanges sont pour tout ce qui peut flatter les goûts et la fantaisie; là, le frein des vices est adouci; là, l'empire est donné aux sens, la raison est devenue captive. Les préjugés y tiennent lieu de principes, chacun s'y laisse doucement entraîner à l'opinion, et l'opinion est toujours en faveur de ce qui est le plus commode. De lois rigoureuses, on n'en connaît pas, on n'y reconnaît que celles qui se prêtent mollement aux caprices et aux volontés particulières. La loi éternelle y est refondue et remoulée pour ainsi dire au gré des passions.

» Dans le monde, se rencontrent ces plaisirs qui frappent la vue, ébranlent l'imagination et livrent les sens à une sorte d'ivresse qui ne laisse que bien peu la faculté de réfléchir.

» C'est dans le monde que l'on arrive à s'oublier soi-même, c'est-à-dire, son âme et sa conscience. Une suite de distractions agréables y tient chacun hors de soi et l'empêche d'entendre ce témoin et ce juge intérieur qui le rappelle au devoir et à la vertu.

» Le monde a des vertus qu'il préconise, vertus qui n'ont d'autres fondements que les passions et dont l'éclat ne laisse guère aux yeux des hommes la faculté d'en apprécier la valeur.

» Faut-il beaucoup plus que de telles armes pour subjuguer un cœur novice encore et qui ne connaît le monde que par de tels dehors?

» Peut-être m'opposez-vous déjà qu'on peut dis-

tinguer un monde d'un autre monde, certaines sociétés honnêtes et réglées de celles où dominent le luxe et l'amour des plaisirs, et où la morale et la religion sont comptées pour rien? Oui, assurément, mais dans ces sociétés même réglées, chacun n'y apporte-t-il pas une certaine portion de l'esprit de ce monde dont nous venons de parler? On y reconnait des devoirs, je l'avoue, mais le plus grand nombre de ceux qui s'y rendent, n'a-t-il pas soin d'élargir la vóie de la vertu? Et chacun, dans le point qui le blesse, ne fait-il pas prêter la morale et la religion au gré de ses habitudes et de ses désirs? Là comme ailleurs, n'y met-on pas les richesses et tout ce qui dans les idées du monde constitue le bonheur au premier rang des biens désirables? L'amour d'une vie commode et aisée ne se montre-t-il pas en toute rencontre? L'oisiveté, la mollesse, la sensualité n'y font-elles pas l'objet de tous les soins, de toutes les recherches? La frivolité, en un mot, ne règne-t-elle pas avec empire dans ce monde? Et si on ne peut pas dire que Dieu soit tout-à-fait banni du cœur du grand nombre de ceux qui le composent, en est-il moins vrai qu'on a honte d'y prononcer son nom, et d'y faire profession d'attachement à sa loi?

» En faut-il davantage, mon cher enfant, pour vous faire comprendre de quelle nécessité il est pour vous de ne venir au milieu de tant d'écueils que comme un pilote dans des mers difficiles, la carte à la main, avec une route toute tracée par l'expérience et à l'aide de laquelle vous soyez à l'abri du naufrage où tant d'autres périssent malheureusement. »

CHAPITRE IX.

Suite des conseils de M. de Simony au jeune duc de Sully. — Principe fondamental de la conduite d'un homme raisonnable et chrétien. — Nécessité de rendre sa volonté indépendante. — Ne point se conduire par impressions. — Amour exclusif de la vérité. — Malheureux fruits de l'amour-propre. — Sage conduite d'un homme qui veut suivre la vérité aux dépens de l'amour-propre. — Obligation de s'étudier soi-même. — La méditation, unique moyen de parvenir à la connaissance de Dieu et de soi-même.

Quel sera maintenant le principe fondamental, ou, si l'on veut, le point de départ qu'un homme sage doit adopter pour assurer sa route au milieu du monde? Personne ici ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé de la main de Dieu lui-même. « C'est donc cette idée, conclut M. de Simony, que nous sommes faits pour Dieu et que notre bonheur est de le posséder, qui doit être le fondement de tout l'édifice de notre vie; c'est de cette idée que tout dans notre conduite doit partir, c'est vers elle que tout doit être ramené. »

De ce principe fécond, qu'il vient d'exposer, il se hâte de déduire les conséquences pratiques les plus générales. Les biens de ce monde ne sont que des moyens dont il ne faut user que selon les vues de la Providence. — Servir Dieu, doit être notre plus beau titre de gloire; publier ses bienfaits, notre plus douce occupation; s'attacher étroitement à lui, notre unique devoir.

Le jeune de Sully était naturellement porté, comme la plupart des jeunes gens, à se laisser dominer par les premières impressions, et plus encore par le respect humain. Voici par quelles considérations M. de Simony cherche à le rendre entièrement maître de lui-même. « Cet unique mobile de toutes nos actions étant supposé, je veux dire le désir de plaire à Dieu et de mériter de le posséder, je crois que le principal soin d'un homme véritablement raisonnable est de s'efforcer d'acquérir cette pleine liberté de la volonté qui la rend indépendante de tout ce qui n'est que goût, caprice, fantaisie, passion, sentiment, pour la soumettre à la raison. Le sentiment est un guide aveugle et corrompu; celui qui s'abandonne à son attrait sans réflexion, non-seulement court risque de s'égarer, mais doit être certain qu'il se perdra. Le sentiment, en effet, est presque toujours décidé par la première apparence du bien, et gâté qu'il est par le péché originel, son penchant est toujours pour les objets sensibles et le plus souvent pour les satisfactions même les plus opposées à la vertu. Travaillez donc de toutes vos forces à rendre à la raison l'exercice de tous ses droits, qu'elle domine sur tous vos goûts, sur vos moindres appétits; accoutumez-vous à considérer la raison de chaque chose à sa véritable valeur, pour ne vous y attacher qu'autant qu'elle le méritera par les rapports que vous y trouverez avec le véritable bien. Commencez par vous défier toujours du premier sentiment et ne vous y livrez qu'après un mûr et sérieux examen. Habituez ainsi votre âme à ne s'attacher qu'après avoir reconnu les qualités réelles de l'objet vers lequel elle se porte d'abord sur les simples appa-

rences. De même, quand vous aurez reconnu qu'un objet est digne de votre estime, poussez votre cœur à l'aimer en proportion du mérite réel que vous y avez reconnu. Je ne vous donne pas ceci, très-cher ami, comme une vertu dont l'acquisition soit aisée et à la portée de vos seules forces. Devenir ainsi maître de soi-même et acquérir cette vraie liberté, qui est, je puis bien le dire, le bien le plus précieux, puisqu'il est la source de tous les autres, ne peut être que l'ouvrage de la grâce, secondée par des efforts multipliés. Il faut s'essayer fréquemment à se surmonter soi-même, et par de petites victoires dans les occasions les moins importantes; prendre petit à petit sur soi cet ascendant et cet empire qui fait qu'un homme sensé peut se rendre raison de chacune de ses actions, et voir distinctement le but auquel elles tendent et le bien qui doit en résulter. La perfection de cette vertu n'est point, je l'avoue, à la portée de chaque homme, mais c'est vers elle qu'il doit tendre sans cesse comme vers la perfection de l'homme et du chrétien : perfection que Jésus-Christ nous commande par ces paroles : Que celui qui veut être parfait porte sa croix et me suive.

» Telle est la vraie philosophie, car il en est une, la seule digne de porter ce nom, philosophie toute renfermée dans la religion et qui consiste dans la connaissance de Dieu, dans l'amour qui en est la conséquence, et enfin dans cette liberté de faire le bien dont on jouit à proportion qu'on a soumis ses passions par les efforts d'une volonté efficace, déterminée et soutenue par la grâce. »

Pour exciter dans le cœur de son élève un vif désir

de cette vraie liberté, M. de Simony lui montre les biens qu'elle procure, les maux qu'elle fait éviter, les règles de conduite qu'elle fait suivre. « Si tous vos efforts tendent ainsi à acquérir cet empire sur vous-même, si nécessaire à qui veut être sûrement et solidement vertueux, le premier fruit, et un des plus précieux que vous retirerez, sera un amour exclusif de la vérité. Ce qui s'oppose en nous au règne de la vérité est ce malheureux amour-propre qui, comme une racine maudite, ne produit que des fruits gâtés et qui infecte jusqu'à nos penchants les plus nobles. C'est lui qui fait de chacun un centre auquel il veut tout ramener; et il n'y a pas jusqu'à l'inflexible vérité qu'il désirerait faire plier à son gré. Heureux qui s'efforce de bonne heure de le soumettre et qui, s'il ne peut le déraciner, ne laisse à aucun de ses rejetons le temps de prendre de la vigueur et de la consistance! C'est cependant là le soin auquel les hommes se livrent le moins; aussi les voit-on sans cesse divisés, toujours attaquant et toujours attaqués, du reste ne sachant jamais céder. La vérité est une, et on dirait, au spectacle de contradiction que donne le monde, qu'il y en a autant d'opposées qu'il y a d'individus qui le composent. On discute, mais est-ce pour voir de quel côté se trouve la vérité? Non, c'est pour faire triompher son opinion; on n'a point d'oreilles pour les raisons qui appuyent le sentiment contraire, point d'intelligence pour les comprendre. On les combat par les plus mauvais et souvent par les plus ridicules raisonnements. Si la réplique manque enfin, on se tait, mais on ne se rend pas, et on aime mieux se donner pour un esprit faux, ou encourir le reproche de mauvaise

foi que d'avouer qu'on s'est trompé. C'est bien pis encore dans tous les points qui touchent l'intérêt personnel. La cupidité et les passions aveuglent l'esprit, on ne voit, on n'entend plus rien que ce qui leur est favorable, et on travestit la justice de son mieux, afin de pouvoir l'invoquer jusque dans ses plus injustes désirs.

» La punition la plus prochaine qui suit ce mépris de la vérité, c'est qu'après nous être trompés nous-mêmes volontairement, nous nous faisons une telle habitude de notre erreur que l'esprit finit par la prendre opiniâtrément pour la vérité. Ce n'est pas que celle-ci perde jamais tous ses droits ; non, l'homme le plus séduit conviendra volontiers des vérités générales et les suivra même dans leurs conséquences, tant qu'elles n'en viendront pas au point de contrarier ses goûts, ses habitudes, ses préjugés; qui est-ce, par exemple, qui ne convient pas en général qu'il peut se tromper, qu'il peut faillir? Mais combien peu confessent qu'ils ont erré, ou avouent une faute de bonne foi!

» Quant à vous, cher ami, décidé que vous serez à n'être soumis qu'à la raison et à aimer la vérité aux dépens de l'amour-propre :

» 1° Ne jugez rien d'après les apparences, cherchez toujours à pénétrer le fond. Par exemple : la figure du monde est brillante, mais voyez comme bientôt elle est passée; la jouissance des plaisirs nous promet le bonheur, mais ce bonheur ne dure qu'un instant; mais ce bonheur est l'écueil de la vertu et la cause de tous les vices. Les jugements des hommes sont redoutables et imposent le respect humain; mais ils sont rarement fondés sur la vérité, et l'homme vertueux et

sensé ne peut balancer entre la raison du monde variable, comme les passions, et la raison éternelle qui nous jugera. C'est ainsi que vous pèserez dans la balance d'une raison saine et d'un cœur droit ce que tant d'autres admirent, recherchent ou rejettent sur la simple apparence et que vous ne vous déciderez qu'en faveur du bien réel et que contre le mal véritable.

» 2° N'admettez rien par préjugé ou par passion; mais avant d'affirmer, examinez de près, pesez, discutez les preuves contradictoires et suspendez votre jugement jusqu'à ce que vous ayez reconnu clairement la vérité; vous accoutumant à distinguer soigneusement ce qui n'est que probable d'avec ce qui est certain. Ecoutez, combien peu le savent faire! Ecoutez, car le plus savant ignore bien des choses, et le plus sage est encore sujet à l'erreur; jugez avec impartialité et sans avoir égard au caractère, aux manières, aux mœurs, aux principes même de la personne, et encore plus à vos dispositions personnelles pour elle, sans oublier cependant que celui qui ne mérite pas l'estime, ne mérite pas la confiance.

» 3° Défiez-vous de vous-même et persuadez-vous que vous êtes sujet à l'erreur; vous le reconnaîtrez au reste d'autant mieux que vous veillerez davantage et de meilleure foi pour ne point vous y exposer.

» 4° Travaillez sans cesse à vous rendre maître de votre volonté pour ne la déterminer jamais que sur les motifs certains de votre plus grand bien. Soyez de bonne foi avec vous-même, et lorsque la raison combat un désir, ne vous payez pas de ces motifs, de ces excuses qu'on se donne à soi-même quand on veut se faire illusion. Ceci arrive plus souvent qu'on ne pense,

et on ne saurait trop y veiller. Tenez-vous aussi en garde contre ce premier attrait qui aveugle l'esprit et se rend maître du cœur, si on ne l'arrête dès son principe; la passion est faible à son commencement, et si on la tient constamment soumise à la raison, elle peut souvent servir d'instrument pour le bien; mais si on la sert, ou seulement si on la néglige, elle est bientôt en effervescence, et prenant l'empire, elle soumet toutes nos facultés et obscurcit tout-à-fait la raison.

» 5° Enfin, sincèrement ami de la vérité, allez la chercher là où les hommes craignent ordinairement de la trouver, je veux dire, au-dedans de vous-même.

» Ce mot me conduit à parler d'un des devoirs les plus étroits qu'un homme sage doive s'imposer, j'entends l'obligation de s'étudier soi-même. La curiosité est une espèce de besoin que l'homme s'empresse souvent avec passion de satisfaire, et ce penchant à connaître, Dieu ne l'a pas mis sans dessein dans notre âme. Le malheur est que les hommes se trompent presque toujours sur l'objet qu'ils doivent y donner; et que ceux-là même qui se proposent un bien moins frivole, s'arrêtent à ce qui ne leur devrait servir que de degré pour parvenir à la connaissance de la souveraine vérité. Ils négligent et ce qui leur est le plus près et ce qu'ils ont le plus d'intérêt à connaître : Dieu et leur âme. Non-seulement ils négligent, mais ils craignent cette connaissance. Pourraient-ils, en effet, connaître Dieu et ne pas renoncer pour lui aux objets qui flattent leur orgueil ou captivent leurs sens? Pourraient-ils se chercher sans retrouver au-dedans d'eux-mêmes ce témoin qu'ils redoutent, parce qu'il est si difficile à séduire : la conscience!

» Pour vous, mon cher enfant, qui avez commencé d'apprécier les choses selon leur véritable valeur, l'objet direct de vos recherches sera toujours Dieu; et persuadé que la vertu est le véritable et l'unique repos de l'homme, vous ne craindrez pas de descendre avec le flambeau de la religion jusque dans les replis les plus cachés de votre cœur, et vous tâcherez de faire pendant votre vie ce que la foi nous dit qu'un juge inexorable fera lui-même après la mort. »

Il n'est personne qui ne convienne de l'importance de connaître Dieu et de se connaître soi-même, mais le moyen de parvenir à cette double connaissance est aussi négligé dans le monde qu'il est inconnu.

« Pour parvenir à cette double fin, continue M. de Simony, la connaissance de Dieu et de soi-même; je vous conseille (et cet avis est peut-être le plus important que je puisse vous donner) de passer à peine un seul jour sans employer au moins quelques courts instants à réfléchir sur la grandeur, la bonté, la justice, la miséricorde de Dieu, en un mot, sur ses divins attributs et sur les preuves qu'il nous a données de son amour, sur sa loi et les moyens de l'accomplir fidèlement; de n'en passer aucun sans jeter au moins quelque regard sur vous-même, pour vous étudier sans cesse, c'est-à-dire pour chercher à connaître vos penchants, vos défauts, vos vertus; vos penchants, pour les déterminer vers le bien; vos défauts, pour vous en corriger; vos vertus, pour vous animer à les perfectionner et remercier celui de qui seul nous les tenons. Telle était la pratique même des philosophes païens; combien donc doit-elle être davantage celle d'un chrétien?

» Certaines personnes qui ont même de la bonne volonté, se font de la difficulté de la méditation une excuse pour s'en dispenser; mais, de bonne foi, quel est l'homme si simple, l'esprit si léger qui ne puisse considérer un instant une des perfections adorables de Dieu pour s'y attacher, la frivolité et la vanité des biens qui passent pour s'en détacher, quelqu'un des mystères de la religion et des autres bienfaits de Dieu pour l'en remercier, quelqu'un des devoirs de l'honnête homme et du chrétien pour en reconnaître l'obligation et y conformer sa conduite? Quand je parle de la méditation, je ne parle pas de l'oraison sublime des parfaits, qui est un don du ciel, mais de la réflexion d'un homme sensé et touché de la bonté de Dieu, qui cherche de son mieux, et sans prétention, à le connaître, à l'aimer, à le servir, qui s'efforce de mettre dans son cœur l'amour de la vertu et la haine du vice, de concevoir un regret véritable de ses fautes et d'en obtenir le pardon. Rien de plus à la portée de l'esprit le plus ordinaire; les secours d'ailleurs ne manquent pas, et combien de faibles, d'ignorants et de simples qui, par ce moyen, sont arrivés à une philosophie qui eût fait rougir ces sages si renommés des anciens temps. »

CHAPITRE X.

Suite des conseils de M. de Simony au jeune duc de Sully. — Nécessité de se prémunir contre l'empire de la coutume et de l'opinion. — Inconséquences des gens du monde qui veulent encore se dire chrétien. — Nécessité et avantages d'une vie laborieuse et occupée. — Vigueur de caractère, fermeté d'âme qui en résultent. — Règles particulières de conduite.

M. de Simony revient à plusieurs reprises dans cet écrit sur la pernicieuse influence de l'opinion et du respect humain. On voit que c'était le côté faible qu'il s'agissait de fortifier. Il décrit en détail et au naturel les étranges contradictions du monde, indulgent pour les vices les plus honteux, inexorable pour les moindres ridicules ; il fait ressortir en même temps avec autant de force que de justesse les inconséquences de ces chrétiens bâtards, dont Tertullien faisait autrefois un portrait si fidèle, lorsqu'il les appelait « chrétiens en l'air, et fidèles si vous le voulez. » *Plerosque in ventum et si placuerit christianos.*

« Du reste, ce que je vous propose ici, mon cher enfant, n'est point le travail d'une âme commune. Rechercher les vrais fondements de la vertu, méditer la loi éternelle, se faire une règle invariable de conduite calquée sur les commandements du Seigneur, scruter sans cesse son cœur pour voir s'il y est fidèle, ce ne sont pas là des soins que se donne un homme ordinaire. *Tout le monde pense ainsi, tout le monde fait de même,* ne sont-ce pas là deux raisons décisives

pour la plupart? A quoi si l'on ajoute ce mot magique qui transforme en ténèbres les idées les plus claires : *Que dira-t-on, que pensera-t-on de moi?* on aura tous les mobiles de conduite de presque tous les hommes. De là, non-seulement on travaille à attirer les regards du monde par ces recherches d'ajustements, de décorations, en un mot, par toutes les frivolités qui ornent à l'extérieur, mais on lui sacrifie les ornements de l'âme. On lui cache avec soin ce qui est le plus estimable, et on fait vanité de ce qui, dans le vrai, est le plus honteux. Ainsi on étale à ses yeux une froide indifférence pour les biens les plus précieux de l'âme, ou si l'on paraît les estimer, ce n'est qu'à la mode du monde, c'est-à-dire en termes généraux et dans cette étendue qui ne gêne personne, tandis qu'on rougit de paraître soumis à Dieu et reconnaissant envers lui, à qui l'on doit tout. On admet par air et sans discussion les opinions les plus opposées aux lumières du bon sens, on se prête à des usages, à des plaisirs, à des lectures, à des conversations qu'au fond du cœur on détesterait pour peu qu'on voulût laisser parler la conscience; en un mot, on se façonne au gré de l'opinion et de la mode, et on perd ainsi cette noble liberté d'une âme raisonnable et forte, d'une âme éclairée des lumières de la foi et conduite par la grâce.

» Ah! cher ami, après la grâce de Dieu qui est la source de tout bien, je ne puis ni ne veux vous en souhaiter aucun plus vivement que l'indépendance absolue du monde et du respect du monde, qu'un mépris réel pour tout ce qui s'appelle la vie du monde, pour cette vie dont la majeure partie est employée aux soins du corps, aux repas, à des conversations dont la

frivolité est ce qu'il y a de moins condamnable, et dont le reste se passe dans l'inquiétude et le trouble des passions, ou se consume à rouler et à exécuter des projets dont le but est de les satisfaire. Ah! malheur à vous, si contraint de connaître et de voir le monde, vous ne vous environnez pas de précautions pour y conserver votre liberté, si au moyen d'un plan inviolable de conduite vous ne vous faites pas un rempart insurmontable, si dès les premiers pas vous ne vous montrez pas tel que vous devez y être toute votre vie, c'est-à-dire ferme dans vos principes, réglé dans vos actions, religieux, sobre de plaisirs et de passe-temps, occupé à des œuvres sérieuses et comptant enfin pour ce qu'elles valent les occupations des gens du monde.......

» Je ne parle point du danger des sociétés plus intimes qu'on est exposé à former dans le monde. Je sais que vous devez à Dieu qui vous l'a inspiré, un absolu dégoût pour toute société où vous ne trouvez pas d'abord un véritable esprit de religion, esprit sans lequel il n'y a en effet ni véritable vertu, ni sûreté dans le commerce de la vie. Cette heureuse disposition me donne aussi la confiance que le monde n'aura pas pour vous plus de charmes et qu'il vous suffira des premiers essais pour qu'il excite votre dédain et vous inspire de l'éloignement. Il me reste pourtant une crainte, c'est celle de ce danger auquel le plus sage succombe quelquefois, au moment qu'il s'y attend le moins, et que la jeunesse évite difficilement; je veux dire le respect humain et la crainte des jugements des hommes; mais Dieu me donne chaque jour, en vous faisant croître en sagesse et en force,

l'heureuse assurance que sa grâce l'emportera toujours et que vous mettrez votre honneur et votre gloire à paraître à l'extérieur franchement et solidement vertueux, que vous ne rougirez pas du titre d'enfant et de serviteur de Dieu, et que tandis que les hommes semblent faire tous leurs efforts pour se rapprocher des êtres sans raison, vous montrerez que vous jugez plus beau de vous rapprocher de Dieu et d'aspirer à vivre de sa propre vie.

» Eh! n'y eût-il d'ailleurs dans une conduite équivoque, telle qu'on la voit mener à certaines gens de ceux même qui se disent chrétiens, que la honte de l'inconséquence, c'en devrait être assez pour la faire redouter et fuir. Que de gens cependant on rencontre qui, n'ayant pas perdu tout-à-fait la foi, seraient bien fâchés de ne pas se croire chrétiens, mais qui, plus empressés encore à satisfaire leur goût pour une vie commode, sensuelle, indépendante, choisissent entre toutes quelques pratiques de religion peu assujettissantes, et s'y soumettent volontiers, parce qu'elles ne leur coûtent pas, et en font leur appui pour vivre sur tout le reste dans l'indépendance. Elles veulent bien se dire à elles-mêmes qu'elles sont chrétiennes, mais elles n'ont rien cependant dans leur conduite qui les distinguent de celles que Jésus-Christ appelle ses ennemis. Les voit-on, en effet, se refuser aux plaisirs dangereux, mener une vie réglée et occupée, détester le commerce des libertins et des impies? Les voit-on sérieusement penser à une autre vie, rechercher autre chose que de se satisfaire en tout, que de vivre dans la mollesse, l'indolence et les plaisirs? Les voit-on soumises et aux lois de Dieu et à celles de l'Eglise,

prendre sérieusement les moyens que Dieu nous a préparés dans la religion pour nous élever à lui et le servir fidèlement? Non, et le moins qu'on puisse leur reprocher, c'est une parfaite indifférence pour tout ce qui regarde Dieu. Ce sont des êtres indéfinissables; ils croient en Dieu, et ils n'osent le nommer; ils sont chrétiens, et ils n'osent le paraître; ils savent qu'ils ont des devoirs à remplir, et ils négligent de s'en instruire; ils attendent une autre vie, et vivent comme s'il n'y en avait pas; ils ne doutent pas qu'au jour fatal ils seront jugés, et ils ne font rien pour se préparer un jugement favorable; ils savent de quel prix est un avenir sans fin, et ils ne songent qu'au moment présent; ils sacrifient tout à un peu de vanité; ils s'endorment tranquillement au bruit des plaisirs et prolongent autant qu'ils peuvent un sommeil dont le réveil sera fatal. Jugez vous-même, cher ami, d'une telle conduite, et voyez si elle est digne d'un homme sensé. Pour vous, muni et fortifié de toutes parts de principes inébranlables, conformez-y votre conduite. Quelle honte, si, sachant tout ce que vous devez à Dieu et par quels liens d'amour et de reconnaissance vous lui êtes attaché, vous veniez à le sacrifier à un exemple si méprisable. Je sais que le monde a un dictionnaire au moyen duquel il ennoblit ses vices et ravale les vertus qui lui sont opposées; mais ne vous en tenez pas aux mots toujours séduisants dans sa bouche; allez au fond et vous ne vous laisserez pas surprendre. Vous apprécierez au juste ce que veulent dire ces beaux noms de biens, de plaisirs, de gloire, d'honneur, de sensibilité, de vertu même, dans la bouche du monde; et vous jugerez ce qu'il entend par

les mots de préjugés, fanatisme, bigoterie, simplicité, sottise, etc. »

Ce jugement que M. de Simony porte sur les inconséquences du monde, en matière de religion, paraîtra peut-être sévère, mais il est mérité. Est-ce à dire cependant qu'il faudra se refuser rigoureusement à tous les usages du monde? Non, la religion ne l'exige pas, et la prudence conseille quelquefois le contraire; voici seulement dans quelles limites doit se renfermer cette condescendance :

« Cette indépendance du monde, dont je souhaite tant que vous vous fassiez un devoir et un honneur, n'empêchera pas que vous vous assujettissiez raisonnablement à ces usages indifférents auxquels sa frivolité met tant d'importance et qu'un homme sage sait apprécier à leur juste valeur, mais auxquels, pour ne point paraître bizarre, il se soumet autant qu'il n'en résulte aucun déchet dans la règle de ses actions, et toujours avec d'autant plus de liberté, que n'exigeant que bien peu du monde, le monde a aussi bien peu à lui demander. »

Cette dernière pensée amène le sage précepteur à parler à son élève de la vie laborieuse et occupée, et à condamner dans certaines classes et dans certaines personnes ce qu'on serait tenté d'appeler le droit à l'oisiveté.

« Ceci suppose qu'une vie occupée et bien remplie de bonnes œuvres, que l'amour du travail vous aura établi dans cette heureuse assiette dans laquelle on ne sent pas le besoin d'aller décharger sur autrui le pénible fardeau de son existence, et qu'il aura placé en vous-même des ressources toujours prêtes pour

occuper vos moments et profiter du temps, que pour l'ordinaire les personnes d'un certain état n'abrégent qu'en le perdant.

» Le travail est un de ces mots qu'en général les personnes riches ou seulement aisées ne croient pas être fait pour elles. Elles s'incorporent tellement avec ce qu'elles appellent facultés, moyens, c'est-à-dire avec leur argent, qu'elles s'imaginent, avec une pièce de monnaie dont elles paient la peine de leurs semblables, s'acquitter de tout devoir. Elles ne pensent pas d'abord combien il est honteux de recevoir de tous sans rien donner à personne, et de n'avoir d'autre valeur sur la terre que celle de ses écus; ensuite que quelque riche, quelque puissant qu'on soit, rien n'exempte de l'obligation que Dieu a imposée à tous sans distinction de travailler. »

Mais à quoi doivent s'occuper ceux qui n'ont besoin de rien, ceux à qui la fortune fournit tout abondamment, et laisse à peine le temps de désirer; le voici :

« Le plus difficile pour bien des gens est peut-être de savoir à quoi ils doivent s'occuper; mais Dieu ne leur a-t-il pas donné une intelligence qu'ils peuvent étendre et perfectionner, un cœur qu'ils doivent maîtriser et dont ils sont obligés d'étudier les mouvements pour ne pas se laisser égarer? N'ont-ils pas une religion sublime dans laquelle il leur est permis de creuser sans cesse sous la direction de la foi, pour connaître toujours davantage Dieu dans l'immensité de ses œuvres et la grandeur de ses miséricordes, ennoblir ainsi leur raison en l'élevant jusqu'à lui, et échauffer leur cœur en contemplant cette bonté souveraine à qui il ne manque que d'être assez connue pour être

aimée par-dessus tout? N'ont-ils pas enfin autour d'eux des larmes à essuyer, des malheurs à réparer, des consolations et des secours à distribuer, etc.? Non, si la mollesse et l'indolence ne nous retenaient, le temps seul et le pouvoir nous manqueraient, et non les œuvres. Nous en rendrons compte un jour de ces œuvres omises, pensons-y bien! »

M. de Simony voyait, dans cette vie de travail, autre chose que l'accomplissement d'un devoir rigoureux et indispensable; il voulait que son élève comprit bien que là seulement se forme et se développe cette vigueur de caractère, cette fermeté d'âme sans lesquelles il n'y a point de vertu possible. Aussi cherche-t-il par tous les moyens à rendre sa volonté indépendante de tous ces besoins imaginaires qui retiennent captifs et qui énervent la plupart des hommes.

« Du reste, poursuit-il, les avantages que l'on retire d'une vie occupée et laborieuse sont inappréciables, et si je n'en fais pas ici le détail, c'est que je sais que vous les connaissez. Il en est un cependant que je ne veux pas passer sous silence : c'est la vigueur de caractère et la fermeté d'âme qu'on y puise. Vous savez combien est méprisable un esprit léger et inconstant, faible et prêt à renoncer aux meilleurs desseins, lorsque pour les mener à leur fin il faut résister à l'amour-propre, au respect humain, à la séduction de l'exemple et de l'opinion; eh! quelle force cependant reste-t-il pour soutenir de pareils combats à celui que l'oisiveté et la mollesse mettent en présence de ces ennemis, et qu'elles affaiblissent sans cesse en lui faisant de ses goûts, de ses caprices et de sa vanité des liens dont il ne peut se dégager?

» Un moyen également puissant pour acquérir cette fermeté, c'est de se faire un principe et une habitude d'une indépendance entière de ces besoins factices dont on s'entrave aisément et volontiers, dès qu'on jouit de quelque aisance; car facilement on se persuade qu'il n'est aucune commodité à laquelle on doive renoncer dès qu'on a le moyen de se la procurer. On s'incorpore tellement ainsi une foule d'objets étrangers, que sitôt qu'on en est privé on se trouve comme séparé d'un portion de son existence, et de là naît, entre autre maux, un certain malaise qu'on redoute plus que des maux plus grands et auquel, pour l'éviter, bien des gens ont sacrifié jusqu'à leur vertu.

» Vous rougiriez, j'espère, d'un esclavage aussi honteux; mais pour ne pas y être exposé, accoutumez-vous par de fréquentes privations à vous rendre indépendant de tout autre besoin que de ceux qui sont attachés nécessairement à la nature. En un mot, essayez et apprenez à vous priver de tout ce dont un homme peut se passer. Sur ce point comme sur tous ceux où il s'agit de constance et de fermeté, n'allez pas chercher bien loin des exemples; souvenez-vous d'un père qui savait si bien que la vraie grandeur est dans la vertu, et la vraie liberté dans l'empire sur tous ses sens et dans l'indépendance de tout ce qui ne sert qu'à les flatter; regardez une mère qui, par sa force d'âme et son oubli total d'elle-même, est autant au-dessus des personnes de son sexe par ses sentiments élevés que par l'excellence de sa raison.

« Pour achever enfin d'acquérir cette fermeté de caractère si désirable, persuadez-vous tellement que les contradictions et les contrariétés sont le partage

de l'homme ici-bas, que vous n'en soyez jamais surpris; c'est le moyen de les supporter avec patience et même de n'en éprouver que le moins possible les désagréments. Ce point est essentiel, car comme il est impossible qu'elles ne soient point fréquentes, si on ne s'est pas formé par la patience à les supporter, elles troublent la paix de l'âme, et rendent moins propres à toutes sortes de biens par la crainte qu'elles inspirent.

» Le fruit d'une vie que vous aurez ainsi rendue supérieure à ces mille entraves qui en arrêtent tant d'autres à chaque pas qu'ils veulent faire dans la vertu, sera de ne pas craindre en homme pusillanime la pratique du bien, de subordonner tout le reste à cet unique objet, en un mot, d'acquérir cette simplicité qui marche avec aisance et droiture dans le chemin de la vertu. »

A ces principes généraux, M. de Simony ajoute quelques règles particulières remarquables par le même esprit de sagesse et d'observation. Ces règles ont pour objet la défiance de soi-même, l'indécision dans les affaires, l'emploi du temps, l'usage des biens de la fortune, le profit qu'on doit tirer du mal, le choix des conseillers.

« Après les différents points que je viens de traiter, dit M. de Simony, il ne me reste plus, cher ami, qu'à vous en rappeler quelques-uns qui sont à la vérité renfermés dans ces premiers, mais qui sont d'un usage si essentiel que je veux vous y faire faire une attention particulière.

» Le premier est, quelque effort et quelque progrès que vous ayiez pu faire, de conserver cette heureuse

défiance qui fait craindre le danger du péché autant que le péché même; cette défiance n'est nullement opposée à la noble confiance d'un véritable enfant de Dieu et au courage qu'elle inspire. Elle est fondée sur deux vérités que la foi et l'espérance démontrent également : la première qu'il n'est rien de plus faible que l'homme livré à ses seules forces; la seconde, que Dieu n'a promis son secours que pour les dangers auxquels sa volonté même nous appelle. Hélas! à combien de personnes n'a-t-il pas suffit d'un instant pour souiller la plus belle vie!...

» Le second, c'est de ne pas flotter dans ses desseins. Il faut agir en tout avec prudence et réflexion; mais quand un parti est pris, après qu'on a mûrement considéré et reconnu le meilleur, il faut le suivre avec fermeté et constance. Combien de gens qui, toujours indécis, incertains, ne savent jamais ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils veulent être. La dernière personne qui leur parle est toujours celle qui a raison, le dernier objet qui se présente, celui qui mérite la préférence. Il ne faut que la voix de quelqu'un d'entre ces mille conseillers que l'on trouve à chaque pas dans le monde pour les rendre irrésolus et leur faire mettre dans la pratique de ce qu'ils ont jugé meilleur après un mûr examen, une réserve et une timidité qui les rend pour ainsi dire le jouet du premier venu; qu'il n'en soit pas ainsi de vous. Il y a des points indubitables tels que les points fondamentaux de la religion et de la morale; il y en a de douteux; quant aux premiers, n'hésitez, ne tergiversez jamais; souvenez-vous que le moindre pas en arrière en entraîne mille autres, et que la conduite la plus aisée à tenir est celle d'un homme qui

se prononce tout de suite et sans la moindre honte pour le bien. Celui qui veut biaiser, au contraire, s'exposant sans cesse à tomber dans des contradictions au moins apparentes, donne prise à toutes les attaques du monde et finit ordinairement par céder tout-à-fait au respect humain. Dans les choses douteuses, si elles regardent la religion ou les mœurs, tant que dure le doute, abstenez-vous, ou prenez le parti le plus sûr, quoiqu'il doive vous en coûter, et en cherchant une décision, gardez-vous de chercher comme tant d'autres, non la plus conforme à la justice, mais la plus favorable à vos désirs; si elles regardent des choses indifférentes à ces deux points sur lesquels il ne peut jamais y avoir de tempérament, vos intérêts temporels, par exemple, pesez mûrement, si vous en avez le temps, les raisons pour et contre; écoutez celles des personnes qui peuvent vous bien conseiller, et tout étant bien considéré, décidez-vous, si le temps presse. Tâchez de conserver le calme et le sang-froid nécessaires pour que les facultés de l'entendement ne soient pas obscurcies, mais sachez vous décider. La chose étant faite par vous ou par autrui, suivant toutes les règles de la prudence humaine, gardez-vous d'en juger d'après l'événement et de concevoir des regrets sur ce qui n'a pu être ni prévu ni empêché.

» Le troisième est de considérer le temps comme le bien de cette vie le plus précieux, de songer au compte sévère qu'il en faudra rendre et que chaque instant bien employé peut ajouter un prix infini à notre couronne. Retranchez-en autant que vous le pourrez au lit, à la table, à la toilette, aux visites, aux

conversations qui n'ont d'autre but que de faire passer le temps, et vous en trouverez suffisamment pour toutes les occupations sérieuses et pour les distractions honnêtes et nécessaires. Quelques affaires que vous ayiez, souvenez-vous que ce n'est pas le temps que l'on donne à l'accomplissement de ses devoirs, à la prière, à la réflexion qui fait tort aux autres occupations; mais celui qu'on perd à rien faire ou à faire des riens. Faites-vous une règle invariable d'en employer chaque jour une partie; premièrement : à réfléchir comme je l'ai dit sur quelque point de religion ou de morale chrétienne; deuxièmement : à lire l'Ecriture-Sainte ou quelque livre capable d'instruire de l'esprit de l'Evangile et d'inspirer le désir de s'en pénétrer, ou encore ceux dans lesquels un esprit éclairé peut s'instruire de la religion, en étudier les preuves et puiser la connaissance de Dieu et de cette œuvre sublime où reluisent, avec des traits si grands et si frappants, les merveilles de sa puissance et de sa charité envers nous. Quelle honte et quelle folie que des chrétiens connaissent si peu les titres de leur céleste origine et les preuves qu'ils ont reçues de la bonté paternelle de Dieu! J'ajoute en passant que dans les objets que vous jugerez devoir faire la matière sérieuse de vos études, vous devez tâcher de ne vous pas arrêter à des connaissances superficielles, mais d'arriver toujours au fond.

» Le quatrième est de bien vous défendre de l'idée que les biens de la fortune que vous posséderez soient tellement à vous, que vous puissiez en user selon votre fantaisie et les consumer à votre gré. Tout est à Dieu : naissance, biens, talents, amis, parents; tout

vient de lui, tout doit être employé pour lui et selon sa volonté; or, la volonté de Dieu est que chacun ne se regarde que comme dépositaire de ce qu'il lui a départi pour le faire valoir. Chacun de nos semblables, comme faisant partie de la grande famille dont Dieu est le père, et dont l'héritage est commun, a son droit sur nos facultés. Les pauvres, les malheureux quels qu'ils soient, ont donc sur tout ce qui est en notre pouvoir, non-seulement un droit de charité, mais encore un droit de justice. Au reste, cher ami, je consens que vous oubliiez ce que vous devez au prochain à titre de justice, pourvu que votre cœur soit rempli de charité.

» Le cinquième est de tourner à votre profit le mal même, les vices et les défauts d'autrui, en ne les remarquant jamais sans un retour modeste sur vous-même, pour voir si votre cœur n'y est pas enclin, et si vous possédez la vertu opposée; les médisances et les calomnies, en examinant si vous n'y avez pas donné occasion, et vous excitant à rendre votre conduite encore plus irréprochable; le spectacle des désordres publics et particuliers, en cherchant à y remédier par les moyens qui sont en votre pouvoir et en vous élevant à Dieu pour le glorifier et le remercier de ce qu'il a bien voulu vous préserver de la corruption générale. Vous vous ferez ainsi un fonds de vertu et de perfection, là même où d'autres ne trouvent qu'une occasion de chute et de scandale, ou des motifs de plaintes et de ressentiments.

« Le sixième, et celui-ci mérite toute votre attention, c'est de savoir chercher des hommes sages de qui vous puissiez prendre conseil en toute occasion,

et de vous rendre digne d'en trouver. Demandez-les d'abord à Dieu, car des amis sûrs et fidèles sont le présent qu'il fait à ceux qu'il chérit. N'épargnez aucun moyen pour les connaître et les éprouver, et sachez vous les attacher par votre empressement à suivre un bon avis sitôt qu'il vous est connu, et par cet amour exclusif de la vérité qui lui sacrifie jusqu'à l'amour-propre, et sait reconnaître et avouer un défaut sitôt qu'une main amie nous le signale et nous engage à le corriger. »

CHAPITRE XI.

Suite des conseils de M. de Simony au jeune duc de Sully. — Devoirs qui ont les autres pour objet. — Sentiment de bienveillance pour tous. — Etre ménagé d'estime, prodigue de bonté. — Jusqu'où doit descendre la bonté dans les rapports avec les pauvres et les malheureux. — Comment il faut faire le bien. — Indulgence pour les défauts d'autrui. — Générosité qui convient aux personnes de fortune et de condition. — Fausse bonté, fausse générosité du monde. — Ce qui doit être la politesse pour un homme vertueux.

Après ce coup d'œil jeté sur les devoirs que M. de Simony appelle devoirs personnels, il en vient à ceux qui ont les autres pour objet. Les principes qu'il pose tout d'abord et d'où découlent tous nos devoirs envers les autres hommes, sont d'autant plus importants à rappeler aujourd'hui, qu'ils condamnent plus hautement tous ces proclamateurs d'égalité et de fraternité, qui, après dix-huit siècles de christianisme, prétendent nous donner, comme leurs inventions, des théories dont la religion chrétienne enseigne depuis si longtemps la véritable pratique.

« Il faut d'abord vous accoutumer à respecter dans chacun sa qualité d'homme, et vous souvenir qu'il est votre frère. Dans sa qualité d'homme vous verrez l'être le plus parfait qui soit sorti des mains de Dieu quand il a créé ce monde, une image de la divinité sur la terre, une âme que Dieu a jugée digne de tous ses soins, depuis l'origine du monde, qu'il a appelée à partager ses divines perfections, en un mot, une

âme qu'il a tant aimée, qu'il a donné son Fils unique pour son salut. Méditez bien de tels titres, et si vous vous pénétrez bien de tout ce qu'ils ont de grand, de sublime, vous verrez que l'homme le plus dépourvu des biens terrestres et des avantages temporels mérite tous vos respects; et sous les haillons de la misère et l'extérieur le plus dégoûtant, vous découvrirez un être cher à Dieu et digne de tous vos égards.

» Ce sera bien plus encore si avec autant de justice vous considérez que le dernier des humains est véritablement votre frère. Pensez-y bien : il n'est ni naissance, ni dignité, ni richesses qui puissent vous élever au-dessus de l'origine commune à tous les hommes. Tous, nous sortons des mains de Dieu, tous nous venons du même père; que sera-ce encore si nous considérons cette fraternité que tout enfant de l'Eglise a en Jésus-Christ, si nous considérons que tous les biens célestes qui nous ont été acquis par le sang de Jésus-Christ sont communs à tous, que tous, sans distinction de grands et de petits, de pauvres et de riches, nous avons part à cette glorieuse adoption qui nous fait véritablement enfant de Dieu, que tous nous sommes assis au banquet où Jésus-Christ nous appelle, que tous ceux qui portent le caractère de la foi par le baptême ne sont véritablement qu'un dans ce Sauveur qui a donné le même prix pour racheter chacun de nous.

» De ces principes vous aurez peu de peine à déduire tous les devoirs qui lient les hommes entre eux, et qui feraient le bonheur de la société s'ils étaient bien étudiés ou plutôt s'ils n'étaient pas le plus souvent sacrifiés à l'intérêt personnel. »

M. de Simony connaissait trop bien les sentiments de probité, de délicatesse que le jeune de Sully avait reçus avec la vie, pour insister sur les devoirs essentiels de justice, dont la violation ébranle la société jusque dans ses fondements. Il le prémunit contre des injustices d'un autre genre, contre ces injustices secrètes, adroitement colorées, d'autant plus faciles à commettre que l'amour-propre, que l'égoïsme nous en rendent les complices souvent à notre insu.

« L'amour-propre, dit M. de Simony, fait ordinairement de chacun de nous comme un centre auquel il rapporte tout, et ce sentiment déjà si injuste est poussé quelquefois à un tel point, que lors même que le bonheur d'autrui ne nuit point au nôtre, il ne laisse pas de nous faire ombrage. C'est de ce funeste principe appelé égoïsme, mot que chacun proscrit, principe que chacun a dans le cœur, si la religion ne l'en chasse, que naît le plus grand nombre des désordres qui affligent la société. Notre devoir est donc de le détruire ou au moins de le combattre sans cesse dans nos cœurs.

» Persuadez-vous donc bien que, loin que tous les autres soient fait pour vous, vous êtes fait pour les autres; que chaque homme est débiteur de tout ce qu'il est et de tout ce qu'il peut à la société; que c'est dans cette communauté générale que chacun doit venir puiser la portion de biens qui lui revient; mais que tout homme qui rapporte tout à soi et ne s'emploie point pour autrui, est indigne de partager les biens qui résultent des efforts communs des membres de la société. Pensez à quoi vous seriez réduit si vous étiez laissé à vos propres moyens, et combien de travail et de peine ont coûté à d'autres vos moindres jouissances.

Un peu d'argent les paie à la vérité; mais, dites-moi, où est l'équilibre entre le travail et la sueur de l'homme et l'écu que lui donne son semblable.

» Ne perdez donc jamais de vue que vous êtes redevable à chacun des autres hommes, et que si pour l'ordre de la société, Dieu vous a donné quelque avantage sur eux, vous n'avez pas lieu de vous croire moins obligé de payer la dette commune, en contribuant de tout votre pouvoir dans les petites comme dans les grandes choses au bien de tous en général et de chacun en particulier.

» Observez du reste tout ce qu'il vous revient d'avantages, quand vous trouvez dans ceux qui vous environnent, la noblesse des sentiments, l'esprit de politesse et surtout de charité, la douceur des mœurs, toutes ces qualités, en un mot, qui rendent utile et agréable aux autres, et jugez si l'on n'est pas en droit de les demander de vous.

» Mais qu'il vous suffise plutôt de descendre au fond de votre cœur, et d'y écouter, toute cupidité à part, la voix que Dieu y fait retentir sans cesse, je veux dire la voix de la nature, la voix de la religion, et je suis assuré que tout vous portera à aimer le prochain, non comme le monde, de bouche et en paroles, mais en œuvres et en vérité.

» Je crois, mon bien-aimé fils, que pour un cœur tel que le vôtre, il doit me suffire d'indiquer rapidement les devoirs qui sont d'un usage plus commun, afin de vous les rappeler si déjà vous n'y avez pas fait attention; ils n'auront besoin vis-à-vis de vous ni d'être prouvés, ni d'être présentés avec chaleur pour vous les faire adopter. Dieu qui a mis dans votre

cœur, non pas la bienfaisance humaine, mais sa charité, vous éclairera et vous excitera suffisamment par sa grâce, et ce que d'autres font peut-être par ostentation, vous le ferez en suivant le mouvement et l'inspiration de Dieu même.

» Je vous recommande d'abord de placer bien avant dans votre cœur des sentiments de bienveillance pour tous les hommes en général, et pour chacun en particulier, quel qu'il soit, quelque basse que soit son extraction. Quelque vil qu'il paraisse à l'extérieur, percez à travers les haillons, à travers ce corps négligé et déformé, pour y voir une âme aussi noble, aussi chère à Dieu que la vôtre, et qui après quelque peu de jours sera placée au-dessus de vous dans le ciel. De ces sentiments naîtront des égards qui sont la première et la plus juste consolation qu'on doive au malheur.

» Prenez garde à ne point vous laisser prendre, comme la plupart des hommes le font, à tout ce qui est extérieur à la personne, à l'éclat de la naissance, aux richesses, au luxe des vêtements, à la somptuosité des meubles et des bâtiments, aux titres, à l'appareil de grandeur, etc., etc. Sachez bien qu'un grain de vertu mérite mille fois mieux vos hommages, et soyez bien plus flatté d'avoir accès dans le cœur d'un pauvre, qui a pour tout cortége la grâce de Dieu, que d'être bienvenu de tous ceux que le monde nomme grands.

» Honorez donc et respectez dans les puissants du siècle la dignité dont ils sont revêtus; tel est l'ordre de la Providence; mais gardez l'estime et la vénération profonde pour l'homme vertueux, cherchez-le

partout où vous pouvez le trouver, et ne craignez pas, dans quelque bas degré que vous le rencontriez, de l'élever dans votre cœur et de lui marquer dans quelle estime vous l'avez.

» Déjà vous avez l'heureux penchant de ne donner votre estime qu'à ceux que la vertu vous a montrés en être dignes, remerciez Dieu chaque jour de votre vie d'avoir ainsi façonné votre cœur; mais ne vous fiez pas trop à ce premier tact qui n'est pas sûr, même après l'expérience de toute la vie; étudiez, sondez avec prudence et sagesse, écartez d'abord cet extérieur trop séduisant, ces grâces aimables, ce ton vertueux qui quelquefois peut couvrir un cœur perfide; ne vous arrêtez pas non plus à un extérieur déplaisant, à certaines manières désagréables, à un ton peu aimable; souvent l'écorce la plus rude cache la plus belle âme; mais pratiquez les hommes avant de les juger. Vous le savez, il n'est point de véritable et constante vertu, si elle n'est établie sur la crainte de Dieu et son amour; que votre premier soin soit donc de ramener chacun de ceux que vous avez à connaître, à cette pierre de touche. Du reste, je ne prétends pas que vous refusiez à la plus petite vertu, au plus mince mérite le degré d'estime qui lui est dû; je souhaite au contraire que la raison soit assez la maîtresse chez vous pour que les défauts, les vices même d'un homme ne vous empêchent pas de voir toujours ce qu'il peut y avoir de bien en lui et de l'apprécier en conséquence.

» Mais quant à cette estime qui commande la confiance, gardez-vous de la profaner, en la donnant à tout autre qu'à l'homme sincèrement religieux; je dis sincèrement religieux, car la religion n'est ni en pa-

roles, ni en grimaces; elle n'est vraie que quand la conduite y répond constamment; quelque preuve donc qu'un homme vous ait donnée de ses sentiments et de ses principes, sitôt que vous ne le trouverez plus d'accord avec la loi de Dieu, commencez à vous en défier et ne vous livrez plus à lui qu'avec précaution. »

Il est impossible de tracer d'une main plus sûre, avec plus de tact et de discernement cette différence de conduite qu'il faut tenir vis-à-vis des hommes selon la différente mesure de leur vertu, tout en ayant pour tous, sans exception, des sentiments de bienveillance et de bonté. Mais peut-on quelque chose de plus touchant et qui nous fasse mieux connaître jusqu'où M. de Simony poussait l'indulgence, que ce qu'il recommande à l'égard même de ceux qui ont perdu tout droit à l'estime de leurs semblables.

« Au reste, si vous devez être ménager de votre estime, vous devez être prodigue de bonté. C'est par la bonté que notre cœur prend l'empreinte du cœur de Dieu même; ne craignons donc pas de la verser comme lui sans mesure, et qu'aucun homme n'en soit réellement exclu. Non, il n'est aucun homme, quelque inconnu, quelque vicieux, quelque scélérat qu'on le suppose, pour lequel nous ne devions sentir s'émouvoir des entrailles de bonté et de miséricorde. Si Dieu nous aime parce que nous sommes l'ouvrage de ses mains, comment n'aimerions-nous pas nos semblables qui sont les os de nos os, et la chair de notre chair? Ah! que votre joie la plus vive, que votre occupation la plus douce soit de multiplier les bienfaits autour de vous. Si vous ne pouvez en répandre de grands, n'en négligez aucun des plus petits; sou-

vent même ceux-ci ont un prix qui se fait plus vivement sentir au cœur de nos semblables, parce qu'ils marquent un soin plus direct, une attention plus prochaine; d'ailleurs si votre cœur est bien rempli de ce sentiment qui lui est si naturel et qui ne demande qu'à être développé, il sentira vivement le besoin de se décharger et n'en négligera aucune occasion.

» Il y a un obstacle aux effets de la bonté dont il est important que vous vous défiiez : c'est l'embarras, je veux dire une certaine crainte de se communiquer aux autres, de se rapprocher d'eux, d'entrer dans le détail de ce qui les intéresse, et une idée trop vive des obstacles qui peuvent s'opposer au bien que l'on veut faire. Dégagez-vous, j'y consens, de tous ces commerces, de toutes ces sociétés, de toutes ces liaisons qui sont inutiles ou superflues; ne recherchez point les heureux du siècle; la portion d'oisiveté ou d'ostentation qu'ils déchargeraient sur vous, d'autres seront assez empressés à les en délivrer; mais le malheureux, mais l'ouvrier laborieux, mais ces hommes qui ne connaissent les égards que par ceux qu'ils rendent aux autres, et les douceurs de la vie que par les privations qu'ils en éprouvent, qu'un visage ouvert, des manières engageantes, un ton et des paroles qui marquent l'intérêt, leur montrent un cœur à qui ils ne sont pas indifférents, et que des services réels, suivant le pouvoir et l'occasion, leur prouvent solidement que vous vous intéressez à eux. Ils vous verront toujours avec plaisir vous rapprocher d'eux, vous informer de ce qui les touche, ou seulement vous en occuper; vos questions ne les importuneront pas, parce qu'ils y verront un intérêt auquel ils ne sont pas accoutumés.

» Observez en passant, cher ami, que les services rendus aux pauvres sont les seuls que nous puissions regarder comme étant le fruit de la bonté. Il règne dans le monde un certain empressement à rendre service; vous voyez des gens qui font profession d'obliger; mais combien de fois ce sentiment si noble n'est-il pas infecté d'amour-propre ou d'intérêt personnel? Le service au contraire que vous aurez rendu au malheureux ou à l'homme de basse condition, sera tout pour le compte de la bonté.

» Au reste, il n'est pas nécessaire de vous dire qu'il ne suffit pas de faire le bien, mais qu'il faut encore s'attacher à le bien faire, c'est-à-dire : 1° sans le faire attendre ; 2° avec un air et des manières qui marquent le plaisir que vous avez de le faire; 3° avec prudence pour qu'il ne devienne pas nuisible à celui qui le reçoit. Vous savez encore quel désintéressement doit accompagner le bienfait, ne visez même pas à la reconnaissance. Les témoignages que vous en recevrez seront un doux prix du sentiment qui vous aura inspiré de faire le bien, mais les exiger, ce serait vendre un bienfait. »

L'indulgence pour les défauts des autres, est une partie trop essentielle de la bonté pour ne pas trouver ici sa place. M. de Simony s'applique surtout à en faire bien saisir la nature. « La bonté ainsi établie dans votre cœur, l'indulgence y naîtra nécessairement; j'entends par indulgence, non cette mollesse qui tolère les défauts qu'on doit et qu'on peut corriger, ou qui flatte ceux qu'il ne nous appartient pas de reprendre, mais ce sentiment qui nous fait séparer l'action mauvaise de celui qui la commet, et qui nous

laissant détester le crime, nous fait plutôt plaindre que blâmer le coupable. Dieu seul est le juge des cœurs et voit quel est le véritable degré de malice qui accompagne une mauvaise action. Pour nous, qu'il nous suffise de penser qu'il peut très-bien arriver que le misérable qui s'est souillé d'un crime, pesé avec nous dans la balance, soit trouvé moins coupable, et que d'ailleurs la pénitence peut expier son péché, et, si elle est accompagnée d'une charité plus grande que la nôtre, le placer au-dessus de nous; cette même indulgence nous apprend encore, non-seulement à pardonner, mais à supporter avec patience les défauts d'autrui et les incommodités qui nous en reviennent. Notre nature est si corrompue, nous sommes si faibles, qu'il n'est aucun âge, aucune condition qui en soit exempte. L'enfance a ses défauts comme la vieillesse, le riche comme le pauvre, le savant comme l'ignorant. Le plus sage est celui qui connaît mieux les siens, et qui apprend par la peine qu'il trouve à les corriger, combien il doit être indulgent pour les défauts des autres, et surtout de ces hommes qu'une éducation moins soignée et une vie toute occupée des besoins physiques a mis peu à portée de s'étudier et de se polir. Le plus insensé est celui qui, se cachant à soi-même ses défauts, ou se les excusant, ne supporte qu'avec peine ceux des autres et leur fait sentir quand il peut combien ils lui sont à charge. Ceci est d'autant plus vrai, que ce que nous jugeons défaut en autrui, n'est souvent qu'une simple opposition à notre humeur et que ce sont souvent nos propres travers qui en créent pour nous chez les autres. Si nous étions plus parfaits, à peine nous

apercevrions-nous de ce qui nous contrarie le plus souvent en eux.

» Commencez donc par excuser dans votre cœur ce que vous voyez de défectueux dans les autres. Vous vous accoutumerez ainsi bientôt, je ne dis pas seulement à le supporter avec patience, mais à en être peu contrarié, et vous vous ferez un caractère de douceur qui attirera sur vous cette bénédiction que Jésus-Christ promet à ceux qui possèdent cette vertu. Non-seulement ceux qui auront à vivre avec vous y trouveront de grands avantages, mais vous vous procurerez la plus douce des jouissances, celle de vous attacher les cœurs.

» De même que la bonté s'exerce en faisant jouir les autres des biens de toutes sortes que Dieu a mis entre nos mains, elle s'exerce encore en n'enviant pas à autrui le plaisir que nous goûtons nous-mêmes à faire du bien, je veux dire en recevant volontiers et avec reconnaissance les services qu'ils nous peuvent rendre et qu'ils veulent que nous ne devions qu'à leur bon cœur.

» Sans doute, vous ne négligerez pas d'acquitter votre reconnaissance, mais ne la regardez pas comme un poids dont vous aimez à vous décharger. Mesurez-la d'ailleurs, non sur la grandeur du don, mais sur le sentiment dont il est le signe, et qu'un verre d'eau donné avec affection vous soit plus cher que le plus beau présent fait par une main moins amie.

» Il est encore un point qui semble peu s'allier avec la bonté, et où il est cependant plus nécessaire d'en mettre; c'est le refus. Si nous avons un bon cœur, il doit toujours nous en coûter de ne pouvoir condes-

cendre au désir légitime de qui que ce soit; et s'il est permis de regretter les biens du monde, c'est lorsque leur privation nous ôte le pouvoir de faire des heureux; mais en même temps, il est essentiel de savoir refuser ce qui serait au-dessus de nos moyens, ce qui est injuste et ce qui serait nuisible à celui qui demande ou à d'autres. L'homme sage sait veiller sur ses sentiments même les plus généreux, et il les règle de telle sorte qu'il n'en puisse jamais sortir aucun mal qu'il ait pu prévoir; il refuse donc à propos, mais il appelle la bonté, pour adoucir par un ton et des manières consolantes ce que toujours un refus porte avec soi d'amertume et de regret. »

M. de Simony parlait à un jeune homme appelé à jouir d'une immense fortune, et d'une position supérieure à celle de la plupart des hommes; mais il ne lui faisait envisager cette haute position que comme une obligation plus pressante de communiquer aux autres les biens dont Dieu l'avait fait dépositaire. Rien de plus élevé que les considérations qu'il lui présente sur la nature et la pratique de la générosité.

« Après la bonté, lui dit-il, rien ne convient mieux à un homme à qui un nom et une condition honorables donnent de la considération dans le monde, que la générosité, c'est-à-dire cette noblesse de sentiments qui, nous élevant au-dessus de la cupidité et de l'attache à ce que nous possédons, nous porte sans cesse à communiquer, non pas seulement nos biens, mais encore nos jouissances, à ne pas regarder comme une privation ce que l'on donne, à mettre enfin les personnes avec qui nous vivons et d'autres encore, quand l'occasion raisonnable s'en présente, dans une espèce

de communauté de ce que nous possédons, et qui peut être à leur usage; à donner, en un mot, et à prêter autant que nos moyens nous le permettent, et qu'il n'en résulte pas d'abus.

» Il faut que cette générosité vous accompagne dans les affaires que vous avez à traiter. Ecartez-en ces inquiétudes, ce tatillonnage, ces manières difficultueuses qui annoncent l'esprit de cupidité et de lésine; mettez-y autant d'aisance que de droiture; sans doute, faites en sorte de n'être pas la proie du premier venu; que la prudence règle votre administration, mais aimez que ceux qui traitent avec vous aient leur part dans les avantages; n'enviez pas au mercenaire quelque léger profit; en un mot, gardez-vous de la prodigalité, mais plus encore de la parcimonie. De plus, dans toute affaire, n'oubliez pas qu'il y a souvent à gagner en cédant de son droit, et qu'un droit poussé à la rigueur est souvent une véritable injustice. »

Pour peu qu'on ait fréquenté et observé le monde, il est facile de voir que toute son étude est de conserver soigneusement les apparences de la bonté, de la générosité, sans s'occuper beaucoup d'en avoir la réalité; de là vient ce qu'on est convenu d'appeler politesse. M. de Simony prend cette politesse du monde pour ce qu'elle vaut; mais il ne veut pas qu'un homme vertueux s'affranchisse des devoirs qu'elle impose. Chez lui seulement, la politesse des manières ne sera que l'expression vraie de la politesse du cœur et la pratique de la charité mise au service des rapports ordinaires de la société.

« Le monde, dit M. de Simony, qui connaît tout le

prix de la bonté et de la générosité a voulu au moins en conserver les dehors sous le nom de politesse, et y a ajouté même une certaine grâce et certaines recherches qui ont à la vérité leur mérite, mais qui sont bien peu de chose auprès de cette franchise, de cette cordialité qui naissent du fond même de la bonté. Le mérite de la politesse consiste en ce qu'étant devenue pour l'amour-propre un devoir impérieux, elle produit au milieu de tant de gens dominés par l'intérêt personnel, l'égoïsme, la cupidité, la haine, la vanité, etc., des égards, des convenances et une réciprocité de légers services qui y conservent au moins l'image de la paix, qui en bannissent et empêchent ces explosions des passions qui feraient de la société un séjour de désordre et de confusion.

» Que la politesse, qui n'est qu'un masque pour la plupart des gens du monde, ne soit en vous que la bonté même revêtue de ces formes aimables, de ces manières aisées que le monde a perfectionnées avec d'autant plus de soin qu'il se contente en tout de l'extérieur, et que l'homme bien élevé ne doit point négliger, parce qu'elles contribuent à rendre la vertu plus aimable, et qu'elles sont en elles-mêmes une espèce de bienfait par la légère satisfaction qu'elles causent à ceux qui en sont l'objet. Attachez-vous surtout à cette politesse qui n'a pas besoin d'art et d'étude, et qui consiste à être occupé beaucoup des autres et fort peu de soi. Voilà celle avant tout que je veux que vous ayiez : l'usage du monde vous y fera joindre des grâces qui serviront à la parer; mais quant au fond même, c'est à vous-même à vous le donner, et vous y parviendrez par toutes les considérations que je vous

ai suggérées plus haut. Je vous invite d'autant plus à l'acquérir qu'elle n'est plus guère d'usage, et qu'il semble que la jeunesse, par la haine qu'elle a maintenant pour tout ce qui la gêne, et la vieillesse, par une indulgence excessive, conspirent à remplacer la politesse par la grossièreté. J'entre dans quelques détails.

» D'abord, ne négligez aucun des petits services de société qui sont d'usage; ils ont plusieurs avantages : ils marquent aux uns l'affection, aux autres le respect, aux autres qu'on les considère, à tous qu'on s'occupe d'eux. La justesse d'esprit et ce sentiment des convenances que vous acquerrerez par l'usage, vous donneront le tact nécessaire pour proportionner votre empressement aux différents sentiments qui doivent l'exciter. N'oubliez pas cependant qu'en fait de politesse et d'attention, il vaut mieux pécher par excès que par défaut; évitez néanmoins avec soin ce ton mignard que l'on prend souvent avec les femmes.

» Saluez, sans économie dans le nombre et dans l'étendue des saluts : il ne faut qu'un salut de moins pour désobliger quelquefois quelqu'un sensiblement, et même exciter la haine..... »

CHAPITRE XII.

Suite et fin des conseils de M. de Simony au jeune duc de Sully. — Règles à suivre dans les conversations. — Devoirs particuliers envers les parents. — De quelle importance est le choix d'une épouse. — Conseils à éviter, conseils à prendre pour faire un bon choix. — Comment doit se conduire un époux chrétien à l'égard de son épouse. — Obligations d'un maître de maison, d'un père de famille. — Conduite qu'il faut tenir vis-à-vis des serviteurs — Principes sur l'éducation des enfants. — Devoirs généraux qui obligent l'homme envers Dieu.

C'est avec la même justesse d'idées et d'observations, que M. de Simony trace au jeune de Sully les règles qu'il doit suivre dans ses conversations. Bossuet a dit d'une pieuse princesse[1] dont il faisait l'éloge : « que la vanité et les médisances qui soutiennent tout le commerce du monde, lui faisaient craindre tous les entretiens, et que rien ne lui paraissait ni agréable ni sûr que la solitude. » Peut-être trouverait-on dans ce principe le secret de cette grande réserve que M. de Simony apporta toujours dans ses conversations. Quoi qu'il en soit, ceux qui l'ont connu et pratiqué le plus longtemps, peuvent lui rendre ce témoignage, que jamais il ne s'est écarté tant soit peu, dans ses discours, de cette prudence, de cette discrétion, de cette modestie, de cette charité qu'il recommande à son élève.

[1] Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.

« L'article où la politesse échoue le plus souvent, lui dit-il, est celui des conversations. Voici à ce sujet les règles qui me paraissent les plus essentielles :

» Parler peu de soi; il y a des gens qui se citent à tout propos, et sont toujours prêts à occuper les autres d'eux-mêmes; c'est un empressement ridicule qui naît d'une vanité mal entendue.

» Se défendre du ton avantageux : ce ton consiste dans le sourire ironique, quand ce qu'on nous dit nous paraît, souvent par le propre défaut de notre esprit, ridicule et absurde; dans l'empressement à dire ce que l'on sait, à montrer qu'on le sait mieux que d'autres, enfin à vouloir paraître tout savoir, avoir tout deviné, tout prévu. On est bien savant après l'événement, et facilement on se persuade et l'on veut persuader aux autres qu'on l'avait prévu par la simple finesse de son jugement. Tout cela est ordinairement la marque d'un petit esprit, ou au moins cela gâte la science quand on en a véritablement.

» Supposer toujours que ceux avec qui on converse pensent sensément; chercher à faire valoir ce qu'ils disent, et ne pas leur envier le plaisir de dire à propos ce qu'ils croient avoir de bon à dire.

» Etre mesuré et de bonne foi dans la discussion. La modération est exigée par la politesse. Elle consiste à ne point pousser chaudement une discussion de société, à éviter un ton tranchant et décisif qui ne laisse point lieu à la réplique; à employer toujours les termes, les tournures et les correctifs qui supposent la modestie dans celui qui parle; à écouter avec calme et attention, à souffrir d'être interrompu, à ne point élever la voix avec émotion; à ne point faire d'applica-

tion odieuse, à éviter toute parole qui pourrait, je ne dis pas blesser, mais seulement déplaire ; à se souvenir enfin que le véritable but de la conversation est de s'instruire doucement et gaiement. La bonne foi est exigée par la justice, mais elle a un terrible ennemi dans l'amour-propre. Aussi peut-on demander quel est celui qui discute de bonne foi? Quel est celui qui ne cherche pas plutôt à faire triompher son opinion, quelle qu'elle soit et de quelque manière que ce soit? Pour vous, cherchez à bien prendre dans leur sens et dans celui que la personne qui parle y attache manifestement, les paroles dont elle se sert; ne profitez pas d'un mot hasardé, irréfléchi, pour la faire tomber en contradiction ; s'il vous en échappe quelques-uns à vous-même, convenez sur-le-champ de ce qu'ils ont d'inexact.

» Défaites-vous de toute susceptibilité; parlez avec calme et sang-froid; recevez pour vrai ce qui est vrai; faites-vous expliquer ce que vous ne jugez pas clair; ne revenez pas sur les points précédemment convenus; ne changez pas, pour vous sauver, l'état de la question, et sitôt que votre raison avoue une conséquence, quelque pénible qu'il soit à l'amour-propre de convenir qu'on s'est trompé, admettez-la sans hésiter.

» Ne contrariez pas une opinion trop décidée, quand même la raison la ferait voir peu fondée, si elle n'a pour objet que des points indifférents ou de très-légère importance.

» Sur les points essentiels de morale ou de religion, il ne faut pas craindre de faire voir ce que l'on pense ; mais il faut prendre soigneusement garde de ne pas s'enferrer dans une discussion qu'on ne pourrait pas mener à l'avantage de la vérité. Il est raisonnable de

répondre à ceux qui veulent mettre en question des points qui ne devraient plus en être une pour eux : Je suis certain des motifs qui déterminent ma croyance, et je suis assuré aussi que si vous vouliez les étudier comme moi, ils vous persuaderaient de même; mais je craindrais, en les exposant, de les affaiblir. D'ailleurs les secours ne manquent pas à qui veut sincèrement s'en instruire.

» Eviter de s'ériger en censeur des mœurs publiques; ne craindre cependant pas de condamner modestement ce qu'elles ont de manifestement contraire à la vertu.

» Comme il est extrêmement rare que dans les conversations, ordinairement une discussion ait un but d'utilité, il faut avoir l'art de les terminer à propos pour sauver l'amour-propre de celui avec qui on discute, si on a trop d'avantage sur lui; ou pour empêcher que la conversation ne dégénère, ce qui peut arriver quand on discute avec des personnes peu mesurées. Cela se fait en détournant adroitement la conversation, ou, ce qu'il ne faut jamais avoir honte de faire, en cédant poliment; je dis poliment, car il y a une manière de céder affectée, accompagnée d'un ton goguenard ou ridicule, et bien plus grossière encore que l'opiniâtreté.

» Se garder de vouloir paraître en savoir plus qu'on n'en sait en effet, c'est un moyen assuré de déceler son ignorance en même temps que sa vanité; il faut ne pas craindre au contraire de demander des éclaircissements, et de faire des questions qui peuvent mettre les autres à même de développer leur savoir, et nous fournir à nous-même un moyen d'instruction.

» Veiller soigneusement sur sa langue, afin de ne laisser échapper rien dont on ait sujet de se repentir. Ne parlez d'autrui, même des personnes sur lesquelles il semble qu'il y ait peu de ménagements à garder, qu'avec la prudence de la raison et la délicatesse de la charité chrétienne. Epargnez non-seulement les défauts, mais même les ridicules du prochain. Vous le savez, les hommes sont si légers, qu'un ridicule fait souvent plus de tort à quelqu'un, auprès d'eux, qu'un défaut ou un vice; et souvent, par une raillerie qu'on a cru innocente, on s'est chargé d'un tort irréparable fait au prochain; il est si aisé d'ailleurs de tomber dans la médisance, que le seul moyen infaillible de l'éviter est de ne toucher l'article du prochain qu'avec la plus scrupuleuse délicatesse.

» Ne point se hâter de mettre en avant son opinion et son avis, l'amour-propre y gagne autant que la sagesse; il faut écouter beaucoup plus qu'on ne parle; quand on parle peu, il est plus aisé de bien parler; si on est prié de s'expliquer, on doit le faire avec sincérité et modestie, ainsi qu'avec fermeté lorsque le devoir l'exige.

» Je termine le détail de ces devoirs généraux de société en vous engageant à prendre vis-à-vis de toute personne, quelle qu'elle soit, un ton affable et obligeant, et à ne jamais avoir auprès des femmes ce ton de familiarité beaucoup trop ordinaire aujourd'hui; le respect que l'on conserve pour elles est la marque d'une âme honnête et d'un cœur pur. Le cœur vertueux croit à la vertu, et il la respecte parce qu'il en connaît le prix. »

M. de Simony passe ensuite à quelques devoirs plus

particuliers, à l'égard des personnes auxquelles le jeune de Sully était uni par les liens du sang et de l'amitié. Il lui rappelle la perte cruelle et récente qu'il avait faite par la mort du duc de Sully, son père; mais, pour en adoucir l'amertume, il veut que l'image de ce vertueux père ne se présente au cœur de son fils, que sous les traits les plus consolants, c'est-à-dire brillant du double éclat de ses vertus et de la gloire dont Dieu les couronne dans le ciel.

Il est des parents qui craignent que le cœur de leurs enfants ne s'attache trop étroitement ceux qu'ils choisissent pour les former à la science et à la vertu. Ils verront avec plaisir, par ce qui suit, combien ce sage maître était éloigné de détourner à son profit les droits sacrés qu'un père, qu'une mère, ont à la confiance et à l'amour de leurs enfants.

« Vous parlerai-je d'une mère, en qui la justesse précoce de votre raison et les heureux penchants de votre cœur vous ont fait placer dès vos premiers ans une confiance sans bornes et une tendresse qui répond si bien à celle qu'elle a pour vous? Je vous en parlerai, non pour vous engager à l'accomplissement d'aucun devoir vis-à-vis d'elle, votre cœur m'a trop bien prévenu sur chacun d'eux, mais pour satisfaire le mien, pour me féliciter près de vous d'avoir été assez heureux de pouvoir lui offrir en commun avec vous tous les sentiments que vous avez pour elle, pour bénir le ciel de ce qu'en vous donnant une mère incomparable, il vous a fait aussi le don de l'apprécier et de comprendre chaque jour davantage tout ce que vous lui devez de respect, de reconnaissance, de confiance et d'amour. »

Après avoir indiqué en peu de mots les devoirs et les conditions de l'amitié, M. de Simony aborde un sujet aussi délicat qu'il est important, sujet trop peu médité par ceux qu'il devrait intéresser le plus vivement : c'est le choix d'une épouse. Il donne d'abord à son élève les idées les plus hautes de l'union des époux envisagée des yeux de la foi; puis il fait ressortir, avec autant de vérité que de précision, toutes les intrigues que le monde met en jeu pour assortir les unions selon ses vues ou ses intérêts; enfin, dans un esprit de sage prévoyance, il expose à l'aide d'une expression toujours religieuse et discrète, les devoirs d'un état aussi saint, et il indique les précautions nécessaires pour prévenir les orages qui si souvent agitent les familles, et les passions qui les déshonorent.

« Je devrais vous parler de l'amitié et des devoirs qu'elle impose, car, je l'espère, vous serez digne d'avoir des amis. Mais c'est un sujet trop vaste et par conséquent trop long à traiter ici. Je me contenterai donc de vous dire de l'amitié que ce qui la fonde, c'est la vertu; que ce qui l'entretient, c'est la confiance, ce sont les égards, c'est un dévouement sincère; que ce qui la tue, c'est l'amour exclusif de soi-même, le défaut d'obligeance, l'oubli de ces soins légers en apparence, mais qui sont le signe des désirs du cœur, la susceptibilité, l'excessive familiarité, les soupçons injustes; en un mot, qu'il faut choisir ses amis tels qu'ils soient dignes d'être aimés, et les aimer autant qu'ils en sont dignes.

» J'espère, cher fils, que Dieu dans sa miséricorde vous a préparé une compagne digne de vous, digne des sentiments de piété dont vous êtes animé. Vous êtes

du nombre des enfants des saints, et vous attendez cette vie céleste où toute leur félicité est en Dieu. Vous écarterez donc, en vous disposant à une union où tout est grand, si on la considère avec des yeux chrétiens, où tout est vil, si on la considère avec des yeux charnels, toute fin qui ne serait pas digne de Dieu et de sa grâce. Vous vous y préparerez donc en purifiant vos sentiments, en élevant vos mains et votre cœur vers Dieu, et en le priant de vous choisir lui-même une compagne selon son cœur.

» Vous connaissez les motifs qui poussent et dirigent le monde dans l'arrangement des mariages; ses vues ne doivent rien avoir de commun avec les vôtres. L'alliance la plus brillante et où l'on comptera le plus d'argent, n'est pas celle qui doit pour cela vous tenter. Vous devez chercher une compagne dont la vertu, fondée sur la religion, soit de la même trempe que la vôtre; une femme dont l'esprit et le cœur n'aient pas été livrés à l'enchantement de la bagatelle, mais à qui une éducation raisonnable et solide ait inspiré l'amour de ses devoirs, le goût d'une vie réglée, en un mot, les heureuses et rares dispositions qui doivent accompagner une bonne mère de famille; une femme enfin dont le caractère puisse sympathiser avec le vôtre; plus raisonnable que spirituelle, dont la société vous promette le délassement après le travail, les consolations au milieu des peines et des tracasseries du monde, un bon conseil dans toutes les circonstances de la vie. Vous ne manquerez pas, sitôt que vous allez paraître dans le monde, de conseillers et de conseillères qui voudront chacun vous pourvoir à son gré. Ces conseils viendront tantôt de gens qui veulent que

les choses s'arrangent à leur fantaisie ; tantôt de gens intéressés et qui, sans que vous vous en doutiez, auront leurs vues, dans lesquelles vous n'entrerez que comme moyen ; tantôt enfin de personnes qui véritablement s'intéresseront à vous, mais qui agiront et conseilleront à la manière dont on le fait en général, je veux dire avec précipitation, et comme elles l'ont déjà fait sur tant d'autres points dont vous avez été instruit. Mais vous savez près de qui vous êtes sûr de trouver et un cœur tout à vous, et les conseils les plus éclairés ; sur qui, en un mot, vous pouvez vous reposer d'un choix dont dépend le bonheur de votre vie. C'est là, c'est près d'une mère dont personne n'apprécie mieux que vous la tendresse et le jugement, que la confiance vous ramènera toujours.

» Vous ne sauriez, cher ami, vous préparer de trop loin aux devoirs d'un état aussi saint que celui du mariage. En général, en s'y engageant, les jeunes gens n'en considèrent que les agréments ; vous vous en représenterez fidèlement les obligations. Songez que, devenu père de famille, ce n'est plus pour vous que vous devez vivre ; que le bonheur temporel et éternel d'une famille repose sur vous. Travaillez donc dès à présent à vous rendre tel que vous puissiez lui servir de modèle en tout. Prévoyez les différents devoirs que vous aurez à remplir, et préparez-vous-y, afin de n'en omettre aucun. Sitôt que vous vous serez attaché à une compagne par ce lien que rien ne peut rompre que la mort, songez, quelle qu'elle soit, qu'il faudra que vous la rendiez heureuse. J'espère que la recevant des mains de Dieu même, vous la trouverez parée de toutes les vertus et aimable à vos yeux comme elle le

sera aux yeux de Dieu ; toutefois, si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous ne trouviez pas près d'elle les douceurs d'une union bien assortie, vous n'en seriez pas moins obligé aux devoirs même qu'elle ne remplirait pas. Mais, sans m'arrêter à une idée aussi pénible, je vais mettre sous vos yeux quelques-unes des considérations que vous ne devez jamais perdre de vue.

» Dans toute société bien ordonnée, il faut qu'il y ait un chef. C'est l'homme dans celle du mariage : tel est l'ordre de Dieu ; mais un chef n'est point un maître. Vous aurez le droit de décider, voilà le seul qui vous soit personnel ; tout autre, votre femme pourra le revendiquer aussi bien que vous.

» Commencez donc par la considérer comme la plus chère portion de vous-même. Ne calculez près d'elle ni soins ni marques de tendresse ; renonçez totalement à vous-même ; accommodez-vous avec une complaisance raisonnable à ses goûts, prévenez ses désirs ; en un mot, soins empressés, égards, attentions, services, égalité de caractère, n'épargnez rien pour paraître tous les jours de votre vie également aimable à ses yeux ; et surtout conservez près d'elle ce ton et ces manières qui annoncent l'estime, la considération, je dirai même le respect. Il y a une certaine réserve qui doit régner au milieu de personnes entre lesquelles cependant tout est commun. Cette réserve est plus nécessaire qu'on ne pense, et à l'amitié et à la douceur du commerce le plus familier.

» Tous ces devoirs seraient bien aisés auprès d'une femme parfaite. Vous en avez un modèle sous les yeux ; mais ne comptez pas trop en trouver facilement une semblable ; et pour ne pas être pris au dépourvu,

attendez-vous à rencontrer quelques défauts; mais aussitôt, songez aux vôtres, à ceux dont vous vous êtes corrigé, à ceux dont la racine vit encore au-dedans de vous. Pensez ensuite qu'un mal, quel qu'il soit, s'adoucit toujours par la patience, et que si vous devez supporter les défauts d'autrui, à combien plus forte raison ceux de la personne qui doit vous être la plus chère. Après cela, cherchez à les corriger; les remèdes, les voici : la prudence, pour saisir le moment et le biais convenable; céder à propos, faire parler la raison quand on juge qu'elle pourra être écoutée, savoir attendre du temps et de la patience ce qu'on ne peut obtenir sur-le-champ, tempérer la fermeté par la douceur et par la tendresse. Quant à la voie de l'autorité, Dieu vous garde d'avoir jamais à y songer. Il n'y a que la voie impérieuse du devoir, dans un cas d'une extrême importance, et lorsque les voies de patience et de douceur auraient été épuisées, qui puisse forcer à y recourir. »

Aux devoirs de l'époux, succèdent ceux du père de famille et du maître de maison. On retrouvera ici cet esprit de modération, de douceur, de sage réserve et surtout d'indulgence dont M. de Simony a constamment fait preuve à l'égard de ceux qui composaient sa maison.

« Ces devoirs si doux à remplir ne font que la plus petite partie de ceux qui sont imposés à un chef de famille. Dieu, en effet, bénira peut-être votre union en couronnant votre table de nombreux rejetons; quels soins ne faudra-t-il pas pour les faire croître dans la piété et dans la justice, pour les rendre aimables devant Dieu et devant les hommes. Vous aurez des

domestiques, ce sont encore d'autres enfants dont vous répondrez également devant Dieu, âme pour âme. Employez donc tous vos soins à composer et à régler votre maison, de telle sorte qu'elle soit le séjour de la paix et de la vertu. Apportez de grandes précautions à choisir ceux que vous devez admettre; tâchez que le nombre en soit aussi petit que possible; le choix en sera plus aisé et les chances du mal seront moins nombreuses.... Ne vous laissez pas surprendre dans le choix aux agréments extérieurs, mais préférez toujours les qualités de l'âme à celles du corps; songez aux désordres qu'une personne sans mœurs peut faire entrer dans une maison.

» Que votre vie soit telle qu'elle soit un modèle pour tout ce qui vous entoure. Cachez vos défauts, s'il vous en reste; vous y êtes obligé pour ne pas les rendre contagieux. En un mot, prêchez d'exemple plus que par vos discours; ne négligez cependant pas d'instruire à propos ceux qui en ont besoin.

» Joignez à cela une exacte surveillance; la semence du vice est partout, et il est de la charité autant que de la prudence, d'empêcher qu'elle ne germe, et de prévenir les fautes, plutôt que d'avoir à les punir. Il y a d'ailleurs des abus qui semblent légers dans le principe et qui, en vieillissant, entraînent les plus funestes conséquences; au reste, si la surveillance doit être exacte, elle doit être exercée de manière à ce qu'elle ne soit ni odieuse, ni à charge. Que chacun soit bien persuadé d'abord de l'estime que vous faites de lui personnellement, et ensuite que le caprice et l'humeur n'entrent jamais pour rien dans la règle que vous imposez. Il faut que le ton amical et bienveillant

accompagne toujours vos commandements et vos réprimandes pour les adoucir.

» Etudiez-vous de bonne heure à ce ton de douceur qui n'est nullement opposé à la fermeté, mais qui lui ôte ce qu'elle peut avoir de dur et de choquant. Accoutumez-vous à mesurer et à adoucir vos termes en toute occasion, et à ménager l'amour-propre des autres, tout en cherchant à vous dégager de celui qui vit en vous.

» Plus vous pratiquerez les hommes, plus vous vous serez étudié vous-même, et plus vous reconnaîtrez la faiblesse de notre nature et combien nous sommes enclins au mal. Vous ne serez donc pas étonné si des enfants, si des domestiques manquent souvent. Il y a des fautes de pure fragilité, il y en a qui viennent de mauvaise volonté; il faut faire apercevoir les premières, afin de corriger l'inattention, et ne faire usage de sévérité que pour les autres. Avant de reprendre en quoi que ce soit, il faut bien s'assurer de ce qu'il y a vraiment de répréhensible, et surtout se surveiller soi-même de très-près, pour ne jamais reprendre que de sang-froid et ne céder jamais à la contrariété et à l'impatience qu'occasionnent certains manquements qui, légers en soi, nous sont quelquefois très-désagréables. Ceci est d'une plus grande conséquence qu'on ne pense, surtout vis-à-vis des enfants. Un reproche fait mal à propos, ou avec plus de vivacité que ne le mérite la faute, replace le tort du côté de celui qui le reprend, et fait perdre leur autorité à des réprimandes plus justes.

» Il ne faut point importuner par des reproches fréquents et par des plaintes inutiles. Un enfant, un domestique, est maladroit; à chaque gaucherie on le

bourre ; il est peu intelligent, sans cesse on lui reproche sa sottise ; il a quelques défauts de caractère rachetés par de bonnes qualités ; au lieu de l'avertir avec bonté et dans l'instant favorable, au lieu de lui éviter des occasions de chute, on se plaint sans cesse, on le pousse à bout, on le menace inconsidérément. Rien ne diminue davantage l'affection et ne compromet plus l'autorité, si ce n'est cependant les reproches faits avec amertume, avec empire, accompagnés de paroles de dédain et d'un ton propre à les humilier. Mais ceux-ci vous les éviterez facilement, si vous vous pénétrez bien de ce principe : que jamais vous ne devez faire un reproche à qui que ce soit, pour vous satisfaire en cédant à la colère ou seulement à l'émotion, mais uniquement dans la vue de lui être utile.

» Un moyen sûr de ne négliger aucun des égards qui se doivent aux personnes dont la condition est de servir, c'est de penser mûrement à tout ce que leur état a de pénible et d'humiliant, et ce que nous aurions nous-mêmes à y souffrir s'il eût plu à Dieu de nous y placer. Considérons combien notre amour-propre, combien notre humeur en souffrirait, et quels fonds de patience et d'abandon de nous-mêmes il nous faudrait pour supporter l'état de dépendance journalière, propre à l'état de serviteur.

» La bonté et la cordialité, accompagnées d'une certaine réserve nécessaire près de ceux à qui une éducation soignée n'a pas donné le tact des convenances, ne fera aucun tort au respect que vous devront des inférieurs : premièrement, si une conduite irréprochable et des discours toujours sensés vous concilient leur estime ; deuxièmement, si vous savez écouter

leurs remontrances et leurs observations, sans cependant discuter avec eux; troisièmement, si vos volontés étant toujours justes, vous êtes ferme à exiger ce qui est important, et habile à céder, sans paraître le faire quand une indulgence raisonnable doit vous y engager. »

M. de Simony ne fait, pour le moment, que poser les principes de l'éducation des enfants; mais dans ce court exposé se trouve tout le secret de la méthode qui lui avait si bien réussi près de son jeune élève.

« Je ne dirai qu'un seul mot sur une matière inépuisable : l'éducation des enfants. Celle que vous destinez aux vôtres, si Dieu vous en accorde, ne sera sûrement point celle qu'on appelle bonne dans le monde : c'est-à-dire qui est toute occupée de l'art et des moyens de réussir, et de jouir, comme on dit, de la vie. Votre premier but, celui dans lequel vous renfermez tous les autres, sera d'en faire de véritables et parfaits chrétiens et de perpétuer en eux l'héritage des enfants de Dieu. C'est à ce point que vous ramènerez toutes vos vues, que vous subordonnerez tous vos moyens. Vous n'imaginerez point, comme on se le persuade aujourd'hui, que la meilleure éducation est celle que l'on prend au milieu des plaisirs et de la vanité; vous penserez au contraire que c'est toujours trop tôt que l'on perd cette heureuse simplicité d'une enfance élevée dans la modestie, et qu'une jeunesse lancée au milieu des écueils, avant d'avoir acquis toute la vigueur de la vertu, est pour l'ordinaire une jeunesse perdue.

» Toute l'éducation roule sur deux points essentiels: premièrement, faire contracter aux enfants l'habitude

du bien; que tout autour d'eux leur présente l'image de la vertu, et qu'on la leur fasse pratiquer, et la vertu leur deviendra comme naturelle.

» Deuxièmement, écarter soigneusement de leur esprit et de leur cœur toute idée fausse, tout sentiment contraire à la vertu. Malheureusement, il est impossible qu'ils n'entendent et ne voient des choses d'autant plus capables de laisser en eux des impressions fâcheuses, que notre cœur et notre esprit ont un penchant décidé vers le mal; aussi faut-il une vigilance continuelle pour redresser en eux les faux jugements, corriger les préjugés, donner au cœur un penchant aisé vers les sentiments nobles, délicats et vertueux. Ainsi, tandis qu'en général ils verront redouter la mort, détester la pauvreté, se plaindre des souffrances, comme si tout cela était les plus grands maux; aimer la vie, en rechercher avec empressement les commodités et les agréments, estimer les richesses et les honneurs, comme si c'étaient là les plus grands biens, vous leur inculquerez qu'il n'y a qu'un seul et véritable mal, le péché; qu'un seul et véritable bien, la grâce de Dieu, puisque ce sont là, et le seul bien et le seul mal qui soient durables; et que par conséquent ils ne doivent redouter que le vice et désirer réellement que la vertu.

» Quant au succès, vous devez l'attendre d'abord du ciel, à qui vous ne devez pas vous lasser de le demander, et ensuite d'une patience et d'une constance inaltérables, patience à supporter les défauts nombreux de l'enfance, et, ce qui paraît plus difficile encore, à ne recueillir qu'avec lenteur; constance à planter, à arracher, à semer sans fin et sans mesure,

à veiller sans repos, à multiplier les moyens et à faire plus de fonds sur les instructions indirectes, mais mille fois répétées, sur la continuité et l'ensemble des efforts que sur des leçons directes dont les enfants se défient, ou au moins dont ils s'ennuyent le plus souvent. »

M. de Simony termine et couronne cette suite de sages conseils par l'exposé des devoirs généraux qui attachent l'homme à Dieu. Il a réservé ces devoirs pour la fin, non pas assurément, dit-il, qu'ils ne doivent marcher qu'après les autres, mais au contraire parce qu'ils sont le point unique auquel tout se rapporte, et qu'étant les fondements de la vertu, ils doivent aussi en couronner l'édifice. On nous pardonnera de donner encore quelques extraits de cette dernière partie, et de faire voir en particulier avec quelle force M. de Simony combat ce pernicieux usage qui tend pour ainsi dire à faire de l'homme deux parts : l'une pour le monde, et l'autre pour Dieu. L'homme véritablement chrétien l'est tout entier, partout et toujours, telle est la vérité qu'il cherche à établir.

« Je veux commencer par détruire ici un préjugé assez ordinaire et que le langage de gens, d'ailleurs très-religieux et très-sensés, suppose communément. Ce préjugé consiste à partager pour ainsi dire l'homme en deux, à distinguer en lui l'homme moral et l'homme chrétien, à faire un triage de ses actions pour en consacrer quelques-unes à Dieu et laisser les autres dans le vague de la moralité, ainsi qu'on s'exprime. Il semble donc que le chrétien ne soit pas chrétien à toute heure, à tout moment, que Dieu ne doive

pas animer toutes nos pensées, tous nos sentiments, toutes nos actions; en un mot, que ce ne soit pas en lui et uniquement pour lui que nous existons, que nous nous mouvons, que nous agissons.

» Pour détruire cette erreur, il suffit de se faire de la religion une idée juste et entière; considérons-la donc dans son ensemble et avec tous ses droits.

» La religion n'est autre chose que la réunion des liens qui nous attachent à Dieu; mais ce mot ne renferme-t-il pas tout? Dieu a-t-il pu nous créer pour autre chose que pour lui, et en recevant la vie, n'avons-nous pas contracté l'étroite obligation de la conserver tout entière au Créateur? L'Apôtre a donc raison de dire que, soit que nous vivions, soit que nous mourrions, nous sommes au Seigneur. Tout donc, depuis le premier jusqu'au dernier soupir de notre vie, doit être dans l'ordre de la religion.

» Le roi doit être chrétien sur le trône, le magistrat sur son tribunal, le père de famille dans sa maison, l'artisan à son travail; ainsi, loin que, comme on le pense souvent, il y ait telle action, tel état nécessaire à la société et digne d'un honnête homme, incompatible cependant avec la religion; tout, soins du corps, satisfaction légitime, étude, travail, affaires, divertissements, appareil de la grandeur politique, emploi de l'autorité, usage des biens, tout, dis-je, doit aller en dernière fin vers Dieu; et pour tout renfermer en un seul mot, qui est le premier de la loi et qui la renferme toute, il faut aimer Dieu de tout son cœur, de tout son esprit, de toutes ses forces. Voilà tout l'homme, voilà toute la religion. Ce n'est point l'idée que l'on s'en fait pour l'ordinaire; la religion n'est

guère considérée que comme une pièce de rapport qu'on peut ou ajouter à la vie ou en retrancher sans que l'ensemble en soit troublé, et au lieu de faire rouler la conduite sur le pivot unique de la religion, on accommode la religion à sa conduite ; en un mot, on fait deux parts de sa vie : une pour soi, l'autre pour Dieu, et que celle-ci est petite !

» La raison de tout ceci, c'est qu'on ne considère Dieu que comme un maître, sa loi que comme un joug ; c'est que, tout attachés à nos penchants, à nos convoitises, nous ne voyons dans la religion que renoncement. De là vient que nombre d'honnêtes gens, qui se piquent même de religion, nourrissent au-dedans d'eux-mêmes la crainte d'en trop faire pour Dieu.

» On veut encore bien être chrétien, mais s'en tenir au strict nécessaire ; on redoute l'idée de piété, on a une espèce d'horreur du mot de dévotion ; tout ce qui n'est pas expressément commandé paraît non-seulement superflu, mais excessif ; tout ce qu'un usage souvent entièrement opposé aux maximes de l'Evangile, consacre, est permis. Ce n'est pas tout encore ; afin de n'avoir pas à se condamner soi-même, on condamne avec amertume quiconque veut être conséquent avec ses principes et s'écarter dans sa conduite de la tolérance mondaine ; ainsi on traite avec Dieu comme avec un maître dont on reconnaît la puissance, mais dont on n'aime point l'autorité ; on redoute ses châtiments, mais on ne fait aucun cas de ses récompenses ; on lui donne des hommages forcés, mais on lui refuse le cœur ; on chicane avec lui son obéissance ; on ne lui accorde que ce qu'on croit à toute rigueur ne pouvoir lui refuser, et comment le lui donne-t-on ? Enfin, on

aime à se rassurer sur la qualité de chrétien qu'on se donne, et on rougit de le paraître aux yeux d'autrui. Est-ce là connaître Dieu? N'est-ce pas plutôt, ou le regarder comme un tyran odieux et renier en quelque sorte sa qualité de père, ou blasphémer sa bonté en s'autorisant de la miséricorde pour mépriser son amour.

» Pour vous, cher ami, dont le cœur a été ouvert de si bonne heure aux impressions de la piété, vous ne serez point effrayé de ce mot; vous avez eu le précieux avantage d'en voir les fruits sous vos yeux. Vous avez vu combien peu elle est triste, à charge aux autres, ennemie de la paix; au contraire, vous avez toujours trouvé compagnes de la piété solide, la gaîté, l'égalité d'humeur, en un mot, la paix intérieure, source véritable du bonheur. Vous ne croyez donc pas que, quand même des circonstances que je ne puis prévoir, vous forceraient à pratiquer le monde plus que votre goût ne vous y porte, vous ne puissiez demeurer ferme dans les principes et dans la pratique de la piété. »

On s'alarme dans le monde, au seul nom de dévotion; l'esprit étroit de certaines personnes ne peut se figurer la pratique de la piété ailleurs que dans la solitude d'un désert, ou d'un cloître. Voici comme M. de Simony combat ce funeste préjugé :

« Les actes de religion d'un homme du monde ne sont pas, en effet, ceux d'un solitaire; mais ils partent d'un même principe, et Dieu doit aussi bien se trouver dans l'accomplissement des devoirs les plus attachants, au milieu des occupations les plus multipliées que dans le silence du cloître. Saint Louis, en effet, combattant, faisant des lois ou traitant les secrets de

la politique, au milieu de son conseil ou au sein de sa famille, était aussi chrétien, aussi saint qu'aux pieds de son crucifix. Le fonds, le principal de la religion ne consiste point uniquement, comme bien des gens se l'imaginent, dans le culte et dans la fréquentation des sacrements; ce n'en est là qu'une partie, ou plutôt ce ne sont là que les moyens essentiels qui rendent fidèle à la vérité. La vraie, la solide dévotion consiste dans l'accomplissement de tous ses devoirs de créature et d'enfant de Dieu, de fils, de père, d'époux, de membre de la société, de l'état et de la condition où Dieu nous a placés, etc., etc. Ainsi, mener une vie oisive, nonchalante, tout occupée de ses aises, et être exact aux pratiques extérieures de la religion, c'est déshonorer Dieu d'une part, tandis qu'on prétend l'honorer de l'autre; de même qu'être honnête homme selon le monde, et négliger les pratiques dont la religion nous fait un devoir, c'est être rebelle et ingrat aux yeux de Dieu. Puisque vous êtes chrétien, pensez donc, parlez, agissez en chrétien. »

M. de Simony traite ensuite, avec ce ton de religion et de piété qui lui était habituel, de la pratique de cette vie chrétienne, de l'estime, de l'usage qu'un chrétien doit faire des biens de ce monde, de la pureté d'intention, de la fuite des occasions, du zèle pour propager le règne de Dieu, de la pratique de l'oraison, de la patience dans les souffrances. Entre autres réflexions, il faut remarquer ce qu'il dit des soins exagérés que prennent de leur santé « ces gens oisifs et désœuvrés, qui, comme le disait un écrivain du dernier siècle, ne sachant que faire de leur temps, le passent à se conserver. »

« Dans les peines, les souffrances, les privations de tout genre auxquelles vous serez exposé, ne soyez pas comme ceux qui n'ont point d'espérance; recevez tout de la main de Dieu avec patience et résignation, en fixant les yeux sur Jésus-Christ, l'homme de douleurs, et sur les jouissances célestes que vous attendez. Dans les pertes, les injustices, les contradictions que vous éprouverez, tenez votre âme à deux mains, pour ne former aucun sentiment, ne laisser échapper aucune plainte indigne d'un homme que la raison et la foi mettent au-dessus des coups de la fortune.

» N'ayez pour la vie qu'un attachement raisonnable; puisqu'elle doit finir, qu'importent quelques jours de plus ou du moins? La santé est un bien dont nous serons comptables comme des autres, si nous la sacrifions à l'intempérance, aux plaisirs excessifs, aux veilles inutiles, à la mollesse qui la ruinent; mais il faut bien se garder d'avoir pour elle ces soins empressés, ces précautions inquiètes, ces ménagements puériles qui sont les symptômes d'une âme plus malade que le corps. Il ne faut pas s'en occuper soi-même, et encore moins en occuper les autres plus qu'il ne convient à celui qui apprécie la vie en sage, et encore plus en chrétien. »

La péroraison de ce petit écrit est semblable à l'exorde; c'est une effusion de cœur, c'est un appel touchant aux sentiments de confiance et d'amitié qui unissaient si étroitement le maître et l'élève. « En vous adressant, cher et bien-aimé fils, ce petit écrit, j'ai la confiance qu'aucune des paroles qu'il renferme ne sera perdue pour vous. C'est la voix d'un ami qui répand son âme dans l'âme de son ami. Nos cœurs s'entendent

trop bien pour que j'aie rien cherché à vous déguiser de mes sentiments à votre égard. Je vous ai dit la vérité avec franchise, parce que je suis assuré que vous la recevrez avec joie, surtout de la bouche d'un ami que vous chérissez comme il vous chérit. Je me plais dans l'idée que, réunis ou séparés, vous aimerez à retrouver dans ces pages l'épanchement d'un cœur tout à vous, et que vous les relirez souvent, ne fût-ce que pour y reconnaître les soins que m'a inspirés une tendresse qui doit durer autant que vous en serez digne, c'est-à-dire pendant toute cette vie et celle qui lui succédera. C'est là, cher ami, je l'espère, que nous serons réunis à jamais dans le sein de Dieu même. »

Nous nous sommes laissé entraîner un peu loin, peut-être, dans les extraits que nous avons donnés de ce petit écrit. Notre excuse, si nous en avions besoin, serait tout entière dans ces citations elles-mêmes. D'ailleurs, en lisant, en méditant ces sages conseils de celui qui fut notre père, il nous semblait entendre sa voix douce et paternelle nous les adresser à nous-mêmes, et, sous l'impression de ce sentiment, il n'y avait place dans notre âme que pour un regret, celui d'être obligé de faire un choix, et de ne pas reproduire ce petit ouvrage dans son entier.

CHAPITRE XIII.

Précieux résultats des conseils de M. de Simony au jeune duc de Sully. — Lettres à sa sœur, sur la patience dans l'éducation des enfants. — Sur la vie de la campagne. — Jugement de M. de Simony sur le duc Mathieu de Montmorency. — Maladie et mort du jeune de Sully. — Vive douleur de M. de Simony.

Ces admirables leçons, si remarquables par leur sagesse, par leur précision, par une expression toujours calme et simple comme la vertu qui les a dictées, ne pouvaient avoir de meilleur commentaire que les explications qu'en faisait M. de Simony lui-même. On conçoit tout ce qu'elles durent ajouter à l'estime, à la confiance de l'élève pour son précepteur. Mais ce qui toucha davantage M. de Simony, fut de voir l'heureuse influence que ses conseils exercèrent sur la conduite du jeune duc de Sully. Lorsqu'il parle du bien toujours croissant qu'il remarquait en lui, il en renvoie constamment la gloire à Dieu et aux efforts de ce vertueux jeune homme. Mais il est facile de voir combien aussi durent être efficaces, pour inspirer l'amour de la vertu, des leçons que la voix de la sagesse, jointe à celle de l'amitié, faisaient entrer si doucement dans le cœur.

Cependant le monde, qui pardonne difficilement dans les autres ce qu'il n'a point le courage de pratiquer lui-même, ne manqua pas de censurer une éducation aussi opposée à ses maximes et à sa conduite. Quelques personnes se plurent à redire à Mme de Sully que

M. de Simony inspirait à son fils des goûts de solitude et de retraite qui ne pouvaient convenir à un jeune homme de son âge et de sa condition. Mme de Sully connaissait trop M. de Simony; elle était d'ailleurs trop persuadée que la piété est utile à tout, qu'elle seule élève l'homme au-dessus de lui-même et donne la vie, la force et la grâce à tous les âges, pour prêter l'oreille à ces craintes chimériques. Si, du reste, le plan d'éducation suivi par M. de Simony, à l'égard du jeune de Sully, avait besoin d'apologie, la meilleure, selon nous, serait dans le petit écrit que nous venons de citer. Qu'on lise attentivement ces règles de conduite, aussi éloignées d'une sévérité outrée que d'une molle condescendance, et qu'on nous dise si un jeune homme qui mettrait en action, dans ses rapports avec les hommes, cette sage théorie de la vertu, ne serait pas, même au jugement du monde, cet homme de bien par excellence, dont la raison humaine peut bien avoir l'idée, mais que la religion chrétienne seule a le pouvoir de réaliser.

Avec l'éducation du jeune de Sully, M. de Simony, comme nous l'avons vu, dirigeait encore de loin celle de ses nièces; il encourageait sa sœur à prendre patience et à ne point désespérer des soins assidus qu'elle leur donnait. « Je suis fâché, lui disait-il, que Clémentine ne soit pas toujours ce que tu désires; mais ne te décourage pas; travaille à la corriger par des leçons faites avec le ton de douceur et de bonté que tu sais si bien y mettre, et par des corrections à sa portée. Ne sois pas surprise si tes efforts ne produisent pas aussitôt le fruit que tu attends, et aussi promptement que tu le souhaites. Tu seras peut-être étonnée

un jour que rien de ce que tu auras fait et dit, n'aura été perdu. Je l'éprouve journellement. Il faut seulement de la patience et de la suite. Pour la manière de faire aimer la vertu, ce n'est pas à moi à te l'apprendre, j'aurais plutôt besoin de m'instruire à ton école. »

A quelque temps de là, M. de Simony félicitait sa sœur sur son goût pour la vie de la campagne[1]. Nous ne pouvons résister au désir de citer cette lettre. Elle respire quelque chose de suave comme l'air des champs, et une innocente gaîté qui tenait, plus qu'on ne l'aurait cru d'abord, au caractère de M. de Simony :

« Je te sais bon gré, ma chère amie, de te souvenir de moi et de me donner fréquemment de tes nouvelles au milieu de toutes tes occupations; pourvu qu'elles ne soient pas trop fatigantes, elles peuvent t'être utiles en faisant diversion à bien des peines dont la vie est semée. Je suis charmé d'apprendre que tu sais goûter le plaisir de vivre à la campagne; il me semble qu'il faut avoir renoncé à soi-même, ne vivre plus que d'idées factices et d'illusions, pour ne pas sentir tout le charme de la vie champêtre. Je t'avoue que je ne jouis véritablement que dans les champs; c'est là qu'il me semble que je suis plus à moi, que je suis plus homme, et que mon âme se sent plus portée à remonter de la terre au ciel. Tout y est magnificence et merveille; tout y est grand et tout y est pur, au lieu que la grandeur des hommes est toujours bien basse et

[1] Depuis quelque temps M. et Mme de Villers étaient venus se fixer à Saint-Martin-Osmonville (Seine-Inférieure), pour être plus près de M. de Simony, leur frère.



souvent bien vile. Il me semble, ma chère amie, que bientôt tu auras le parfait bonheur auquel aspirait l'illustre Pérette : veau, vache, cochon, couvée, et l'aliboron par dessus le marché. Heureusement, tout cela n'est pas au hasard d'un pot au lait. L'âne sera d'un grand secours pour tes promenades. Tu ne m'as pas dit si tu avais été contente des graines que j'ai recueillies, et si quelques-unes de tes fleurs ont réussi. Si tu souhaites quelque chose en ce genre, tu me le demanderas. Je ne doutais pas qu'une fois à la campagne, ton mari ne devînt un savant agriculteur; demandes-lui s'il a songé à meubler ton jardin de quelques ruches : c'est une des occupations les plus agréables de la vie champêtre. J'en ai deux en commun avec Maximilien, qui nous ont donné cette année trois essaims, et qui l'année prochaine nous donneront, j'espère, du miel en abondance. »

Le jeune duc de Sully, par le nom qu'il portait et par ses liens de famille, était en rapport fréquent avec les premières maisons de France. M. de Simony l'accompagnait dans tous ses voyages, et partout sa vertu faisait une vive impression. Plusieurs des familles qu'il connut alors, ont tenu à conserver avec lui jusqu'à sa mort des relations de confiance et d'amitié; nous citerons, entre autres, la famille de Montmorency. On verra par la lettre suivante comment M. de Simony appréciait dès lors les éminentes vertus du duc Mathieu de Montmorency[1]. Après avoir décrit à sa sœur les agréments de la campagne où il se trouvait

[1] Le duc Mathieu de Montmorency mourut à Paris le vendredi saint de l'année 1826, au moment où il adorait la croix, dans l'église de Saint-Thomas d'Aquin.

depuis quelques jours[1], et les vertus des jeunes époux qui l'habitaient, il ajoute : « Une personne qui ne gâte pas le tableau, c'est M. Mathieu de Montmorency, qui a fait le voyage avec nous. On ne peut réunir plus d'amabilité, de sagesse et de piété. Il a beaucoup d'esprit, de connaissances, et plus encore de modestie. Toute sa vie est employée à de bonnes œuvres, et il est une preuve vivante que la piété donne aux plus aimables qualités de la nature, un lustre et un éclat touchant, et que vraiment elle est utile à tous. Il y a dans la conduite de ces hommes que la religion guide, une règle, une mesure, une constance qui force l'estime et l'admiration ; et si les dons de la nature et les avantages de la naissance en font des hommes supérieurs aux autres, la bonté que la religion leur inspire et l'humilité dont elle leur fait un devoir, les rendent d'un commerce facile, obligeants, et vraiment hommes au milieu des autres hommes..... »

L'éducation du jeune duc de Sully touchait à sa fin. M. de Simony était à la veille de jouir de son œuvre et de recueillir les fruits que promettaient pour de longues années tant d'excellentes qualités, relevées par une foi vive et par une piété solide. Dieu en avait disposé autrement. Il ne voulut pas exposer aux illusions du monde des vertus déjà mûres pour le ciel. Une santé délicate, qu'affaiblissaient de jour en jour des infirmités prématurées, conduisit en peu de temps le jeune de Sully jusqu'aux portes du tombeau. Il vit arriver la mort de loin avec le calme et la résignation d'une vertu consommée. Pas un regard, pas

[1] Beaumesnil (Eure).

un regret, ni pour cette vie dont il avait à peine goûté les prémices, ni pour les espérances du monde si brillantes pour lui dans l'avenir. « Mon seul regret, disait-il à sa mère, est de vous laisser sans consolation, mais mon espoir est que Dieu nous réunira bientôt près de lui. » Sa confiance en la miséricorde de Dieu était si grande, nous rapporte M. de Simony, témoin de ses derniers instants, qu'il me disait : « Il ne me vient pas même en pensée que je puisse aller en enfer. » Le jour de sa mort, il me dit en parlant de la nuit qu'il venait de passer, et dans laquelle il avait beaucoup souffert : « J'avais espéré qu'elle serait la plus belle de ma vie; Dieu ne l'a pas voulu : que sa volonté soit faite. » Quelque temps après, il dit à sa mère : « Rien ne me trouble, rien ne m'inquiète, je suis parfaitement tranquille. » Dès qu'il sentit les approches de la mort, il nous demanda des prières, et récita lui-même une antienne à la sainte Vierge. Il l'avait à peine terminée, qu'il s'endormit dans le Seigneur[1].

Nous n'avons pas besoin de dire combien le cœur de M. de Simony fut profondément blessé par cette mort. Ce n'était pas seulement l'enfant de sa tendresse et de ses soins que la mort lui enlevait, c'était un ami de tous les jours, de tous les moments qui, depuis onze ans, n'avait pas un sentiment, pas une pensée qu'il ne soumît à celui qu'il appelait son conseil, son père, son ami. Les inspirations de la foi pouvaient seules tempérer la douleur que lui causait une perte

[1] Le 23 septembre 1807. En lui s'éteignit la famille de Sully, dont il était le dernier descendant.

aussi cruelle. Mais cette douleur n'en déchirait pas moins son âme, et se mêlait malgré lui aux sentiments de résignation religieuse qu'il voulait faire passer dans l'âme de son beau-frère et de sa sœur, en leur faisant part de cette nouvelle :

« Cher frère, je viens d'éprouver un bien sensible chagrin. Un véritable fils, par mes sentiments et les siens, vient de m'être enlevé. J'ai perdu mon cher Maximilien. Je l'ai vu expirer dans mes bras! Une seule consolation me reste : ce sont les sentiments si religieux et les actes de vertu dont j'ai été le témoin, depuis qu'il a eu l'âge de la raison. La grâce divine qui l'animait s'est manifestée sensiblement en lui, surtout dans cette longue et douloureuse maladie. Il a vu le danger, et l'a vu avec le courage du chrétien et le calme que donne l'onction de la grâce. Ah! qu'une belle mort fait envie, et que c'est l'acheter à bon marché que de l'acheter au prix de toutes les privations que la religion impose! Oh! mon frère, qu'elle est sainte, qu'elle est grande, qu'elle est consolante, qu'elle est divine, cette religion, quand on la voit changer en douceurs ce qu'il y a de plus amer, et élever ainsi l'âme à ce qu'il y a de plus sublime, quand tout conspire à l'abattre! J'écris à ma sœur au sujet de cette mort si douloureuse pour moi, et qui vous causera aussi bien des regrets. Remettez-lui ma lettre avec tous les ménagements que vous jugerez nécessaires; donnez-moi sur-le-champ de vos nouvelles à Mousseaux. »

« Prie pour moi, chère amie, disait M. de Simony dans cette lettre, prie pour une mère désolée. Nous avons, je l'espère, un élu, un prédestiné, un ange dans le

ciel, mais nous pleurons sur la terre. Dieu nous a frappés ici-bas pour couronner, dans les cieux, une vie que sa grâce avait rendue pleine par le mérite d'une charité bien sincère. Tu ne peux te figurer le calme et la paix qui ont accompagné les derniers moments de ce cher enfant, tout résigné à la volonté divine; il a toujours accepté ses douleurs en expiation de ses fautes et avec un plein abandon au bon plaisir de Dieu. Il a demandé lui-même les derniers sacrements, les a reçus avec joie, et n'a rien regretté dans la vie, que la peine qu'il allait occasionner à sa mère. Sa physionomie respire encore le calme et la paix. Sa mère ne se rassasie pas de le voir, de l'embrasser et de contempler des traits qui lui sont si chers. Prie encore une fois pour elle et pour moi; tu sais ce que ce cher enfant était à mon cœur, et ce que je perds en le perdant; tu partageras ma douleur. Hélas! Dieu m'apprend chaque jour à détacher mon cœur des objets terrestres, puisqu'à chaque instant ce qui nous est cher nous échappe. Puissé-je ne chercher qu'en lui ma consolation! »

« Tu ne seras pas étonnée, chère amie, que je ne vole pas auprès de toi, sachant bien que ma personne t'apporterait peu d'embarras et quelques consolations; mais il y a en ce moment entre Mme de Sully et moi une communauté de douleur et de sentiments qui nous rend utiles l'un à l'autre. Si je m'absentais d'auprès d'elle, avec qui parlerait-elle de notre enfant, avec qui pleurerait-elle en liberté! et quant à moi, que ne souffrirais-je pas de la savoir si souffrante et sans soutien humain : je dis humain, car elle en a un bien grand dans la religion et dans les grâces dont Dieu

accompagne les terribles coups dont il l'afflige. J'irai cependant dans quelque temps auprès de toi, car elle a toujours de la peine à penser que quelqu'un éprouve quelque privation pour elle, et elle sait bien que ta présence est une des plus puissantes consolations pour mon cœur; elle exigera si impérieusement que je m'éloigne, qu'à la fin j'obéirai, mais ce sera le plus tard que je pourrai. Je te réserve, pour le temps où nous serons ensemble, les détails de la mort précieuse de mon enfant. Que je voudrais, chère amie, que tous ceux qui ont une âme et que de misérables préjugés ou une lâche habitude tiennent éloignés de la religion, l'eussent suivi dans sa maladie et vu dans ses derniers moments! Que je voudrais que notre si cher André eût pu juger par ses propres yeux de ce que peut la foi dans une âme généreuse, surtout dans ces moments où le cœur rompt avec tant de peine les liens qui l'attachent aux biens de cette vie et à ce qu'on a de plus cher, et des fruits que produit alors une pratique éclairée et constante des devoirs de la religion; lui, qui a le cœur si sensible, les sentiments si bien placés, ne tiendrait pas, j'en suis certain à un tel spectacle; il adorerait et bénirait celui dont le service a de si douces récompenses; il sacrifierait tout pour rentrer dans sa grâce et pratiquer avec fidélité les devoirs qu'il nous impose pour sa gloire et notre bien. Je ne t'ai pas encore parlé de la manière dont Mme de Sully supporte le dernier malheur qu'il semble qu'elle puisse éprouver sur la terre. Elle pleure son délaissement, et au milieu de ses larmes, elle bénit la main de Dieu qui assure ainsi le bonheur de tout ce qu'elle avait de plus cher au monde. Epouse désolée, et mère de trois en-

fants, elle voit tous les objets de sa tendresse dans le sein de Dieu. Elle ne soupire plus qu'après le moment qui doit la réunir à eux, mais elle se soumet à la volonté de celui qui prolonge ses souffrances en prolongeant sa vie. Elle a eu la bonté, au milieu de ses peines, de se souvenir de toi et de m'en parler.... »

A travers ces consolations de la foi par lesquelles M. de Simony cherchait à adoucir sa douleur, l'amitié rendait toujours présent à son cœur le souvenir de son cher Maximilien, et le portait involontairement à retracer dans toutes ses lettres la mémoire et les vertus de son jeune ami. Un an après sa mort, il écrivait à M[me] de Villers : « Je ne saurais m'empêcher de te parler de cet enfant si cher que je retrouve sans cesse dans mon cœur. Il manque à tous les objets qui m'intéressent encore ici-bas, et auxquels il était lié ; quand je ne l'y retrouve plus, je pense que si nous le regrettons, il n'a plus rien à regretter. Il a consommé un sacrifice qu'il faut que nous offrions tous les jours, et il goûte les biens dont nous ne voyons ici-bas que l'image. Il disait l'an passé, presqu'à pareille époque, qu'il aimait mieux venir avec moi faire quelque séjour auprès de toi, que d'aller à la Roche-Guyon, où il devait trouver nombreuse et brillante compagnie. Il savait que l'amitié franche et sincère vaut mieux que toutes les démonstrations du monde. Son camarade et ami, M. Auguste de Rohan-Chabot, fils du prince de Léon[1], qu'il aurait vu à la Roche-Guyon, vient

[1] M. Auguste de Rohan-Chabot, prince de Léon, était né en 1788. Il embrassa l'état ecclésiastique en 1819, quelques années après la mort de sa femme, qui périt dans les flammes, le feu ayant pris à ses vêtements au moment où elle se disposait à se

d'épouser, mardi dernier, Mlle de Sérent; c'est, dans un âge bien tendre, le couple le plus vertueux qu'on puisse trouver. Auguste est tout plein de piété, de raison et de connaissances; il n'y a pas jusqu'au monde qui, en ne partageant pas ses principes, ne rende hommage à sa vertu et à son amabilité. La jeune personne est angélique; ce seront de grands exemples, et ils auront les moyens de faire le bien, car ils seront fort riches un jour. Dieu se réserve ainsi de fidèles Israélites pour les faire servir à la condamnation de ceux qui taxent la vertu d'impraticable, et empêcher ainsi le vice et l'impiété de prescrire sur la terre.... »

rendre à un bal, chez l'ambassadeur d'Autriche. Devenu archevêque de Besançon, puis cardinal en 1830, M. de Rohan succomba, le 8 février 1833, à une attaque de choléra qui l'atteignit dans un village de son diocèse, où il remplissait les fonctions pastorales. Son oraison funèbre fut prononcée dans la cathédrale de Besançon, par M. l'abbé de Marguerye, depuis chanoine vicaire-général de Soissons, aujourd'hui évêque d'Autun.

CHAPITRE XIV.

M. de Simony travaille à la conversion de son beau-frère. — Lettres qu'il lui écrit à ce sujet. — M. de Simony se détermine à suivre de nouveau la carrière ecclésiastique. — Il fait part de son projet à son beau-frère et à sa sœur. — Idée que Mme de Sully avait de sa vertu.

Nous venons de voir le désir qu'exprimait M. de Simony à l'égard de son beau-frère, et les souhaits qu'il formait pour sa conversion. C'est qu'en effet M. de Villers, avec toutes les qualités que le monde admire, manquait de cette vertu de foi sans laquelle toutes les bonnes œuvres sont stériles pour le ciel. Nourri des écrits des philosophes du dernier siècle, il professait pour toutes les religions une indifférence systématique, dont la piété si éclairée de son épouse n'avait pu encore triompher. M. de Simony aimait tendrement son frère et souffrait de cet état d'indifférence et d'incrédulité où il le voyait vivre. La religion était le seul point où leurs cœurs fussent désunis. Pour établir entre eux une union parfaite, il entreprit de l'amener à la vérité par une discussion amicale et suivie sur les principaux points de la religion révélée. A cet effet, il composa plusieurs petits traités qu'il envoyait à son frère, en le priant de lui communiquer sans réserve toutes ses impressions, toutes ses difficultés. Ce qui caractérise surtout ces lettres dogmatiques, c'est une grande clarté d'exposition, une justesse de raisonnement qui ne laisse rien à désirer, et

une réfutation aussi simple que précise des sophismes amassés par les incrédules autour des vérités chrétiennes. Les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de faire connaître autrement ces fruits du zèle et de l'amitié de M. de Simony. Nous donnerons seulement quelques extraits des lettres d'envoi qui accompagnent ces petits traités, et qui peuvent faire mieux connaître la nature de son esprit et la tendresse de son cœur. La lettre suivante fut écrite après une maladie où M. de Villers avait couru risque de la vie.

« Vous avez raison, mon cher frère, de vous reprocher les inquiétudes que vous m'avez données; elles ont été grandes, et j'ai adressé à Dieu les prières les plus ardentes pour qu'il voulût bien les adoucir. J'ai intéressé près de lui toutes les personnes pieuses à qui j'ai pu parler de vous, et je ne doute pas que ce concert de prières n'ait contribué à vous rendre la santé. Aussi j'offre actuellement de très-humbles actions de grâces au bon Dieu pour cette faveur; mais je ne vous cacherai pas, cher et bon frère, que je lui en demande une à laquelle j'attache plus de prix qu'à ma propre vie et à la vôtre. Me pardonnerez-vous de vous le dire avec une franchise que ma tendre amitié pour vous autorise, et que le plus cher de vos intérêts me commande. Je demande à Dieu qu'il fasse luire à vos yeux un rayon de cette lumière qui éclaire l'esprit et échauffe le cœur, qu'il vous fasse connaître et goûter les vérités que nous enseigne la religion, cette œuvre marquée du sceau de la divinité et qui, pour un esprit sans préjugés et un cœur sans passions, porte un caractère si frappant de grandeur et des marques si plausibles de vérité, qu'il est impossible de n'y pas

reconnaître la main du Très-Haut. Oui, mon frère, je le dis avec l'assurance que donne la conviction la plus intime, je ne suis pas plus certain de mon existence que de la vérité de la religion que je professe, et s'il est un bien que je désire pour moi-même, pour tout ce qui m'est cher et pour tous les hommes enfin que Dieu m'a appris à regarder comme mes frères, c'est de connaître, d'aimer et de pratiquer cette religion vraiment divine.

» Ne croyez pas, mon cher frère, qu'en vous parlant de la sorte, je tienne le langage d'un enthousiaste, et que mes idées soient celles d'un homme surpris et d'un cerveau exalté. Non, vous me connaissez assez pour savoir que je ne suis pas homme à m'enticher d'une opinion; le doute est même l'état le plus naturel à la trempe de mon esprit. Mais j'ai étudié la religion et je l'ai vue environnée de tant de lumières que ma raison s'y est rendue. Mon cœur, je vous l'avoue, a trouvé de la douceur à s'y attacher, mais c'est parce qu'il a été frappé de la voir si digne de Dieu, si convenable à l'homme, si ennemie du vice, si féconde en vertus : et c'est là surtout, mon cher ami, qu'est le fondement de mon espérance pour vous y soumettre; car quel cœur plus fait que le vôtre pour les goûter, et qu'il serait malheureux que tant de sentiments nobles et généreux, que tant de droiture et de bonté ne fussent pas animés de l'esprit seul propre à les vivifier, et demeurassent privés de leur plus beau fruit?

» Ai-je besoin, mon cher ami, de m'excuser près de vous de vous avoir ainsi ouvert mon cœur? Non, je connais trop le vôtre pour croire qu'il puisse jamais me savoir mauvais gré d'un mouvement qui n'a d'autre

principe que le sentiment le plus tendre et le plus désintéressé. Ne seriez-vous pas fâché plutôt, que j'eusse gardé sur le cœur un poids qui m'oppresse et qui devenait toujours plus pesant, à mesure que mon tendre attachement pour vous augmentait. Mais si vous ne condamnez pas ma franchise, ou plutôt si vous êtes touché du sentiment dont elle part, payez-la par une franchise réciproque. Je joins à ma lettre quelques réflexions qui pourront nous servir d'entrée en matière. Vous y verrez, ainsi que dans celles qui les suivront (si vous m'encouragez, en me disant que mes efforts ne vous ont pas déplu, et en me marquant quel effet ils ont produit sur vous), que je ne cherche pas à vous faire illusion. C'est toujours ce qu'il y aura de plus simple et de plus clair que je chercherai à vous mettre sous les yeux. Je ne prétends avoir pour moi que la force des raisons, et non la magie du style ou le brillant de l'imagination. Je vous prie donc, sur tout ce que je vous écrirai, de me dire exactement votre pensée. Ne craignez pas de me contredire, et tant que vous aurez quelque chose à opposer aux vérités dont je vous entretiendrai, ne me dissimulez pas vos objections. Quoi qu'en disent les incrédules, c'est la raison qui doit nous conduire à la foi, et vous verrez, j'espère, que rien n'est plus capable de la satisfaire, lorsqu'elle se tient dans les justes bornes que l'orgueil s'efforce en vain de renverser. Je vous demande seulement deux choses : la première, c'est que dans un procès où je défends devant vous votre propre cause, en juge intègre vous cherchiez la vérité, je ne dis pas seulement de bonne foi, mais avec ardeur, et que vous et moi nous abjurions ce sentiment si naturel, mais si

dangereux, cet amour-propre, cette vanité secrète qu'il est si difficile de surmonter, qui nous fait renoncer avec peine à une opinion et nous rend si pénible l'aveu d'une erreur. La deuxième, c'est que de même que quand nous voyons la lumière du soleil, nous ne doutons pas que cet astre n'éclaire notre horizon, lors même que quelque obstacle nous empêche de le voir; de même, quand une vérité sera solidement établie, que les preuves seront sans réplique, nous ne prétextions pas quelques obscurités, indépendantes de ces preuves pour nous empêcher de l'admettre..... Notre esprit est trop borné pour que rien ne lui échappe; il lui suffit de voir clairement la liaison nécessaire de la vérité qu'il conçoit avec celle qu'il ne peut concevoir, pour les admettre toutes deux sans crainte d'erreur.... »

M. de Villers fut sensible aux avances que lui faisait M. de Simony. Il ne put s'empêcher d'y voir, non-seulement une nouvelle preuve de son amitié, mais un préjugé favorable à une religion qui lui inspirait un zèle aussi tendre que désintéressé. Il prit l'engagement de répondre à toutes les lettres de M. de Simony, de lui soumettre franchement ses difficultés, et d'embrasser la vérité aussitôt qu'elle lui apparaîtrait. A quelque temps de là, M. de Simony lui écrivait :

« J'ai très-bien compris, mon cher frère, les raisons de votre silence, et je vous savais trop occupé d'ailleurs pour attribuer à l'indifférence le défaut de vos lettres; de plus, votre amitié m'est trop bien connue pour que rien puisse désormais en affaiblir la persuasion en moi. J'ajouterai encore que je serais bien fâché que notre correspondance fût une affaire de

politesse et d'égards; ainsi, mon cher ami, prenez-en à votre aise, et souvenez-vous seulement que, quand vous m'écrivez, je prends cela pour une marque d'amitié à laquelle je suis fort sensible.

» Quant au défi que je vous ai fait, et auquel vous prenez l'engagement de répondre, s'il ne s'agissait que d'une lutte entre nos qualités respectives du corps ou de l'esprit, quoique je me sois bien avancé, je préférerais encore me retirer prudemment plutôt que de me présenter à une défaite assurée; mais comme, dans le combat auquel je vous invite, j'ai la vérité même pour bouclier, j'ose me croire invulnérable, d'autant plus que j'ai pour garant de ma victoire la droiture même de votre raison et la bonté de votre cœur. Et si déjà vous n'avez pas ouvert l'un et l'autre à la parole de Dieu, c'est que vous ne la connaissez pas encore, c'est que vous n'avez pu comprendre de quel prix est la foi, cette foi que vous n'avez appréciée jusqu'ici que sur les déclamations de prétendus philosophes qui n'ont fait qu'habiller à la moderne des objections et des sarcasmes mille fois pulvérisés, et des systèmes dont l'absurdité a été démontrée bien longtemps avant eux. Et quand ils auraient dit quelque chose de neuf, il me semble que leurs principes en politique comme en morale, leur conduite personnelle et les fruits amers que l'Europe a recueillis et recueille encore tous les jours des opinions qu'ils ont semées, suffirait pour me les rendre suspectes, si par là même leur malice ne m'était pas démontrée. »

M. de Simony établit ensuite un des parallèles les plus frappants entre la philosophie et la foi chrétienne. Il demande successivement à l'une et à l'autre

ce qu'elles enseignent à l'homme sur les points qui lui importent le plus de connaître, et il termine ainsi ce parallèle : « A ce simple aperçu des deux doctrines, vers laquelle, dites-moi, mon frère, doit pencher un cœur droit, exempt de préjugés et de passions? Ah! je sens trop bien qu'il y a un rapport intime entre la première et les sentiments de mon cœur pour douter qu'ils n'aient été faits réciproquement l'un pour l'autre.

» Mais je m'aperçois, mon cher frère, que je laisse couler ma plume, au risque d'abuser de votre patience; pardonnez au vif désir que j'éprouve de vous voir acquérir le plus précieux de tous les biens, de voir nos sentiments se confondre dans l'unité de la foi, comme ils sont confondus dans les liens d'une même tendresse et d'une même amitié. Au reste, si vous trouviez que j'excède, je n'aurai garde de m'offenser que vous me le disiez. De même que je vous parle à cœur ouvert, montrez-moi le vôtre sans détour. Je veux y entrer, mais non par une autre porte que celle qu'il vous plaira de m'ouvrir... »

On a pu remarquer dans les lettres de M. de Simony que nous avons citées jusqu'ici, que la disposition habituelle de son âme était une foi vive à la Providence, dont il adorait la conduite dans tous les événements heureux ou malheureux de sa vie. Cette disposition ne fit que s'accroître en lui depuis la mort du jeune duc de Sully. Il vit plus que jamais, dans ce coup, que la mort venait de frapper à ses côtés, l'impression de la main de Dieu, qui brisait les liens les plus chers à son cœur, pour l'avertir de tourner vers lui toutes ses affections. Il passa une année entière dans la solitude, occupé de ces réflexions, méditant

sur la vanité des espérances de la terre, sur les voies par lesquelles la Providence l'avait conduit jusque-là, et prêtant l'oreille à Dieu qui le rappelait intérieurement au service des autels. Pour discerner plus sûrement les desseins de Dieu sur lui, il fit une retraite de plusieurs jours, sous la direction des hommes les plus éclairés et les plus vertueux. Il ne voulait que la volonté de Dieu, il ne cherchait à la connaître que pour s'y soumettre, quoi qu'il dût lui en coûter; elle lui fut bientôt révélée. Dès-lors son parti fut pris irrévocablement. Il avait tenu secret, jusque-là, le projet qu'il nourrissait depuis longtemps. Les deux premières personnes auxquelles il s'en ouvrit furent son beau-frère et sa sœur. Les deux lettres qu'il leur écrivit pour leur faire connaître sa résolution, peignent au naturel la générosité de son cœur, la noblesse de ses sentiments, la pureté de ses intentions. La marche toute différente qu'il suit pour leur apprendre cette nouvelle, fait voir qu'il connaissait parfaitement les dispositions bien différentes aussi de leur esprit et de leur cœur en matière de religion, et qu'il savait s'y conformer.

« Voici, cher et excellent frère, la lettre que vous m'avez demandée avec un si aimable empressement, et que j'en ai beaucoup à vous adresser, puisqu'elle contient l'annonce d'un des événements les plus importants de ma vie. Je vous demande, au nom de l'amitié, de la lire jusqu'à la fin, quelque longue et quelque importune qu'elle vous paraisse, et de me faire part, dans votre réponse, des sentiments, quels qu'ils soient, qu'elle vous aura fait éprouver. En la jugeant, vous jugerez mon âme tout entière. J'ai voulu la

verser, pour ainsi dire, dans la vôtre, par l'exposé de mes pensées et de tous mes sentiments. »

Après ce petit exorde, M. de Simony fait un court exposé des principes fondamentaux de la religion catholique, ou bien, pour nous servir de ses expressions, une espèce de profession de foi. Puis il continue en ces termes : « Mais où tendent ces réflexions? que veut dire cette profession de foi? Le voici : Si tout homme se doit à Dieu, je m'y dois comme un autre. Un serviteur fidèle ne compte point les peines, ne calcule point les privations, ne cherche point son repos; tout son désir est d'accomplir la volonté de son maître. Dieu a confié à chacun de nous quelque talent pour le faire valoir, et sa justice nous en demandera un compte rigoureux. Quel est celui dont je lui suis redevable, à quel emploi, en un mot, sa Providence m'appelle-t-elle? Jusqu'à ce jour, je me suis abandonné à sa conduite, et elle ne m'a jamais manqué, elle a subvenu à tous mes besoins; et à chacune des amertumes que j'ai eues à goûter pendant ma vie, elle a mêlé la douceur de ses consolations. Serai-je ingrat? et aux bienfaits dont elle m'a comblé, ne répondrai-je que par un lâche amour de mon repos, que par un attachement exclusif à mes satisfactions personnelles? Je sens qu'il n'est aucun sacrifice que je ne fusse prêt à faire pour les amis que Dieu m'a donnés; comment ne serais-je pas disposé à faire les plus grands pour Dieu lui-même? Mais comment connaîtrai-je sa volonté, et qui m'indiquera la route où je dois marcher? Il reste encore, en dépit de la dépravation générale, quelques hommes d'un cœur droit, d'une âme pure, fidèles, désintéressés, exclusivement amis de la vérité

et de la vertu. J'ai consulté la voix publique, c'est-à-dire la voix du plus grand nombre des personnes dont je suis connu; j'ai consulté enfin la conduite de la Providence à mon égard et la marche qu'elle a suivie dans la succession des biens et des faveurs de toute espèce dont elle m'a comblé, et tout m'a dit que quelques faibles que fussent mes moyens, je les devais employer au service de la religion, que je devais aspirer à être un de ses ministres. Je vois l'étendue du sacrifice, et mon courage s'en étonne. Ce qui m'effraie bien plus encore, ce à quoi je ne peux penser sans frémir, c'est la sainteté du ministère qui va m'être imposé, c'est la sublimité des fonctions qui me seront confiées, c'est mon indignité.... Mais, je le sais, ce ne sont point mes forces que je dois considérer, mais celles de celui qui m'envoie : il sait trouver l'or au milieu de ce qu'il y a de plus impur, il fait briller sa lumière au milieu des ténèbres, et il rend éloquentes les langues des enfants. Si j'implore sa grâce avec confiance, si j'y suis fidèle, sa force sera ma force; il portera mon fardeau avec moi, et je ne trébucherai point dans le sentier qu'il m'aura tracé.

» Je ne me dissimule point l'étendue des obligations que je m'impose; mais la vie est si courte, et, quelque heureuse qu'elle soit, elle est si exposée aux chagrins et aux amertumes, que c'est acheter à bien peu de frais le bonheur qui la doit suivre, s'il suffit, pour l'obtenir, de sacrifier quelques plaisirs et d'éprouver quelques peines. D'ailleurs, si par le renoncement à ce que j'ai de plus cher, si par le sacrifice de ma vie, je pouvais contribuer à racheter une âme, à lui faire connaître la vérité et goûter la vertu, à la remettre,

en un mot, dans le sein de Dieu, quelle gloire, quel bonheur, quel dédommagement aux plus grands sacrifices! Rien de ce que je pourrai jamais offrir, est-il en proportion d'un si grand bien? Mais si Dieu voulait que les prémices de mon ministère fussent pour une âme chérie plus qu'aucune autre, que je pusse verser dans l'âme de mon ami, dans la vôtre, les sentiments qui m'animent en ce moment, quelle joie, quelle félicité! Il serait donc vrai, ô mon frère, que nous ne ferions plus qu'un cœur et qu'une âme; vos pensées seraient mes pensées, et vos sentiments mes sentiments; une même lumière nous éclairerait, une même règle nous dirigerait; déjà si tendrement unis dans cette vie, nous ne verrions plus de terme à notre amitié, et aucune amertume n'en viendrait jamais corrompre les douceurs. Quelle paix pour moi de voir votre bonheur assuré en vous-même et dans tous ceux qui vous environnent; car la vertu d'un père de famille et d'un homme considéré se répand au loin et convertit tout ce qui l'approche. Et ne pensez pas, cher ami, qu'il doive vous en coûter beaucoup. Votre âme est droite, vos inclinations sont belles, la vertu vous plaît, vous l'appréciez partout où elle se trouve; que manque-t-il à la vôtre? Il faut l'élever à des motifs dignes de celui qui vous a créé, lui donner un principe fixe et invariable; la rendre constante, exacte, conséquente; l'animer enfin par la charité, par l'amour de celui qui, pour la vie qu'il vous a donnée, pour les biens du corps et de l'esprit qu'il vous a départis, pour le bonheur qu'il vous destine, ne vous demande que le cœur. Aimez Dieu, mon ami, aimez Dieu; votre esprit a beau se débattre au milieu des absurdes opi-

nions de l'incrédulité, elles n'ont fait qu'effleurer votre cœur; livrez-le à sa pente naturelle, ôtez l'amour-propre, ôtez ce goût si vif de l'indépendance, ôtez l'occupation trop grande des choses terrestres, des intérêts temporels, des aises et des commodités de la vie; rendez-vous à vous-même, et vous sentirez bientôt que vous n'êtes pas fait pour des biens dont vous rougiriez d'être l'esclave, et qu'il vous faut un objet plus grand et plus sublime; vous sentirez que vous n'êtes pas borné à cette vie, et qu'il en est une au-delà. Le grand Augustin, dans la fleur de l'âge, rassasié de gloire et de plaisirs, éprouve un vide qui l'abat; il sent son âme qui se porte vers un objet plus noble qu'il ne connaît point encore, il se débat longtemps dans le torrent des opinions et des passions humaines où il s'est plongé, il se tourne enfin vers Dieu, et à peine l'a-t-il aperçu de ce regard ferme qui dissipe toutes les illusions de la vanité, de l'amour des biens terrestres, et surtout de cette liberté, de cette indépendance si chères à notre amour-propre, qu'il s'écrie : « O beauté toujours ancienne et toujours nouvelle, que je vous ai connue tard, que je vous ai aimée tard ! » Lié de chaînes bien plus aisées à rompre que celles d'Augustin, enveloppé de ténèbres bien plus aisées à dissiper, n'ayez pas plus de honte que lui de revenir à la vérité. Vous me l'avez dit, vous désirez de croire; la beauté de la religion vous a donc frappé, la sainteté de sa doctrine a donc parlé à votre cœur, vous croyez donc. Oui, la religion est dans votre âme; elle est trop droite pour avoir jamais pu l'exiler. Que vous faut-il pour lui rendre tout son empire, que de secouer une vieille habitude d'indifférence qui ne peut s'allier

avec une âme sensible, un esprit réfléchi, un jugement sain; et de rejeter une crainte pusillanime des devoirs que nous impose la foi? Ah! mon ami, s'ils causent quelque gêne, de quelles consolations ne sont-ils pas la source; s'ils paraissent méprisables aux yeux des impies et des hommes qui vivent sans frein, qu'ils sont honorables aux yeux de la raison et des véritables gens de bien. Et à la mort, ce moment qui dissipe les illusions du monde et nous montre la vanité des opinions et des passions humaines, de quel prix ne seront-ils pas? Encore un pas, mon ami, encore un désir, et vous êtes dans la droite voie. Ouvrez votre âme à cette foi surnaturelle qui est un don de Dieu, et qu'il ne refuse jamais à qui y aspire. Demandez-la lui; mais non comme un malade qui demande l'instrument qui doit extirper le mal, tandis que sa main le repousse; concevez-en un désir vif et sincère, et que vos prières le soient aussi. Hélas! si je méritais d'être exaucé, déjà la grâce vous eût fait violence, comme à saint Paul. Je n'en continuerai pas moins, dans la retraite où je vais vivre, à offrir à Dieu mes prières avec une ardeur proportionnée à la tendre amitié que je vous porte, et avec une pleine confiance que ce qu'il refusera à la faiblesse de ma foi et à mon peu de mérite, il l'accordera à votre bonne volonté.

» Vous vous demanderez peut-être comment j'ai pu, moi qui vous laisse lire si volontiers dans mon âme, mûrir si longtemps un semblable projet, sans vous en avoir fait part. Vous trouverez la réponse dans la nature même de ce projet, et dans les sacrifices qu'il entraîne, sacrifices que je n'ai pas voulu vous faire prévoir et partager avant qu'ils m'aient

paru arrêtés sans retour dans les desseins de la Providence. »

On ne peut lire sans être attendri l'exposé si touchant que M. de Simony fait des sentiments de son âme. Il est tout pénétré des vérités de la religion dont il fait ses délices ; il voudrait les voir gravées dans un cœur qui lui était si cher. Il réunit, pour cela, tout ce que le zèle, tout ce que l'amitié peuvent suggérer de plus pressant et de plus tendre. M. de Villers ne résista pas longtemps ; il revint de ses préjugés et embrassa de nouveau, par une conversion qui tient du miracle, la pratique de cette religion dont son frère était devenu l'apôtre avant même d'en être le ministre (1834).

Mais c'est surtout dans la lettre à sa sœur, dont la piété lui était bien connue, qu'il dévoile dans leur entier ces sentiments généreux que le plus sublime dévouement pouvait seul inspirer. « J'ai pris, chère amie, il y a deux jours, une détermination à laquelle personne plus que toi ne peut prendre part, puisqu'elle doit influer sur tout le cours de ma vie et avoir les plus importantes conséquences pour mon éternité. Pour peu qu'on ait réfléchi sur la nature et la destinée de l'homme, il est impossible de croire qu'il ait été créé pour autre chose que pour Dieu. Qui que nous soyions sur la terre, nous avons reçu de sa part une destination ; nous avons une dette à acquitter, une vocation à remplir. La vie est bien courte, et à la mort, il nous importera bien peu si nous y avons satisfait nos goûts et joui des biens, des plaisirs qui la rendent agréable, mais si nos mains sont pleines de bonnes œuvres, si nous avons fait valoir le talent qui

nous a été confié. J'ai donc cherché à connaître la volonté de Dieu sur moi. Je l'ai étudié dans sa conduite à mon égard, depuis le commencement de mon existence. J'ai pris l'avis de personnes en qui reluit une éminente vertu, et dont la prudence consommée inspire la plus entière confiance. J'ai trouvé partout le même sentiment. Je me suis dit de plus à moi-même : est-ce quand la religion est délaissée qu'il faut la priver d'un défenseur? Quand l'Eglise est méprisée, faut-il l'abandonner? Quand Dieu n'est plus servi, faut-il craindre de montrer qu'on peut se dévouer encore à son service? C'est quand le maître est abandonné, que le serviteur fidèle doit se ranger près de sa personne et lui sacrifier ses biens et sa vie. Je n'hésite donc plus, ma chère, à reprendre la carrière que la Providence m'avait ouverte. J'aurai plus d'un sacrifice à y offrir; mais Dieu ne sera-t-il pas là pour me soutenir? La vie d'un ministre des autels doit être si pure et si sainte que, si je n'avais considéré que les dispositions de mon âme, bien peu digne encore de célébrer les grands et terribles mystères, je n'eusse jamais osé m'avancer jusqu'au sanctuaire, si je ne savais que Dieu travaille avec le faible, soutient celui qui espère en lui, et purifie par sa grâce ce qu'il y a de plus impur. Je vais commencer d'ailleurs un temps d'épreuves, et je te prie de demander à Dieu de tout ton cœur que si le mien ne doit pas répondre à la faveur d'une vocation si sublime, il me repousse des saints ordres, et qu'il ne souffre jamais que je trahisse un ministère si auguste.

« C'est le 11, je crois, que je m'établirai au séminaire. Jusque-là, tu peux parler de mon projet en

famille, et surtout à notre sœur, mais non encore aux étrangers. Dis à tes chères enfants que j'ai plus besoin que jamais qu'elles prient pour moi avec toute la ferveur dont elles sont capables, et fais-leur comprendre que quand il s'agit d'un maître tel que Dieu, il ne faut rien faire à demi. Sa volonté est celle du tout-puissant; malheur à qui la brave dans un seul point essentiel; ses récompenses sont magnifiques; il faut être bien insensé de les compter pour rien, ou bien lâche de craindre en trop faire pour les gagner. Pour toi, ma chère, ne pense pas que tu m'as perdu, parce que je serai un peu plus à Dieu. Rappelle-toi par quels moyens il nous a réunis contre toute attente; remercions-le des bienfaits passés, et jetons-nous pour l'avenir, avec une entière confiance, dans les bras de sa miséricorde. Il sait ce qui nous est le plus utile, et ses pensées pour notre propre bonheur valent bien mieux que les nôtres... »

Quelle pureté d'intention! Quel généreux dévouement pour cette Eglise de France qui, sortant à peine de ses ruines, se voyait de nouveau en butte à toutes sortes d'attaques; mais aussi quelle admirable leçon pour ceux qui aspirent au sacerdoce, quel reproche éloquent pour les âmes timides qui, dans ces temps d'épreuves, seraient tentées de détourner les lèvres du calice que Jésus leur présente! Les sentiments de M. de Simony étaient bien différents; dans les premiers siècles de l'Eglise, la persécution eût été, pour une âme comme la sienne, un puissant attrait vers le sanctuaire, et la robe du sacerdoce lui eût paru d'autant plus belle, qu'elle eût ressemblé davantage à celle du martyre.

Avant de mettre son projet à exécution, M. de Simony résolut d'aller passer quelques jours près de sa sœur, pour l'aider à faire un sacrifice d'autant plus pénible qu'elle y était moins préparée.

« Je ne regretterai pas, lui écrit-il, les moments que je passerai près de toi, chère amie, ce sont les plus doux de ma vie; mais en revenant, je serai tout prêt à consommer ce sacrifice que je suis trop heureux d'offrir à Dieu, s'il doit lui être agréable, et alors je ne serai plus guère à moi. Du reste, ma chère, si, comme j'ai tout lieu de le croire, telle est la volonté de Dieu, et si, comme je l'espère de sa grande miséricorde, il m'accorde les grâces dont j'aurai tant de besoin, quel bonheur d'être destiné à coopérer par mes moyens, quelque petits, quelque faibles qu'ils soient, aux vues de bonté qu'il a sur le petit nombre d'âmes fidèles qu'il se réserve au milieu de la corruption générale. Demande-lui, bonne amie, avec toute la ferveur dont tu es capable, qu'il m'éclaire et me fortifie, qu'il me fasse connaître clairement quelle est sa volonté, et qu'il me donne la force de l'exécuter. Voilà le véritable bien, parce que c'est le seul qui demeure. Le moment qui nous prive de cette vie est amer quand il arrache notre cœur aux objets temporels qui faisaient ses délices; mais quand la mort ne trouve en nous que l'attachement aux volontés du ciel, elle n'a aucune prise sur notre âme, elle ne la prive de rien, elle la délivre seulement d'un fardeau. Tâchons donc, chère amie, de n'aimer que Dieu et tout le reste pour lui. »

Mme de Sully partagea vivement la peine qu'éprouvait Mme de Villers de la résolution que venait de

prendre son frère. La haute piété de M. de Simony, le spectacle de ses vertus, ses entretiens pleins d'une onction toute céleste, étaient pour elle un soutien puissant, une douce consolation. Mais cette âme profondément chrétienne fit, au bien de l'Eglise, ce nouveau sacrifice. La lettre qu'elle écrivit à Mme de Villers, après le départ de M. de Simony pour le séminaire, est le plus beau témoignage que le monde pût rendre à sa vertu. Saint Grégoire de Nazianze ne faisait pas un plus bel éloge de saint Basile, lorsqu'il disait de lui qu'il était prêtre avant que d'être prêtre, qu'il en avait les vertus avant que d'en avoir le caractère.

« J'ai attendu que votre excellent frère eût quitté Mousseaux, pour répondre à la bonne et aimable lettre dont vous l'aviez chargé. Vous parler de lui, sera une satisfaction pour vous et pour moi, puisque je partage si bien tous vos sentiments sur le parti si louable et si généreux, dans les circonstances actuelles, auquel il se détermine.

» Dans le petit nombre de sacrifices qui peuvent me rester à faire dans ce monde, celui-ci est sûrement un des plus vivement sentis; mais peut-on en faire pour une plus belle cause, puisqu'on doit y voir son propre avantage, et le bien de l'Eglise qui a tant de besoin que Dieu lui envoie de tels ministres! Il avait dans le monde l'esprit et les vertus de l'état sublime auquel il se destine; n'est-il pas juste qu'il consacre entièrement à Dieu les dons si précieux qu'il en a reçus, dans un temps où les sujets qu'on peut lui comparer deviennent si rares; je sais que ces puissants motifs n'ont pas moins d'empire sur vous pour adoucir

un sacrifice qui ne peut manquer de vous être bien sensible. Je me plais à m'en entretenir avec vous et à me les retracer. Son heureux enfant prie déjà pour lui, je l'espère, et lui obtiendra toutes les grâces dont il aura besoin. Hélas! quand pourrai-je unir mes vœux aux siens et à ceux de son père? Je ne suis pas digne d'un tel bonheur, qui jamais ne peut être assez acheté par les plus longs et les plus douloureux sacrifices!...»

CHAPITRE XV.

M. de Simony rentre au séminaire de Saint-Sulpice. — Ses dispositions intérieures. — Témoignage rendu à ses vertus. — Il reçoit le sous-diaconat. — Ses impressions dans cette circonstance. — Son application aux études théologiques. — Il est promu au diaconat. — Haute idée qu'il s'était formée du sacerdoce. — Sa piété. — Maladie et mort de Mme de Sully. — M. de Simony l'assiste dans ses derniers moments.

Le séminaire de Saint-Sulpice avait alors pour supérieur M. Emery, qui avait succédé, l'année 1782, à M. le Gallic, en qualité de supérieur général. Aussitôt que le régime de la terreur avait paru cesser, M. Emery s'était empressé de réunir, dans une maison de la rue du faubourg Saint-Jacques, quelques jeunes gens dont la vocation courageuse avait persévéré malgré les événements. Après le concordat et le rétablissement légal du culte en France, il avait donné au séminaire une existence régulière, en le transférant dans une maison plus convenable, dans la rue du Pot-de-Fer, où il demeura jusqu'en 1828, époque de l'occupation du séminaire actuel. Digne successeur de M. Olier et de M. Tronson, « ambitieux seulement de faire le bien, dit Chateaubriand, M. Emery n'agissait que dans le cercle de la plus grande prospérité d'un séminaire [1]. » Il s'appliquait avec zèle à réparer les pertes immenses de l'Eglise de France, et à faire revivre dans le jeune

[1] Mémoires d'outre-tombe, tome IV.

clergé les traditions de la science théologique et de l'esprit sacerdotal que les prêtres de sa compagnie avaient conservées précieusement pendant les jours de malheur. Il était un de ceux que M. de Simony avait consultés pour savoir s'il devait suivre sa première vocation. Un coup d'œil juste, un jugement sain, un grand discernement des hommes, un tact exquis, caractérisaient surtout M. Emery. Il reconnut dans la conduite de Dieu sur M. de Simony les marques d'une vocation certaine, et le fortifia dans sa résolution. M. de Simony rentra donc au séminaire de Saint-Sulpice, au mois d'octobre de l'année 1808.

Nous pouvons juger de ses dispositions intérieures, en quittant le monde pour suivre de nouveau la voie où Dieu l'appelait, par les résolutions qu'il prit pendant la retraite générale du commencement de l'année scolaire. Nous les transcrivons ici dans leur simplicité :

« 1° La sainte volonté de Dieu.

» 2° Ne pas m'inquiéter si j'ai la foi ou si je ne l'ai pas, mais agir en tout suivant ses lumières. Offrir le plus souvent que je pourrai mes actions à Jésus-Christ pour les faire selon lui et en union avec lui, et tâcher de conformer le plus directement que je pourrai mon intention à la sienne.

» 3° Faire toujours chacune de mes actions le mieux qu'il me sera possible, et me demander si c'est bien celle que Dieu veut de moi en ce moment.

» 4° Ne perdre aucun instant pour acquérir tout ce que je pourrai de science et de piété, et ne pas m'écouter dans mes dégoûts et mes répugnances.

» 5° Mettre dans mes actions et mes pensées le plus

de simplicité et de droiture d'intention que je pourrai, et surtout renoncer à tout amour-propre.

» 6° Ne point regarder en arrière, et la volonté de Dieu m'étant bien connue, aller toujours en avant sans pusillanimité.

» 7° Penser souvent à la mort qui fait tant d'impression sur moi et me fait si bien voir toute la vanité des attaches de la vie.

» 8° M'entretenir du bonheur qu'il y a de connaître Dieu toujours davantage, de le servir et de le faire servir.

» 9° Penser au prix d'une âme et à la sublimité du ministère sacerdotal, ainsi qu'aux consolations que l'on y goûte. »

« 24 mai 1809.

» Je renouvelle et confirme toutes les résolutions ci-dessus, et je remercie Dieu de ce qu'il a bien voulu venir au secours de ma faiblesse et me faire surmonter les tentations auxquelles il a permis que je fusse exposé. Je me résigne de nouveau à tout ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi, dans toutes les époques, dans toutes les circonstances de la vie. Je le bénis de ce qu'il m'a mis à même de lui offrir quelques sacrifices et de racheter mes péchés par quelques renoncements. »

M. de Simony ne fut pas longtemps au séminaire de Saint-Sulpice sans être entouré de l'estime et de la vénération dues à son âge, à son expérience et à ses vertus. Il possédait toutes les qualités qui rendent un homme accompli selon le monde, sans avoir l'esprit du monde; mais ce qui frappait surtout en lui, c'était une candeur armée d'une volonté réfléchie, une vertu

solide et plus affermie en raison même des dangers qu'elle avait traversés; une piété tendre sans affectation; un cœur plein de Dieu, une dignité sans prétention, une modestie tout angélique. Il semblait avoir déjà dans sa plénitude, en entrant au séminaire, cet esprit sacerdotal dont les autres y venaient chercher les prémices. Aussi, bien que les inclinations de son âme simple et modeste lui aient fait constamment éviter tout ce qui pouvait le faire remarquer, on ne pouvait assez admirer, dans un homme qui avait vécu si longtemps dans le monde, cet ensemble de vertus ecclésiastiques qui indiquaient plutôt un prêtre consommé qu'un aspirant au sacerdoce. Ceux qui lui servaient de guide le regardaient déjà comme un modèle. « Nous avions alors pour condisciples, nous dit un de MM. les directeurs de Saint-Sulpice, dont la modestie égale le savoir[1], un grand nombre de ceux qui depuis ont été, avec Mgr de Simony, l'honneur de l'Eglise et de l'épiscopat français. C'étaient NN. SS. Caron, mort évêque du Mans; d'Auzers, mort évêque de Nevers; Feutrier, mort évêque de Beauvais; Tharin, mort évêque démissionnaire de Strasbourg; Gallard, mort archevêque de Reims; de Forbin-Janson, mort évêque de Nancy; de Gualy, mort archevêque d'Albi; Fayet, mort évêque d'Orléans, et NN. SS. de Bonald, aujourd'hui cardinal archevêque de Lyon, et de Mazenod, mort évêque de Marseille. Parmi tant de vertueux condisciples, M. de Simony était un modèle de ferveur, de régularité, de modestie. » Il se soumit sans peine, avec toute la docilité d'un enfant, aux moindres règles

[1] M. Gosselin.

de la vie commune, sans que son âge, ses habitudes, lui aient jamais fait chercher des adoucissements ou des dispenses. Il était toujours le premier et le plus assidu aux exercices communs, et sur l'observation qu'on lui faisait que la vie de communauté devait lui coûter beaucoup, par la répétition continuelle et l'uniformité constante des mêmes exercices, dans les mêmes lieux et aux mêmes heures, il répondait qu'il avait contracté au milieu du monde l'heureuse nécessité d'une vie d'ordre et de régularité, et que la vie de communauté, bien observée, était pour lui le ciel sur la terre.

Un des caractères de sa vertu fut d'être constamment soutenue. On ne vit jamais en lui, au témoignage de ceux qui l'ont connu au séminaire, ces moments d'inconstance et d'irrésolution dont la vie la plus régulière et la plus pieuse n'est pas toujours exempte; et il fit paraître, dans toute sa conduite, cette suite, cette fermeté, cette persévérance d'une âme forte et généreuse solidement et irrévocablement établie dans le bien.

Tant d'excellentes qualités et une vertu aussi éminente firent abréger pour lui le temps ordinaire des épreuves. Deux mois après son entrée au séminaire, il fut appelé à recevoir le sous-diaconat. Son sacrifice était depuis longtemps résolu; cependant l'approche du moment où il devait le consommer, effraya son humilité, et il ne fallut rien moins que l'ordre formel de M. Duclaux, son directeur, pour le faire avancer. Il avait évité de prévenir sa sœur de la démarche solennelle qu'il allait faire. Ce ne fut que quelques jours après l'ordination qu'il lui écrivit la lettre sui-

vante, où l'on voit la haute idée qu'il s'était faite du ministère des autels, sa tendre affection pour ceux qui le dirigeaient, et le bonheur qu'il goûtait dans cette école de la science et de la vertu.

« Tu m'écrivais, bonne amie, le 17 de ce mois, le jour même, peut-être au moment de mon ordination. Une seule chose me rassure dans cette grande action, c'est que je n'ai agi que par le motif de faire la volonté de Dieu et ce qui lui est le plus agréable. Je ne te l'ai pas mandé d'avance, parce que je craignais que ton imagination ne s'en échauffât et que tu n'en prisses quelque peine. Si je n'étais pas aussi faible et aussi misérable que je suis, quelle ne devrait pas être ma joie! Etre quelque chose dans la cour d'un roi, quel prix n'y attache-t-on pas! Mais les rois ne sont que des hommes égaux par nature et souvent inférieurs par les qualités essentielles du cœur à ceux qui les servent; et moi, je suis attaché au service du roi des rois, de celui par qui est tout ce qui est, de qui vient toute puissance au ciel et sur la terre. Les maîtres de ce monde sont le plus souvent hautains, capricieux, ingrats; je suis assuré de la récompense ; il ne me punira pas de mon impuissance, il me tiendra plein compte de ma bonne volonté; en voilà bien assez pour remplir tous les désirs d'un cœur bien placé et animé de sentiments généreux. Demande au bon Dieu qu'il me le donne et qu'il me fasse goûter de plus en plus combien son service est doux... Je te dirai, en attendant les détails que tu me demandes sur le séminaire, que le supérieur est toujours M. Emery, homme d'un rare mérite, et le deuxième supérieur, M. Duclaux, homme d'une piété angélique et de cette douceur, de

cette cordialité dont on ne peut se faire une idée dans le monde; c'est à qui respectera et aimera le plus ces deux hommes que la Providence a gardés comme par miracle. M. Emery est resté plusieurs mois à la Conciergerie, et a vu trois fois se renouveler les prisonniers. Dieu l'avait mis là pour consoler et réconcilier tant de victimes. Il leur inspirait ce courage si ferme et cette héroïque piété qui ont étonné les bourreaux et auraient touché des âmes moins féroces. Adieu, chère amie, je te quitte à regret, mais la cloche va m'appeler à un exercice... Sois bien tranquille sur ma santé et le genre de vie que je mène, il ne peut en être de plus doux; tous les moments sont employés, mais sans fatigue et de manière à ne laisser d'autre regret que de n'en avoir pas assez. L'expression du contentement et de cette paix que le monde ne connaît point, est peinte sur toutes les figures, et prouve que l'on ne connaît point ici les passions qui flétrissent l'âme ou la dévorent. Nous avons eu dernièrement, le jour de la Présentation, une fête touchante, dont l'objet était la rénovation des promesses cléricales; on voyait sur tous les visages l'expression de la vérité de cette parole que chacun a prononcée aux pieds des autels : Le Seigneur est la portion de mon héritage, » etc.

La grande piété de M. de Simony ne fut point un obstacle à ses progrès dans la science. Il était profondément pénétré de cette vérité, qu'un prêtre, sans la science théologique, fût-il élevé à une haute perfection, ne répond point à sa vocation. Il se livra donc avec ardeur à l'étude des saintes lettres et de la théologie. Depuis longtemps il avait approfondi la religion dans les ouvrages de ses plus célèbres apologistes. Il comprit

alors le besoin, pour mieux la prouver et la défendre, d'appliquer à l'étude qu'il en faisait, la méthode scolastique, sans laquelle il ne peut y avoir de véritable science théologique, et que ceux-là seuls affectent de mépriser qui sont incapables d'y assujettir la légèreté de leur esprit. Les nombreux cahiers que M. de Simony rédigea pendant son cours de théologie, sur les divers traités de dogme et de morale, montrent l'importance qu'il attachait à cette méthode, et le profit qu'il en retirait. Chaque traité s'y trouve exposé avec ordre et clarté; les raisonnements y sont pressants et suivis, les points de doctrine exactement énoncés, toutes les difficultés résolues par des témoignages décisifs. Aux traités de morale se trouvent jointes des observations utiles sur tout ce qui est de pratique, et toutes les décisions s'y trouvent appuyées sur les autorités les plus sûres. Outre ce premier travail qui faisait sa principale occupation, M. de Simony s'était fait une loi de recueillir et de classer par ordre alphabétique les passages les plus saillants de l'Ecriture, des Pères et des meilleurs auteurs, y joignant quelquefois ses propres réflexions, et se créant ainsi pour l'avenir un trésor précieux, qui pût lui fournir de quoi parler solidement et avec fruit sur toutes sortes de matières.

Une vie si bien occupée lui laissait à peine le temps de suivre avec sa sœur sa correspondance accoutumée, et il s'en excusait auprès d'elle en termes qui montrent le bon emploi qu'il faisait du temps, et l'importance qu'il attachait à l'observation du règlement.

« Tu me demandes si je suis capable de m'ennuyer de ton exactitude à m'écrire; m'en soupçonner, serait

un tort que je ne te pardonnerais pas. Tout ce que je te demande, c'est de ne pas m'en vouloir si je n'emploie pas à te répondre tous les moments que je voudrais. Ils sont si courts au séminaire, qu'une heure employée à écrire une lettre, fait un tort irréparable aux occupations de la journée. Tu me flattes donc d'un voyage prochain, et de prévenir les moments où je comptais moi-même aller t'embrasser. C'est une douce espérance que tu fais naître dans mon cœur; mais je suis si accoutumé à décompter, que je n'ose rien me promettre que je ne te sache presque en voiture et pour ainsi dire arrivée. Tu as raison, je ne pourrais pas te voir beaucoup, surtout à la distance où tu seras; l'emploi du temps et l'ordre du séminaire s'y opposent; des sorties fréquentes sont tout-à-fait contre l'esprit de la règle; je ne le fais guère qu'une fois par semaine, et si ce n'était ma vieille barbe, peut-être trouverait-on que c'est trop; mais, quoi qu'il en soit, bonne amie, nous en prendrons ce que nous pourrons..... »

L'année suivante, le 27 mai 1809, M. de Simony fut promu au diaconat. On ne pouvait apporter à la réception des saints ordres plus d'innocence, de vertus, de pureté d'intention. Cependant M. de Simony ne pouvait envisager sans frayeur cette redoutable dignité dont quelques mois à peine le séparaient. Son âme faite pour aimer, et qui, comme l'Apôtre de la charité, croyait par-dessus tout à l'amour que Dieu a pour nous, avait un désir ardent de s'unir, de se consacrer plus étroitement à lui par le sacerdoce; mais sa foi était si vive, son humilité si profonde, qu'en présence d'un fardeau que redouteraient les anges

eux-mêmes, il n'était pas maître des sentiments de crainte qui le pénétraient. Voici comme il les exprimait dans une lettre à sa sœur, quelques jours après son ordination (30 mai 1809).

« Tu as sûrement, chère amie, reçu d'Eugénie la lettre qu'elle t'a écrite pour t'instruire du jour et de l'heure de mon ordination, et, j'en suis certain, tu t'es bien unie à moi et à toute l'Eglise pour obtenir pour moi les dons abondants de l'Esprit saint. Je me suis donc approché d'un degré de plus du saint autel ; je n'offrirai pas encore la victime sainte, mais je suis devenu le principal coopérateur du sacrifice. Le corps du Fils de Dieu sera entre mes mains, je le tirerai de son tabernacle pour qu'il soit distribué aux fidèles, et je pourrai, en cas de besoin, être député pour l'administrer. Quel ministère ! En est-il de plus sublime après celui du sacerdoce, et peut-on lui comparer celui des rois ? mais aussi, que ce ministère est saint, et qu'il faudrait de pureté pour le remplir ! Oh ! quand je pense que le degré le plus élevé m'est destiné, et que dans six mois ou un an au plus tard je tiendrai dans mes mains la divine hostie, que je ne serai plus seulement témoin et ministre du sacrifice, mais qu'il s'opérera par mes mains, que le Fils de Dieu se rendra obéissant à ma voix, et que ce corps divin, autrefois attaché à la croix et maintenant glorieux, se rendra présent par mon ministère sur le saint autel ; quand je me représente au milieu de ces augustes et terribles fonctions, je frissonne, et je me trouble à la vue de mon indignité et de mes souillures ; je te le dis avec sincérité, si la soumission aux avis de ceux que je dois consulter et croire dans leurs décisions ne me faisaient

une loi d'avancer, je m'arrêterais ici, et content du sacrifice qu'il a plu à Dieu d'agréer de ma part et de la place qu'il m'a donnée dans sa maison, je consentirais bien volontiers à rester diacre toute ma vie. Continue, ma chère amie, à prier pour moi, le besoin que j'en ai augmente avec l'élévation où Dieu me place dans son Eglise. »

Cet esprit de foi, cette profonde humilité, ces hautes idées qu'il se formait du sacerdoce, M. de Simony cherchait à les développer en lui par tous les moyens que l'Eglise inspirée de Dieu offre à ses enfants. La célébration des mystères de Jésus-Christ ou des fêtes des saints, fut toujours pour lui une occasion de se renouveler dans la ferveur et l'esprit de sa vocation; et jamais la négligence ou l'habitude ne lui firent perdre les bienheureux fruits de ces pieuses observances. Cette piété attentive et ce goût des choses de Dieu se révèlent dans une lettre qu'il écrivait après la fête de saint Pierre, où il avait assisté, comme diacre, le cardinal della Somaglia.

« Hier, ma chère amie, nous avons célébré la fête des saints apôtres Pierre et Paul. Notre Eminence officiait; j'étais non son premier, mais son principal ministre à l'autel. Elevé au-dessus du peuple, et placé entre le ciel et la terre, j'ai offert, avec le pontife, les dons que l'Esprit saint devait changer. Et dans quelle solennité? Lorsque l'Eglise célèbre la mémoire de son premier chef et remercie le Seigneur de l'avoir établi la pierre fondamentale de l'édifice éternel, et de nous avoir donné dans cette chaire, où sont assis depuis dix-huit cents ans les successeurs de Pierre, un centre indéfectible d'unité, un étendard visible à toutes les

nations, et sous lequel nous sommes assurés que notre foi triomphera toujours de toutes les attaques du monde et de l'enfer. Quels n'ont pas dû être mes sentiments dans un pareil jour? reconnaissance envers le Seigneur qui nous a fait naître au sein de cette Eglise catholique, dont les chefs et les pasteurs remontent sans contradiction jusqu'à Pierre, et par conséquent jusqu'au Sauveur ; amour pour cette Eglise qui nous a reçus dès le berceau, et qui nous a nourris avec tendresse du lait de la céleste doctrine, soutenus et fortifiés par les sacrements, consolés par ses instructions divines, et qui ne nous quittera que pour nous remettre entre les bras de son divin chef; mais aussi serrements de cœurs à la vue de tant de pauvres errants, qui, après avoir déchiré le sein de leur mère et s'être séparés d'elle par le schisme et l'hérésie, résistent à ses invitations et veulent obstinément être enfants de Jésus-Christ en reniant son épouse et leur mère... »

M. de Simony, par sa consécration au service de Dieu, avait embrassé la carrière des sacrifices. Dieu ne fut pas longtemps sans lui en demander un qui dut bien coûter à un cœur pour qui les amitiés vertueuses avaient un si grand prix. On connaît les liens qui l'attachaient à la maison de Sully. L'estime et la vertu les avaient formés, et la religion leur avait donné une force et une durée qu'on cherche inutilement dans les affections purement humaines. Mme de Sully, minée par le chagrin, flétrie par d'inconsolables douleurs, et atteinte d'une maladie contre laquelle tous les secours de l'art venaient échouer, sentait son heure dernière approcher. Elle connaissait la tendre piété de M. de

Simony. Elle lui écrivit elle-même, malgré sa grande faiblesse, et lui exprima le désir de le voir et d'être assistée de ses prières dans ce dernier moment. M. de Simony se rendit en toute hâte auprès d'elle. La religion ne pouvait emprunter une voix plus touchante, pour Mme de Sully, que celle qui avait enseigné le chemin du ciel au fils qu'il lui tardait de rejoindre. On verra, par les deux lettres suivantes, les impressions de foi et de piété que la vue d'une mort aussi sainte laissa dans l'âme de M. de Simony. Il offrit à Dieu ce nouveau sacrifice avec un cœur déchiré, mais soumis, et qui se détachait de plus en plus de tout sur la terre pour s'unir plus étroitement à Dieu seul.

« Ma bonne sœur, écrivait-il, élève ton esprit et ton cœur en haut, pour supporter la nouvelle de Mme de Sully malade, et dangereusement malade. Le sujet de sa joie fait celui de nos douleurs. Au milieu de ses souffrances, son âme, toujours également forte, regarde avec complaisance le moment où elle sera réunie dans le sein de Dieu à tout ce qu'elle a de plus cher. La pensée d'une mort prochaine a pour elle tant de charmes, qu'elle n'ose pas trop s'y arrêter, voulant que la parfaite soumission à la volonté divine soit le sentiment exclusif de son âme. Tu comprends, d'après ce que je viens de te dire, quels sont les sentiments que j'éprouve. Je suis déchiré à l'idée d'une séparation pour la vie, et je n'ose pas désirer, encore moins demander à Dieu qu'il prolonge ses jours. Je suis auprès d'elle depuis hier soir. Elle-même m'écrivit dimanche son état, et m'exprima le désir de me voir. Je l'ai trouvée assise dans son cabinet et mise comme à l'ordinaire; un calme parfait sur le visage, et le sou-

rire sur les lèvres. Quand je lui ai dit qu'elle était sûrement au comble de ses vœux, par la perspective de quitter bientôt ce monde, son visage s'est épanoui avec une expression de joie extraordinaire. « Ne faut-il pas, m'a-t-elle dit, être contente de tout ce que le bon Dieu veut? » Elle m'a demandé de tes nouvelles, et quand je lui ai dit que l'annonce de sa maladie mêlerait bien de l'amertume à la joie que tu as de posséder ton amie : « Je le crois, m'a-t-elle dit, elle est si bonne! » Elle marche vers l'éternité avec une tranquillité et une confiance admirables, elle parle de sa mort prochaine comme un autre parlerait du plus court voyage. Il ne faut pas en être étonné, elle s'y prépare depuis longtemps, et Dieu, qui fait la blessure, y met le baume des consolations. Ah! chère amie, que les coups de ce bon père sont accompagnés de miséricorde! Il nous fait acheter par des maux de quelques jours un bonheur éternel, et encore il en adoucit tellement la pointe par sa grâce, qu'ils finissent par paraître doux. Ceux que Mme de Sully souffre en son corps, sont une oppression extrême causée par une maladie du cœur, de ce cœur qui a si profondément senti, depuis dix ans, tout ce qu'il y a de plus cuisantes douleurs. Depuis un an, elle éprouvait les premières atteintes de cette oppression; mais, méprisant toujours ses douleurs, et persuadée que ce n'était qu'un mal passager, elle n'a cherché à y apporter aucun remède. Depuis quinze jours, le mal fait des progrès effrayants. Il ne faut donc plus se faire illusion, le bon Dieu l'appelle à lui. Quelle perte je vais faire, et en même temps que de grâces j'ai à rendre à Dieu des exemples qu'il me met sous les

yeux et des leçons si frappantes qu'il me donne! Que je serais faible et stupide, si désormais je comptais pour quelque chose ce monde et tout ce qui y attache. Oh! ma chère amie, il n'y a qu'une chose nécessaire, c'est le salut; tout ce qui n'est pas pour cette vie, où rien ne finit, où le bonheur est sans mélange, où la crainte de l'avenir n'empoisonne pas la paix du présent, n'est que vanité, frivolité, folie. Tournons nos regards vers le ciel si beau, où toutes nos affections, confondues dans l'amour de Dieu, seront pour nous une source toujours renaissante d'un intarissable bonheur. Aimons Dieu sur la terre, non en paroles, mais en effet, afin de le posséder dans le ciel. Voilà le seul vrai bien, puisqu'il est le seul qui demeure. Adieu, bonne et chère sœur, tâche de mettre ta douleur au pied du crucifix; c'est la vraie source des consolations. Je ne te dirai pas pour cela : ne pleure pas; je ne puis m'en empêcher moi-même. Mais qu'il est doux de se dire, en voyant nos amis s'éloigner de nous : ils nous précèdent au séjour de la gloire et du vrai bonheur, leurs prières nous aideront à y arriver, et un jour nous ne ferons qu'un pour aimer et posséder Dieu pendant l'éternité.

» Je viens à l'instant de quitter cette pauvre et si chère malade, écrit-il le lendemain; elle est dans un état bien cruel pour nous, qui en sommes témoins; mais sa patience, son calme, sont en proportion de ses douleurs. Ce matin, elle a reçu le sacrement de l'Extrême-Onction, dans sa chapelle; et cette femme, dont l'unique objet a toujours été de rendre heureux tout ce qui l'entoure, a prié M. le curé de demander en son nom pardon à tous ses gens, des mauvais

exemples qu'elle a pu leur donner, et de ce qu'elle a pu faire qui leur ait causé de la peine. Elle leur a fait dire qu'elle leur pardonnait tous les torts qu'ils pourraient avoir eus contre elle. Ce n'a été alors que larmes et que sanglots. Elle a voulu assister à toute la messe, à laquelle elle a communié. Je ne sais si demain elle pourra avoir ce bonheur, tant elle est faible aujourd'hui. Quelle perte je fais, ma chère amie; ses exemples et ses conseils m'ont été si utiles! Ses exemples surtout, car c'est là que je puisais des conseils que sa modestie se refusait à me donner. Oh! puissé-je apprendre aussi à bien mourir, et, pour cela, me bien préparer à la mort par une vie remplie de bonnes œuvres! La vie n'est bonne qu'à cela; quels qu'en soient les événements et les vicissitudes, s'ils nous mènent à une bonne mort, ils auront été heureux. Adieu, ma bonne sœur, prie pour Mme de Sully, mais ne t'abandonne pas à la douleur; tu te dois à ta famille et à tes amis. »

La mort de Mme de Sully suivit de près, et, le 10 juin 1809, M. de Simony apprit à sa sœur la perte qu'il venait de faire.

« Tu t'attends sûrement aux nouvelles les plus fâcheuses, chère amie, d'après celles que je t'ai données de Mme de Sully. En effet, nous l'avons perdue pour la terre; elle ne vit plus ici-bas, elle n'est plus que dans le ciel; ses vœux ont été comblés hier, sur les trois heures et demie. Ce moment, qu'elle regardait comme le terme de son douloureux pèlerinage, est enfin arrivé, et a comblé sa joie en mettant le comble à nos regrets. Elle n'a perdu la parole qu'une demi-heure avant d'expirer; encore a-t-elle prononcé

deux fois distinctement ces mots : Mon Dieu ; après avoir baisé le crucifix qu'on lui a présenté. J'ai passé la nuit près de son corps inanimé, et une bonne partie du reste du temps. Son visage, après vingt-quatre heures, n'a pas changé ; il respire le calme et la paix. Elle est au ciel, n'en doutons pas. S'il lui est resté quelques légères souillures, sa patience à souffrir les maux de sa dernière maladie, sa profonde résignation les auront expiées, et j'ose espérer qu'elle n'aura pas eu besoin de passer par les flammes du purgatoire pour paraître devant Dieu. Prions cependant pour elle ; car, qui peut mesurer la justice de Dieu, de ce Dieu qui juge les justes mêmes, et qui, à ce jugement qui décide de notre sort éternel, ne connaît plus de miséricorde. Prions ; nos prières ne peuvent être perdues ; elles nous en obtiendront de la part de cette sainte âme qui nous faciliteront de suivre ses exemples. Prions, c'est l'unique consolation dans de pareils maux. Je ne verse de larmes que dans la prière, et ces larmes me soulagent ; partout ailleurs la douleur m'oppresse. Le service se fera demain ; je ne quitterai ces lieux où je laisserai des souvenirs si chers, qu'après avoir satisfait à ce dernier devoir. Ton chagrin sera vif, j'en suis assuré, quoique tu ne pusses te flatter de revoir jamais cette femme incomparable ; mais il faut que ta peine ne soit pas sans douceur, en pensant que celle que tu regrettes te voit et t'entend ; car, n'en doutons pas, les saints qui jouissent de la vue de Dieu voient, dans ce miroir, ce que Dieu voit lui-même. Ils y voient donc nos soupirs et nos vœux. Adieu, bonne sœur. Je serai probablement au séminaire demain soir. »

L'âme de M. de Simony se laisse voir tout entière dans ces épanchements de la douleur et de l'amitié. Toujours la même sensibilité, la même tendresse de cœur; mais toujours aussi la même foi, la même piété, le même détachement, les mêmes espérances. Se préparer une mort sainte, pour être réuni dans le ciel à ceux qu'il avait aimés sur la terre, tel était le désir qu'il exprimait sur chacune des tombes qui se fermaient sous ses yeux. Tel fut, à toutes les époques de sa vie, le vœu le plus cher de son cœur, et il plaça toujours au premier rang dans son âme la pensée du ciel. « Seigneur, pouvons-nous dire avec le roi-prophète, vous lui avez accordé le désir de son âme et vous n'avez pas trompé le vœu de ses lèvres... vous l'avez destiné à vos bénédictions éternelles, vous le remplirez de joie par la vue de votre visage. » (*Ps*. xx, 3-7).

CHAPITRE XVI.

Reconnaissance de Mme de Sully pour M. de Simony. — Sa dernière année de séminaire. — Son amitié avec M. Dargenteuil. — Catéchisme de Saint-Sulpice. — Retraite pour le sacerdoce. — Allocution au catéchisme de persévérance. — Lettre à sa sœur après son ordination. — Ses résolutions. — Conférence spirituelle pour la fête du sacerdoce de Notre-Seigneur.

Mme de Sully voulut, en mourant, donner à M. de Simony des marques de sa reconnaissance pour les soins qu'il avait prodigués à son fils. Elle ne pensait pas pouvoir jamais proportionner les récompenses à la grandeur des services. « Monsieur votre frère, écrivait-elle à Mme de Villers, a aussi perdu un fils qui, je l'espère, lui paie actuellement le tribut de reconnaissance que nous lui devons, et qui peut seul nous acquitter envers lui. Le bonheur de ce cher enfant est, avec la grâce de Dieu, son ouvrage, sa consolation en ce monde, et contribuera à sa gloire en l'autre. » Cependant elle crut devoir lui léguer par testament, après en avoir détaché plusieurs fermes, la terre de Monterollier, canton de Saint-Saëns, arrondissement de Neufchâtel (Seine-Inférieure)[1]. Elle

[1] Extrait du testament olographe de Mme de Sully : « Je donne et lègue à M. François-Jules de Simony, en témoignage de ma reconnaissance des soins qu'il a donnés à mon fils, ma terre de Monterollier, telle que j'en jouis et ai le droit d'en jouir, avec toutes ses appartenances et dépendances, à l'exception

savait qu'en laissant cette portion de ses biens à M. de Simony, c'était aux pauvres qu'elle la laissait, et qu'elle continuait ainsi par un autre, après sa mort, le bien qu'elle avait fait pendant sa vie. Nous verrons dans la suite que ses intentions furent non-seulement remplies, mais dépassées. M. de Simony regarda toujours sa fortune comme le patrimoine des pauvres, et, à ce titre, il leur en donna constamment la plus grande partie, « s'en réservant à peine le dixième pour ses besoins personnels, » nous dit un témoin assidu de ses bonnes œuvres, pendant tout le temps qu'il habita la Normandie.

M. de Simony, par cette donation, se trouvait en état de satisfaire le penchant qui le portait à faire du bien. Il ne la considérait pas moins comme une véritable charge, comme un nouveau lien qui le rengageait dans les affaires du monde auxquelles il avait solennellement renoncé. « Je ne suis pas à apprendre,

1° de la ferme de Montagni; 2° de la ferme du fonds de Monterollier; 3° de la ferme du Bosc-Evrard; 4° de la ferme de Mathonville; 5° de la ferme de Neufbosc; 6° de la ferme de Bellevue que je me réserve dans l'état et telles que les tiennent les fermiers actuels. Ces six dites fermes de Montagni, du fond de Monterollier, du Bosc-Evrard, de Mathonville, de Neufbosc et de Bellevue, ne font point partie du présent legs de ma terre de Monterollier. »

La terre et le château de Sully ont été légués à M. de Béthune, qui avait épousé une de Luxembourg ; la terre et le château de Mousseaux, avec la terre de Sepeville, en Normandie, à la comtesse de Polignac, une des intimes amies de Mme de Sully, à la charge qu'une somme indiquée fût consacrée à payer une rente aux pauvres de la paroisse de Draveil où est situé Mousseaux, et une autre rente à un chapelain qui devait chaque jour célébrer une messe pour elle, M. de Sully et leur fils.

écrivait-il à sa sœur, que les biens de ce monde sont toujours accompagnés de contrariétés et de tracas; mais je le sens à présent par expérience, depuis qu'il s'agit pour moi d'acquisitions et de contrats. Je me trouve le serviteur de toutes ces misères. Heureux si, par la suite, l'usage que j'aurai fait de ces biens ne m'accuse pas au tribunal de celui qui juge, non selon nos idées les plus ordinaires, mais selon son immuable justice. »

M. de Simony étant rentré au séminaire, s'appliqua plus que jamais à se rendre digne de sa vocation et à devenir un prêtre selon le cœur de Dieu. Chaque jour révélait en lui de nouvelles vertus. Aussi, tandis qu'il se jugeait indigne des moindres fonctions du sanctuaire, chacun se le proposait comme un parfait modèle de la préparation au sacerdoce, et cherchait à se mettre sous la douce influence de ses vertus. Parmi tant de pieux condisciples, qui recherchèrent et obtinrent son amitié, nous ne devons pas oublier M. Dargenteuil, mort en 1816, supérieur du séminaire de Saint-Jean-d'Angély, grand vicaire de La Rochelle, et qui a laissé une grande réputation de sainteté [1]. La lettre suivante, que M. Dargenteuil lui écrivit quelque temps après son départ du séminaire, fait voir quel prix on attachait à l'amitié de M. de Simony et la place que lui donnaient ses vertus aimables et modestes dans le cœur de ses amis.

« C'est le jour de Saint-Louis, très-cher Simony, que j'ai reçu votre lettre à mon retour de la Trappe, — de

[1] Sa Vie a été publiée par M. A. Rainguet, chanoine de La Rochelle.



la Trappe... où j'ai passé huit jours délicieux et où vous vous êtes souvent présenté à mon esprit. Je ne sais ce qu'il en est en vérité, mais dans la catégorie des amis, vous vous montrez toujours le premier, et si, par impossible, je voulais vous éloigner, je ne crois pas que je pusse en venir à bout. Je ne me ferai point violence et vous laisserai toujours cette place que le Seigneur lui-même vous a donnée dans mes *memento;* plaise à sa miséricorde de m'en donner une bonne dans les vôtres, et surtout de l'y conserver longtemps. — Oh! oui, longtemps... toujours. Il n'en sera pas de notre amitié comme de celle du monde; Jésus-Christ en est le lien, et rien ne pourra jamais le rompre. Mon très-cher, je désire la resserrer encore un peu plus, s'il est possible, dans les cinq jours de vacances que je vous ai promis; le bon Dieu en décidera bientôt, car mes affaires commencent enfin à s'éclaircir... »

M. de Simony et M. Dargenteuil étaient unis par les mêmes sentiments de piété, par les mêmes désirs du bien, par les mêmes inclinations de vertu. Une œuvre commune de zèle les rapprochait encore davantage. M. Dargenteuil étant devenu, en 1809, chef du grand catéchisme de persévérance à la place de M. Feutrier, M. de Simony, qui avait été associé à M. Feutrier, l'année précédente, devint le principal collaborateur de M. Dargenteuil. On connaît l'admirable organisation des catéchismes de Saint-Sulpice, confiés aux élèves du séminaire, et destinés à répandre dans l'âme des générations naissantes la connaissance des vérités du salut et le goût de la piété. Un grand nombre de ceux qui depuis ont honoré l'Eglise de France par l'éclat de leurs dignités, de leurs lumières et de leurs

vertus [1], ont fait l'apprentissage du ministère au milieu de ces modestes et utiles fonctions. M. de Simony apporta dans une œuvre aussi en rapport avec ses goûts, le fruit d'une expérience de vingt années consacrées à faire aimer la vertu au jeune âge, le charme d'une parole simple, insinuante, relevée par une exquise sensibilité et par l'onction de la piété. Personne ne sut mieux faire goûter à la jeunesse les leçons de la religion; toutes ses paroles étaient comme l'effusion d'un cœur plein de Dieu et portaient avec elles la persuasion dans les âmes. Mais sa simplicité, sa douceur, sa modestie n'étaient pas moins éloquentes ni moins persuasives. Les archives des catéchismes de Saint-Sulpice nous ont conservé quelques paroles de M. de Simony, et ces paroles sont l'expression du sentiment habituel de son âme, c'est-à-dire un trait d'humilité. Ayant été obligé de présider une assemblée d'aspirantes durant une indisposition passagère de M. Dargenteuil, il commença par lui rendre ce beau témoignage : « Ce n'est qu'à regret que j'occupe aujourd'hui cette place. Il serait difficile de remplacer M. Dargenteuil, lorsqu'il s'agit de parler de Dieu, personne n'en parlant avec autant d'onction ni avec autant de force. »

Le surcroît d'occupations que donnait à M. de Simony cette nouvelle charge, sa fidélité scrupuleuse à remplir tous les autres devoirs de la vie commune, et l'approche de l'ordination, absorbaient tous ses mo-

[1] Histoire des catéchismes de Saint-Sulpice, Chronologie des catéchistes chargés du grand catéchisme des Filles, de la paroisse de Saint-Sulpice, depuis 1713.



ments. Sa sœur s'étant plaint doucement à lui de son silence, il lui répondit :

« Que dis-tu de moi, chère amie? tu as été dans l'affliction, et je n'ai pas été te consoler, au moins par mes lettres. Tu n'en accuses pas mon cœur, j'en suis assuré, mais mes occupations. En effet, je me suis trouvé chargé d'une besogne qui m'a pris un temps infini, et dont je me tire encore fort mal. Au milieu de toutes tes inquiétudes, tu as eu la bonté de penser à moi, et j'ai confiance que tu ne m'oublies pas maintenant que j'approche du moment qui me fait trembler toujours davantage. Il paraît, jusqu'à présent, que je dirai ma première messe au catéchisme, le jour de la sainte Trinité, à la communion du mois. Vous vous unirez, à ce moment, à cette pieuse assemblée où je remplirai de si augustes et si touchantes fonctions. Ce qui m'afflige, c'est que je serai bien au-dessous de ce qu'un bon cœur devrait éprouver dans une pareille circonstance. Mais j'espère que Dieu ne m'imputera pas avec rigueur mon insensibilité. Vous me serez bien tous présents à ce premier sacrifice, et je m'estimerai heureux de le célébrer au milieu de tant d'âmes innocentes et précieuses aux yeux du Sauveur... »

M. de Simony termine cette lettre par un trait qui peut paraître indifférent, mais qui fera voir comment, dans la pieuse communauté où il se trouvait, on met en pratique cette touchante égalité que la religion chrétienne seule peut inspirer.

« Notre pauvre portier est mort avant-hier, bien préparé, bien résigné, bien tranquille; c'était un homme qui, sous l'extérieur d'un rustre, cachait une âme parfaitement droite, parce qu'il était profondé-

ment religieux. Il a été domestique fidèle pendant trente ans, et dans des temps où sa fidélité l'exposait à la mort. Il faisait un petit commerce d'effets nécessaires à ceux qui habitaient cette maison, et c'était avec une scrupuleuse probité et un désintéressement bien rare. Enfin il est mort dans la paix du Seigneur; nous lui avons fait un service. J'ai remarqué avec un vrai plaisir qu'entre quatre séminaristes qui ont porté son corps à la chapelle, était le fils d'un très-grand seigneur polonais, qui a plus de quarante mille sujets; comme la religion agrandit et le cœur et l'esprit! »

Nous sommes heureux de ces lettres écrites dans l'abandon de l'amitié et auxquelles M. de Simony confiait ses plus secrètes impressions. Nous aurions pu juger sans doute, par toute sa vie passée, de sa préparation prochaine au sacerdoce; mais ces lettres intimes nous font entrer dans son âme pour nous y découvrir quels furent alors ses sentiments et l'idée sublime qu'il s'était faite du sacerdoce, auprès duquel rien à ses yeux n'était digne d'entrer en comparaison.

« Demain, ma chère amie, écrit-il la veille de la retraite, j'entre en retraite pour me disposer à recevoir le sacerdoce. Unis tes prières aux miennes; il faut qu'il s'opère de grands changements en moi pour que je sois digne de la grâce que Dieu me destine. J'annoncerai l'Evangile au peuple, je prononcerai, comme ministre de Jésus-Christ, les paroles qui sortirent autrefois de sa bouche divine; je serai son ambassadeur pour annoncer ses justices et ses miséricordes. J'offrirai le redoutable sacrifice, j'y coopérerai; que ces fonctions si communes, si indifférentes aux yeux des gens du monde sont grandes et sublimes aux

yeux de la foi, et qu'il faut que nos cœurs soient grossiers pour ne pas sentir tout ce qu'elles ont de merveilleux et de redoutable! Mais aussi quand, avec les lumières de la foi, on les compare avec tout ce qui occupe et touche si fort le monde, avec ce qu'on y regarde comme si important, que tout cela paraît petit, vil, misérable! Un peu d'argent, un peu de boue, quelques satisfactions pour un corps qui se dissout chaque jour et tombe en pourriture; quelques affections, quelques attaches qu'on ne pousse pas plus loin que cette vie et qui vont se terminer au tombeau! Oh! ma chère sœur, soyons chrétiens une bonne fois, voyons en chrétiens, ayons des sentiments chrétiens. Il y a un Dieu souverainement puissant; il y a une vie éternelle; il y a le ciel; il y a l'enfer; pensons-y bien, pensons-y souvent. Comme tout alors nous paraîtra ici-bas misérable, que nous compterons pour peu et les biens et les maux de cette vie, s'ils sont séparés des biens célestes qu'ils peuvent nous procurer, quand nous en usons bien. Recommande-moi aux prières de tes enfants. »

M. de Simony fut ordonné prêtre dans l'église de Saint-Sulpice, le 16 juin 1810, par le cardinal Fesch, grand aumônier de France, archevêque de Lyon, et nommé à l'archevêché de Paris[1]. Nous n'essaierons pas de retracer la paix, la joie toute céleste dont Dieu inonda cette âme si détachée des choses de la terre

[1] Ce même jour furent ordonnés diacres MM. de Mazenod, mort évêque de Marseille; Tharin, mort évêque démissionnaire de Strasbourg; sous-diacres MM. de Bonald, cardinal-archevêque de Lyon; de Gualy, mort archevêque d'Albi; Fayet, mort évêque d'Orléans.

lorsqu'il l'eut associé pour l'éternité au sacerdoce de son divin Fils. Nous laisserons M. de Simony lui-même nous redire les sentiments dont son cœur était plein. Le lendemain de son ordination, fête de la Sainte-Trinité, il fut désigné pour dire sa première messe au catéchisme de persévérance, pour la communion du mois. Avant la communion, il épancha son âme tout entière dans le cœur de ces chères enfants qu'il allait nourrir, non plus seulement de la parole de vie, mais du corps même du Fils de Dieu, descendu du ciel à sa voix. Cette allocution simple fut dite avec un tel accent d'onction et de piété, que les larmes coulèrent de tous les yeux.

« Est-il bien vrai, et ne me fais-je point illusion, est-il bien vrai que je suis près de l'autel du Dieu vivant? Cette victime, est-ce bien moi qui l'ai immolée? Oui! à ma voix les cieux se sont ouverts, les mystères saints se sont accomplis, la substance du pain a disparu, et la chair divine du Sauveur a pris sa place; la voilà sur l'autel, et c'est moi qui l'y ai placée. O merveille! ô mystère! le Tout-Puissant a obéi à la parole d'un homme; que dis-je, le Dieu trois fois saint s'est mis entre les mains d'un pécheur!... Mais quoi, mon Dieu! hier encore j'étais sur les degrés de votre sanctuaire et le plus indigne des ministres de votre autel; et aujourd'hui je suis admis jusque dans le saint des saints, revêtu de votre sacerdoce, investi de votre puissance, transformé en votre propre personne, et ma parole, plus efficace que celle que vous avez prononcée en formant le monde, a détruit ce que vous aviez créé, pour y substituer la personne même d'un Dieu. Ah! le plus bas ministère dans votre maison

n'était-il pas déjà trop pour moi? et voilà cependant que vous m'avez élevé au premier rang. Vous avez donc voulu montrer, ô mon Dieu! que vous aimez à tirer le pauvre de la poussière pour le placer parmi les princes de votre peuple.

» Que vous rendrai-je, Seigneur, pour tout ce que vous avez fait aujourd'hui pour moi!... Oh! mes enfants, aidez-moi à supporter le poids de si incompréhensibles bienfaits. Joignez vos voix à ma voix, vos cœurs à mon cœur, et tous ensemble éclatons en soupirs et en transports de reconnaissance et d'amour.

» Mais si j'ai été l'heureux ministre du sacrifice, c'est aussi en votre nom qu'il a été offert; venez donc participer à la victime. J'ai dressé la table du festin; venez, oh! les bien-aimés de l'époux céleste, recevoir de mes mains le pain des anges. Nous voici dans le cénacle; Jésus est au milieu de nous; c'est lui qui, de cet autel, du fond de ma poitrine où il repose, par ma bouche qu'il vient d'arroser de son sang, c'est lui qui vous invite à vous approcher de lui. Ce bon Sauveur ne vous traite plus en esclaves, mais en amis. Il vous a révélé tous les secrets de son amour. Soulevez donc sans crainte le voile qui le couvre sur cet autel; voyez les cicatrices de ses plaies et en quels caractères il vous a tracées sur ses mains. Contemplez les richesses et les mérites qu'il vous a acquis. Que vous dit votre cœur, mes chères enfants, à la vue de tant d'amour et de tant de bienfaits? Ah! il répond avec moi : anathème à celui qui n'aime pas Jésus-Christ.

» Oh! que ce jour est beau, mes enfants, pour nous réunir tous dans les accents de l'amour et de la

reconnaissance ! Celui qui vous parle porte encore sur ses mains les traces de l'onction sainte qui l'a consacré prêtre du Très-Haut ; autour de la table sacrée sont rangés ces enfants qui, il y a bien peu de temps, ont goûté pour la première fois combien le Seigneur est doux et qui vont ratifier de nouveau l'alliance qu'ils ont contractée dans son sang. Et vous tous, pouvez-vous approcher de l'autel sans vous rappeler par quelles merveilles de sa toute-puissante charité le Seigneur vous y a conduits ? Vous êtes au milieu de Babylone, et vous chantez les cantiques de Sion. Les ténèbres de l'irréligion sont partout autour de vous, et vous jouissez de la plus pure lumière de l'Evangile ; la corruption et le péché inondent tout dans ce monde d'où vous sortez, et vous levez au ciel des mains pures et innocentes. Sentez-vous votre bonheur, enfants chéris ? oh ! comme il est au-dessus de tout ce que le commun des hommes admire et souhaite si passionnément, et pourriez-vous jamais le sacrifier à la vanité et aux plaisirs ?

» Non, mon Dieu, non ! j'ose vous le dire en mon nom et en celui de tous ces enfants ; c'est vous seul qui êtes désormais notre partage. Un seul moment passé dans votre maison vaut mieux que mille passés dans la joie des mondains. Ah ! périsse le jour où nous pourrions balancer entre vous et le monde ! plutôt mourir mille fois que de violer par le péché l'alliance que nous allons encore ratifier aujourd'hui ! Oui, mon Dieu, nous le jurons ici sur votre corps, nous ne voulons d'autre maître que vous, nous ne voulons rien posséder que vous, nous voulons vivre et mourir pour vous... »

Le jour d'une ordination, celui d'une première messe produisent dans l'âme d'un prêtre fervent des impressions dont le souvenir ne s'efface jamais : « Quels jours pour moi, chère sœur, écrit le lendemain M. de Simony, que ceux qui viennent de s'écouler ! L'esprit de l'homme ne peut rien concevoir de plus grand que les pouvoirs qui m'ont été confiés ; mais aussi combien j'ai sujet de m'humilier en voyant combien je suis indigne d'un ministère aussi sublime. La seule chose qui me rassure, c'est que je crois avoir marché sur l'ordre de Dieu, et que je compte sur sa grâce pour m'apprendre à en devenir tous les jours un peu moins indigne et pour me donner la force de supporter le poids de cette dignité terrible aux anges mêmes. Une autre chose me console, c'est que l'Église m'ait choisi pour un de ses soldats, lorsqu'elle est attaquée de toutes parts et que les puissances du monde et de l'enfer frémissent pour la détruire. Je ne pourrai jamais lui être d'une grande utilité, mais au moins je confesserai que je lui appartiens, et peut-être le bon Dieu me destine-t-il à sauver une seule âme. Oh ! que je serais bien payé des petits sacrifices que je lui fais, si j'obtiens ce bonheur ! Tu ne doutes pas que tous ces jours-ci, toi et tes bonnes filles, n'ayiez été bien présentes à mon cœur. Mes prières sont bien froides, mais la victime que j'ai eu le redoutable bonheur de tenir entre mes mains, est toute-puissante près du Père céleste, et j'ai la confiance que vous ressentirez les fruits du sacrifice. J'ai demandé non des biens temporels, non le bonheur de cette vie, mais une foi inébranlable, une espérance ferme et une charité persévérante qui nous établisse tous dans le sein de Dieu. Oh ! que le

partage de ceux qui aiment Dieu est heureux ; que ce monde quand on le voit tel qu'il est, est dégoûtant pour une âme qui conserve quelque élévation dans les pensées et quelque noblesse de sentiment ! Quelle bassesse de cœur on rencontre maintenant partout. Tous les sentiments se concentrent dans l'égoïsme ; on ne reconnaît guère plus d'autre Dieu que la vanité et l'amour-propre ; on sacrifie tout à l'argent et aux plaisirs. Tout le monde, chère amie, n'entend pas ce langage, mais je le tiens avec toi en pleine confiance, parce que je sais qu'il est fort intelligible pour ton cœur... La réunion d'hier a été vraiment touchante : j'ai eu le bonheur de donner la communion à un nombre très-grand de personnes. »

Que ne devait pas espérer et attendre l'Église d'un prêtre aussi généreux, qui voulait voir dans le sacerdoce, non les biens et les honneurs qu'il pouvait lui procurer, mais les persécutions et les croix qui devaient accompagner l'exercice de ses sublimes et pénibles fonctions ?

On ne lira pas sans intérêt les résolutions que M. de Simony prit après son ordination pour assurer sa persévérance. A ceux qui trouveraient trop longs tous ces détails, nous répondrions par les paroles mêmes de M. de Simony, demandant à connaître les moindres circonstances de la mort de son père : « Tout est cher, tout est vénérable dans un père tel que celui-là. »

« Je ferai chaque année une retraite de huit jours, pour méditer sur les grandes vérités de la religion. A peu près à l'époque de mon ordination, j'en ferai une autre pour me renouveler dans l'esprit des fonctions et de la dignité du sacerdoce.

» Je ne célébrerai jamais sans préparation ni sans action de grâce.

» J'aurai toujours soin de préparer mon intention pour l'Eglise, pour moi, pour les personnes pour lesquelles je prierai.

» Je m'examinerai souvent pour voir si je ne me laisse pas gagner par l'accoutumance, et si, au contraire, je crois toujours en respect et en amour pour les saints mystères.

» Je rendrai fréquemment à Dieu de très-humbles actions de grâces pour le bienfait de m'avoir entièrement séparé du monde pour m'attacher à son service, et je me dirai souvent qu'un seul jour passé près de son autel, vaut mieux que mille passés dans la joie et dans les plaisirs.

» Je tâcherai de me faire un recueil des passages de l'Ecriture les plus appropriés à mes sentiments, pour m'en aider et m'en nourrir.

» Je ne passerai pas un seul jour sans tâcher de pratiquer l'exercice de l'oraison, quand bien même je la ferais toujours aussi mal que je l'ai faite jusqu'à présent, espérant que Dieu bénira ma bonne volonté et excusera mon impuissance.

» Je m'efforcerai de vivre de telle sorte que je puisse célébrer tous les jours, et je tâcherai, pour cela, de me maintenir dans les sentiments de l'humilité la plus profonde.

» Dans tous les exercices du ministère auxquels je serai appelé, je ne me proposerai jamais que la plus grande gloire de Dieu, et je m'y préparerai toujours par la prière et par le recueillement, autant que j'en suis capable.

» Je regarderai mon temps comme n'étant pas à moi, mais à l'Eglise, aux fidèles et à Jésus-Christ.

» Je repasserai souvent dans mon esprit l'excellence et la sublimité de la dignité sacerdotale.

» Je tâcherai de m'instruire de plus en plus de tout ce qui a été dit sur le saint sacrifice de la messe, et je méditerai souvent sur ces deux objets.

» Je relirai au moins une fois l'an le pontifical, et de temps en temps les rubriques. »

Mais ce fut surtout dans la conférence spirituelle que M. de Simony fut chargé de faire, le 15 juillet suivant, la veille de la fête du Sacerdoce de Jésus-Christ, fête que le séminaire de Saint-Sulpice célèbre avec une solennité particulière, qu'il donna un libre cours aux sentiments dont son cœur surabondait. Deux de MM. les directeurs du séminaire de Paris, anciens condisciples de Mgr de Simony, et à l'obligeance desquels nous devons quelques détails sur cette époque de sa vie, nous ont transmis le souvenir qu'ils avaient gardé de cette conférence, après quarante ans, en termes qui montrent l'impression extraordinaire qu'elle dut produire sur toute la communauté. « J'oubliais de vous dire, nous écrit l'un d'eux[1], que M. de Simony faisant la conférence spirituelle le jour de la fête du Sacerdoce, édifia et embauma toute la communauté par les effusions de sa piété et de sa joie toute céleste. » — « Je n'ai jamais rien entendu au séminaire, nous dit l'autre[2], de plus pieux, de plus touchant et surtout de plus délicatement exprimé que les remerciements qu'il adressa dans cette conférence à ceux

[1] M. l'abbé Gosselin. — [2] M. l'abbé Caron.

qui l'avaient dirigé dans la carrière ecclésiastique. Tous ceux qui l'entendirent, n'eurent qu'une voix là-dessus. »

Nous avons été assez heureux pour retrouver cette pieuse allocution dans le petit nombre de pièces manuscrites qui avaient échappé à la modestie de M. de Simony, empressé de les détruire. Nous la transcrivons ici en entier, comme le digne complément de sa vie de séminaire.

« Quel mystère que celui de ce jour! Un prêtre éternel, un sacrifice qui s'offre sans cesse, une victime divine : qui pourra sonder de telles profondeurs, et quel autre que celui qui voit tout dans le sein du Père, nous révèlera le merveilleux sacerdoce de Jésus-Christ?

» Quelque chose cependant de plus incompréhensible peut-être me confond encore, c'est que des hommes mortels et pécheurs aient succédé sur la terre à ce même sacerdoce dont le Fils de Dieu exerce dans le ciel le ministère suprême; c'est que ce ne soit pas seulement en son nom qu'ils agissent dans ces fonctions divines, mais comme revêtus de sa personne, comme étant d'autres lui-même.

» O Dieu! qui a pu rapprocher ainsi le néant et l'infini, si ce n'est cette charité dont les opérations sont sans bornes, comme le principe d'où elles découlent?

» Mais, cessant de fixer cette lumière dont l'éclat éblouit mes faibles yeux, je me demande s'il a plu au Dieu très-bon et très-grand de faire une telle faveur à l'homme, que doit donc devenir l'homme sous une telle dignité? Il devient fils de Dieu, Dieu comme Jésus-Christ : *Ego dixi : Dii estis et filii Excelsi omnes*. Il doit donc participer aux perfections de Jésus-Christ. Son

âme doit être pure, innocente, plus élevée que les cieux; son cœur doit être saint comme Dieu même. Le voilà devenu un être tout céleste, tout semblable à cette victime qui ne descend au milieu des mortels que pour les détacher de la terre, les diviniser et les consommer par la charité...

» Le prêtre est donc dans le monde et ne doit plus être du monde; il est homme, et il ne doit plus rien avoir d'humain. Semblable aux anges, dont il remplit ici-bas les fonctions, et de bien plus augustes encore, il paraît habiter la terre, agir et parler comme les hommes; mais, dans la vérité, sa vie est dans les cieux, et sa nourriture est ce pain dont se nourrissent les esprits bienheureux sur l'autel, où ils puisent la connaissance de l'être divin et où ils s'immolent par leurs adorations et leurs louanges.

» Il n'a plus ici-bas ni famille, ni amis, ni fortune; tout intérêt lui est étranger, si ce n'est celui de Dieu même. Il ne connaît de liens que ceux qui sont formés par la charité. Il ne sait calculer que le prix des âmes. En un mot, comme il est prêtre pour la vie, sa vie n'est qu'un continuel sacrifice qu'il consomme chaque jour par son union à la victime que sa bouche consacre et que ses mains présentent à l'adorable Trinité.

» Voilà donc le prêtre. O sainte Eglise! qu'avez-vous donc fait quand vous m'avez ordonné de courber la tête sous la main du Pontife et de me présenter à l'onction qui m'a consacré? Il vous fallait un Dieu, et vous n'avez trouvé qu'un homme; il vous fallait une intelligence toute pénétrée des plus vives lumières de la foi et incapable de rien voir qu'à l'éclat de ce divin flambeau, et vous n'avez trouvé qu'un esprit téné-

breux et inquiet, un esprit sujet à toutes les illusions. Il vous fallait un cœur qui fût tout charité, et vous n'avez trouvé dans le mien qu'un misérable amour-propre, monstrueusement uni à la plus honteuse faiblesse.

» Mais moi-même, pourquoi ai-je consenti à être tiré des derniers rangs et à m'asseoir au milieu des pasteurs? Pourquoi n'ai-je pas fui sans retour des honneurs dont j'étais si peu digne? Hélas! j'ai vu l'Eglise pauvre, désolée, vouée à l'opprobre. La multitude de ses enfants s'est retirée d'elle; ils dédaignent ses faveurs et rougissent de porter ses livrées. O mère tendre, qui m'avez reçu à ma naissance, élevé et nourri dans votre sein, si je ne puis pas vous honorer par l'éclat de la science et des talents, reconquérir votre héritage par mes travaux, vous édifier par d'éminentes vertus; je confesserai au moins votre nom devant les hommes, je montrerai que vous êtes toujours digne d'être servie. Si je n'ai ni les lumières d'un docteur, ni la voix et le courage d'un apôtre, j'ai au moins le cœur d'un fils, et mon dévouement et ma soumission pour l'épouse de Jésus-Christ croîtront avec ses malheurs et ses opprobres.

» Grâces éternelles vous soient donc rendues, ô Sauveur Jésus, qui, au sortir de l'enfance, m'avez recueilli et m'avez lié des liens de votre charité! Vos yeux paternels m'ont toujours suivi lorsque, forcé par la tourmente de fuir loin de votre sanctuaire, j'ai perdu de vue l'étoile qui m'avait guidé jusque-là; quand j'ai chancelé, votre main m'a soutenu; et enfin, par des coups frappés à mes côtés et qui ont retenti bien avant dans mon cœur, vous m'avez vivement

rappelé que je vous avais pris pour mon unique partage.

» Mais, ô mon Dieu, est-ce tout? Oh! non, et malheur à moi, si je pouvais oublier ce dernier bienfait! J'ai retrouvé ces pères, ces maîtres, ces modèles si parfaits que vous m'aviez d'abord donnés pour guider mes premiers pas dans votre sanctuaire. Je les ai retrouvés avec ces vertus éminentes, cette science profonde qui avaient toujours commandé mes respects, et surtout avec ces manières pleines de bonté, cette touchante simplicité qui avaient gagné mon cœur. Ils ont achevé en moi l'œuvre que leur charité avait commencé. Hélas! j'ai peu recueilli des trésors de vertus et de doctrine qu'ils m'ont ouverts, mais mon cœur ne me reproche pas d'avoir été insensible à leurs bienfaits, et toute ma vie je bénirai Dieu qui m'a donné de tels guides et qui m'a fait la grâce d'en connaître et d'en sentir tout le prix.

» Mais mon propre bonheur ne me rend que plus sensible à la douleur de ceux de mes frères qui, à l'entrée de la carrière, se voient menacés de perdre ceux qui les y guidaient et les faisaient marcher d'un pas si ferme et si assuré dans la science et dans les vertus[1].

» O Seigneur! laisserez-vous donc éteindre ces lumières qui brillaient au loin dans l'Eglise de France et qui, dans ces temps désastreux, dirigeaient sûrement au milieu des tempêtes ceux de vos ministres qui travaillent à sauver les restes d'Israël? Les té-

[1] M. Emery, qui mourut le 28 avril 1811, M. Duclaux, M. Montaigne.

nèbres vont-elles encore une fois couvrir la terre, et le monde sera-t-il livré sans secours à l'erreur et à l'impiété?

» Dieu puissant, ayez pitié de nous; jetez un regard sur votre Eglise : *Miserere nostri Deus omnium, et respice nos*. Faites luire sur nous un rayon de vos miséricordes : *Et ostende nobis lucem miserationum tuarum*. Abrégez ces temps de misères et de tribulations : *Festina tempus, et memento finis*, ou, si votre justice a des droits qu'elle ne puisse céder, que le fer et le feu dévorent et nos biens et nos corps, mais que votre bonté paternelle sauve nos âmes. *In ira flammæ devoretur qui salvatur*. Ayez pitié de ces peuples marqués au nom de l'adorable Trinité : *Miserere plebi tuæ super quam invocatum est nomen tuum*. Rassemblez les brebis dispersées de votre héritage, et ressuscitez la foi dans les cœurs : *Et hæreditabis eos sicut ab initio*. Enfin, Seigneur, remplissez votre Eglise des merveilleux effets de votre puissance, et que votre peuple voie, non dans votre justice, mais dans vos miséricordes, éclater la gloire de votre nom : *Reple, Sion, inenarrabilibus verbis tuis et gloria tua populum tuum*. Ainsi soit-il. »

Cette conférence est tout entière l'œuvre du cœur de M. de Simony, et en reproduit les sentiments les plus purs; cette humilité qui voudrait disparaître tout entière devant la redoutable majesté du sacerdoce, ce regard jeté sur le passé, le souvenir de cette savante et pieuse société où sa jeunesse avait été formée aux vertus sacerdotales par des maîtres qui en étaient les plus parfaits modèles, sa rentrée dans le port après tant d'agitations et d'orages, ce témoignage

public de sa reconnaissance, si touchant et si vrai, la crainte qu'il éprouve de voir bientôt s'éteindre ces vives lumières qui avaient guidé ses pas dans le sanctuaire, cette invocation pleine de foi à l'approche des tempêtes qui menaçaient encore l'Eglise, tout respire quelque chose d'élevé, de religieux, de tendre, qui pénètre l'âme des plus doux sentiments de la piété et de la reconnaissance.

CHAPITRE XVII.

M. de Simony se consacre volontairement à l'exercice du saint ministère à la campagne. — Son zèle à en remplir les fonctions. — Ses instructions. — Soins particuliers qu'il prend des enfants et des jeunes gens. — Conseils qu'il donne aux personnes du monde. — Sa vie régulière. — Sa tendre charité pour les indigents, pour les pauvres malades. — Ce qu'il eut à souffrir quelquefois pour prix de ses bienfaits. — Sa bienfaisance et sa libéralité pour tous ceux qui avaient recours à lui. — Ce qu'il faisait dans les nécessités extraordinaires. — Témoignages durables de sa charité.

L'état de l'Eglise de France (août 1810) inspirait alors les craintes les plus légitimes à tous les cœurs sincèrement catholiques. A peine relevée de l'oppression où elle gémissait, elle était menacée de nouveaux malheurs. Napoléon lui faisait chèrement payer les services qu'il lui avait rendus. Toutes ses démarches ne tendaient à rien moins qu'à la séparer du Chef visible de l'Eglise catholique, déjà injustement dépouillé de ses Etats, et retenu depuis un an dans une dure captivité; et que n'avait-on pas à craindre d'un homme dont la volonté ne connaissait plus de résistance, et qui, enivré de ses victoires, ne voyait plus rien qui pût l'arrêter?

Ce fut dans ces tristes conjonctures, et à la veille d'un schisme, ce semble imminent, que M. de Simony quitta le séminaire, revêtu de la force d'en haut, et disposé à se consacrer tout entier à la défense de cette religion qu'il voyait attaquée par tant d'ennemis.

En faisant ses adieux à ceux qui l'avaient introduit dans la carrière sacerdotale, il pouvait leur dire comme saint Paul aux fidèles d'Éphèse[1] : « Et maintenant lié par l'esprit et par l'onction sainte qui me consacre au salut de mes frères, je vais dans le monde, ne sachant ce qui doit m'y arriver, si ce n'est que des tribulations m'y attendent.» Mais il pouvait bien ajouter aussi, lui, dont la vocation était si désintéressée, si généreuse : « A Dieu ne plaise que l'amour d'une vie périssable et mortelle, que la crainte de la persécution m'empêche jamais de fournir jusqu'au bout la carrière que le sacerdoce vient de m'ouvrir. »

M. de Simony n'était pas encore sorti du séminaire que des offres honorables lui avaient été faites ; il eût pu les accepter, comme venant de Dieu même qui lui parlait par la bouche des premiers pasteurs; cependant il les refusa. Il préféra aux places éminentes du sanctuaire le ministère humble et sans éclat des campagnes. Il n'était pas de ceux qui s'imaginent toujours être dans une position inférieure à leur mérite, et qui regrettent sans cesse qu'un champ plus vaste ne soit pas confié à leurs soins; et il s'estimait trop honoré, de n'avoir à évangéliser que les pauvres et les petits. Quelquefois, en effet, comme le remarquait Massillon, il y a dans ces âmes rustiques et grossières, malgré leurs vices, une crainte de Dieu, un fond de religion qu'on trouve plus rarement dans les habitants des villes. Ce sont les sentiments que M. de Simony exprimait aux habitants de la campagne où il résidait, la première fois qu'il monta en chaire.

[1] Act. XX.

« A ce moment où, pour la première fois, j'élève la voix au milieu de l'assemblée des fidèles pour y annoncer les vérités de l'Evangile, que de sentiments j'éprouve, mes frères; d'une part, le respect que je dois à la parole sacrée qui m'est confiée, et la crainte de ne pas l'annoncer avec toute la force et l'autorité qui lui sont propres; de l'autre le désir ardent que je sens d'exciter, de réveiller votre foi et de vous instruire des importantes vérités du salut : Dieu, dont je suis en ce moment l'organe, vos âmes sur qui je dois répandre le trésor de la doctrine; tout cela, mes frères, m'étonne et me confond. Mais ce qui doit, ce semble, me rassurer, c'est que ce n'est point parmi l'incrédulité, la fausse sagesse et la corruption des villes que je parle; c'est à la campagne, où la foi, l'innocence et la précieuse simplicité des mœurs ont dû se réfugier... »

La fortune dont jouissait M. de Simony lui permettait de vivre libre et indépendant, sans s'astreindre aux obligations du ministère pastoral. Il s'y soumit volontairement, et comme le grand Apôtre, de libre qu'il était, il se fit le serviteur de tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ. Par un sentiment profond d'humilité et de défiance de lui-même, il ne voulut exercer le saint ministère que sous la direction de MM. les curés de Monterollier et de Saint-Martin-Osmonville, dont il réclamait les conseils en toute occasion. Ceux-ci ne furent pas longtemps sans connaître le trésor de piété, de sagesse, de zèle que Dieu leur avait donné, et ils trouvèrent bientôt près de lui les lumières que sa modestie lui faisait chercher dans les autres. M. de Simony passa près de onze ans dans cet exercice vo-

lontaire du ministère pastoral, uniquement occupé du soin de se sanctifier et de sanctifier les autres. Il porta dans toutes les fonctions du ministère cet heureux alliage de prudence, de douceur et de fermeté qui firent constamment le caractère de son administration. Dieu, pour lui faire acquérir l'expérience si précieuse du ministère pastoral, voulut que longtemps il vît de près et par lui-même toutes les difficultés du ministère des campagnes, et qu'en se mêlant aux conditions les plus humbles, en s'associant à toutes les infortunes, en compatissant à toutes les faiblesses, il fût en tout semblable à ses frères dans le sacerdoce, pour être un jour plus touché de la position pénible d'un certain nombre, et « devenir un fidèle pontife en tout ce qui » regarde le culte de Dieu[1]. » Aussi, plus tard, dans une de ses visites pastorales, ayant appris que des ecclésiastiques, mécontents de sa décision sur une difficulté qui lui était soumise, avaient dit : « Mgr ne sait pas ce que c'est que d'être curé de campagne. » Il répondit en souriant : « Ces messieurs ne savent pas que j'ai été longtemps curé de campagne, et dans des circonstances bien plus difficiles que celles où ils se trouvent maintenant. »

M. de Simony, comme nous l'avons dit, était devenu propriétaire de la terre de Monterollier, et il habitait à Osmonville, petite paroisse voisine, réunie pour le culte à celle de Saint-Martin, depuis la destruction de son église[2]. Aussitôt son arrivée, il s'était mis à la

[1] Hébr. XI, 17.

[2] Les anciens propriétaires de la terre de Monterollier, aïeux de Mme de Sully, avaient près de l'église un beau et vaste château, flanqué de quatre fortes tourelles à pied. Pour réparer

disposition de MM. les curés de Monterollier et de Saint-Martin-Osmonville, et leur avait offert tous les secours de son zèle et de sa charité. Il disait tous les jours la sainte messe dans une chapelle domestique, et toujours à une heure réglée, afin que les habitants d'Osmonville pussent y assister s'ils le voulaient. Tous les dimanches et jours de fêtes, il disait la première messe à huit heures à Saint-Martin-Osmonville, pour faciliter l'accomplissement de leur devoir religieux à ceux qui ne pouvaient assister à la grand'messe. Lorsqu'un de MM. les curés des paroisses voisines était absent ou malade, M. de Simony s'offrait de grand cœur pour le remplacer, souvent plusieurs semaines de suite. La paroisse de Monterollier étant restée près d'un an sans pasteur, il en remplit seul les fonctions pendant tout ce temps.

Lorsque M. de Simony célébrait la grand'messe et présidait les autres offices, il ne manquait jamais de faire le prône et le catéchisme. Nous avons retrouvé dans ses manuscrits un cours complet d'instructions qu'il composa pour les paroisses de Monterollier et de Saint-Martin. Elles sont toutes disposées par ordre, et il est un certain nombre de fêtes pour lesquelles il y a trois ou quatre sermons différents, et écrits en entier. On ne trouve sans doute dans ces instructions,

ce château qui n'était pas habité depuis longtemps, il eût fallu des dépenses considérables et sans utilité. Mme de Sully le fit démolir en 1803. Elle fit construire en même temps à Osmonville une maison de maître, composée d'un beau corps de logis et de deux pavillons. Cette maison était destinée à servir de pied à terre à la famille lorsqu'elle viendrait visiter ses biens. C'est la maison qu'habita M. de Simony pendant tout le temps qu'il passa à Osmonville.

ni le fruit d'une pénible étude, ni les richesses d'une vaste érudition, ni les ornements d'une éloquence recherchée, mais toujours le langage simple et solide de la foi, une suite de pensées naturelles, de comparaisons justes, de raisonnements précis, d'exhortations touchantes. « Les instructions qu'il donnait alternativement aux habitants de Monterollier et de Saint-Martin, nous dit le respectable curé de cette dernière paroisse, étaient toujours simples, intéressantes et à la portée de ceux qui avaient le bonheur de l'entendre; le souvenir en est resté profondément gravé dans nos cœurs. »

M. de Simony ne s'astreignait pas toujours à la composition d'un discours écrit et récité de mémoire; ses manuscrits prouvent qu'il se contentait quelquefois de faire des plans solides, bien fournis de preuves, de textes, de traits empruntés à l'Ecriture sainte ou à l'histoire ecclésiastique, et où les principaux développements se trouvaient seulement indiqués. Cette méthode, conseillée par Fénelon à ceux qui ont un fonds de science suffisant et un certain usage de la chaire, est celle que M. de Simony suivit plus tard dans les confirmations. Elle est bien différente, comme on voit, de cette prétendue méthode qui consiste à parler sans étude préalable et sans autre préparation que ce qu'on est convenu d'appeler l'inspiration du moment.

M. de Simony mettait le même empressement à suppléer MM. les curés près de ceux de leurs paroissiens qui étaient malades. La présence seule de cet homme de Dieu était un gage de sécurité pour les mourants; quelques-uns durent leur conversion aux

efforts de son zèle, et plusieurs demandèrent comme une grâce de l'avoir comme consolateur et comme soutien à ce dernier moment.

Les enfants étaient surtout les objets privilégiés de sa charité. Il les regardait comme la portion la plus pure du troupeau de Jésus-Christ, celle, par conséquent, qui devait être la plus chère au cœur d'un prêtre. Aussi son plus grand bonheur était de s'abaisser jusqu'à eux, de mettre à leur portée les vérités simples et sublimes de la religion, et de leur inspirer l'amour de Dieu dans des allocutions pleines de tendresse qu'il leur adressait soit à l'époque d'une première communion, soit à l'occasion de quelque fête solennelle.

Son premier soin, aussitôt qu'il était devenu propriétaire de la terre de Monterollier, fut d'opérer la séparation des enfants des deux sexes, réunis jusqu'alors dans une même école. Pour cela, il fournit gratuitement à la commune une maison commode, avec un jardin pour le logement d'une sœur, une classe pour l'école et une cour de récréation pour les enfants. Il s'engagea de plus à payer la pension de la sœur chargée de donner l'instruction gratuite. Lorsque plus tard M. de Simony vendit ses propriétés, il ne voulut pas que la commune de Monterollier fût privée d'un établissement aussi utile; il fit don de la maison d'école à la commune, et y ajouta une rente perpétuelle pour l'entretien d'une sœur que la communauté des dames d'Ernemont, établie à Rouen, s'obligea d'y envoyer. Sa sollicitude ne se bornait pas aux enfants de Monterollier et de Saint-Martin; elle s'étendait sur tous ceux des paroisses voisines. Il était président du

comité d'instruction du canton de Saint-Saëns, et il en remplissait les attributions avec zèle. Il descendait lui-même dans les plus petits détails, visitait fréquemment les écoles, interrogeait les enfants les uns après les autres, et les encourageait par un ton doux et paternel, et par des récompenses proportionnées à leur âge et à leurs mérites. Aussi les enfants ne désiraient rien tant que le jour de la visite ou de l'examen.

Non content de cette première éducation chrétienne qu'il leur avait assurée, M. de Simony chercha les moyens d'en conserver les fruits, surtout dans cet âge de la vie où tout semble conspirer contre l'innocence du cœur. Pour cela, il établit dans la paroisse de Monterollier une association dédiée à la très-sainte Vierge, et qui avait pour but de tenir unis plus étroitement, par les liens de la charité et la communauté de prières, des cœurs qui ne le sont trop souvent que par le goût du monde et l'amour de ses frivolités. Il voulut lui-même dresser le règlement de cette association, et il lui donna une direction si sage, qu'aujourd'hui encore, elle perpétue dans la paroisse de Monterollier les fruits de son zèle et de sa charité [1].

Les jeunes gens n'avaient pas moins de droits à sa tendresse. Il ne se contentait pas de les instruire en public à l'église, dans des catéchismes réglés, et en particulier chez lui, dans des réunions plus ou moins nombreuses; en toute occasion il les accueillait avec

[1] Le règlement de cette association est composé tout entier par M. de Simony lui-même, et transcrit de sa main sur les registres de la paroisse. Nous en avons retrouvé deux minutes avec corrections dans ses manuscrits.



une bonté paternelle, leur indiquait les moyens de réparer les défauts d'une première éducation, et d'apprendre un état sans s'exposer à perdre leur vertu.

Au milieu des occupations d'une vie toute consacrée à la prière, à l'étude et aux œuvres de la charité, M. de Simony trouvait encore le temps de diriger par lettres plusieurs personnes du monde qui s'adressaient à lui et pour lesquelles il était une source inépuisable de sages conseils. Tous ceux qui le consultaient, trouvaient dans ses réponses le mot que leur cœur désirait pour éclaircir leurs doutes, guider sûrement leurs pas, ou faire cesser leurs inquiétudes. Nous ne citerons ici qu'une seule de ces lettres adressée à une dame sur la simplicité dans son ménage. On y verra comment M. de Simony entendait la vraie piété, et avec quelle sage discrétion il voulait qu'on en conciliât les pratiques avec les devoirs de chaque position.

« Ne vous laissez point préoccuper par les embarras et les peines inséparables de votre état. Après avoir fait dès le matin un acte d'abandon de tout vous-même et de toutes vos affaires entre les mains de Dieu, agissez simplement en lui et pour lui. Soyez un enfant du moment; ne lisez point dans l'avenir; la vérité nous dit qu'à chaque jour suffit sa malice. Donnez tous vos soins à l'éducation de vos enfants; que tout en vous leur inspire une piété douce et tendre. Aimez-les tendrement sans faiblesse, instruisez-les sans rigueur et dureté, ménagez-leur d'innocents plaisirs sans dissipation, corrigez-les sans aigreur et jamais avec vivacité. Elevez-leur les sentiments sans hauteur et sans orgueil, rendez-les honnêtes et civils

sans bassesse et sans flatterie; chérissez-les tous pour Dieu, mais sans préférence et prédilection pour aucun en particulier. Que s'ils ne répondent pas à vos soins, plaignez-vous-en amoureusement et avec simplicité à Dieu. Témoignez-lui le désir que vous auriez qu'ils fussent tout à lui, mais ne déchargez point votre cœur à tout venant là-dessus. Ne montrez point d'indifférence à ceux de vos enfants qui vous donnent quelques peines; caressez-les plus que les autres; la douceur les ramènera. Faites-leur sentir leurs torts sans les décourager et les aigrir. Priez beaucoup pour eux, à l'exemple de sainte Monique, et attendez paisiblement et avec abandon le moment du Seigneur. Que toutes vos actions se rapportent à Dieu, et ne vous inquiétez point de tout le reste. Ne comptez que sur lui, espérez tout de lui; il sera votre conseil, votre appui, votre consolation à chaque instant de votre vie. Respectez et aimez votre époux en Dieu et pour Dieu. Allez au-devant de tout ce qui pourra lui faire plaisir. Étudiez ses goûts, ses désirs, ses volontés. Ne cherchez point à faire prédominer votre sentiment sur le sien. Attachez-vous à vous faire un caractère égal, simple et uni. Dans les contradictions, les altercations presque inséparables de cet état, cédez sans humeur, sans aigreur, dans toutes les choses où Dieu n'est pas intéressé; et dans les choses où ses intérêts seraient compromis, usez de la voie de représentation, mais d'une manière si douce, si honnête, qu'il s'aperçoive que l'amour du vrai, la gloire de Dieu, le zèle de son âme sont les seuls motifs qui vous font parler. Un ton d'autorité ou de correction serait toujours fort déplacé. Ne donnez point dans un travers assez ordinaire de votre

sexe, qui est de passer plusieurs heures dans une église, en se reposant sur des domestiques du soin des enfants. Ce sont là de grands pas hors de la voie; Dieu, loin d'agréer de pareils sacrifices, les rejette; il ne voit en cela que votre amour-propre, votre propre volonté satisfaite, et non sa sainte volonté accomplie. Tenez-vous-en à une demi-heure d'oraison le matin, à une messe et à un quart d'heure de lecture spirituelle; tout le reste du temps se doit à vos affaires. Le soir, une demi-heure d'oraison, votre chapelet, un court examen sur toutes les actions de la journée; habituellement beaucoup d'union à Dieu, d'abandon, de détachement de vos goûts, de vos aises, de vos commodités, de tout vous-même. Ne vous faites pas même tellement un point capital de remplir le règlement de vie que vous vous serez prescrit, que si vos enfants, votre mari, dans un temps de maladie ou d'embarras, absorbent tous vos moments, vous vous fassiez de la peine de manquer à vos exercices de piété. Vous ne devez pas même le témoigner, mais avec un front serein et gai, vous prêter à tout ce qu'exige de vous votre état; c'est pour lors quitter Dieu pour Dieu, être dans son ordre, ne vouloir, ne respirer, n'agir que pour lui. Ah! que cet état de détachement de soi-même, d'abandon en lui, de simplicité, lui plaît! Evitez un autre écueil, qui est de ne prendre des domestiques que pour se faire servir, sans penser qu'on leur tient lieu de père et de mère, qu'on leur doit l'exemple, que c'est une obligation étroite et rigoureuse de travailler à leur sanctification. « Celui qui n'a pas soin de ses domestiques, nous dit le grand Apôtre, a renié la foi, et il est pire qu'un infidèle. » Aimez-les

donc en Jésus-Christ. Occupez-vous de leur âme, en veillant à ce qu'ils apprennent leur religion, qu'ils approchent des sacrements, qu'ils ne forment point de liaisons dangereuses ; reprenez-les avec douceur et en peu de mots; les cris perpétuels, les réprimandes dictées par l'aigreur et la colère les étourdissent sans les corriger, les rebutent sans les rendre meilleurs. Traitez-les avec bonté, mais sans familiarité; ne souffrez pas qu'ils manquent à vos enfants, et inspirez-leur un respectueux attachement pour eux ; ne surveillez point trop scrupuleusement leur conduite, surtout lorsqu'il s'agit de leurs intérêts; la défiance naît bientôt chez ces sortes de personnes, et vous seriez sûre d'être vue avec peine; tout ce que vous pourriez leur dire serait sans fruit. En un mot : envers votre mari, vos enfants, vos domestiques, montrez une grande égalité de caractère, une grande simplicité de conduite. Vous avancerez ainsi dans les voies de Dieu, vous ferez aimer et pratiquer la vertu, et, étant petite à vos propres yeux, vous deviendrez grande aux yeux de Dieu... »

A cette lettre si pleine de sagesse et de modération, qui dénote une science du monde peu commune, on nous saura gré de joindre quelques extraits d'une autre lettre non moins remarquable. M. de Simony l'adressait à M. Chervaux, son premier élève, qu'il continuait de diriger de ses avis et de ses conseils. Il y résume en trois ou quatre pages ce qu'on peut dire de plus juste et de plus fort sur les devoirs généraux et sur la nécessité de réformer son caractère dans les différents rapports de la vie.

« Dans le trop court séjour que j'ai fait près de toi,

mon bien cher enfant, j'ai eu à peine quelques moments pour t'ouvrir mon cœur et recevoir les témoignages de ta confiance. Combien de choses il me resterait à te dire, et à combien de douceurs et de consolations je renonce en te quittant si tôt. Je ne veux pas cependant partir tout entier d'auprès de toi, et je veux que ce petit papier te tienne lieu, en quelque manière, de ce conseiller fidèle, de ce père tendre, de cet ami sincère qui s'éloigne de toi, en te laissant son cœur. Je suis sûr que tu aimeras à le consulter, ce cœur, dans les avis que sa tendresse lui inspire de te laisser comme un précis et un mémorial de nos conversations intimes.

» Reçois-les, cher enfant, avec les mêmes sentiments que je te les donne, et j'ose croire que tu trouveras alors autant de douceur à les suivre que j'ai de consolation à penser qu'en t'y conformant, tu te rendras cher à Dieu et aux hommes, et que tu acquerras cette paix qui vaut mieux que tout l'or et que tous les plaisirs du monde.....

» Après Dieu, cher fils, je te recommande ta mère : elle t'a fait ce que tu es, et, si tu vaux quelque chose, c'est à sa tendresse que tu le dois ; jamais aucun sacrifice ne peut acquitter ta reconnaissance. Respect, déférence, soins tendres, attentions délicates, supports, services journaliers, ton respectueux et soumis, ce sont des devoirs étroits dont rien au monde ne peut te dispenser. Son bonheur dépend de toi, et une peine qui lui viendrait de ta part serait une ingratitude monstrueuse ; sa vie d'ailleurs est en tes mains, et souffrir de ta part pour elle, qui est si sensible, c'est mourir ! Sa tendresse qui t'est si bien connue, son

cœur qui ne vit que pour toi, et ce témoignage si doux que tu te rendras à toi-même, que ta mère te doit son bonheur, ne suffiront-ils pas pour te dédommager de quelques efforts que tu feras sur toi-même, de quelques privations que tu t'imposeras.

» Ai-je besoin de te parler d'une épouse que le ciel t'a donnée dans sa bonté. Tu possèdes un trésor et une amie; une femme que Dieu lui-même t'a choisie est un dépôt cher et sacré sur lequel tu dois veiller jour et nuit. Son bonheur doit être désormais ton ouvrage, et ton étude journalière doit être de lui plaire et de lui faire couler d'heureux moments dans la pratique de la loi du Seigneur; cette loi, c'est lui-même qui l'a tracée dans ton cœur; tes exemples doivent tendre sans cesse à en rendre plus profondes les impressions; et, cher ami, ne t'attends pas que tout sera fleur dans un ménage même que Dieu a béni; tu sentiras plus d'une fois la pointe aiguë du chagrin; mais tu es homme et chrétien, en faut-il davantage pour t'apprendre à souffrir? Prépare donc ton cœur contre tous les maux de cette vie; mais veille sur toi pour en épargner même les plus légers à une épouse qui s'attend à trouver près de toi et la sagesse et la tempérance d'un homme et d'un chrétien, la douceur, le support, la complaisance, la charité, ce lien véritable des cœurs. Qu'elle ne se ressente jamais des élans d'un caractère naturellement dominant et entier, mais qu'elle trouve toujours près de toi ce ton qu'inspire la tendresse, la confiance, l'estime, le respect même, cher ami, et la considération. Malheur à toi si tu regardais jamais autrement ta femme que comme une compagne que le ciel t'a donnée pour te

rendre heureux en faisant son bonheur. Si tu apercevais jamais en elle quelques faibles, quelques défauts (et qui est-ce qui n'en a pas?), c'est par la patience, par des avis toujours assaisonnés de tendresse et d'égards que tu dois en triompher, jamais par l'empire et la rudesse. S'il en est que tu ne puisses surmonter, ton devoir est de t'y accommoder suivant les règles de la prudence et de la charité.

» Il est encore des hommes qui auront affaire à toi, des domestiques, des ouvriers, des pauvres; dans quelque dépendance qu'ils soient de toi, n'oublie jamais qu'ils sont tes frères; c'est la marque d'un petit esprit de commander avec empire, de reprendre avec aigreur, de traiter avec dureté ceux sur qui nous avons quelque pouvoir. Respecte en tout homme, quel qu'il soit, la qualité d'homme, d'enfant de Dieu, de frère. Accoutume-toi à commander avec bonté, à corriger avec douceur, et les maux que tu ne pourras pas guérir en autrui, supporte-les avec patience. Souviens-toi de tes propres défauts, et tu supporteras sans peine les fardeaux des autres; si la grâce et l'infinie miséricorde de Dieu te donnent quelque avantage sur eux, souviens-toi que c'est à lui seul que tu le dois, et que t'en prévaloir pour mépriser tes semblables, c'est te rendre bien plus coupable qu'ils ne peuvent l'être.

» Dans la société, te recommander la politesse serait superflu; je te dirai cependant que tu dois te surveiller pour avoir une gaîté franche et aimable, avec un ton de douceur et de réserve qui s'appelle le bon ton de la société.

» Je viens à toi, cher ami, et je ne te parlerai pas avec moins de franchise; il faut en tout que tu recon-

naisses ton ami ; tu as le cœur bien fait, tu es sensible, reconnaissant, généreux, désintéressé ; tu as dans l'âme le principe de tout bien, et le bien y est établi sur un fondement solide ; tu es chrétien, mais, cher ami, il n'est pas de champ si favorisé des dons de la nature et du ciel où l'homme ennemi ne vienne semer l'ivraie au milieu du bon grain ; elle y est, elle y vit, cher enfant, dans le champ de ton cœur, cette perfide semence. Veille donc, à la clarté de l'Evangile et des conseils de ton ami, pour qu'elle ne gâte pas tes vertus. Nous tenons de la nature une certaine trempe d'esprit comme de caractère. C'est à la raison aidée de la grâce, à guider l'une et à réformer l'autre. Le tien tend à une certaine raideur dont les termes ressemblent quelquefois à la dureté ; ce que tu veux, tu le veux avec empire, et l'obstacle révolte ta volonté. L'amour-propre se mêle encore de la partie, et céder est un point qui te coûte. Reconnais-tu, cher enfant, la franchise de ton ami ? Il porte le flambeau sur la plaie ; portes-y le fer, coupe, tranche avec courage et persévérance ; puise dans le sein de Dieu l'humilité, cette vertu, la mère et la gardienne de tout bien. Tu te connaîtras alors, et, en voyant tes propres faiblesses, avec quelle indulgence tu supporteras celles des autres ; la charité entrera avec elle dans ton cœur ; elle t'apprendra que le véritable bonheur, c'est de posséder le cœur de Dieu et de faire du bien aux autres. Ne te préférant à personne, tu mettras de la douceur, de la modestie dans tous tes rapports, et tu gagneras les cœurs au lieu de les soumettre ; ce triomphe ne vaut-il pas mieux ? Je te recommande donc, cher ami, respect et soumission à qui tu les dois, bonté et indul-

gence avec tes inférieurs, charité envers tous; je te recommande dans toutes les matières d'intérêt un noble désintéressement, une manière de faire et de dire toujours franche et aisée, toujours *ronde;* apprends à allier l'économie et la générosité; refuse-toi toute dépense superflue, mais persuade-toi bien que jamais les bienfaits ne furent mieux employés que lorsqu'on peut s'en servir pour gagner un cœur... »

M. de Simony n'était pas de ceux qui aiment à répandre au loin les effets de leur zèle, tandis qu'ils négligent le soin de leur propre maison. Tout était réglé dans la sienne comme dans une communauté; les heures du lever, de la prière, du repos, du coucher. « Je ne puis passer sous silence, nous dit une personne témoin de cette constante régularité, la manière dont M. de Simony édifiait les gens de sa maison, ainsi que les habitants des maisons voisines. Il les réunissait le matin et le soir pour prier en commun, il leur faisait de pieuses lectures, suivies de courtes réflexions et de cantiques analogues aux instructions qu'il venait de leur donner. »

Tous les moments qui n'étaient point réclamés par les œuvres de religion ou de charité, M. de Simony les consacrait à l'étude de la science sacrée. La sainte Ecriture faisait ses délices. Il y joignait la lecture assidue de quelques saints Pères, en particulier de saint Léon, de saint Bernard, de saint Ambroise, de saint Grégoire-le-Grand, et ses notes, fruit de ses lectures, prouvent qu'il étudiait avec cette application prévoyante, avec cette suite sans lesquelles il n'y a point de véritable science.

Son seul délassement était la promenade et le soin

qu'il donnait à un magnifique jardin. Il affectionnait surtout les fleurs, les pépinières et les ruches. Les beautés simples et variées de la nature avaient pour lui un attrait particulier, parce qu'elles lui parlaient de Dieu, lui rappelaient sa grandeur et sa bonté et le ramenaient sans efforts à de saintes et salutaires pensées. Il connaissait dans le moindre détail toutes les plantes, leur classification, leurs propriétés, la différence de culture que chacune d'elles exige. Les travaux sérieux d'un long épiscopat, et le poids des années ne lui avaient pas fait perdre le goût de ces utiles et innocentes distractions; et la dernière année de sa vie, il charmait ceux qui l'accompagnaient dans ses promenades, par ses observations judicieuses sur l'agriculture, l'aménagement et la coupe des bois, sur le caractère et les mœurs des oiseaux, sur les différentes manières dont ils bâtissaient leurs nids, couvaient leurs œufs, élevaient leurs petits. Il ne négligeait du reste aucun de ces détails domestiques dans lesquels doit entrer un maître de maison. Une lettre qu'il écrivait à sa sœur, retenue depuis quelque temps à Rouen, nous donne une idée de sa vie paisible et uniforme, mais toujours occupée d'œuvres de charité, d'étude et de tous ces petits détails d'intérieur que certaines personnes affectent de regarder comme le partage des âmes minutieuses et des esprits étroits.

« ...J'ai écrit, comme tu vois, à notre petite fille : tu me diras si c'est cela que tu voulais que je dise, et surtout s'il en est résulté quelque bien. En même temps qu'il ne faut ni être trop étonné, encore moins découragé de l'inconstance et de la légèreté de cet enfant, il faut ne la point perdre de vue. Ce sont des ca-

ractères qui font courir bien des risques avant qu'on soit parvenu à une parfaite maturité. Il y a une histoire des sœurs de saint Grégoire qui fait trembler; mais j'espère, ou plutôt j'ai confiance que nous n'en sommes pas là. Te voilà donc lancée dans le tourbillon du monde; grâce à Dieu, tu n'en es ni entraînée, ni étourdie. Je prie Dieu qu'il en soit de même de tes enfants. Je conçois que tu soupires un peu après le repos de notre désert; cependant je serais bien fâché que tu songeasses à revenir avant la fin de février ou le commencement de mars. Puisque te voilà toute portée à la ville, laisses-y écouler toute la mauvaise saison; ce qu'il en reste paraîtrait peut-être dur à passer à tes enfants, après qu'ils ont joui de quelques distractions au dehors. Je t'en supplie, ne me fais entrer pour rien dans tes arrangements à ce sujet, j'en serais désolé. Je te désire, c'est vrai; comment cela pourrait-il être autrement? il est si doux de se retrouver au milieu de ceux qu'on aime. Mais je ne manque de rien; et, grâce à la nombreuse compagnie que j'ai dans mon cabinet à ma disposition, les journées se passent sans ennui. Je voudrais pouvoir te dire que tout va bien quant à tes gens, mais je ne le sais pas assez pour te l'assurer. Je réitère de temps en temps mes recommandations pour que tes ordres soient fidèlement exécutés. Je ne sais pas si Baptiste m'échappe quelquefois; pour Rose, elle est assidue, elle file une partie de la journée. Le reste se passe en allées et venues que j'interprète bénignement... »

Avec le fonds inépuisable de charité et de tendre compassion que M. de Simony portait au dedans de lui, il est facile de concevoir combien il devait aimer à

soulager toutes les infortunes. « Il faut renoncer, nous dit un témoin de sa charité, à peindre son industrie pour découvrir les misères qu'il soupçonnait, son empressement à les soulager, son talent pour obtenir la confiance des pauvres, son attention à ménager leur délicatesse. Ces pauvres gens sentaient, à la manière dont il les traitait, que leur pauvreté était pour lui un titre qui les rendait plus chers à son cœur. Dire tout le bien qu'il a fait, pendant le temps qu'il a vécu parmi nous, serait chose impossible. Il ne se passait pas un seul jour sans qu'on vînt implorer sa charité, et jamais on ne l'implorait en vain. Il n'était pas homme à publier ses bonnes œuvres, mais chacun savait qu'il faisait faire de fréquentes distributions de pain, de vin, de viande, de bois, de vêtements à tous les pauvres malades des environs. Il payait, de plus, pour eux, très-largement, un médecin à l'année, pour que les pauvres fussent toujours visités et soulagés les premiers. « Sa charité pour les pauvres malades ne se bornait pas aux besoins du moment, elle pénétrait pour eux dans l'avenir. Lorsqu'ils étaient rétablis, il leur procurait de l'ouvrage et les occupait quelquefois à des travaux assez improductifs pour lui, mais qui, sans les fatiguer, leur assurait un honnête salaire auquel il ôtait ainsi l'apparence d'une aumône. Si la mort venait à frapper un père, une mère, uniques soutiens de leur famille, il faisait élever leurs enfants à ses frais, leur procurait le métier qui leur convenait, et lorsqu'ils offraient quelques espérances, il n'hésitait pas à faire de plus grands sacrifices pour leur donner une éducation plus soignée.

Tant de bonnes œuvres qui allèrent toujours crois-

sant jusqu'à son départ d'Osmonville, faisaient bénir son nom, et le rendaient cher à tous les habitants. L'un d'eux ne croit pas pouvoir mieux rendre l'affection qu'on avait pour lui qu'en disant : « Que son zèle, sa douceur, sa bonté, sa charité, en avaient fait l'idole de la contrée. » Cependant, quelquefois, il eut à supporter, pour prix de ses aumônes et de ses bienfaits, les injures, les reproches les plus insolents de la part de gens grossiers qui venaient se plaindre à lui sans ménagement, et lui adressaient des demandes aussi injustes que déplacées. M. de Simony n'opposa constamment qu'une douceur inaltérable à l'insolence et à la rudesse de ses solliciteurs, qui exigeaient comme une dette les dons de sa charité. « Si, en faisant le bien, nous souffrons les outrages avec patience, disait-il alors, voilà le mérite devant Dieu; mais où serait ce mérite, si nous trouvions toujours dans ces pauvres gens la politesse et les égards qui ne laissent plus rien à faire à la patience? » Quelquefois même il eut à gémir de voir tourner contre Dieu le bien qu'il faisait. Il s'était chargé, sur une simple recommandation, des frais d'éducation d'une jeune fille dont le père était en prison pour cause politique. M. de Simony la mit d'abord en pension à Paris, puis auprès de la sœur qu'il avait établie à Monterollier, pour préserver sa jeunesse des dangers qu'elle pouvait courir. Lorsque le père de cette jeune personne sortit de prison, en 1814, il n'eut rien de plus pressé que de venir chercher son enfant, qui partit avec lui, sans témoigner la moindre reconnaissance à son bienfaiteur, sans aller même lui faire ses adieux. Peu d'années après, ayant rencontré dans les rues de Paris une nièce de M. de Simony, elle s'ar-

rêta pour lui dire que, grâce à l'instruction qu'il lui avait fait donner, elle obtenait beaucoup de succès au théâtre. M. de Simony, en apprenant cette nouvelle, fut plus sensible à l'abus que cette pauvre fille faisait des dons qu'elle avait reçus du ciel, qu'à son ingratitude; mais il n'accusa que lui-même, nous dit la personne qui nous fait connaître ce trait, et se reprocha d'avoir peut-être cédé trop vite et sans examen aux instances qui lui avaient été faites. Plus d'une fois encore on surprit sa charité par des récits mensongers, par l'exposé de misères fictives, sans que jamais elle se soit refroidie. M. de Simony ne savait point refuser un homme qui se présentait à lui revêtu des livrées de la pauvreté; et tous ceux qui étaient malheureux ou affectaient de l'être, avaient un droit acquis à sa charité. « Après tout, disait-il, il faut être bien misérable pour chercher à intéresser la charité par les apparences de la misère. »

Il n'était pas nécessaire, du reste, d'être réduit à l'indigence pour avoir part aux effets de sa charité. « M. de Simony, nous écrit-on, était bon et bienfaisant pour tout le monde, et après tant d'années, la reconnaissance publie encore sa générosité. Ici, c'est un homme qui se trouve dans une bonne position de fortune, et qui déclare la devoir aux libéralités de M. de Simony et à sa bienveillante recommandation près du nouveau propriétaire de ses biens. Là, c'est une bonne fermière qu'il a dotée, et qui jouit maintenant d'une honnête aisance. Ailleurs, c'est un autre fermier qui, depuis quelques années, lui était redevable de plusieurs mille francs, et à qui M. de Simony en a fait la remise entière. Il était, pour tous ses fermiers,

le meilleur des propriétaires, et il voulait toujours prendre une large part dans les pertes qu'ils éprouvaient. Un grand nombre d'autres enfin reconnaissent qu'ils lui doivent et la profession qu'ils exercent, et le peu de biens qu'ils possèdent. » Un seul trait fera voir avec quelle générosité il continuait sa protection et ses soins à tout ce qui avait été attaché, même de loin, à son service. En arrivant à Monterollier, il avait trouvé un garde assez âgé. A son départ, il ne se contenta pas de le recommander à son successeur, qui l'a toujours conservé, mais il lui servit constamment une rente de 300 francs jusqu'à sa mort (1847), et depuis, une rente de 200 francs à sa veuve.

Dans les nécessités extraordinaires, sa charité faisait les derniers efforts. Pendant les dures années de 1816 et de 1817, il fut la providence vivante et le sauveur des pauvres dans les paroisses de Monterollier et de Saint-Martin-Osmonville. L'hiver de 1816 avait été froid et désastreux. Le manque de grains et de farine se faisait vivement sentir, et la frayeur accroissait encore le mal. Dans plusieurs communes voisines, des révoltes avaient éclaté. Grâce à sa prévoyante charité, aucuns troubles n'eurent lieu dans le pays qu'il habitait. Il acheta du blé en quantité pour le distribuer aux pauvres. « Je bénis Dieu, écrivait-il à sa sœur qui était alors à Paris, de ce que tu n'as pas l'aspect de la misère qui règne à Osmonville, et les inquiétudes des bruits qu'on y répand... Que deviendrons-nous d'ici à sept mois qui doivent s'écouler jusqu'à la prochaine récolte? Dieu seul le sait. J'avais chargé M... de m'acheter, à l'époque de Noël, du blé pour les pauvres. Il y a mis son hésitation ordinaire;

je n'ai plus de blé, et il vaut maintenant cent francs. Dieu soit béni de tout. »

Nous ne pouvons passer sous silence un petit trait qui fait voir combien la charité de M. de Simony était ingénieuse à veiller sur les moindres intérêts des pauvres. En 1845, il fit construire près de sa maison un moulin « qui a été, nous dit un habitant d'Osmonville, un bienfait pour tout le pays. En effet, M. de Simony, en louant ce moulin, se réserva le droit d'y faire moudre gratuitement tout le blé dont il aurait besoin pour les pauvres. Un autre avantage résultait de cet établissement, c'est que, par l'effet de la concurrence que ce moulin faisait aux autres meuniers de la vallée, les pauvres qui avaient du blé à convertir en farine pour leur usage, faisaient faire ce travail à meilleur compte. » Voici en quels termes, moitié joyeux, moitié sérieux, il apprenait à sa sœur la mise en activité de ce nouvel établissement : « Depuis ton départ, il s'est fait bien du bruit à Osmonville, le moulin a engrainé mardi dernier, et à dix heures et plus du soir, lorsque j'attendais, un livre à la main, dans mon lit, que le sommeil vint clore ma paupière, M. Rasset[1] m'a apporté les prémices d'une farine d'une éclatante blancheur ; ce qu'il admirait d'autant plus, qu'elle était faite de ton pauvre blé de la Croute. Je l'ai, sous ton bon plaisir, destiné aux pauvres. Le

[1] M. Rasset fils, actuellement maire de Monterollier est un des agriculteurs les plus distingués du département de la Seine-Inférieure; il exploite à Monterollier la ferme de l'ancien château, d'après les meilleurs procédés et conformément aux théories des plus illustres agronomes (*Histoire de la commune de Monterollier*, par F.-N. Leroy, 1859.)



cœur de M. Rasset bat aussi fort que le moulin, qui fait un tapage de *diable*, et qui va un train à désoler les envieux. Déjà on y apporte quelques mounages, mais point encore assez à son appétit, car on dit qu'il en a beaucoup, c'est-à-dire qu'il moud promptement. Quant à moi, grâce à Dieu, je jouis sans passion du succès, mais je me reproche presque de trouver si amusant ce bruit, ce mouvement de la machine, ce tripotage de blé et de farine, les mines des *avenants*, comme le disait M. Rasset, et leurs propos. J'ai bien de la peine aussi à penser qu'il y a un peu de crève-cœur pour mes confrères les meuniers; mais je me persuade que cela fait tant de plaisir au public et tant de bien aux pauvres, que c'est une compensation... »

Pour ne point interrompre le récit de ses bonnes œuvres dans ces deux paroisses, nous dirons que plus tard M. de Simony ne voulut point quitter un pays qui lui était si cher, sans y laisser des témoignages durables de sa tendre affection pour les pauvres, et de sa prévoyante sollicitude pour leurs besoins. Il donna, par acte notarié, à M. le curé de Monterollier et à ses successeurs une rente annuelle et perpétuelle de trois cents francs, pour être employée tout entière en nature et non en argent, au soulagement des vieillards, des infirmes et des malades, et à l'acquisition de tous les objets nécessaires aux enfants pauvres, surtout de ceux que l'on verrait plus assidus aux offices et instructions, et plus réglés dans leur conduite. A l'exemple de Jésus-Christ, il ne bornait pas sa compassion et ses bienfaits aux maux physiques de ses frères. On ne sera pas étonné qu'il pose ici comme condition d'une partie des secours qu'il destinait aux

indigents, l'assiduité aux offices et aux instructions religieuses. Il ne pensait pas, comme le disent quelques personnes, que ce fût abuser de la misère des pauvres que de les obliger, au moyen du pain matériel, à venir recevoir le pain de la parole qui nourrit l'âme. Il regardait au contraire avec raison l'instruction chrétienne comme la seule base véritable des devoirs, la source unique des consolations dont tous les hommes, mais les pauvres plus que tous les autres, ont un si grand besoin. M. de Simony donna aux pauvres de Saint-Martin-Osmonville une rente annuelle de même nature, de cent francs.

Les églises de ces deux paroisses ne furent point oubliées dans ses pieuses libéralités. Il existait autrefois, à l'extrémité de la paroisse de Monterollier, vers Mathonville, une chapelle dédiée à saint Désiré, où l'on se rendait en pèlerinage. Depuis longtemps cette chapelle était tombée en ruines. M. de Simony résolut de la rapprocher de l'église dont elle était fort éloignée. Ce projet allait recevoir son exécution, lorsque M. le curé et les principaux habitants prièrent M. de Simony d'employer la somme qu'il destinait à cette chapelle à la restauration de l'église de Monterollier, dans laquelle une chapelle pourrait être dédiée spécialement à saint Désiré. M. de Simony ne voulant rien décider par lui-même, demanda et obtint l'autorisation nécessaire, et fit don à l'église de Monterollier d'une somme de douze cents francs pour l'embellissement de l'église et la décoration d'une chapelle qui porte maintenant les noms de Saint-Julien et de Saint-Désiré.

Le cimetière d'Osmonville, depuis la destruction de

l'église, était resté abandonné. M. de Simony, par respect pour ce lieu consacré par la religion, l'acheta, le fit enclore de murs, et lorsqu'il vendit sa propriété, il en fit la réserve expresse pour qu'il ne pût jamais être livré à aucun usage profane. Plus tard, il constitua une rente perpétuelle à l'église de Monterollier, à la charge de faire célébrer chaque année une messe de *Requiem*, pour le repos de l'âme de M. et de Mme Sully et de M. Maximilien de Sully, et aussi une messe haute de *Requiem*, le jour anniversaire de la mort du donateur, lorsqu'il aurait plu à Dieu de l'appeler à lui. Indépendamment de ces dons extraordinaires, il contribuait annuellement à l'embellissement, à la décoration de ces deux églises, à l'achat d'ornements et de tout ce qui pouvait contribuer à la décence et à la majesté de l'office divin.

Ce fut dans cette même année de 1816 qu'il eut la douleur d'apprendre la maladie mortelle de M. Chervaux, son premier élève, qui lui était resté uni par les liens de la plus tendre amitié. Il se rendit en toute hâte à Bellegarde pour assister son cher enfant et recevoir son dernier soupir. La mort l'avait prévenu. Il ne trouva, en arrivant, que des restes inanimés, des larmes, une douleur sans mesure, mais aussi une foi victorieuse et une résignation toute chrétienne. M. de Simony faisant à sa sœur le triste récit de cette scène de douleurs, le termine par cette pensée, que les pertes multipliées qu'il avait faites lui avaient rendue familière. « Je conçois, ma chère amie, que ce train du monde qui s'établit à Forges-les-Eaux, ne te convienne pas beaucoup, mais ce n'est plus que quelques semaines à patienter. Patientons ainsi jusqu'à la fin

de notre vie, et nous trouverons là le repos, car il n'est pas ailleurs. Oh! quand est-ce que Dieu nous prendra dans sa grâce! Dieu arrange bien toutes choses, bonne amie, puisque, comme il nous veut tout à lui, il nous détache peu à peu de tout sur la terre et nous montre qu'il n'y a que lui qui mérite notre affection, puisqu'il n'y a que lui qui demeure. »

CHAPITRE XVIII.

Nouveaux rapports de M. de Simony avec M. Dubourg. — Zèle et générosité de M. de Simony. — M. de Simony fait le voyage de Rome. — Ce qui l'intéresse surtout dans ce voyage. — Correspondance religieuse de M. de Simony avec une dame protestante.

M. de Simony n'était pas resté spectateur indifférent des grandes agitations dont la France fut le théâtre depuis 1792 jusqu'en 1815. Non-seulement il avait des convictions politiques profondes et bien arrêtées, mais il ressentait vivement les malheurs de son pays. Il salua donc avec joie le retour des Bourbons comme un gage de paix et de bonheur pour la France, pour l'Eglise et pour l'Europe entière. Ses frères, depuis si longtemps exilés, purent enfin rentrer dans leur patrie et y reprendre dans la marine les emplois et les grades que leurs services leur avaient acquis. Toutefois, M. de Simony déplora sincèrement les suites désastreuses pour la France de l'invasion des alliés et de leurs prétentions exorbitantes. « L'empereur d'Autriche, écrivait-il de Paris (27 mai 1814), n'emportera pas les bénédictions des bons Français; il paraît qu'il voulait être très-exigeant, mais la fermeté du roi et la générosité d'Alexandre l'ont forcé de rabattre de ses prétentions. »

On se souvient de l'étroite amitié qui existait entre M. de Simony et M. Dubourg. Un événement inattendu vint procurer à M. de Simony la plus douce satis-

faction qu'il pût goûter, celle de revoir, après vingt-quatre ans d'absence, cet ami qui lui rappelait des souvenirs si chers à son cœur. M. Dubourg, après quelques essais qui n'avaient point répondu à ses espérances, avait été mis à la tête du collége de Baltimore par M. Nagot, son ancien maître. La Louisiane ayant été cédée aux Etats-Unis en 1803, l'évêque espagnol s'était retiré, et M. Carrol, évêque de Baltimore, avait été nommé par le Saint-Siége administrateur du diocèse de la Nouvelle-Orléans. Il ne pouvait, à une si grande distance, veiller aux intérêts de la religion; il proposa donc à M. Dubourg de le remplacer, et celui-ci se rendit, en effet, dans la Louisiane. Mais sa mission y éprouva de grands obstacles; un prêtre espagnol refusa de reconnaître sa juridiction; M. Dubourg crut devoir informer le Saint-Siége de l'état des choses. Il passa en Europe en 1815, fut sacré à Rome, le 14 septembre de la même année, évêque de la Louisiane; et, attendu le schisme qui régnait à la Nouvelle-Orléans, il obtint de fixer sa résidence à Saint-Louis, au nord de son diocèse.

Avant d'y retourner, il vint en France dans le dessein d'y recueillir des dons pour sa mission, et de réunir quelques ecclésiastiques pour partager ses travaux. M. de Simony accompagna M. Dubourg dans une partie des voyages qu'il fit en France, et voulut prêter à son œuvre le concours de son zèle et de sa générosité. Différentes lettres de M. de Simony et de M. Dubourg lui-même nous apprennent que ce ne fut pas inutilement.

« Je n'ai pas besoin de te dire, écrivait M. de Simony

à sa sœur, comment nous avons été reçus à Bordeaux; cet excellent prélat trouve partout des cœurs qui volent au-devant de lui; c'est te dire combien j'ai été heureux de passer ces quatre jours de route dans sa compagnie. J'ai vu Mme Fournier, sa sœur, c'est une femme bien bonne et bien dévouée à la cause de Dieu. Elle sert la mission de son frère avec zèle et discernement. Je suis logé au séminaire, parce que c'est là que mon évêque a pris poste. Je vois qu'il ne le quittera guère qu'après les premiers jours du mois prochain. Ce n'est pas ce qui me réjouit le plus. Monseigneur n'est pas expéditif de son naturel; juge ce que ce doit être quand il s'agit d'expédier à près de deux mille lieues cinq ou six religieuses et autant de missionnaires! C'est une belle et bien difficile entreprise que celle dont il s'est chargé, et il s'en tirera parfaitement bien. *Il a la main de Dieu bonne sur lui.* Rien n'est admirable comme les traits de providence dont jusqu'ici il a été l'objet... Tout cela est admirable et inspire le désir d'être appelé à une vocation si sublime; mais il faut des saints, et je ne le suis guère.»

Ce fut pendant ce voyage, que le zèle et l'amitié lui faisaient entreprendre, que M. de Simony eut le bonheur de revoir le pays qui l'avait vu naître, et les différents membres de sa famille dont il était depuis si longtemps éloigné. « Tu ne saurais t'imaginer, écrit-il à sa sœur, le plaisir que je me fais de voir tout ce monde, dont je connais par moi-même une bonne partie, et dont on me dépeint le reste comme ce qu'il y a de plus gentil et de plus aimable... Mgr Dubourg va partir; il veut se charger de cette lettre et te la porter lui-même. Il te dira ce qu'il a pu juger de la famille,

au milieu de laquelle il me laisse. Ma belle-sœur est arrivée avant-hier soir; les petits enfants sont charmants, les nièces fort bonnes et aimables, le nouveau neveu, excellent aussi. Profite bien du séjour de Monseigneur, tu en trouveras peu d'aussi bons, d'aussi aimables, d'aussi vertueux. Je t'assure que peu s'en faut que je ne dise : Je ne le quitterai jamais; mais il me semble que ce n'est pas encore là que le bon Dieu m'appelle. »

M. de Simony pouvait se livrer sans crainte et sans réserve aux vifs sentiments d'affection qu'il éprouvait pour sa famille. Elle en était digne à tous égards. « Je ne vous dirai pas, lui écrivait Mgr Dubourg, quel plaisir je ressens du bon et flatteur souvenir de votre aimable famille, et des soins que vous vous donnez pour mon affaire. Répétez bien, je vous prie, à vos dames, au cher neveu et à ces intéressants enfants, que mon imagination et mon cœur n'ont cessé d'être remplis d'eux. Que vous êtes heureux, mon ami, sous les rapports qui doivent le plus intéresser une âme sensible et vertueuse! La famille de Villers est une répétition de la famille de Simony : partout les mêmes grâces, la même bonté, la même piété. C'est le fonds de votre âme qui se réfléchit dans tout ce qui vous appartient, comme en autant de miroirs fidèles..... Vous craignez de n'être pas heureux dans les mouvements que vous vous donnez pour ma mission. Qu'y faire? Ne rien négliger de son côté de ce qui peut se faire avec douceur et prudence, et laisser tranquillement à Dieu le soin de bénir nos efforts; ils n'en seront pas moins bien récompensés pour avoir été moins fructueux. Les miens à Lyon n'ont pas été stériles, et

j'ai quelque espoir qu'ils seront également heureux à Paris et à Gand. J'ai confiance que celui *qui a commencé cette bonne œuvre la perpétuera et l'affermira.* Je trouve mon compte à lui en abandonner la charge, et il y trouvera lui-même celui de sa propre gloire. *Ipsi gloria in sæcula.* »

M. de Simony étant resté à Toulon un peu plus longtemps qu'il ne l'avait prévu, M. Dubourg, qui désirait vivement le revoir avant son départ pour la Louisiane, lui en fit de doux reproches, tout en le remerciant de l'intérêt qu'il avait su exciter pour le succès de son œuvre. « Je commençais à trouver le temps bien long, mon cher Simony, ou à craindre que vous ne vous fussiez perdu en route, vous attendant ici, d'après vos promesses, immédiatement après Pâques. Je vois par votre chère lettre du 19, datée de la campagne, près Toulon, que le *dulcis amor patriæ,* et les charmes encore plus doux d'une famille si digne de votre tendresse, l'ont emporté sur vos résolutions, ce dont je laisse aux rigoristes à vous faire le procès. L'égoïsme cependant pourrait bien vous attirer de ma part les mêmes querelles, si vous ne me donniez pas l'espoir de vous embrasser encore avant mon départ. Mais, gare à vous, si vous ne le réalisez pas. Je serai sûrement à Bordeaux à la fin de mai; il faut vous y rendre, si vous voulez que je ne croie pas qu'un long séjour dans le Midi a produit son effet sur vous.

» Mon passage par Marseille, qui m'a procuré d'ailleurs de si douces jouissances, n'a donc pas été inutile à ma mission, grâce à votre intérêt et à celui que vous avez su inspirer. J'ai reçu de M. H..., les 1,500 fr., plus les 200 fr. que vous l'aviez chargé de

me donner à votre compte. C'est un excellent homme dont l'obligeance et les principes justifient bien votre confiance. Mon séjour en Flandre et à Paris ont aussi produit au-delà de mon attente. Que d'obligations j'ai contractées! Priez Dieu que je sois fidèle à les remplir. Ce n'est pas seulement du matériel que j'ai recueilli, j'ai encore recruté des hommes, surtout dans cette bonne et malheureuse Belgique. Ma colonie sera assez forte pour les temps et les moyens.... »

Les circonstances obligèrent M. Dubourg de partir avant le retour de M. de Simony. Voici la lettre d'adieu qu'il lui écrivit; elle montre la tendre amitié qui unissait ces deux âmes vertueuses et la confiante simplicité de leurs rapports mutuels. « Il me faut donc renoncer au bonheur de vous embrasser, mon cher Simony, puisque je pars sous huit ou dix jours. La volonté de Dieu soit faite, c'est d'ailleurs peut-être un déchirement de plus qu'il veut m'épargner. Quelle idée avez-vous eue que je pourrais charroyer tout mon monde et tous mes effets à Toulon pour m'y embarquer? Certes, si le roi avait mis à sa faveur cette onéreuse condition, il m'eût été moins dispendieux de m'en passer... J'accepte avec grand plaisir l'offre de M. le vicaire de Saint-Vincent de Paul. J'ai disposé encore une fois de votre générosité, mon cher Simony; M. Blaise, l'imprimeur, étant venu me proposer des *Journées du Chrétien* à 20 sols, je me suis souvenu de la promesse, ou plutôt de l'offre spontanée que vous m'aviez faite, de m'en donner 200. J'ai en conséquence prié ledit M. Blaise de m'en faire l'envoi à Bordeaux, à votre compte. Voilà ce qui s'appelle disposer de ses amis ou les prendre au mot. Si vous trouvez beaucoup

de personnes sur votre route, qui aient la même bonne volonté que le respectable vicaire et vous, vous n'avez pas besoin de ma permission pour les enrôler ni pour les assurer de ma reconnaissance et d'une part abondante dans les prières et dans les fruits de la mission. »

Deux ans plus tard, dans les premiers mois de l'année 1819, M. de Simony fit le voyage de Rome avec M. l'abbé Letourneur, un de ses amis intimes. Il était conduit dans ce voyage par un autre sentiment que celui de la curiosité. Ce n'était pas la ville des arts qu'il allait visiter, mais la ville des miracles et des martyrs, prédestinée de Dieu à devenir la capitale de la religion, l'Eglise mère et maîtresse de toutes les Eglises. Une circonstance particulière venait ajouter pour lui à l'intérêt de ce voyage : c'était le désir de voir et de vénérer le successeur de Pierre, dans ce vénérable pontife qui, comme le prince des Apôtres, avait dans sa vieillesse tendu les mains aux chaînes qu'on lui présentait, et qui, lui aussi, avait vu ces chaînes se briser miraculeusement, comme celles de Pierre dans sa prison. M. de Simony espérait par là puiser, comme à leur source, cette augmentation de foi et d'amour pour l'Eglise catholique que reçoivent les enfants de Dieu de leurs communications directes avec le Saint-Siége.

Nous avions espéré trouver dans les notes manuscrites de M. Letourneur quelques souvenirs d'un voyage aussi intéressant; mais M. Letourneur a détruit tout ce qui tenait à sa vie sacerdotale, et nous n'avons pu recueillir de lui que cette seule phrase qui résume à elle seule toutes ses impressions : « Mon

voyage de Rome me fut doublement agréable; je visitais la ville des saints, et je la visitais avec un saint. »

Ici donc comme pour les autres circonstances de la vie de M. de Simony, c'est à ses lettres intimes que nous sommes obligé d'avoir recours. Voici comme il apprend à sa sœur son arrivée dans la Ville éternelle (20 mars 1819) :

« C'est mardi dernier, chère Ursulette, qu'après cinquante jours de route, nous nous sommes enfin trouvés dans la capitale du monde, la mère et la maîtresse du monde chrétien et le centre des beaux-arts. Chaque pas que l'on fait dans cette ville merveilleuse, fournit quelques sujets d'admiration, surtout pour des cœurs comme les nôtres, qui, sans être indifférents aux choses de goût et de magnificence, aux souvenirs que réveille l'histoire du grand peuple, sont surtout touchés de ce qui a rapport à la religion, et à la religion seule véritable, source du beau et des mouvements les plus sublimes de l'esprit et du cœur.... J'ai vu hier le Pape à Saint-Pierre, et j'ai eu le bonheur de recevoir sa bénédiction. Je ne m'y attendais pas, et je n'en ai pas eu moins de plaisir. Il est bien vieux, bien pâle, mais pas trop cassé. Je l'aurais bien reconnu d'après ses portraits. J'espère qu'un jour viendra où nous aurons le bonheur de l'approcher et d'entendre quelque parole de sa bouche. Nous avons dîné avant-hier chez l'ambassadeur[1]. Sa femme est la vertu même. Il n'y a qu'une voix sur son compte. Elle a eu la bonté de me parler de ma belle-sœur. L'ambassadeur a été poli, et n'a pas eu trace de cette morgue

[1] Le comte de Blacas d'Aulps.

qu'on s'est plu à trouver en lui... Je crois qu'il aime et veut le bien. Nous avons vu le cardinal Litta, le cardinal Della Somaglia, à qui j'ai servi de diacre à Paris, et demain nous dînerons chez le cardinal Pacca. Il n'y a ici aucune nouvelle; mais nous en avons lu de tristes de France[1]. »

M. de Simony était arrivé à Rome à l'époque où l'on faisait d'immenses préparatifs pour la réception de l'empereur d'Autriche, François Ier. Toutefois, ce ne furent ni ces fêtes brillantes données pendant son séjour, ni les souvenirs du peuple-roi, ni les monuments de sa grandeur, qui eurent le privilége de l'émouvoir et de parler à son cœur. Une dame protestante, liée d'amitié avec Mme de Villers, et qui vit souvent M. de Simony pendant son séjour à Rome, nous raconte ainsi les impressions que produisait sur lui cette prodigieuse variété de scènes et d'aspects qui frappent le voyageur en parcourant les rues de Rome : « Il appréciait tout avec son cœur, et quoique souvent son point de vue ne fût pas le mien, je ne pouvais m'empêcher d'admirer cette simplicité extrême avec laquelle cet esprit supérieur traduisait tout en bien, et sans doute spiritualisait des choses qui me blessaient souvent. Je me souviens cependant qu'il n'approuvait pas la marche du ministère de Pie VII; mais il n'était venu chercher à Rome que de l'édification, et je crois qu'il n'y a trouvé que cela. Nous y étions à l'époque des fêtes que le Pape donna à l'empereur d'Autriche, fêtes d'un genre tout nouveau. Les usages

[1] M. de Simony fait allusion aux difficultés survenues entre la cour de France et celle de Rome, relativement à l'exécution du concordat de 1817.

permettaient aux ecclésiastiques d'y assister. Ces deux Messieurs ne voulurent en voir aucune, et cependant je ne me souviens pas d'avoir entendu sortir de leur bouche une seule parole qui éût tant soit peu l'air de blâmer ceux qui, là-dessus, ne pensaient pas comme eux.... »

M. de Simony était intéressé par des fêtes d'un autre genre. Son bonheur, comme il nous l'apprend lui-même, fut de prendre part à ces pieuses cérémonies, à ces pratiques de religion si fréquentes dans la capitale du monde chrétien, et qui sont si propres à ranimer la foi et à nourrir la piété.

« Nous sortons d'une cérémonie qui n'a pas eu l'éclat de celles que les curieux viennent chercher à Rome, mais que nous avons trouvée bien touchante. Ce sont les obsèques d'un saint religieux dominicain, qui, après quatre-vingt-quatre ans de travaux et de vertus, vient d'entrer dans la vie des saints. Le spectacle de tous les frères rangés autour de son cercueil, le ton pénétré dont ils récitaient leurs prières, ces versets de la Sainte-Ecriture qui peignaient si bien le bonheur d'une vie consacrée au Seigneur et consumée dans son service, la douceur de cette parole si bien sentie : *Hæc requies mea in sæculum sæculi,* etc., c'est ici mon repos à jamais ; ce lieu sera ma demeure, car je l'ai choisie parmi les enfants de Dieu... *Non moriar, sed vivam*... non, je ne mourrai pas ; je vis au contraire d'une vie nouvelle, et je rendrai témoignage à la puissance et aux miséricordes de mon Sauveur... tout nous a émus jusqu'au fond de l'âme. J'ai éprouvé les mêmes sentiments, dimanche dernier, à la profession d'une religieuse de Saint-François de Sales. Je

n'ai pu y retenir mes larmes; mais ce n'étaient point celles de la douleur, au contraire, c'étaient celles d'un cœur qui ne suffit pas à ses sentiments. La grandeur du sacrifice, l'héroïsme avec lequel il était fait, le ciel qui y prenait part, la récompense dont il devait être payé, même en cette vie, par les douceurs de la vie religieuse, l'honneur qui en revient à Dieu, les avantages qu'en retire la société des fidèles, tout cela me ravissait. J'ai revu ensuite à la grille cette heureuse épouse de Jésus-Christ; elle venait remercier le cardinal qui avait fait la cérémonie. La joie rayonnait sur sa figure et faisait honneur à la couronne virginale qu'elle portait... Voilà, ma chère, les spectacles que j'aurais désirés pour l'excellent couple que j'ai vu partir mardi dernier, et non pas ces cohues où vingt mille étrangers, la plupart mécréants, viennent porter le scandale et font mourir la piété. Ce sont presque les seuls qu'ils aient vus; aussi en ont-ils emporté des impressions défavorables[1]. En général, ils n'ont pu voir ce pays que du mauvais côté: des cérémonies tumultueuses, des églises remplies de curieux et non de fidèles. Ils ont eu à traiter avec des gens qui spéculent sur les étrangers et se font un métier de les tromper. Ils ont interrogé la classe la plus ignorante du peuple; tout cela ne pouvait former dans leur esprit des préjugés favorables. Je leur ai raconté ce que nous avons éprouvé véritablement de tout opposé. Je leur ai donné des raisons, je crois satisfaisantes, de ce qu'ils n'avaient pu comprendre ni expliquer; ils ont paru

[1] Ce sont de ces gens qui, comme on l'a remarqué, reviennent souvent de Rome moins chrétiens qu'auparavant, parce qu'ils ont assez vu pour condamner, pas assez pour comprendre.

m'entendre; mais quelque chose sera-t-il parvenu à leur cœur! C'est à notre Dieu à le faire, c'est à lui qu'il faut, sans se lasser, le demander.

» On est aussi effrayé ici qu'en France du progrès des doctrines révolutionnaires; et cette France, tout abattue qu'elle est, fixe encore les yeux et les espérances des bons comme des méchants. Le Saint-Père se porte bien; nous aurons le bonheur de l'approcher encore une fois avant de partir....... »

On voit par les réflexions qui terminent cette lettre, que tout n'est pas également édifiant à Rome, et que M. de Simony ne se faisait pas illusion sur les abus qui règnent dans la capitale du monde chrétien. Il avait seulement soin, en esprit juste, de dégager la cause de la religion des imperfections et des misères qui se reproduisent à Rome comme dans toutes les villes de ce bas monde, et en particulier des vices de cette population romaine qui spécule indignement sur la pieuse curiosité de ses nombreux visiteurs.

M. de Simony, qui faisait tourner toutes ses démarches à l'avancement du règne de Dieu dans les âmes, s'était prêté volontiers à des rapports fréquents avec la famille protestante dont nous avons parlé, dans l'espérance d'être utile à deux jeunes époux dont il admirait les excellentes qualités, mais dont il déplorait les préjugés en matière de religion. Il crut qu'une correspondance suivie pourrait servir à les dissiper, et achèverait ce que de simples conversations, pendant son séjour à Rome, avaient commencé. Ces offres de zèle touchèrent vivement les personnes qui en étaient l'objet; elles ne purent s'empêcher d'y voir la plus forte preuve de l'intérêt que M. de Simony leur

portait. Un autre motif leur fit accepter la discussion qu'il leur proposait, c'était la haute idée que cette famille s'était faite de la vertu de M. de Simony et de Mme de Villers. « La considération et l'attachement que j'ai pour ces personnes, écrivait Mme d'E..., donnent un trop grand poids à leur désir pour ne pas y céder; leurs vertus leur donnent le droit de me dire d'examiner la religion qui les a faites ce qu'elles sont; et si Mme de Villers et ses filles n'étaient pas ce que je connais de plus parfait sur la terre, je refuserais d'entrer dans aucune discussion sur cet article. »

Nous regrettons que les bornes de cette histoire ne nous permettent de donner ici qu'une idée sommaire de cette correspondance qui nous fait connaître M. de Simony sous un nouveau point de vue. Nous n'en pouvons extraire que quelques passages plus propres à en faire comprendre le caractère et tout ce que le cœur de M. de Simony renfermait de bonté, de zèle et de charité.

« Je ne saurais, Madame, vous exprimer de quels sentiments m'a rempli votre dernière lettre. La confiance que vous voulez bien m'y témoigner, la candeur et la générosité de votre âme qui s'y reflètent, tout m'a profondément pénétré, et si j'eusse obéi au premier mouvement, sur-le-champ j'eusse pris la plume pour vous marquer ma sensibilité; mais la discrétion m'a retenu, et j'ai différé pour ne pas être importun. Vous voyez, Madame, combien peu vous devez craindre d'abuser, comme vous le dites, de mon temps et de ma patience; comment ne vous consacrerais-je pas volontiers l'un et l'autre, lorsque je serais disposé à vous donner mon sang! croyez donc bien que la cor-

respondance qui s'établit entre nous ne sera point assez active à mon gré, et que je n'aurai jamais qu'un regret, celui de ne pas la rendre assez intéressante pour vous attacher à une discussion qui l'est tant par son objet, et vous engager à ne l'abandonner que quand ce qui nous divisera en fait de croyance aura été pleinement éclairci.

M. de Simony entre ensuite en discussion, et commence par opposer la nécessité de l'autorité de l'Eglise en matière de foi, au principe des protestants, l'interprétation privée de l'Ecriture. Toute cette lettre et celles qui suivent sont admirables de précision, de force dans le choix des raisonnements ; de délicatesse, d'urbanité dans la forme ; on y voit partout l'empreinte d'une religion éclairée, qui ne voulait point imposer ses convictions, mais qui n'aspirait à régner que sur des cœurs persuadés et soumis.

Mme d'E..., dont toutes les lettres dénotent un esprit élevé et un cœur excellent, ne pouvait assez témoigner sa reconnaissance à M. de Simony pour le temps qu'il voulait bien consacrer à ces discussions ; mais elle craignait à bon droit que la partie ne fût pas égale.

« Je suis un peu effrayée de l'entreprise que j'ai commencée ; je n'ai ni les lumières ni l'instruction nécessaires pour répondre à vos objections ; étant parfaitement convaincue et heureuse dans ma croyance, je n'ai jamais creusé dans ces sujets-là ; aussi suis-je complètement novice, et lors même que quelques-unes de vos raisons me sembleraient victorieuses, mon ignorance m'engagerait encore à me défier de mon impression, puisque certainement plusieurs arguments

que l'on peut alléguer en faveur de ma foi, me sont inconnus; ainsi la partie est si inégale, qu'il me semble presque impossible d'arriver jamais à un résultat satisfaisant; mais alors si, malgré tant de difficultés, je suis persuadée, croyez que je vous l'avouerai franchement et que je tâcherai de mettre de côté tout amour-propre et tout orgueil humain. »

M. de Simony était plein d'indulgence pour les personnes qu'il voyait dans l'erreur. Il était persuadé que plusieurs protestants pouvaient être dans une bonne foi si parfaite qu'elle ne leur permet pas même de douter. Mais dès-lors qu'on acceptait l'examen, il voulait qu'on l'élevât de part et d'autre au-dessus d'une question d'amour-propre, et que le désir de la vérité fût le seul motif de la discussion. Il ne se peut rien de plus délicat, de plus sensé, de plus raisonnable, de plus fort que ce qu'il oppose aux appréhensions que cette dame lui manifestait. Il prend acte de ses craintes et de ses aveux, et la force de convenir elle-même du besoin que chacun a de croire sur l'autorité de l'Eglise.

« ... Ne me dites pas, Madame, que vos lettres sont trop longues, et ne me faites point d'excuses sur le temps qu'elles me prennent; c'est me faire tort, je vous assure; croyez bien que je ne saurais jamais avoir d'occupation qui me tienne plus au cœur que celle de cette correspondance, dans laquelle j'ai osé concevoir l'espérance de vous être utile. Vous craignez, me dites-vous, que la partie ne soit pas égale; mais, Madame, il ne s'agit point d'une lutte de vaine gloire, ce n'est point entre nous à qui l'emportera. Il s'agit purement de la vérité. Elle a ses marques certaines,

et il ne faut qu'un esprit droit et un cœur bien préparé pour les saisir et s'y rendre. « Si je vous dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas, » disait Jésus-Christ? Donc ne regardons pas d'où elle nous vient, mais saisissons-la dès qu'elle brille à nos yeux. Pourrions-nous faire dépendre de si grands intérêts ou de vaines subtilités, ou de notre indifférence? Notre but n'est point d'entrer dans ces controverses qui ont exercé de part et d'autre les plumes de tant d'hommes de science et de talent; tout est dit sur ces points. Mais il y a des principes évidents, des faits palpables et à la portée de tous; il suffit du bon sens pour les saisir et de la bonne foi pour en déduire les conséquences. Vous avez pu remarquer déjà, Madame, que c'est à cela seul que je veux ramener toute notre discussion. Y renoncer, à cette discussion, ce serait sortir de vos propres principes et reconnaître votre insuffisance à démêler le point essentiel auquel vous devez vous arrêter; car il faut ou reconnaître que vous avez toutes les lumières requises pour fixer invariablement votre foi, ou ne point mettre de termes à vos recherches. L'idée que d'autres plus savants que vous peuvent avoir des motifs solides, mais qui vous sont inconnus, de rester dans une opinion analogue à la vôtre, ne peut vous suffire, puisqu'en même temps vous soutenez qu'ils sont également sujets à l'erreur. Jusqu'à ce que vous ayez admis une autorité, c'est de votre examen personnel que doit sortir votre croyance, et jamais vous ne pourrez être tranquille sur votre foi, que vous ne vous soyiez convaincue que rien n'a manqué de votre part pour fixer, sans aucun doute, celle à laquelle Dieu a attaché votre salut. »

On désirera sans doute connaître le fruit de cette correspondance que M. de Simony entretint pendant quelque temps. Le mari de cette dame eut le bonheur de reconnaître l'erreur où il était engagé, et de mourir, il y a quelques années, dans le sein de l'Eglise catholique, à laquelle il s'était rattaché par une conviction sincère[1]. Espérons que ses prières, jointes à celles du pieux pontife auquel il est maintenant réuni dans le ciel, obtiendront à son épouse et à toute sa famille de suivre l'exemple de sa foi.

[1] « Sa mort (23 mai 1846) a été celle d'un vrai chrétien, écrit M. de Mestral, ministre protestant avec lequel Mgr de Simony échangea une longue correspondance dogmatique. Il a été entouré jusqu'au dernier moment des secours de l'Eglise catholique. M. le curé de Nyon le visitait beaucoup, et lui a administré les sacrements la veille de sa mort. Jésus-Christ, le souverain pasteur des âmes, Jésus-Christ en qui il avait mis toute sa confiance, lui a fait goûter sur son lit de souffrance cette paix que le monde ne peut donner, et qui surpasse toute intelligence. »

CHAPITRE XIX.

M. de Simony vicaire général de M. de Latil, évêque de Chartres. — Il est nommé aumônier de M. le comte d'Artois. — M. de Latil, archevêque de Reims. — Nomination de M. de Simony à l'évêché de Soissons. — Ses résistances. — Son acceptation. — Eloge que M. de Villèle fait de son successeur.

M. de Simony continuait d'édifier les paroisses de Saint-Martin-Osmonville et de Monterollier par le spectacle de ses vertus simples et modestes. Livré tout entier aux bonnes œuvres qu'il avait entreprises et qu'il soutenait par son zèle et par sa charité, il était loin de penser aux dignités de l'Eglise, et il ne songeait qu'à vivre inconnu dans l'humble campagne qu'il habitait. Il était le seul qui ne se doutât point du bien qu'il faisait; car, selon le précepte du divin Maître, sa main gauche ne sut jamais redire à sa droite ses plus charitables actions. Mais ses bonnes œuvres elles-mêmes lui donnèrent malgré lui une célébrité qu'il n'ambitionnait pas, et vinrent l'arracher à une solitude qui eût fait tout le bonheur de sa vie. Le concordat de 1817 avait reçu son exécution, au moins dans ce qu'il avait d'essentiel. M. de Latil, aumônier de Monsieur, comte d'Artois, évêque d'Amyclée *in partibus*, depuis 1816, et nommé à l'évêché de Chartres en 1817, avait enfin reçu ses bulles quatre ans environ après sa nomination. Le 8 novembre 1821, il prit possession de son siége, rétablit son chapitre, et composa son administration. Avec ses deux grands

vicaires titulaires, il s'adjoignit comme grands vicaires honoraires MM. les abbés de Simony et de Bonald. M. de Simony reçut en même temps le titre d'archidiacre de Chartres.

M. de Latil était presque compatriote de M. de Simony, et l'avait connu avant la révolution. Une étroite amitié ne tarda pas à se former entre eux. M. de Latil voulut que M. de Simony demeurât avec lui, et en fit le confident habituel de ses desseins. « J'ai le bonheur, écrivait M. de Simony (le 10 décembre 1821), de vivre avec des gens qui tous valent infiniment mieux que moi et avec qui je puis, à chaque instant, gagner beaucoup. Monseigneur, en particulier, est encore meilleur et plus facile à vivre que je ne me l'étais figuré; ainsi tout irait bien si j'avais lieu d'être aussi content de moi que je le suis des autres. »

Au milieu des nombreuses difficultés que présentait la nouvelle organisation d'un diocèse confondu depuis vingt ans avec un diocèse voisin, M. de Simony seconda M. de Latil avec tout le dévouement dont il était capable. Pendant trois ans qu'il fut grand vicaire de Chartres, il fut constamment l'exemple du clergé, par sa piété, par sa modestie, par son application à ses devoirs, par son attachement et son respect pour le premier pasteur. La considération, la confiance dont il jouissait, ne firent que s'accroître à mesure qu'on le connaissait davantage; il traitait les affaires dont il était chargé avec ce discernement, cette prudence, cette sage maturité, qui valent infiniment mieux pour en assurer le succès, que cette activité ardente, inquiète, qui croit faire de grandes choses et lever toutes les difficultés, parce qu'elle remue tout ce qu'elle ren-

contre sur son passage. Plusieurs fois M. de Simony remplaça M. de Latil dans des circonstances solennelles, et il le fit toujours avec une dignité, un tact, une noblesse de manières et une modestie qui le faisaient juger digne des premiers honneurs de l'Eglise. Ce fut lui, en particulier, qui reçut le duc d'Angoulême, à son retour de la guerre d'Espagne, et qui lui présenta le clergé à la place de Mgr de Latil, retenu par une indisposition. « La maladie de l'évêque, écrit-il à ce sujet, m'a valu mon petit mot, car le plus grand embarras des princes est de trouver que dire à des gens à qui ils n'ont rien à dire. »

Mgr de Bonald, cardinal-archevêque de Lyon, était alors aussi vicaire général de Chartres. « J'ai conservé de M. de Simony, a-t-il daigné nous écrire, de bien profonds et de bien doux souvenirs. Nous avons été au séminaire ensemble, mais alors je n'étais qu'un enfant près de lui... Nous nous sommes retrouvés près de Mgr l'évêque de Chartres, dont nous étions les grands vicaires; là, il y a eu entre nous beaucoup plus de rapports. Il était plus âgé, et nos fonctions nous mettaient continuellement en contact. J'ai toujours admiré sa piété, sa douceur, sa gravité sacerdotale; son caractère était toujours égal. Il était notre modèle à tous. L'extérieur de sa personne était l'image de son âme. Tout chez lui était dans la paix et la tranquillité. Rien dans sa conduite d'extraordinaire, mais une régularité soutenue, une vie toujours ecclésiastique. Sa société était des plus agréables. » Ce qui nous frappe dans ces différents témoignages rendus à la vertu de M. de Simony, à des époques souvent fort éloignées, et par des personnes différentes, c'est ce constant ac-

cord à signaler en lui un tempérament admirable de toutes les vertus et une immuable persévérance dans tous ses devoirs, ce qui a toujours été regardé comme le chef-d'œuvre de la grâce et le signe le plus certain d'une éminente sainteté.

M. de Simony avait été nommé par Mgr de Latil supérieur de plusieurs communautés religieuses, et spécialement des Carmélites de Chartres. Sa tendre piété, la sagesse de son esprit, la connaissance qu'il avait acquise des voies intérieures, le rendaient plus propre qu'aucun autre à diriger sûrement ces âmes pures et timorées qui s'immolent chaque jour à Dieu pour l'expiation des dérèglements du monde. Nous laisserons ici la vénérable supérieure de cette communauté payer à la mémoire de M. de Simony le tribut de sa vénération et de sa reconnaissance.

« Mgr de Simony, nous écrit-elle, a répandu parmi nous la bonne odeur de Jésus-Christ et y a laissé pendant son séjour à Chartres la réputation d'un saint; cependant il n'a point fait de choses extraordinaires que l'on puisse citer; il tâchait d'imiter celui dont il est écrit : « Il ne criera point, et ne fera point entendre sa voix au dehors, et qui a dit de lui-même : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Sa vie, en effet, a été humble et cachée, son souvenir est le souvenir d'un homme simple et modeste, bon et doux, charitable et miséricordieux, d'une conscience délicate et timorée. Cette même impression est restée dans notre communauté, qui n'a eu le bonheur de posséder ce respectable supérieur que pendant huit mois; nous n'avons plus nos anciennes mères qui ont eu des rapports plus fréquents avec lui, de sorte que nous ne

pouvons rappeler aucun fait particulier. Mais son nom est toujours resté en vénération parmi nous ; souvent nous parlons de lui dans nos récréations avec le regret de n'avoir pas vécu plus longtemps sous sa conduite toute paternelle. Il a eu la bonté de nous visiter en 1836, époque où nous nous établissions dans notre nouvelle maison, qu'il visita avec beaucoup d'intérêt; il nous témoigna la consolation qu'il en éprouvait, et ses touchantes paroles me sont restées gravées dans le cœur, surtout celles qui exprimaient son attrait pour la vie cachée : « Oh! mes filles, nous dit-il, que vous êtes heureuses, que j'envie votre bonheur, et que bien volontiers je quitterais mon évêché pour goûter la paix et le repos de la vie religieuse! »

Pendant que M. de Simony s'occupait ainsi de toute espèce de bien, il reçut de la cour une marque de faveur qui fit voir la haute estime qu'on y avait de son mérite et de ses vertus. M. de Chabons était devenu premier aumônier de la duchesse de Berry (avril 1822); M. de Simony fut appelé à le remplacer en qualité d'aumônier par quartier de Monsieur, comte d'Artois. Il reçut la nouvelle de cette nomination, qui devait influer sur sa vie entière, sans aucune démonstration de joie. Ce n'est pas qu'il ne fût sensible à l'honneur de faire partie de la maison d'un prince en qui ses ennemis mêmes s'accordaient à reconnaître les plus nobles qualités de l'esprit et du cœur, jointes à une religion sincère et à un grand amour du bien; mais les séductions de la grandeur et de la puissance, même vues de loin, effrayaient son âme humble et modeste. Il se fit dès-lors une loi de ne paraître à la cour que lorsque ses fonctions exigeraient sa présence, et

de ne jamais solliciter aucune faveur personnelle, résolution à laquelle il tint constamment durant toute sa vie.

Mais plus il fuyait les honneurs, plus les honneurs le cherchaient. Monsieur, comte d'Artois, lui donna plus d'une fois, et en public, des témoignages d'estime et d'affection. Tous, si ce n'est lui seul, y voyaient le signe certain d'une élévation prochaine à la première dignité du sanctuaire. Cependant les nouvelles prématurées que des esprits inquiets ou intéressés s'empressaient de répandre, aussitôt qu'un siége devenait vacant, lui inspiraient de véritables frayeurs. Au commencement de l'année 1823, on s'occupa de nommer aux siéges épiscopaux qui étaient définitivement conservés, et dont les premiers titulaires étaient morts ou démissionnaires, ou transférés à d'autres siéges. Quinze nominations restaient à faire. M. de Simony fut proposé pour un des siéges vacants. L'annonce d'un malheur dont on l'eût menacé n'eût pas fait sur lui une impression plus vive; on peut en juger par ces quelques lignes qui n'étaient point destinées à voir le jour.

« (12 janvier 1823). On va nommer vingt-quatre évêques qui n'auront pour lutter contre le mal et soutenir le bien que le secours d'en haut. C'est bien assez, diras-tu, ma bonne sœur. Oui, pour ceux qui sauront l'invoquer et s'en rendre dignes. Hélas! on parle de moi, et je crains encore d'être le plus léger dans la balance. Que ne m'est-il permis de calculer : ma liberté que je perdrai, mon insuffisance que je mettrai à découvert, ma tranquillité qui sera bien compromise, mon obscurité enfin, qui était mon bien; j'aurais bien-

tôt dit : non. Si l'on me dit absolument d'aller, j'irai, mais quel sacrifice!... »

Les deux ordonnances qui nommaient aux différents siéges suspendirent pour un temps les alarmes de M. de Simony. M. Milhaux, grand vicaire de Rennes[1], l'avait remplacé sur la liste pour l'évêché de Nevers. M. de Simony applaudit d'autant plus hautement à la sagesse qui avait présidé aux choix des sujets, qu'il se félicitait intérieurement de n'y avoir pas été compris.

« J'ai été placé sur la liste, mais une main plus amie m'en a fait rayer, *Deo gratias*. Puisse mon nom ne se plus trouver sous la plume de celui qui encourt une si grande responsabilité! Nevers aura dans M. Milhaux un homme d'une grande vertu; il tirera, j'espère, des pierres mêmes des enfants d'Abraham; c'est un diocèse à faire sortir du néant; il fallait une autre main que la mienne. »

L'année suivante, M. de Coucy, archevêque de Reims, étant mort, la voix publique désignait M. de Latil pour son successeur. « Voilà l'archevêque de Reims au ciel, écrivait M. de Simony, car c'était un saint prélat; cela ravira-t-il le mien à Chartres? c'est probable, car tout dit qu'on doit l'y nommer. J'en serai fâché pour lui, et encore plus pour Chartres;

[1] M. Jean-Baptiste-Nicolas Milhaux, né à Rennes le 25 novembre 1756, devint supérieur du grand séminaire et grand vicaire de Rennes. Il fut nommé évêque de Nevers en 1823. Le diocèse de Nevers, précédemment réuni à celui d'Autun, est un de ceux où la disette des prêtres se faisait le plus sentir. Dans le peu de temps qu'il gouverna ce diocèse, M. Milhaux montra beaucoup de zèle et d'activité, forma des séminaires, et prit des mesures efficaces pour réparer les pertes du sacerdoce.

fâché pour moi, que cela dépaysera encore plus ; mais cet excellent prélat est devenu si bien mon ami, qu'il n'y a qu'un devoir plus impérieux qui puisse nous séparer. » Les prévisions de M. de Simony se réalisèrent bientôt; M. de Latil fut nommé archevêque de Reims à la fin d'avril 1824, préconisé le 12 juillet suivant, et il prit possession de son nouveau siége le 24 août, accompagné de M. de Simony et de M. Blanquet de Rouville, qui devint depuis son suffragant, sous le titre d'évêque de Numidie *in partibus*.

Le 16 septembre suivant, Louis XVIII mourut, et Monsieur lui succéda sous le nom de Charles X. M. de Simony continua de remplir près du nouveau roi les fonctions d'aumônier par quartier, tout en partageant avec M. de Latil les soins de l'administration. Son désir était de travailler toute sa vie au bien de l'Eglise, sous la direction d'un prélat pour lequel il avait conçu autant d'affection que de vénération. M. de Latil possédait depuis longtemps la confiance de Charles X, sans avoir toutefois cette influence politique qu'on s'est plu à lui supposer dans les dernières années de la Restauration. M. de Simony lui fit part plusieurs fois de la volonté ferme où il était de ne point accepter l'épiscopat. Il espérait que son évêque, que son ami aurait égard à des répugnances qu'il regardait comme invincibles, et qu'il détournerait de lui un honneur dont la vue seule avait troublé son âme.

La Providence en avait disposé autrement. M. de Simony était à peine de quelques mois à Reims, que ce qu'il redoutait le plus lui arriva. M. de Villèle, évêque de Soissons, venait d'être appelé à succéder à M. de Fontenay, sur le siége métropolitain de Bourges

(octobre 1824), et le roi[1] avait nommé M. de Simony pour le remplacer sur le siége de Soissons. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour cet humble prêtre, aussi défiant de lui-même que pénétré des obligations et des dangers de l'épiscopat. Il pouvait bien se rendre le témoignage qu'il n'avait ni recherché, ni désiré cette dignité, et qu'il ne la devait à aucune espèce de sollicitation, mais cela ne suffisait pas pour le rassurer. Il eut recours alors aux sollicitations et aux prières, mais ce fut pour conjurer le roi de ne point lui imposer un si lourd fardeau. Le pieux monarque, touché d'une si grande vertu, persista plus fortement dans sa résolution. Le vénérable M. Duclaux, pour lequel M. de Simony avait conservé toute la docilité d'un enfant, M. de Latil lui-même, durent intervenir pour vaincre ses pieuses résistances. Ils représentèrent à M. de Simony qu'un refus de sa part dans les circonstances actuelles, serait une espèce de trahison à l'égard des intérêts de Dieu et de son Eglise. M. de Simony, dont la conduite rappelle les Grégoire de Nazianze, les Ambroise, les Augustin, les François de Sales et tant d'autres saints évêques, qui ne se laissèrent imposer l'épiscopat qu'en tremblant, crut devoir se soumettre. Dans la lettre qu'il écrivit à sa sœur (29 octobre 1824) pour lui apprendre sa nomination, on remarque encore les mêmes alarmes, les mêmes regrets, les mêmes inquiétudes, mais en même temps la simplicité d'une âme qui obéit à la voix de

[1] Sur la proposition de Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ministre des cultes, à qui les différentes vacances qui survinrent dans l'épiscopat fournirent l'occasion de montrer la prudence qui le dirigeait dans le choix des évêques.



Dieu, une ferme confiance dans le secours du ciel, et une généreuse résolution de tout faire pour la gloire de Dieu et le service de son Eglise.

« ..... Je te disais il y a peu de temps, chère amie, que j'étais fortement menacé de perdre, en gagnant un peu d'honneur, ma liberté d'esprit avec mon indépendance (ce que j'avais de plus précieux). L'affaire est consommée, il a fallu boire le calice et baisser la tête sous le joug; M. de Villèle accepte Bourges. Déjà j'ai fait visite au ministre et au nonce; grâce à Dieu, le diocèse dont je m'effrayais offre plus de ressources que je n'en attendais. L'évêque est parvenu à y créer à peu près cinq séminaires, et il y a, dit-on, affluence de sujets; mais deux cent trente et quelques paroisses vacantes seront, pendant bien des années, une cruelle épine à supporter. Il y a de bons grands vicaires qui me restent, et un chapitre composé d'hommes vénérables. On me dit du bien du clergé; mais je ne me dissimule pas que quand je serai assis sur le siége, je verrai le revers de la médaille. Je ne te parle pas des embarras de la représentation; tu sais combien ils me sont antipathiques. Un domestique me paraissait presque un superflu; que sera-ce d'en avoir quatre ou cinq? Mais il ne faut pas considérer cela; il faut aller, et se tirer le moins mal possible des obstacles ou des embarras qu'on n'a pas pu éviter.

» Je ne sais si le haut degré où je dois promptement arriver, si le bon Dieu me conserve encore quelque temps en ce monde, sera un moyen plus sûr pour moi de parvenir à lui; mais je sais déjà combien la route en sera plus pénible. Que la volonté de Dieu se fasse... Prie Dieu pour que je sois un bon évêque... »

Le départ de M. de Villèle causait de justes regrets au diocèse de Soissons, qu'il administrait depuis 1820. Ces regrets étaient suffisamment justifiés par son élévation à l'un des siéges les plus éminents de l'Eglise de France. Il était difficile en effet de réunir au même degré l'éclat du talent joint à une rare sagesse d'administration et au mérite d'une grande vertu. Mais l'Eglise de Soissons était en possession, de temps immémorial, de ne voir à sa tête que de sages et saints évêques. Cette Eglise, illustre entre toutes les autres par son antiquité, par les titres qui la distinguaient autrefois dans l'ordre politique, l'est encore plus par la longue suite de vertueux pontifes qui l'ont gouvernée, et parmi lesquels douze reçoivent les honneurs publics que la religion décerne à ses saints[1]. Cette longue génération de saints évêques devait se continuer glorieusement dans le nouveau pasteur que Dieu envoyait à cette Eglise. Sa réputation de sagesse, de modération, de douceur, de piété, de charité, l'y avait précédé. M. de Villèle lui-même, dans les adieux qu'il adressait au diocèse de Soissons, faisait l'éloge de son successeur en termes d'autant plus précieux à recueillir, qu'ils sont l'abrégé, le sommaire et comme la prophétie de l'épiscopat de Mgr de Simony. Nous avons été témoins de son accomplissement littéral, et nous pouvons dire en toute vérité : « Ce qui nous a été annoncé, nous l'avons vu de nos propres yeux : » *Sicut audivimus, sic vidimus* (Ps. XLVII).

[1] Saint Sixte, — saint Sinice, — saint Divitien, — saint Onésime, saint Edibe, — saint Prince, — saint Loup, — saint Baudry, — saint Anseric, — saint Drausin, — saint Gaudin, — saint Arnould.

« Lorsque Notre-Seigneur, après sa glorieuse résurrection, disait M. de Villèle, annonça à ses apôtres qu'il les quitterait bientôt pour se réunir à son Père, il leur dit : *Je ne vous laisserai pas orphelins*. Nous éprouvons un adoucissement à la douleur que nous cause notre séparation, en vous adressant cette parole de notre divin Maître. Vous connaissez déjà, par un grand nombre de rapports, le pasteur que Dieu a destiné à nous succéder au siége de Soissons. Déjà on vous a fait l'éloge de la haute piété de Mgr de Simony, du zèle dont il est animé, de la douceur et de l'aménité de son caractère. Quand il aura paru au milieu de son troupeau, sa modestie ne pourra vous dérober tous les dons que Dieu a mis en lui, et vous apprécierez alors le trésor de vertus et de mérites que vous possédez. Il vous sera doux de l'aimer comme un père, de le suivre comme le pasteur que Dieu vous a donné pour vous conduire dans le chemin du salut. Nous avions commencé un peu de bien dans le diocèse dont nous avons été chargé trop peu de temps ; il l'étendra par son zèle, il multipliera les ressources du sanctuaire, il mettra tous ses soins à augmenter la tribu sacerdotale pour remplir le vide désolant d'un si grand nombre de paroisses, et faire cesser ce fléau terrible qui nous a donné tant de peines et de sollicitudes pendant notre administration. »

CHAPITRE XX.

Sacre de Mgr de Simony. — Son installation. — Sa première lettre pastorale.

M. de Simony fut préconisé dans le consistoire du 21 mars 1825. Dès qu'il eut reçu ses bulles d'institution, il ne songea plus qu'à se préparer par la retraite à recevoir dans leur plénitude la grâce du sacerdoce et les dons de l'Esprit saint. Il choisit, pour cela, le séminaire de Saint-Sulpice, si riche pour lui en pieux souvenirs. Il y avait été nourri du lait de la saine doctrine, et il avait la consolation d'y retrouver le prêtre vénérable qui avait guidé ses pas dans le début et le progrès du ministère sacré. Il médita, sous sa direction et dans un religieux tremblement, sur les graves obligations de l'épiscopat, et forma au milieu des plus saints exercices les résolutions les plus généreuses. Le dimanche 24 avril, Mgr de Simony reçut la consécration épiscopale dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, des mains de M. de Latil, archevêque de Reims, assisté de M. de Vichy, évêque d'Autun[1],

[1] M. de Vichy, aumônier de la reine, avant la révolution, et aumônier de la duchesse d'Angoulême en 1814, avait été nommé à l'évêché de Soissons, en 1817, par suite de la translation de M. de Beaulieu à l'archevêché d'Arles. Il fut institué pour ce siége dans le consistoire du 1er octobre, mais il n'en prit jamais possession, à cause des difficultés qui suspendirent l'exécution du concordat. Il fut nommé évêque d'Autun en 1819, devint pair de France et conseiller d'Etat, et mourut en 1829.

et de M. de Sagey, ancien évêque de Tulle[1]. Cette cérémonie si auguste par elle-même, reçut une nouvelle majesté du recueillement profond, de la piété toute céleste du nouveau pontife, qui, tout absorbé dans la pensée des grâces qu'il recevait, semblait ne rien voir de ce qui se passait autour de lui.

Depuis le jour de sa consécration, Mgr de Simony n'eut plus qu'une seule pensée, qu'un seul désir : accomplir sans partage, pratiquer sans réserve toutes les vertus d'un évêque, quoi qu'il dût lui en coûter. Des affections bien légitimes et de douces habitudes l'attachaient à une famille dont il avait jusqu'alors fait le bonheur et le charme. Une correspondance précieuse avait été le fruit de cette tendre amitié que resserraient de jour en jour les épanchements mutuels de la plus affectueuse piété. Ce fut un des premiers sacrifices que fit Mgr de Simony à l'Eglise à laquelle il venait de s'unir si étroitement par son sacre. Une lettre qu'il écrivit le lendemain à sa sœur lui apprit qu'il n'appartenait plus à sa famille; que ses jours, que ses moments n'étaient plus à lui, que Dieu venait

[1] Le même jour eurent lieu à Paris trois autres sacres d'évêques : celui de M. Feutrier, évêque de Beauvais, sacré dans l'église de Sainte-Geneviève, par M. de Quélen, archevêque de Paris, assisté de M. de Villèle, archevêque de Bourges, et de M. de Prilly, évêque de Châlons ; celui de M. de Mailhet, évêque de Tulle, sacré dans la chapelle du séminaire de Saint-Sulpice, par M. de Latil, assisté de MM. de Sagey et de Vichy; celui de M. de Saint-Rome Gualy, évêque de Carcassonne, sacré dans la chapelle des Dames du Sacré-Cœur, par M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, assisté de M. Soyer, évêque de Luçon, et de M. du Chatelier, évêque d'Evreux, nommé, en 1817, à l'évêché de Laon, qui devait être rétabli par le concordat.

de lui donner une nouvelle et bien plus nombreuse famille, pour laquelle seraient désormais ses premières et ses plus vives affections. Il ne renonçait pas sans doute à l'amitié de ses parents, mais il n'avait plus la liberté d'en jouir comme par le passé, avec cette constante assiduité qu'il devait réserver au soin de son nombreux troupeau. Cette lettre, nous dit une des parentes de Mgr de Simony, avait dans son ensemble quelque chose d'austère, qui contrastait avec le ton affectueux et tendre des lettres précédentes. Ce langage fut compris d'une famille où la piété réglait toutes les affections du cœur, et que Dieu avait habitué depuis longtemps aux sacrifices de la vie chrétienne. Dès-lors les rapports devinrent moins fréquents, les lettres ne s'échangèrent qu'à de longs intervalles et cessèrent d'offrir cette liberté, cet abandon d'une âme qui s'épanche librement et sans réserve.

Nous aurions tout lieu de regretter ces pages touchantes où Mgr de Simony déposait ses pensées les plus intimes, s'il n'en avait fait le sacrifice à l'Eglise et au diocèse de Soissons, auxquels furent désormais consacrés tout les sentiments de son cœur, tous les moments de sa vie. Mgr de Simony accomplissait ainsi, dans le sens le plus sublime, ces paroles des Livres saints : « L'homme quittera son père et sa mère, et se séparera de sa famille pour s'attacher étroitement à son épouse (*Genes.* II, 24). » Cet attachement était plus fort que la mort ; car, lorsqu'après sa démission, il eut pendant quelque temps le projet de finir ses jours hors de son diocèse, ce fut à la condition expresse que son corps serait ramené après sa mort parmi les siens qu'il avait tant aimés.

Mgr de Simony ne voulut pas différer plus longtemps de resserrer les liens qui l'unissaient définitivement à l'Eglise de Soissons; il envoya ses bulles d'institution, ses lettres de consécration et sa procuration à M. de Bully, doyen du chapitre[1], afin qu'il prît pos-

[1] Nous croyons devoir payer ici à la mémoire de M. de Bully, homme d'un si rare mérite et d'une si aimable vertu, un juste tribut d'éloges par l'exposé succinct de tout ce qu'il entreprit pour l'organisation et l'administration du diocèse de Soissons, depuis 1802 jusqu'en 1843.

M. de Bully, né d'une famille recommandable, ne s'était pas destiné d'abord à l'état ecclésiastique. Cependant il était jeune encore, lorsque des inclinations plus prononcées et les conseils de personnes sages lui firent regarder comme la vocation du ciel, celle qu'il honora si bien depuis dans le cours d'une longue carrière, par de grands talents joints à de grandes vertus. Nous ne parlerons ici des premières années de la vie sacerdotale de M. de Bully que pour rappeler ses vifs et continuels regrets d'avoir été poussé dans le schisme qui désolait alors l'Eglise de France, par des préjugés d'éducation, par l'entraînement de l'amitié, l'inexpérience de la jeunesse, et, il faut bien le dire, par les vertus extérieures de quelques-uns de ceux qui soutenaient contre la sainte autorité du Saint-Siége et de l'Eglise catholique une lutte à jamais déplorable. Il est impossible de dire avec quelle droiture de cœur, avec quels vifs sentiments de foi il se hâta de renoncer à des erreurs qui étaient plutôt les erreurs de son cœur que de son esprit, aussitôt que le Seigneur eut fait briller à ses yeux le flambeau de la vérité. Toute sa vie fut une preuve de la sincérité de son retour et une continuelle expiation d'une faute qui devint pour lui le principe d'une profonde humilité, d'une douce condescendance pour ceux qui étaient dans l'ignorance ou dans l'erreur, et aussi d'un attachement inviolable à l'autorité divine du Chef de l'Eglise. Son testament contient, dès les premières lignes, un dernier et touchant témoignage de ses regrets, et il recommanda expressément que le souvenir en fût rappelé après sa mort. « Je bénis Dieu, disait-il, » de m'avoir éclairé sur ces erreurs, et en le remerciant avec

session de son siége en son nom. Cette cérémonie eut lieu, selon le cérémonial usité en pareil cas, le samedi 30 avril 1825, à l'issue des premières vêpres de saint

» saint Paul, *d'avoir eu miséricordieusement pitié de mon ignorance* et pardonné les fautes qu'elle m'avait fait commettre; » combien je voudrais les avoir réparées avec le même zèle que » cet apôtre, et par des œuvres aussi pleines de toutes sortes » de mérites ! »

M. l'abbé de Bully arriva à Soissons, le 30 avril 1802, accompagnant Mgr de Beaulieu, avec le simple titre de secrétaire du prélat. Le nouveau diocèse de Soissons, composé de la plus notable partie de l'ancien diocèse, de tout le diocèse de Laon, d'une fraction considérable de celui de Noyon, et de quelques paroisses des diocèses limitrophes de Cambrai, Meaux et Châlons, se trouvait dans un état déplorable, par suite des désastres de la révolution, de la dispersion des pasteurs, mais surtout de l'existence d'intrusions encore flagrantes dans un certain nombre d'églises.

M. l'abbé de Bully, avec la haute intelligence, la sage discrétion et la prodigieuse activité qui le caractérisaient, s'occupa tout d'abord du soin de remédier au mal, de réunir les éléments propres à reconstruire le diocèse, et d'en réaliser enfin la complète organisation. Une correspondance continuelle, des visites locales, de fréquentes et sérieuses conférences avec les principaux membres du clergé des diverses fractions du diocèse, le mirent en mesure de soumettre à son évêque, en moins de six mois, un plan général d'organisation qui embrassait le chapitre, les séminaires, les cures, les succursales, les vicariats, et dont les heureux résultats justifièrent bientôt les sages dispositions. Mgr de Beaulieu compléta cette organisation en conférant à M. l'abbé de Bully le titre de vicaire général et de grand archidiacre. Depuis, il n'est pas une œuvre importante à laquelle M. de Bully n'ait concouru. Il était l'âme des conseils; il était à tout et partout, et rien n'échappait à sa vigilance. Nous devons rappeler aussi qu'à une époque de douloureux souvenirs, de 1811 à 1814, alors que, par suite de sa généreuse résistance aux empiètements du pouvoir, Mgr de Beaulieu, disgracié, avait vu briser son conseil, M. de Bully, resté seul à

Sixte et de saint Sinice, premiers évêques de Soissons. M. de la Loge, grand archidiacre, déclara qu'à partir de ce moment le gouvernement de l'Eglise de Soissons

la tête de l'administration, sut se multiplier pour satisfaire à tous les besoins, faire face à toutes les exigences, et maintenir une situation rendue si difficile par les tracasseries et les menaces du Gouvernement.

M. de Bully retrouva près de Mgr de Villèle et de Mgr de Simony la confiance et l'amitié que lui avait accordées son premier évêque, son bienfaiteur et son ami, et il continua encore, pendant plus de vingt-cinq ans, de partager avec eux les soins et les travaux de l'administration. La haute sagesse, l'habileté vraiment extraordinaire avec lesquelles il négociait les affaires les plus délicates étaient si bien établies, que des administrateurs distingués avouèrent hautement, plus d'une fois, qu'ils redoutaient par-dessus tout d'avoir à traiter avec lui de ces affaires, certains qu'ils étaient d'être amenés malgré eux à consentir à ce qu'il demandait. Il faut convenir, en effet, qu'il était difficile de réunir à un plus haut degré toutes les qualités propres à réussir dans le maniement des affaires administratives : des manières pleines de noblesse, un tact exquis, une élocution qui charmait, une constante sérénité dans son âme comme sur les traits de son visage, une connaissance exacte du personnel et des localités, et le talent si rare de céder à propos, pour reprendre les négociations lorsque les difficultés étaient aplanies.

Ces rares qualités l'avaient désigné plus d'une fois au pouvoir pour les positions les plus élevées. M. Frayssinous aurait voulu que dans le conseil d'Etat, auquel on voulait soumettre la question de savoir si les actes de l'autorité pontificale devaient être reçus en France, ou dans d'autres cas semblables, le concours du clergé devînt au moins plus sérieux et plus actif. On lui fit agréer un plan d'après lequel plusieurs ecclésiastiques du second ordre seraient devenus les uns conseillers d'Etat, les autres maîtres des requêtes. Parmi ces derniers, il avait désigné M. de Bully, vicaire général de Soissons, M. Affre, vicaire général d'Amiens, etc. Ce plan ne reçut pas son exécution.

Cependant le dépérissement de sa santé, une infirmité cruelle qui lui rendait sans cesse la mort présente, avaient

était remis entre les mains de M. de Simony, et proclama les noms de ceux que le nouveau prélat s'associait pour l'aider dans l'administration du diocèse :

porté plus d'une fois M. de Bully à renoncer au titre et aux fonctions de vicaire général, pour passer dans la retraite et la prière les dernières années d'une vie si occupée et si laborieuse. Mgr de Simony ne voulut jamais consentir à se priver des lumières d'un homme dont la retraite laisserait un si grand vide dans son conseil et dans l'administration de son diocèse. C'était au milieu même des soins qu'il donnait aux affaires, que la mort devait le frapper et non le surprendre, car depuis longtemps il marchait en présence de la mort. Il se trouvait à Laon, occupé de la visite et de la direction des communautés religieuses, dont il était supérieur, lorsqu'il mourut subitement, le 14 juillet 1843, dans les salons du préfet de l'Aisne, auquel il faisait visite. Cet événement, aussi douloureux qu'inattendu, plongea dans la consternation tout le diocèse. Plus de quarante années consacrées, avec un dévouement constant, aux soins de l'administration, et les qualités les plus éminentes unies au caractère le plus gracieux et le plus bienveillant, avaient concilié à M. de Bully les esprits et les cœurs. Ses restes mortels, qui devaient être inhumés à Soissons, furent présentés dans la cathédrale de Laon, où s'était réunie la plus grande partie de la population, pour rendre un dernier hommage à sa mémoire. Ses funérailles eurent lieu le lendemain, à Soissons, au milieu d'un concours non moins considérable du clergé, des principales autorités civiles et militaires, et d'une foule immense de personnes de toutes les classes, chacun ayant voulu rivaliser de zèle dans cette douloureuse circonstance, pour témoigner de sa vénération et de son attachement pour un homme si digne de regrets.

Mgr de Simony interrompit le cours de ses visites pastorales pour venir rendre les derniers devoirs à celui qu'il aimait avec la tendresse d'un père et d'un ami. Il fit lui-même l'absoute, et adressa une lettre touchante à tous les curés du diocèse pour réclamer le secours de leurs prières en faveur d'un prêtre qui avait des titres si légitimes à l'affection et à la reconnaissance de tout le clergé.

c'étaient MM. de Bully, doyen du chapitre; de la Loge, grand archidiacre[1]; de Beauregard et Formantin, tous vicaires généraux de M. de Villèle. Mgr de Simony ne pouvait rien faire de plus agréable au diocèse de Soissons que d'appeler à son conseil ces hommes éminents que ses prédécesseurs avaient honoré de leur confiance et qui jouissaient à juste titre de l'estime de tout le clergé. Le Chapitre de la cathédrale s'empressa d'en témoigner à Mgr de Simony toute sa reconnaissance, et de le remercier en même temps du choix obligeant qu'il avait fait de M. de Bully, doyen du Chapitre, pour prendre possession de son siége en son nom.

Mgr de Simony fit son entrée dans sa ville épiscopale le jeudi 5 mai 1825. C'était la première réception solennelle que la ville de Soissons faisait à ses évêques depuis la révolution. A onze heures du matin, le Chapitre de la cathédrale, le clergé de la paroisse et les élèves des deux séminaires se rendirent processionnellement, au son de toutes les cloches, hors de la porte de la ville. Un grand nombre d'ecclésiastiques de toutes les parties du diocèse étaient venus se joindre spontanément à cet imposant cortége. M. le sous-préfet, M. le maire et les adjoints, en grand costume, les membres du conseil municipal, MM. les présidents et membres des tribunaux civils et de commerce, les administrateurs des hospices, toutes les autres autorités civiles et militaires s'étaient rendues à l'hôtel de la poste, où le prélat devait descendre. A onze

[1] Une notice sur M. de la Loge a été publiée, en 1838, par M. l'abbé Leredde, professeur de théologie morale au séminaire de Soissons, mort curé-doyen de Marle.

heures et un quart, une salve d'artillerie annonça son arrivée.

Après avoir reçu les hommages du Chapitre et des autorités, Mgr de Simony se revêtit de ses habits pontificaux, et le cortége se mit en marche au milieu d'une foule innombrable composée d'habitants de la ville et des campagnes. Ce fut un moment solennel que celui où le nouveau pontife donna sa première bénédiction à cette immense multitude. Dans l'espace qu'il eut à parcourir pour arriver aux portes de la cathédrale, le peuple ne pouvait se lasser de contempler sa dignité, la douce émotion peinte sur son visage, et cet air de bonté qui lui conciliait déjà tous les cœurs. Chacun se plaisait à voir en lui par avance le modèle des évêques et le plus tendre des pères. En arrivant à la cathédrale, M. de Bully, doyen du chapitre et premier vicaire général, le complimenta au nom de tout le clergé. Mgr de Simony répondit avec autant de modestie que de bonté, et témoigna combien il lui était doux de se trouver au milieu de ceux qu'il affectionnait déjà comme ses amis, comme ses enfants. Le discours qu'il prononça quelques instants après, du haut de la chaire, fut la révélation complète des sentiments de son âme. Ce n'était point un discours étudié, c'étaient des paroles vraies et senties, c'était le langage d'un cœur qui s'ouvrait sans efforts pour embrasser dans ses tendres effusions le vaste diocèse confié à sa sollicitude pastorale. On remarqua, entre autres, ces paroles qui sortaient de l'abondance de son cœur : « Dieu le sait, nos très-chers frères, si, après avoir consulté des hommes dont les lumières et la sainteté nous étaient bien connues, une voix intérieure ne nous eût dit clai-

rement : Prends la conduite de ce peuple, je serai avec toi; jamais nous n'eussions consenti à nous charger du redoutable fardeau qui nous a été imposé. »

Après son installation, il reçut à l'évêché les diverses autorités, et leur exprima avec autant de bienveillance que d'à-propos la vive satisfaction qu'il ressentait de leur concours, et l'heureux augure qu'il en tirait pour le bien de la religion et le succès de son ministère. Les pauvres, cette portion si intéressante de son troupeau, ne furent pas oubliés dans cette circonstance; et d'abondantes aumônes, distribuées par ses ordres, leur prouvèrent dès ce premier jour qu'il avait pour eux, non-seulement le nom, mais les sentiments d'un bon père.

La lettre pastorale que Mgr de Simony adressa à son diocèse le jour même de son installation, est tout empreinte de ces mêmes vertus d'humilité, de simplicité, de tendre charité qui furent comme la devise de son épiscopat.

« Devenu, nos très-chers frères, le premier pasteur de ce diocèse, il n'est pas jusqu'à la moindre brebis de cet immense troupeau qui ne nous soit devenue chère. Ce sentiment si vif dont nous nous sommes senti animé dès l'instant que la voix de Dieu s'est fait entendre pour vous confier à notre charge, nous éprouvons un ardent désir de vous le manifester; et pour vous en convaincre, nos très-chers frères, il nous suffira de vous dire que c'est *la charité même de Jésus-Christ qui nous presse*[1], et que l'onction sacrée qui nous a fait entrer en participation du ministère apos-

[1] Charitas Christi urget nos. *II Cor*. v, 14.

tolique, nous a investi de celui même que Jésus-Christ a voulu remplir. *Ainsi que mon Père m'a envoyé, je vous envoie*[1], c'est-à-dire, avec la même puissance pour gouverner, les mêmes trésors à distribuer, la même charité pour consoler. Aussi, nos très-chers frères, au milieu des terreurs dont nous frappe la vue des devoirs qu'imposent de si hautes fonctions, et dans la défiance que fait naître en nous le sentiment de notre propre faiblesse, ce qui nous fortifie et nous rassure, c'est que, sans égard à notre personne, vous ne devez voir que ce qu'il y a de sublime, d'utile et de consolant dans le caractère dont nous sommes revêtu.....

» C'est donc avec confiance que nous venons à vous, nos très-chers frères. Désigné de Dieu pour être près de vous la source de ce ministère, nous nous persuadons que nous serons reçu de vous comme un père l'est de ses enfants bien-aimés. Oui, vous êtes déjà placés dans notre cœur avec ce titre si doux. Nous ne pouvons désormais penser à ce peuple confié à notre amour sans sentir nos entrailles s'émouvoir. Déjà des larmes amères ont coulé sur ceux d'entre vous qu'un funeste éloignement a jusqu'ici privés des bienfaits du ministère pastoral. Déjà notre cœur s'est ouvert à ces heureux fidèles en qui la foi est vivante, et qui en suivent religieusement les maximes. C'est ainsi que désormais, à la mort et à la vie, nous sommes à vous. Nos sentiments et nos pensées, en un mot, notre cœur tout entier vous appartient. Rendez-nous, nos très-chers frères, amour pour amour. Nous ne voulons

[1] Sicut misit me Pater, et ego mitto vos. *Joann.* XX, 21

point d'autre titre près de vous. Nous ne venons point avec les avantages d'une science recherchée et d'une éloquence sublime ; mais nous venons avec l'attrait de cet esprit dont la force est dans la douceur. Faites rejaillir sur nous ces sentiments dont vous payiez l'attachement des deux pontifes qui m'ont précédé dans cette chaire, et qui, tout éloignés qu'ils sont, n'en vivent pas moins au milieu de vous par le souvenir de leurs travaux et de leurs vertus. Puissions-nous imiter dans l'un cette piété fervente, cette inépuisable charité, ce dévouement sublime avec lequel, dans la retraite où le retiennent ses infirmités, il ne cesse de s'offrir chaque jour comme une victime pour le salut de ses anciennes brebis ! Puissions-nous, ainsi que l'autre, par un zèle éclairé, un courage supérieur aux obstacles, par une sagesse enfin et une prudence consommées, rendre fécond notre ministère et le faire toujours honorer ! »

CHAPITRE XXI.

Caractère général de l'épiscopat de Mgr de Simony. — Sacre de Charles X. — Mgr de Simony signe l'Exposé des évêques de France sur l'indépendance du pouvoir temporel. — Mémoire des évêques contre les ordonnances de 1828. — Rétablissement du titre de l'Eglise de Laon.

L'épiscopat de Mgr de Simony, dont il nous reste à parler, embrasse, depuis son installation jusqu'à sa démission, une période de vingt-trois ans. Il commence avec le sacre de Charles X, qui eut lieu quelques jours après, pour finir le jour même où la révolution de février 1848 renversait un trône élevé dix-huit ans auparavant, par une autre révolution, celle de juillet 1830.

Nous ne nous dissimulons pas les difficultés que nous offre cette partie de la vie de Mgr de Simony. Ce qui fait son plus grand mérite fait notre embarras, nous voulons dire cette constante et admirable uniformité des mêmes actions comme des mêmes vertus, que quelques incidents plus remarquables ont à peine varié. Sans doute, le plus bel éloge que l'on puisse faire de la vie épiscopale de Mgr de Simony, c'est de dire qu'elle a été une suite non interrompue de bonnes œuvres, une pratique continuelle de toutes les vertus qui font les saints évêques. Mais, après tout, selon la remarque d'un célèbre écrivain : « L'éloge de la simple

vertu est comme un beau portrait; quelque parfaite qu'en soit l'exécution, il frappera beaucoup moins qu'une physionomie passionnée dans un tableau d'histoire[1]. » Quoi qu'il en soit, ne nous plaignons pas que Mgr de Simony, dans le cours d'un long épiscopat, ne nous offre aucun de ces faits extraordinaires, aucune de ces actions éclatantes qui émeuvent, qui intéressent plus qu'elles n'instruisent. Qu'il nous suffise de le voir, dans une des plus hautes dignités de l'Eglise, donner l'exemple des vertus que jusque-là il avait pratiquées à l'ombre du sanctuaire. Le lieu d'où brillent ces vertus est plus élevé, mais ces vertus conservent leur même caractère de simplicité, de modestie, et jusque dans les actes publics de son administration, on ressent toujours les goûts, les instincts et comme le parfum de la vie cachée. Mgr de Simony, par la nature de son âme et par ses habitudes de prudence, se tint constamment à l'écart de toutes les affaires, de tous ces débats, de ces discussions qui donnent quelquefois de la célébrité, mais presque toujours au détriment de la paix dont les évêques sont les premiers ministres, et de l'autorité toute divine qui leur est confiée. Exclusivement renfermé dans le cercle de ses fonctions épiscopales, Mgr de Simony croyait que le gouvernement d'un diocèse offre un champ assez vaste au zèle d'un évêque, sans qu'il ait besoin de chercher ailleurs un aliment à son activité. Mais là encore il fuyait avec le plus grand soin tout ce qui avait l'apparence de l'éclat ou de l'ostentation; il redoutait par-dessus tout cet art d'administrer qui veut tout innover, tout démo-

[1] La Harpe, *Cours de littérature*.

lir, tout reconstruire. Il créa ou rétablit, il est vrai, un grand nombre d'institutions utiles à son clergé et à son diocèse ; mais il le fit toujours avec tant de maturité, que plusieurs y voyaient plutôt l'œuvre du temps et des circonstances, que le fruit de ses conseils et de sa haute sagesse. D'ailleurs Mgr de Simony, loin de revendiquer la gloire qui lui revenait des actes de son administration, n'avait qu'une seule pensée, celle d'en dérober, d'en effacer promptement le souvenir. Il avait une telle répugnance pour toutes les choses où l'affectation se montrait, qu'il ne voulut jamais que l'on communiquât aux journaux ou revues ecclésiastiques les faits qui pouvaient lui être honorables, et sur l'observation qu'on lui faisait, que le diocèse de Soissons était un de ceux dont on parlait le moins : « Tant mieux, répondait-il, il importe peu que nous soyons connus des hommes, pourvu que nous soyons connus de Dieu[1]. »

Mgr de Simony était à peine arrivé dans sa ville épiscopale, qu'il reçut du roi une lettre (10 mai) par laquelle ce prince l'invitait à remplir les fonctions de diacre à son sacre, qui devait avoir lieu à Reims, le 29 mai. C'était un des priviléges de l'évêque de Soissons, doyen et premier suffragant de la province de Reims, d'assister comme diacre au sacre des rois de France, et de les sacrer lui-même, au défaut de l'archevêque de Reims ; c'est ainsi que Jacques de Bazoches avait sacré saint Louis à Reims, en 1226 ;

[1] Par le même motif, il refusa tout renseignement aux auteurs de la *Biographie du Clergé*. On lui fit entendre alors que l'on composerait sa vie sans documents. Mgr de Simony se contenta de répondre : « Qu'ils fassent ce qu'ils veulent. »

Milon de Bazoches, Philippe-le-Hardi, en 1271; et Simon Legras, Louis XIV, en 1653[1].

Quel que soit le changement qui s'est fait depuis ce temps dans nos institutions et aussi dans nos idées, la cérémonie du sacre de nos rois n'en reste pas moins une des plus belles comme des plus sages institutions de la religion chrétienne. En effet, par cette cérémonie qui remontait au berceau même de la monarchie française, l'Eglise, sans prétendre, comme on l'a dit faussement, conférer aux princes un pouvoir et des droits qu'ils tenaient déjà des lois fondamentales du royaume, leur découvrait la source d'où découle toute puissance, environnait leur autorité de la majesté de la religion, et rappelait à tous que c'est Dieu qui donne aux rois l'esprit de sagesse, de conseil et de force, qui fait l'appui des trônes, la gloire des Etats et le bonheur des peuples.

Mgr de Simony assista l'archevêque de Reims dans cette imposante cérémonie, qui avait réuni dans l'antique métropole de Reims tout ce que la France avait de plus illustre. M. de Latil, craignant de ne pouvoir achever lui-même la cérémonie, avait prié Mgr de Simony de se réserver lui-même à jeun pour le suppléer au besoin. Nous ne décrirons pas ici la pompe et la magnificence de cette journée. Il n'y eut qu'une voix pour louer la foi vive du monarque fils aîné de l'Eglise, son attitude pleine d'humilité comme chré-

[1] Charles de Roucy, évêque de Soissons (1559-1585), protesta, en 1575, contre l'entreprise du cardinal de Guise, qui s'arrogea le droit de sacrer Henri III; et Jérôme Hennequin, successeur de Charles de Roucy (1585-1619), céda volontairement au cardinal de Joyeuse le droit de sacrer Louis XIII, en 1610.

tien, et en même temps sa dignité comme roi. Pour ôter tout prétexte à des gens disposés à voir de l'excès ou de l'abus dans les formules les plus innocentes et les plus consacrées par l'usage, on retrancha du cérémonial du sacre tout ce qui n'était plus en harmonie avec le nouvel ordre de choses, comme aussi toutes les anciennes formules qui pouvaient recevoir un sens contraire aux droits que les rois de France tenaient de leur naissance et des lois du royaume.

Mgr de Simony reçut Charles X à son passage dans la ville de Soissons, avant et après le sacre. A son retour, Charles X s'arrêta quelques heures dans cette ville, fut complimenté à la porte de la cathédrale par Mgr de Simony, et lui répondit en termes qui montraient la haute idée qu'il avait de son mérite et de ses vertus.

Mgr de Simony, quoique honoré de l'estime et de la confiance de Charles X, et en liaison étroite avec les premiers personnages de la cour, demeura toujours, par esprit de foi et de prudence, étranger aux passions et aux intrigues qui s'agitèrent en tout sens autour de ce prince, bon jusqu'à la faiblesse, et qui, tour à tour, par des concessions que la crainte lui arrachait, et par des résistances imprudentes, encourageait l'audace de ses ennemis. Aussi, tandis que les organes de l'opposition libérale et antireligieuse dirigeaient chaque jour leurs traits envenimés contre quelques-uns des premiers pasteurs de l'Eglise de France, le nom de Mgr de Simony fut toujours respecté, et la calomnie n'essaya pas même de l'atteindre, tant il fut attentif à éviter ce qui pouvait compromettre son ministère par un imprudent mélange des intérêts de la terre avec les intérêts du ciel.

Deux fois seulement il sortit de la sage réserve qu'il s'était imposée, parce que l'honneur de la religion lui en faisait un devoir. En 1826, l'abbé de Lamennais venait de publier son livre : *De la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil*. Il paraissait n'avoir eu pour but, dans cet ouvrage, que d'annuler presque entièrement le pouvoir temporel, en le plaçant dans une dépendance absolue de la puissance spirituelle. Son livre fut déféré aux tribunaux, qui le condamnèrent. M. Frayssinous, alors ministre des affaires ecclésiastiques, pour faire contre-poids aux doctrines de l'abbé de Lamennais, et aussi pour ôter tout prétexte à l'opinion libérale, invita les évêques à formuler une déclaration qui protesterait contre les excès de l'illustre écrivain. Quatorze d'entre eux, réunis à Paris comme membres, les uns de la commission pour la Sorbonne, les autres de la chambre des pairs, arrêtèrent, à la suite de plusieurs réunions, qu'ils renouvelleraient d'une manière spéciale la doctrine du premier des quatre articles sur l'indépendance absolue des rois dans l'ordre temporel, et d'une manière générale celle des trois derniers, mais en évitant même de prononcer le nom de la déclaration de 1682, pour ne pas ressusciter de tristes débats. Ils s'éloignaient en même temps de l'excès des tribunaux qui, dans la condamnation de l'abbé de Lamennais, tout en écartant la prévention d'attaque contre les droits du roi, regardèrent comme établie celle de désobéissance à la déclaration de 1682, qu'ils prétendaient, sans aucune raison, être une loi fondamentale de l'Etat. La déclaration des évêques, qui parut (3 avril 1826) sous le titre : d'*Exposé du sentiment*

des évêques qui se trouvent à Paris, sur l'indépendance des rois dans l'ordre temporel, reçut l'adhésion immédiate de trente-quatre autres évêques, parmi lesquels était Mgr de Simony, et successivement celle de presque tous les autres évêques de France [1].

Mgr de Simony n'avait point hésité à protester avec ses collègues dans l'épiscopat contre des opinions funestes à la religion par leur excès même, et qui tendaient à la rendre odieuse en lui attribuant sur l'autorité des princes des droits exagérés et arbitraires. Il n'hésita pas davantage à réclamer contre les envahissements du pouvoir temporel, lorsqu'il le vit empiéter sur les attributions essentielles de la puissance ecclésiastique, par les fameuses ordonnances du 16 juin 1828 : l'une qui excluait les jésuites de l'éducation de la jeunesse, l'autre qui imposait des entraves sans nombre aux petits séminaires. Quoi qu'on ait pu dire contre la légalité de ce Mémoire adressé au roi par les évêques de France, il est certain qu'il a toujours été dans les traditions de l'Eglise que les évêques élevassent la voix, soit pour éclairer les fidèles, soit pour avertir l'autorité, soit pour défendre les droits de la religion, soit enfin pour pro-

[1] Lorsque l'abbé de Lamennais, quelques années après, eut fondé le journal l'*Avenir,* Mgr de Simony apprécia aussitôt, avec la sagacité qui lui était naturelle, les tendances dangereuses de ses rédacteurs. « Je n'ai eu garde de donner mon nom à l'*Avenir,* écrit-il à un de ses vicaires généraux, et un extrait que j'en ai vu dans la *Gazette,* justifie toutes mes craintes. L'abbé Letourneur, qui l'a lu, me dit que c'est un vrai fléau que cette feuille. Une fois entré dans la voie des systèmes, qui peut dire où on s'arrêtera? C'est en prêchant la raison générale, que l'on en vient à ne plus croire que sa raison particulière. »

tester contre des mesures inquiétantes. Or, telles étaient les ordonnances de 1828. De concessions en concessions faites aux ennemis de la religion, Charles X en était réduit, pour les satisfaire, à dépouiller les premiers pasteurs de l'Eglise d'un droit inhérent à leur caractère, exigé par la nature même des choses, proclamé par les conciles, reconnu par les décisions du conseil et même par des arrêts du parlement, celui d'être seuls juges de la nécessité, du nombre, de la forme, de la direction des écoles destinées à perpétuer le sacerdoce et les bienfaits d'un ministère qui a pour objet unique le salut des âmes [1].

Les intentions du roi étaient droites et entraînaient à sa suite un ministre, évêque lui-même, et plus malheureux que coupable. Mais la pensée secrète de ceux qui avaient dicté les ordonnances, n'en était pas moins une pensée hostile à la religion. Refroidir les vocations naissantes, dégoûter les jeunes gens et les jeunes prêtres d'une carrière où l'entrée seule présentait tant de difficultés, les effrayer en ne leur offrant en perspective que des humiliations à recueillir, que des mépris à supporter, en un mot, dépeupler de fait les petits séminaires et ôter ainsi au sacerdoce le moyen de se recruter et de se perpétuer : tels étaient les motifs secrets et non avoués qui avaient préparé sous main la rédaction des ordonnances, dirigées en apparence contre les seuls jésuites.

[1] « Il est inouï, écrivait M. Frayssinous à l'abbé Elicagaray, que nos rois soient intervenus dans l'établissement de ces écoles autrement que pour les favoriser et les protéger. Toujours le gouvernement en a été uniquement entre les mains de l'évêque diocésain. »

Mgr de Simony, plein d'une respectueuse soumission pour les droits du souverain, crut cependant que le silence des évêques serait dangereux dans cette circonstance, et qu'on s'en prévaudrait pour persuader au peuple qu'on n'avait rien voulu diminuer des droits inhérents au sacerdoce. Il signa le Mémoire rédigé par le cardinal de Clermont-Tonnerre, archevêque de Toulouse, doyen des évêques de France, au nom de l'épiscopat français. Ces courageuses représentations étaient justifiées par les tristes fruits que portaient déjà les ordonnances. Des mesures aussi pleines de défiance et d'arbitraire avaient jeté l'alarme et l'anxiété dans tous les petits séminaires. Plusieurs évêques avaient reculé l'époque de la rentrée pour voir si les difficultés qu'on leur suscitait s'aplaniraient dans l'intervalle. Enfin, sur l'intervention du Souverain Pontife, une transaction intervint, et toute résistance tomba [1]. Le gouvernement consentit à ne point presser l'exécution de certains articles plus odieux. Les huit écoles ecclésiastiques dirigées par les jésuites furent fermées. Les séminaires du diocèse de Soissons étaient tous dirigés par des prêtres diocé-

[1] Un seul prélat persista. Invité comme tous ses collègues à transmettre au ministre des affaires ecclésiastiques les renseignements exigés par les ordonnances, le cardinal de Clermont-Tonnerre notifia son refus à M. Feutrier en ces termes : « Monseigneur, la devise de ma famille, qui lui a été donnée par Calixte II, en 1120, est celle-ci : *Etiamsi omnes ego non.* C'est aussi celle de ma conscience. J'ai l'honneur d'être, avec la respectueuse considération qui est due à un ministre du roi, » etc. Il fut signifié au cardinal qu'il eût à s'abstenir de paraître à la cour jusqu'à nouvel ordre. Il céda ensuite aux nouvelles instances qui lui furent faites.

sains. Le gouvernement se contenta de déterminer, par une ordonnance du 29 septembre, le nombre des petits séminaires, c'est-à-dire qu'il maintint ceux qui se trouvaient établis[1]. Une autre ordonnance agréait

[1] Le diocèse de Soissons comptait, sous Mgr de Simony, trois petits séminaires: le premier était celui de Laon, qui comprenait les classes supérieures depuis la quatrième jusqu'à la rhétorique inclusivement. Le cours d'humanités y avait été transféré l'année 1827, en remplacement du cours de philosophie qu'on avait attaché au grand séminaire. En 1853, Mgr de Garsignies supprima le séminaire de Laon pour l'établir dans les bâtiments de l'ancienne abbaye de Saint-Léger, où il avait essayé d'abord de fonder un collége de plein exercice.

Les deux autres petits séminaires étaient ceux de Notre-Dame de Liesse pour le Laonnois, et d'Oulchy-le-Château pour le Soissonnais, où se faisaient les classes inférieures, depuis la huitième jusqu'à la cinquième. De plus, depuis 1836, la maîtrise des enfants de chœur de la cathédrale de Soissons, successivement dirigée par deux supérieurs distingués, MM. Congnet et Lefebvre, a fourni aux séminaires de nombreux sujets. Depuis, Mgr de Garsignies a fermé le petit séminaire d'Oulchy-le-Château, et supprimé l'enseignement secondaire à la maîtrise, qui n'est plus composée maintenant que d'externes, sous la direction des Frères des Ecoles chrétiennes.

Les bâtiments du petit séminaire de Liesse appartenaient en propre à M. Louis Billaudel, que M. Jean-Baptiste Billaudel avait institué son héritier et son légataire universel. M. Louis Billaudel fit don au diocèse, en 1841, de tous ces bâtiments et du mobilier qu'ils contenaient. Mgr de Simony l'en remercia en ces termes : « Je rends grâces à Dieu, mon très-cher abbé, de ce qu'il vous a inspiré de mettre la dernière main à l'exécution de vos généreuses résolutions, et à celles de votre excellent frère. Je vous avoue que je n'étais pas sans inquiétude sur ce que deviendrait cet établissement, auquel l'un et l'autre vous vous êtes consacrés tout entiers, tant j'ai vu d'exemples de fâcheux mécomptes, quand on n'avait pas pris des précautions bien sûres. »

les nominations que Mgr de Simony avait faites des supérieurs ou directeurs de ces trois écoles.

Le Souverain Pontife, dans le bref qui accompagnait le concordat, avait exprimé le désir que le titre des anciens siéges qui étaient supprimés, ne fût pas entièrement éteint. Quelques évêques avaient déjà obtenu de joindre au titre de leur siége le titre des siéges qui, par les nouvelles démarcations, sont compris dans leur juridiction. Mgr de Simony, dont le diocèse comprend l'ancien diocèse de Laon tout entier, demanda de pouvoir unir à son titre celui de l'Eglise de Laon, de cette Eglise si ancienne, qui avait un chapitre si nombreux, de si brillantes prérogatives, et qui voyait ses pontifes, en qualité de pairs de France, s'asseoir à côté du trône de nos rois. Léon XII, par un bref du 17 juin 1828, qui commence par ces mots : *Inter cæteras,* ordonna que le titre de l'Eglise de Laon fût rétabli et uni à perpétuité à celui de Soissons, de manière que les évêques de Soissons pussent prendre à l'avenir le titre d'évêque de Soiseons et de Laon.

CHAPITRE XXII.

Révolution de 1830. — Prudence et sage réserve de Mgr de Simony. — Sa conduite vis-à-vis du nouveau gouvernement. — Conseils qu'il donne aux prêtres de son diocèse.

L'orage qui se formait depuis plusieurs années sur la monarchie venait d'éclater. Un nouveau trône s'était élevé sur les débris de l'ancien. On ne fera pas sans doute un crime à Mgr de Simony de n'avoir point applaudi à la révolution de Juillet. Il n'avait pas toujours approuvé la marche du gouvernement de Charles X, mais il avait un cœur trop reconnaissant pour ne point regretter la chute malheureuse d'un prince qui l'avait comblé de bienfaits. D'ailleurs, son amour pour son pays le faisait gémir de voir la France rentrée dans la carrière des révolutions, le droit d'insurrection de nouveau légitimé, et le pouvoir dépouillé de cette force, de ce respect, de cette stabilité sans lesquels il ne peut rien pour la paix et le bonheur des peuples. Il eut d'ailleurs à déplorer, comme évêque, les scènes d'impiété et les sacriléges dévastations qui se mêlèrent en plusieurs endroits à l'inauguration des nouvelles institutions politiques.

Au milieu des peines et des appréhensions légitimes que dut éprouver son cœur dans des circonstances aussi difficiles, Mgr de Simony donna des preuves de ce calme, de cette patience, de ce courage que la foi inspire et que fortifie l'habitude de la prière et de la

confiance en Dieu. Alors aussi il recueillit les fruits de la prudence et de la sage circonspection qu'il s'était toujours imposées. Au milieu des troubles de la terre, il continua d'être pour tous les partis l'homme du ciel. Les regrets lui étaient permis, mais il sut les renfermer dans son cœur, et donna constamment au nouveau gouvernement l'appui d'une tolérance chrétienne et d'une entière soumission.

Les circonstances commandaient un surcroît de circonspection et de réserve; Mgr de Simony écrivit à tous les curés du diocèse pour leur conseiller cette prudence, cet esprit de sage condescendance, de modération et de douceur dans tous leurs rapports avec l'autorité. Rien de plus sage, de plus mesuré que cette lettre. Après leur avoir accordé tous les pouvoirs dont ils pourraient avoir besoin dans les circonstances actuelles, il ajoutait : « Dans une commotion aussi violente que celle qu'éprouve en ce moment la France, des inquiétudes ne peuvent manquer d'agiter nos esprits. Mais, mon cher curé, rappelons-y les pensées de la foi, et bientôt ils auront retrouvé le calme. Quelles que puissent être nos épreuves, nous serons toujours heureux, si chaque jour, en nous présentant à Dieu pour remettre notre sort entre ses mains, nous pouvons dire avec vérité, ainsi que le Prophète : *Tuus sum ego, salvum me fac*. Au nom de notre divin Maître, je recommande à mes coopérateurs la simplicité envers Dieu, par une confiance filiale et un dévouement absolu à sa gloire et au salut des âmes qu'il nous a confiées, et la prudence pour ne jamais donner occasion à de justes reproches. Ne nous occupons des discordes civiles que pour les apaiser, et quelque

chose qui nous arrive, montrons-nous les véritables disciples de Jésus-Christ, par une fidèle imitation de sa patience, de sa constance et de sa charité. »

Cette lettre indiquait l'esprit qu'il apporterait dans ses rapports avec les nouvelles autorités; un principe, dont il ne se départit jamais, fut de mesurer toutes ses paroles, toutes ses démarches selon les règles de cette prudence et de cette charité toute chrétienne, qui s'assujettissent à tout sans murmures, pourvu que la foi demeure intacte, et de ne pas condamner les exigences auxquelles il peut être utile de se soumettre. Dans les premiers jours qui suivirent la révolution de Juillet, quelques jeunes gens à qui leur prétendu patriotisme avait monté la tête, et qui entendaient la liberté à leur manière, se présentèrent, avec un drapeau tricolore, pour l'arborer de force sur la porte de son palais. Un de ses gens voulut les éloigner avec menaces. Mgr de Simony entendant quelque tumulte, demanda ce que c'était, fit entrer ces jeunes gens, les reçut avec calme, avec douceur, mais avec dignité, s'informa de ce qu'ils voulaient, et sur leur réponse il les remercia gracieusement et leur paya généreusement le drapeau, en leur faisant observer qu'il n'était pas juste qu'un autre que lui en fît les frais[1].

Quelque temps après, un malheureux accrédita le bruit que Mgr de Simony avait fait cacher des armes dans son parc de Mercin, qui servait de lieu de promenade au séminaire. Chacun sentait tout le ridicule

[1] Mgr de Simony récitait alors son chapelet. En racontant plus tard cette scène de désordre à un vénérable doyen, il lui disait : « Je vous avoue que je craignais si peu, que j'étais prêt à aller à la mort, s'il l'avait fallu. »

d'une pareille accusation. Cependant le commandant de la garde nationale vint officieusement représenter à Monseigneur l'indispensable nécessité de faire une visite pour imposer silence aux malveillants, confondre la calomnie et empêcher qu'on n'en vînt peut-être à piller les quelques meubles que renfermait le château du Mercin. Mgr de Simony consentit à tout de la meilleure grâce. Le parc et le château furent visités dans toutes leurs parties. Le délateur, qui prétendait avoir tout vu, était à la tête des visiteurs. Il leur indiqua plusieurs endroits où la terre paraissait nouvellement remuée; on fit quelques fouilles qui n'amenèrent d'autre résultat que celui qu'on avait prévu. Des pierres avaient été extraites de ces différents endroits, du consentement du généreux prélat, pour réparer les chemins vicinaux; de là les soupçons de la malveillance et les prétendues armes cachées. L'accusateur était confondu, sa lâche calomnie allait lui faire perdre une place de garde dont il avait besoin pour vivre. Le charitable prélat, autant au-dessus de la vengeance que de la crainte, employa tout son crédit pour la lui faire conserver, le laissant pour toute punition à sa conscience et à la honte d'avoir osé attaquer son évêque et son bienfaiteur.

Mgr de Simony, dans ses conversations familières, appelait ces petites tracasseries les fleurs de la liberté; il ne fut pas longtemps sans en recueillir les fruits. Dès les premiers jours de la révolution, il avait été question de mettre les bâtiments occupés par le petit séminaire de Laon à la disposition du ministre de la guerre. Au printemps de 1831, une ordonnance vint frapper sérieusement de la même mesure le grand

séminaire de Soissons. Le sous-préfet pressait avec vivacité l'exécution de cette ordonnance. Mgr de Simony, après quelques observations pleines de sagesse, de douceur et de fermeté, avait cru devoir céder pour le moment, et déjà il était convenu que les bâtiments du grand séminaire tout entier seraient évacués, à l'exception de la chapelle. MM. les directeurs et les élèves, au nombre de cent, étaient obligés d'aller s'établir à l'extrémité du jardin, dans la maison dite des Capucins[1], où vingt-cinq élèves à peine peuvent loger commodément. On ne pouvait d'ailleurs imaginer de mesure plus désastreuse pour le grand séminaire, quoique l'occupation, disait-on, ne dût être que temporaire. En effet, la disposition d'une caserne n'a rien de commun avec celle d'un grand séminaire, et il devait résulter de là des dépenses énormes, lorsque les bâtiments du grand séminaire seraient rendus à leur première destination. M. l'économe du séminaire, après avoir pris l'avis de Monseigneur, alla représenter toutes ces difficultés à l'autorité militaire, et lui proposa de prendre l'aile gauche du séminaire, construite tout nouvellement, sur l'emplacement de l'ancien petit séminaire de Soissons, et qui n'était pas encore entièrement distribuée. La sagesse de ces propositions, l'esprit de conciliation qui les avaient dic-

[1] Cette maison, située au milieu d'un grand et magnifique jardin et de bosquets admirablement plantés, servit tour-à-tour à loger les philosophes, les élèves de la quatrième année de théologie, et indifféremment ensuite quelques-uns des élèves du grand séminaire. La maison et le jardin, sur la proposition et les instances de Mgr de Garsignies ont été échangés, en 1852, contre la maison qui touche à l'aile droite du grand séminaire, et cédés aux dames de la Croix, qui y ont établi un pensionnat.

tées, et le nom de Mgr de Simony, vénéré de tous, les firent accueillir favorablement par le commandant du génie et par l'intendant militaire. Une partie des bâtiments fut seule occupée par la troupe. Restaient les inconvénients d'un voisinage aussi rapproché et si peu en rapport avec les habitudes de paix et de calme d'une maison de prière et d'étude[1]. Mgr de Simony, vivement affecté de l'état de gêne où était placé son grand séminaire, se détermina, malgré le principe

[1] Cette mesure impressionna vivement M. l'abbé Maréchal, alors supérieur du grand séminaire. Le profond chagrin qu'il en conçut, joint à une grande fatigue des nerfs, détermina chez lui une cruelle maladie qui résista opiniâtrément à tous les remèdes, et, après trois ans de souffrances, l'enleva, à l'âge de quarante ans, à la vénération et à l'affection de tout le clergé et de ses nombreux amis. M. Alphonse-Michel Maréchal était né à Laon, le 10 janvier 1795, d'une famille où la piété et la vertu étaient héréditaires. Ceux qui l'ont connu dès son enfance ont toujours rendu un témoignage unanime à l'innocence de sa vie, à son esprit droit et à des habitudes de gravité et de dignité qu'il a toujours conservées. Il a laissé les plus honorables souvenirs au séminaire de Saint-Sulpice, où il avait reçu les saints ordres; et il suffit de dire que c'est sur la recommandation de M. Duclaux, cet homme si vénérable et si vénéré, qu'un an après avoir reçu le sacerdoce, étant vicaire de la cathédrale, il fut nommé, par M. de Villèle, évêque de Soissons, supérieur du grand séminaire. M. l'abbé Lequeux, son compatriote, son collègue, son ami, et depuis son successeur, lui fut adjoint comme directeur du grand séminaire et professeur de théologie morale. M. Maréchal remplit les fonctions de supérieur pendant douze années entières avec une application et une régularité qui ne se sont pas démenties un seul jour, et qui étaient devenues proverbiales. Atteint, dans le cours de 1832, de cette maladie qui devait le conduire au tombeau, il ne fit plus que languir, en donnant constamment l'exemple d'une édifiante et touchante résignation. Mgr de Simony l'avait nommé chanoine titulaire de la cathédrale et promoteur du diocèse. Il mourut le jour de Noël 1834.

qu'il s'était fait de ne jamais solliciter aucune faveur du gouvernement, à faire le voyage de Paris[1]; il exposa au ministre tous les inconvénients d'une telle cohabitation, et obtint immédiatement une ordonnance de restitution qui, malgré les nouvelles difficultés soulevées par quelques officiers du génie, reçut immédiatement son exécution.

Il n'est pas besoin de rappeler les accusations qu'on formulait alors chaque jour contre le clergé, qu'on trouvait affichées partout, qu'on portait même à la tribune, sans qu'une seule pût être prouvée; et les circulaires injurieuses qui soumettaient à l'inquisition d'employés subalternes ce qu'il y avait de plus moral dans la société. Dans toutes les lettres qu'il écrivit à ses curés, comme dans tous ses entretiens avec eux, Mgr de Simony leur conseilla de n'opposer à ces attaques que la patience, la foi, une confiance inébranlable, une prudence extrême à éviter tout ce qui pourrait être une occasion de division et de désordre, et d'observer plus que jamais les règles d'une sage retraite, d'une vie humble et cachée, d'un zèle uniquement appliqué au salut des âmes.

Dans différentes parties de son diocèse, il se ren-

[1] Ce voyage avait un double but. Mgr de Simony venait à Paris pour le sacre de Mgr Gallard, son ancien condisciple, nommé évêque de Meaux, et qui était destiné à devenir son métropolitain, si Dieu ne l'eût appelé prématurément à lui. Ce sacre se fit très-secrètement, le deuxième dimanche après Pâques, dans la salle de travail d'une communauté religieuse. Tout avait été préparé la veille, sans que personne de la maison s'en doutât. Mgr de Simony assista Mgr de Quélen dans cette cérémonie qui, commencée à six heures du matin, était terminée avant huit heures.

contra, comme ailleurs, des administrateurs légers et capricieux, qui, sans autre raison que leur mauvais vouloir, firent retrancher ou diminuer le supplément de traitement des desservants, s'occupèrent de discipline ecclésiastique, firent ouvrir de force les églises, condamnèrent les curés à y entendre des airs patriotiques, et voulurent régler la liturgie[1]; quelques-uns s'imaginèrent aussi que le moment était venu de satisfaire leurs mécontentements particuliers et de demander le changement de leur curé. Monseigneur se contenta d'éclairer l'autorité supérieure, sans répondre à aucune demande. Il était persuadé que le bon accord entre l'évêque et ceux qui sont dépositaires de l'autorité civile donne le moyen d'éviter bien des difficultés; mais, fidèle gardien de l'autorité que Dieu lui avait confiée, il ne pouvait souffrir qu'on lui dictât ce qu'il devait faire, et qu'on voulût lui forcer la main pour le déplacement d'un de ses prêtres. Sa conscience était comme un point d'arrêt qu'il n'outrepassa jamais, et contre laquelle venaient échouer toutes les demandes, toutes les sollicitations. « Dieu a placé les évêques pour gouverner, disait-il, et ils sont responsables à Dieu de l'exercice de leur autorité. »

Par le même principe, il ne songea non plus jamais à demander le concours de l'autorité civile pour appuyer ses ordonnances : « Vous m'étonnez, écrivait-il à un de ses vicaires généraux (29 novembre 1830), en me parlant d'une circulaire de Mgr de V..., signée

[1] Le maire d'une des communes de l'arrondissement de Laon alla jusqu'à se plaindre sérieusement à l'évêché et à la préfecture que, dans une messe solennelle de *Requiem* pour les victimes de juillet, le curé n'avait chanté ni le *Gloria excelsis* ni le *Credo*.



du général et du préfet. Un de ses prédécesseurs a eu à déplorer le malheur d'avoir parlé à ses diocésains autrement qu'en évêque. Ah! combien nous avons besoin que l'esprit de Dieu nous dirige dans des circonstances où tout est écueil et peut devenir piége. »

Toutefois, cette fermeté était toujours tempérée par la douceur, et plusieurs fois ses lettres, pleines de sagesse et de modération, calmèrent les animosités, les haines et les ressentiments, et rapprochèrent les cœurs. Plusieurs magistrats avouèrent qu'ils avaient vu tomber leurs préventions devant les sages représentations d'un évêque dont ils admiraient et vénéraient la piété touchante, le jugement droit, le zèle prudent, la charité tendre. En toute occasion il cherchait à inspirer à ses curés cet esprit de conciliation et d'égards vis-à-vis des autorités communales. On en trouvera la preuve dans le petit trait suivant qui nous a été transmis par un des prêtres les plus distingués du diocèse.

Le maire d'une commune, au lieu de s'entendre de vive voix avec le curé de la paroisse, lui avait écrit pour qu'il eût à célébrer un service anniversaire de juillet, à dix heures précises. Le curé avait annoncé de son côté que la messe aurait lieu à neuf heures; aussi, quand arrivèrent la municipalité et la garde nationale, l'office était-il à peu près terminé. De là, exaspération générale, et, par suite, dénonciation au préfet, qui renvoya à l'évêché. Quelques jours après, Mgr de Simony ayant eu occasion de voir le curé de cette paroisse, il lui montra avec bonté la plainte dont il était l'objet; celui-ci expliqua le motif de sa conduite, et le sage prélat lui adressa ces paroles vraiment

remarquables : « Vous vous êtes trompé, mon cher ami, lui dit le sage prélat ; ce monde, dépourvu le plus souvent de foi et très-ordinairement d'éducation, nous manque sans en avoir l'intention. Si nous voulons relever un défaut de convenances dont il ne peut avoir comme nous le sentiment, il ne comprend pas notre remarque, et ne voit dans notre conduite qu'un affront qu'il ne nous pardonne pas. Promettez-moi qu'à votre retour vous irez rendre visite à votre maire. » Le curé le lui promit, et, dans sa visite, il vit qu'en effet le maire ne s'était nullement douté de l'inconvenance de sa lettre.

CHAPITRE XXIII.

Caractère de l'administration de Mgr de Simony. — Sa tendresse pour les prêtres de son diocèse. — Estime qu'il faisait de son clergé. — Ce qu'il recommandait surtout pour le succès du ministère : la patience et la prière. — Comment il remplissait le devoir de la réprimande. — Impressions qu'il produisait dans les visites pastorales. — Il publie les nouveaux statuts du diocèse. — Il rétablit les conférences et les retraites ecclésiastiques. — Il établit une caisse de secours pour les prêtres âgés ou infirmes.

Le caractère particulier de l'administration de Mgr de Simony fut tel qu'on devait l'attendre, la prudence, la douceur et la bonté. Il voulait gouverner son diocèse comme une famille dont il était le père, et n'y avoir d'autre ascendant que celui que donne une plus grande charité. Aussi son commandement fut toujours modeste et son autorité pacifique. Les actes de son administration n'eurent jamais rien d'impérieux ni de violent, jamais rien d'arbitraire ni de précipité. Les règles sacrées de l'Eglise, la sage lenteur de la vénérable antiquité, l'esprit de la charité furent les principes invariables de tous les actes de son épiscopat. Cette douceur et cette bonté étaient d'autant plus remarquables dans Mgr de Simony, qu'il était plus naturellement jaloux de son autorité, et impatient de tout ce qui lui était contraire. Mais depuis longtemps les inspirations de la vertu avaient remplacé chez lui celles de la nature. On le pressait un jour de terminer

une affaire par un coup d'autorité qui eût mis fin à toutes les difficultés. Il s'y refusa constamment en faisant cette réponse remarquable : « Chez nous, dit-il, les affaires doivent se traiter moralement. » Paroles qui nous rappellent celles du Sauveur : « Les rois des nations les dominent, mais il n'en sera pas ainsi parmi vous? »

De ce principe naissait en lui une tendresse de mère pour tous les ecclésiastiques placés sous ses ordres. C'était sur eux qu'il étendait ses soins, ses affections, ses espérances, comme sur ceux qui soutenaient avec lui les pénibles fonctions de l'apostolat. Ils le trouvaient en tout temps disposé à partager avec eux les peines, les dégoûts, les contradictions et les succès attachés à l'exercice de leurs fonctions. Le moindre d'entre eux était accueilli avec les plus grands égards, et ne sortait jamais sans avoir reçu quelques-uns de ces encouragements qui consolent et fortifient. « Tous le pouvaient approcher, dit le confident et le témoin de sa vie épiscopale, tous le pouvaient entretenir, tous pouvaient lui faire confidence de leurs peines et de leurs besoins mêmes. On peut dire de lui que son palais, sa bourse et son cœur leur furent invariablement ouverts[1]. »

Il apprit un jour qu'un d'entre eux cherchait la somme de mille francs pour remplir quelques obligations de famille; il le fit venir et lui dit : « Je viens d'apprendre, mon cher ami, que vous aviez quelques embarras domestiques; il me ferait peine que, pour y

[1] Oraison funèbre de Mgr de Simony, par M. l'abbé Ruellan, vicaire général.

faire face, vous ayez recours à d'autres qu'à moi, votre évêque et votre père ; prenez ce billet, vous me le rendrez plus tard, si vous le pouvez. » Et il lui remit en main un billet de mille francs, d'un air aussi indifférent que s'il ne se fût agi que de la somme la plus modique, lui laissant à peine le temps de lui exprimer sa reconnaissance et lui demandant avec une bonté touchante des nouvelles de ses parents. Six ans plus tard, la même personne lui ayant reporté cette somme, en lui témoignant avec sa reconnaissance la crainte d'avoir retardé quelques-unes de ses bonnes œuvres, Mgr de Simony prit le billet, le déposa en souriant dans son secrétaire, et s'informa de nouveau avec le plus grand intérêt de l'état de sa famille.

Quelque temps après la révolution de 1830, alors que d'injustes préventions rendaient le clergé tout entier solidaire des torts de quelques-uns de ses membres, un curé du diocèse était harcelé par ses créanciers et se trouvait hors d'état de les satisfaire. Mgr de Simony l'ayant appris, s'empressa de satisfaire et le débiteur et ses créanciers, en versant entre les mains de ces derniers la somme de 1,700 fr., et en rachetant la bibliothèque de ce pauvre curé.

Ce ne sont pas les seuls traits de générosité et d'exquise délicatesse que nous pourrions citer. On nous a assuré que plusieurs fois Mgr de Simony donna jusqu'à deux ou trois mille francs, à des ecclésiastiques qui lui faisaient connaître leur fâcheuse position ; et qu'à d'autres il envoyait annuellement de fortes sommes pour subvenir à leurs besoins, disant souvent que tout ce qu'il avait était moins à lui qu'à ses coopérateurs, qu'à ses enfants.

L'estime de Mgr de Simony pour son clergé était égale à son affection ; il ne mettait rien dans son esprit au-dessus de ses prêtres, et sans faire jamais de comparaison blessante pour d'autres diocèses, c'était pour lui une des plus douces satisfactions que d'entendre les prédicateurs de retraite, les évêques qui le visitaient, rendre hommage aux lumières, aux vertus, à la sagesse, à la modération, à la tenue vraiment ecclésiastique et à la piété de son clergé.

Mais c'était surtout sur les prêtres qu'il savait plus exacts à leurs devoirs, plus vertueux, plus détachés, que son cœur s'épanchait aussi plus affectueusement. Il ne manquait aucune occasion de relever leurs vertus et leurs travaux. « Vous avez près de vous, disait-il, un prêtre bien rempli de l'esprit de Dieu; quelle source de bénédictions pour le voisinage ! » L'orsqu'il les voyait, il les embrassait avec tendresse, leur témoignait sa reconnaissance, et se plaisait à attribuer à leurs prières tout le bien qui se faisait dans son diocèse. « Les prières que vous adressez au Seigneur pour moi et pour le diocèse, écrivait-il à un prêtre fervent, nous ont valu une retraite très-édifiante... » « Mes prières ne sont rien, écrivait-il à un autre, auprès de celles que chaque jour vous pouvez mettre aux pieds de la sainte Mère de Dieu, mais elles ne vous manqueront pas, car c'est mon œuvre que vous faites. » Lorsqu'il apprenait la mort de quelques-uns d'entre eux, on comprenait, à la douleur qu'il en éprouvait, combien il les aimait tendrement. Il était facile de voir alors, malgré la constante égalité de son âme, qu'un grand sujet de peine affligeait son cœur profondément, et souvent il lui est arrivé de dire aux per

sonnes du monde qu'il recevait : « Je viens de perdre un excellent prêtre; c'est une perte qui m'est bien sensible, c'est un homme que je remplacerai difficilement. »

Cette bonté, Mgr de Simony l'étendait jusque sur les parents des prêtres de son diocèse. Dans ses tournées pastorales, il leur donnait des marques d'une bienveillance toute particulière. Il s'informait toujours de leur état, de leur santé, non point avec cette précipitation bannale qui n'attend même pas la réponse, mais avec un ton d'attention délicate et de touchante sollicitude. « Je me réjouis, écrit-il à l'un d'eux, de penser que vous avez trouvé toute votre famille en bonne santé, et surtout madame votre mère. Je me représente toute la joie qu'elle a eue à vous embrasser et à vous dire tout ce qu'elle vous doit de repos et de bien-être dans la maison que vos soins lui ont procurée. »

« Mon premier sentiment, écrit-il à un autre retenu près d'un de ses frères en danger, a été de m'unir à tous les vôtres auprès du lit de votre cher malade. Je comprends toutes les pensées qui vous occupent péniblement, et avec vous je les remets dans le sein de notre bon Maître qui ne nous afflige que pour nous consoler. Je pense bien que vous n'aurez pas pu partir aujourd'hui. Ne vous en inquiétez pas davantage. L'important pour vous en ce moment est de donner à tout ce qui vous environne, et surtout à votre respectable mère, les consolations et le soutien dont on a si grand besoin dans une pareille épreuve. » Ces sentiments n'étaient point seulement chez Mgr de Simony l'effet d'une éducation plus parfaite ou d'un esprit

naturellement bienveillant; c'était l'expression d'une affection véritable. Quelques jours même avant sa mort, alors qu'il était aux prises avec les plus violentes douleurs, nous l'avons vu demander avec un ton d'ineffable bonté à l'un des prêtres qui le visitaient : « Comment se porte madame votre mère; dites-lui bien que je suis toujours heureux d'avoir de ses nouvelles. »

Cette tendresse, cette haute estime que Mgr de Simony avait pour ses prêtres, ne dégénéraient jamais en faiblesse ou en molle condescendance pour leurs défauts. Attentif à la conduite des pasteurs dont il était le chef, il veillait sur chacun d'eux; il se regardait comme responsable de toutes leurs négligences; il se les imputait à lui-même, et on l'entendit quelquefois dire : « Dieu me châtie comme je le mérite; ce sont mes propres péchés qui sont cause de ces désordres. »

Il est une vertu qu'il aimait par-dessus tout à voir dans un prêtre, et sur laquelle il insistait continuellement : c'était cet esprit d'abnégation et de dévouement qui ne recule jamais devant le sacrifice et va toujours au-delà de ce qui lui est demandé. Par une raison contraire, rien ne lui était plus pénible que de voir l'intérêt particulier ou la recherche personnelle rétrécir le cœur des jeunes prêtres, leur persuader qu'ils seraient mieux là où ils n'étaient pas, leur faire désirer un poste plus éminent et former des projets qui les faisaient sortir de l'ordre de la Providence. « Est-ce que ce n'est pas dans les paroisses de campagne, disait-il, qu'un jeune prêtre, avec des talents et l'amour de l'étude, peut se préparer à rendre plus tard d'importants services à l'Eglise? »

Ce n'est pas qu'il ne comprît et n'appréciât les difficultés de leur position, et qu'il ne déplorât la stérilité de leurs travaux; mais il voulait qu'ils fussent bien persuadés que l'œuvre du ministère et de la conversion des âmes est par-dessus tout une œuvre de patience. Toutes ses conversations, toutes ses lettres tendaient à rappeler cette vérité. J'ai toujours été frappé, disait un prédicateur de retraite ecclésiastique, de cette parole de Mgr de Simony : « Il faut quelquefois qu'un prêtre reste dans une paroisse quatorze ou quinze ans avant de recueillir quelque fruit de ses travaux. » — « Je suis désolé, écrivait-il à un curé presque découragé, de ce que vous me dites de l'insouciance de la jeunesse et de l'insensibilité des parents. J'espère pourtant que vous n'en serez pas réduit à secouer la poussière de vos pieds, et que quelques âmes entendront la voix du pasteur et sortiront du tombeau. Qu'un petit noyau seulement se forme, et peu à peu il s'étendra..... » — « Vous n'avez pas toutes les consolations que vous pourriez espérer, disait-il une autre fois. Un pasteur se trouve presque toujours en présence des passions du monde, et rencontre sans cesse quelque obstacle au bien qu'il se propose. C'est une guerre continuelle dans laquelle nous n'avons pas d'arme plus puissante, après la prière, que la patience. » Aussi cherchait-il, par tous les moyens possibles, à enflammer le zèle, à ranimer la crainte et la timidité, ou à relever le courage abattu! Un jour il écrivait à un prêtre à qui il donnait une mission difficile : « Cette place a ses difficultés; mais, avec la grâce de Dieu, vous les surmonterez; il y a là des âmes à sauver, des pécheurs à convertir, des enfants et des ignorants à instruire,

des confrères à édifier, en un mot, le nom de Dieu à glorifier, et des peuples à évangéliser; c'est bien assez pour exciter votre zèle. » Un autre jour il lui mandait : « Quelque stérile, quelque ingrat que soit le sol de votre paroisse, il y a bien certainement encore un certain nombre d'âmes à sauver; j'espère que ce sera par votre ministère. Prières, patience, zèle persévérant, charité sans mesure, ce sont les armes qui vous rendront maîtres des cœurs. » Il lui disait une autre fois encore : « Eh bien, mon cher, n'eussiez-vous sauvé qu'une seule âme, n'eussiez-vous obtenu même que notre habit ne soit plus détesté et un objet d'horreur, vous n'auriez pas perdu votre temps et vos peines; vous semez, vous plantez; un autre que vous et après vous récoltera, et il recueillera les fruits que votre semence aura produits; ainsi courage, confiance, abandon à la volonté de Dieu..... »

Cette patience, cette longanimité, il la recommandait surtout à ses prêtres lorsqu'ils étaient victimes de quelque odieuse calomnie. « L'ennemi de tout bien, mon cher curé, écrit-il à l'un d'eux, travaille à détruire votre ouvrage; ne vous en étonnez pas; admirez au contraire que ce soit par la guerre que le démon fait aux saints que Dieu les sanctifie et assure l'œuvre de leur ministère. Continuez d'unir la prudence et la charité aux efforts de votre zèle. Ne parlez jamais de vous en chaire que pour faire déborder dans le cœur de vos paroissiens les sentiments de tendre charité qui remplissent le vôtre, et vous vaincrez le mal par le bien, et après la tempête viendra le calme, et la grâce descendant dans quelqu'une de ces âmes qui vous poursuivent de leur injuste haine,

opérera en elle le miracle qui change les loups en agneaux. Restez dans la disposition d'esprit que le bon Dieu met dans votre âme, écrit-il une autre fois, élevez-vous au-dessus d'une trame iniquement odieuse, et attendez de lui seul et de votre innocence la manifestation de la vérité. Ne parlez de la conduite que l'on tient à votre égard qu'avec modération et charité... »

Après la patience, il ne recommandait rien tant que la prière, pour le succès d'un ministère où tout doit se faire sous la direction et comme par l'impression de la main de Dieu. Cet esprit de grâce et de prière se répandait comme un baume délicieux sur toutes les lettres qu'il écrivait, et il n'en est presque pas une seule de celles que nous avons parcourues qui ne respire ce doux parfum de la piété et de la prière. Il ne repoussait aucun des moyens que la prudence humaine met en œuvre pour établir le règne de Dieu et faire le bien; mais avant tout, c'était à la prière qu'il voulait qu'on eût recours. L'établissement d'une école de filles dans une nombreuse paroisse souffrait quelques difficultés; après avoir indiqué des moyens dont le succès paraissait assuré, il ajoute : « Mais c'est surtout aux pieds de Notre-Seigneur qu'il faut traiter cette affaire, en lui représentant le grand nombre de jeunes âmes qui se perdent ou apprennent le mal par ce malheureux mélange, dans un temps et dans un pays où la malice prévient l'âge, et où la plus tendre enfance est précoce pour le désordre. »

Mgr de Simony eut quelquefois à remplir le devoir pénible de la réprimande; mais ceux qui en furent l'objet peuvent lui rendre ce témoignage, que ce fut toujours avec les formes aimables de la charité qu'il

leur faisait sentir l'irrégularité ou l'injustice de leur conduite. Ceux qui ont partagé pendant vingt-quatre ans avec lui les soins et les peines de l'administration, nous ont assuré qu'il n'est pas à leur connaissance que, dans tout le cours de son épiscopat, Mgr de Simony ait jamais consenti à regarder un prêtre comme coupable, avant d'avoir épuisé tous les motifs d'excuse et saisi tous les moyens de défense avec plus d'empressement que l'accusé lui-même. Et lorsqu'il lui était impossible de les excuser, jamais il ne voulut en venir aux moyens de rigueur avant d'avoir employé toutes les voies de douceur et de charité. « Sans doute, il ne justifiait pas leurs fautes, mais la grande connaissance qu'il avait du cœur humain et de sa fragilité le rendait indulgent, compatissant même avec les personnes qui étaient tombées. Jamais d'amertume dans ses paroles sur eux, jamais de dureté dans les avis qu'il leur donnait, jamais de disposition à s'éloigner de quiconque avait eu même de graves torts de conduite. Il y a plus, semblable au père du prodigue dont il s'était sans doute proposé d'être l'imitateur en devenant évêque, sa bonté, dans certains cas, était si grande, que ceux qui ne s'étaient jamais écartés du droit chemin, pouvaient devenir jaloux et être tentés de lui dire, en parlant de ceux qui avaient failli : « Vous faites plus pour eux que pour nous[1]. »

Cette charité se manifestait par les effets les plus touchants. Lorsque ces prêtres étaient obligés de quitter leur paroisse, M. de Simony s'offrait de faire tous les frais de leur déménagement. Son affection les

[1] Oraison funèbre de Mgr de Simony.

suivait jusque dans la retraite qu'il leur avait assignée; il voulait savoir si rien ne leur manquait; s'ils venaient à tomber malades, il n'était pas tranquille que le curé de la paroisse ne l'eût rassuré sur leur état : « Je viens d'apprendre, écrivait-il à un de ses curés, que M. l'abbé.... vient de tomber dangereusement malade. Je vous engage à aller le visiter et à lui donner tous les témoignages de charité que votre cœur sacerdotal vous inspirera. Vous lui offrirez tous vos services, et s'il vous confiait que quelque chose de convenable dans son état lui manquât, vous m'en feriez part sans tarder. » Quelquefois même il eut à lutter contre l'opinion publique de son clergé et contre les réclamations de plusieurs personnes respectables qui le conjuraient d'éloigner du diocèse un ou deux prêtres qui avaient été flétris par les arrêts de la justice humaine. Mgr de Simony n'ignorait pas les tristes suites d'un pareil scandale; il n'était aveugle sur aucun désordre, indulgent pour aucun abus, mais il était père, et son cœur était comme aux prises avec la voix de la justice et de la sévérité. Voici en quels termes touchants il plaidait la cause d'un de ces infortunés qu'il voulait placer près d'un des plus vertueux prêtres du diocèse :

« ..... Ce pauvre prêtre a eu de grands torts assurément, écrit-il, mais mérite-t-il d'être rejeté absolument et qu'on le condamne à n'avoir ni feu, ni lieu? C'est un prêtre coupable sur un point important, mais il est repentant. Où doit-il trouver pitié et miséricorde, si ce n'est près du père commun, si ce n'est près de ses confrères? La justice humaine est inexorable, je le veux bien, mais elle ne lui a pas interdit l'eau et le

feu, et elle ne trouvera jamais mauvais qu'il trouve près de ses confrères un morceau de pain, et ce qui lui est plus nécessaire, une occupation à laquelle il peut être propre. Je ne crains pas que le bon Dieu permette que nous souffrions une ruine entière pour avoir obéi aux lois de la charité et de la prudence chrétienne... Engagez tous ses confrères à le traiter avec bonté, à compatir à son malheur, et surtout à ne jamais parler de lui, si ce n'est avec intérêt, et tout s'oubliera. Ses émoluments le mettront à même de contenter peu à peu ses créanciers et de diminuer avec le temps le scandale de ses injustices; ce sont bien ses intentions, j'en ai la persuasion. »

Les visites pastorales de son diocèse, quoique si fatigantes, étaient pour Mgr de Simony la plus douce de ses occupations. Il aimait à être témoin par lui-même du bien que les pasteurs opéraient; il s'entretenait avec eux de tout ce qui pouvait contribuer aux progrès de la piété et à l'affermissement du règne de Dieu dans les âmes, et il se plaisait à rendre publiquement témoignage à leur zèle apostolique et à leur dévouement de chaque jour. Le diocèse de Soissons est un des plus grands de l'Eglise de France; il comprend, comme nous l'avons déjà dit, la totalité de l'ancien diocèse de Laon et la plus grande partie de l'ancien diocèse de Soissons. Pendant vingt-trois ans d'épiscopat, Mgr de Simony ne dérangea pas une seule fois l'ordre de ses visites, malgré les incommodités de la saison et ses indispositions personnelles. Il les commençait régulièrement après Pâques, revenait célébrer dans sa cathédrale les fêtes de la Pentecôte, faire l'Ordination annuelle, et repartait après la Fête-Dieu.

Rien ne l'arrêtait jamais : il était d'une exactitude remarquable, arrivait toujours à l'heure donnée, et prévenait même quelquefois les pasteurs et les fidèles. Jamais aussi on ne l'entendait se plaindre de la chaleur ou de la fatigue qui souvent étaient excessives. Il voulait que les paroisses qu'il visitait pussent jouir pleinement de la présence de leur premier pasteur ; il ne consentait pas qu'on abrégeât pour lui les cérémonies, et rien ne trahissait jamais chez lui ces impressions souvent involontaires de fatigue, d'impatience ou d'ennui qu'il est si difficile de réprimer.

Ce qui le touchait surtout dans le cours de ses visites pastorales, était de voir la foi et l'empressement filial des populations à venir à sa rencontre pour recueillir ses bénédictions. Il jouissait de ce concours, et il en jouissait en père, car il avait pour tous les fidèles de son diocèse les sentiments, les émotions d'un cœur tout paternel. De leur côté, tous ceux qui le voyaient étaient frappés de la douceur, de la bonté, de la sainteté empreintes dans toute sa personne ; on vit souvent bon nombre d'hommes qui n'étaient rien moins que religieux se porter au-devant de lui, ne pouvoir se lasser de contempler ses traits, et disputer aux plus fervents l'honneur de l'approcher de plus près et d'être bénis par lui ; d'autres, dont les sentiments d'impiété étaient bien connus, après avoir passé quelques instants avec lui, soit dans un dîner, soit dans une conversation, s'en aller pénétrés d'estime et de respect pour sa personne, et racontant à tous l'impression étonnante qu'il avait faite sur eux. Une dame protestante de C..., se trouvant dans une société qui attendait l'arrivée de Mgr de Simony, avait

juré qu'elle ne consentirait jamais à se mettre à genoux, suivant l'usage des pieux fidèles. Mais, à la vue de ce saint pontife si plein tout à la fois de majesté et de douceur, elle fut involontairement saisie d'un sentiment de vénération qui la fit tomber à terre et s'incliner comme les autres pour recevoir sa bénédiction.

Il était difficile, en effet, de réunir en même temps une dignité plus imposante dans ses fonctions comme dans ses rapports avec le monde, une simplicité de manières plus grande et une douceur plus aimable. Mgr de Simony tenait à la noblesse par son nom, par son éducation; mais il tenait au peuple par la simplicité de ses habitudes et de ses goûts. Dans les dîners qui suivaient les confirmations, et où se trouvaient réunis les autorités communales et MM. les curés des paroisses voisines, Mgr de Simony s'oubliait lui-même pour ne s'occuper que des autres. C'était pour lui un plaisir de servir tous les convives, et, sans parler beaucoup, de dire à chacun quelques mots agréables. Sa frugalité dans ces repas, dont il faisait si bien les honneurs, était vraiment extraordinaire, jusque-là que souvent, après une longue et fatigante cérémonie qui l'avait tenu à jeun jusqu'à une heure de l'après-midi, il ne prenait qu'un potage, quelque léger dessert, évitant néanmoins de laisser voir qu'il ne mangeait point, par l'attention qu'il mettait à servir tout le monde. Pour résumer les sentiments de respect, de vénération, d'attachement que Mgr de Simony se conciliait dans ses visites, nous citerons ce mot d'une personne du monde qui, dans l'admiration où elle était des vertus de Mgr de Simony, ne put s'empêcher de dire : « Si tous les évêques ressemblaient à Mgr de Simony,

Lamartine ne regretterait pas que le royaume de Dieu ne fût pas gouverné par des anges. »

Le principe de Mgr de Simony, en arrivant dans le diocèse de Soissons, avait été de conserver religieusement les usages établis, de ne faire aucun changement, soit dans la liturgie, soit dans les règlements de discipline ecclésiastique, avant d'avoir pris le temps de connaître et d'observer par lui-même l'état des choses et la disposition des esprits. Aussi, bien qu'il eût compris dès-lors la nécessité de recueillir des diverses ordonnances de ses prédécesseurs tout ce qui était applicable à l'état présent du clergé, et de rédiger, en y joignant tout ce qui paraîtrait devoir le compléter, comme un corps abrégé de discipline ecclésiastique, il attendit, pour publier ces nouveaux statuts, dix années entières, et il voulut s'aider pour ce travail, des lumières des prêtres les plus expérimentés du diocèse, dont il prit l'avis pendant plusieurs retraites consécutives.

Ces statuts sont dans les mains de tout le clergé, et notre dessein ne peut être d'en extraire ici tout ce qu'ils renferment de sage, d'édifiant, d'utile ; nous dirons seulement qu'ils montrent autant de zèle pour la discipline ecclésiastique que de connaissance des décrets et canons des conciles, et des règlements de la vénérable antiquité consacrée par l'expérience des siècles. Ils ne sont pas moins remarquables par le sage esprit de discernement qui a su modifier les règlements de l'ancienne discipline, les mettre d'accord avec la situation nouvelle de l'Eglise en France, et renouer à l'état présent les anciennes prescriptions de l'Eglise de Soissons, tout en conservant toujours

un caractère frappant de modération et de charité. « Nous y avons bien rarement ajouté la sanction des peines, dit Mgr de Simony dans le Mandement qui précède les statuts, préférant de beaucoup en confier l'exacte observation à l'amour qu'à la crainte. » Et en effet, les avis, les recommandations, les défenses mêmes, tout y est si modéré et exprimé dans un langage si paternel, que ces statuts ne pouvaient manquer d'être reçus par tout le clergé et observés avec une soumission filiale.

C'est encore à Mgr de Simony qu'est dû le rétablissement des conférences ecclésiastiques dans le diocèse de Soissons. Interrompues par la révolution, elles n'avaient pu être reprises depuis la nouvelle organisation du culte catholique en France. Les besoins des paroisses absorbaient tous les moments du petit nombre de pasteurs qu'il était permis d'y envoyer. Aussitôt que le nombre des ouvriers évangéliques se fut accru et eut permis de restreindre dans de plus justes limites les efforts de leur zèle, Mgr de Simony résolut de rétablir l'usage de ces réunions où se traitent en commun les sciences sacrées, où les études particulières deviennent un trésor public et permettent à chacun d'y puiser tout ce qui peut éclairer l'esprit, former le cœur et sanctifier les mœurs. Déjà, dans un grand nombre de Doyennés, des ecclésiastiques zélés avaient établi spontanément de ces réunions, où chacun d'eux apportait le fruit de ses veilles et de ses réflexions sur les points les plus importants de l'Ecriture sainte, de la théologie et de l'histoire ecclésiastiques. Mgr de Simony voulut donner à ces conférences une forme et une existence régulières. Pour mieux prouver à son

clergé qu'il ne voulait en cela que remettre en vigueur les anciennes traditions du diocèse de Soissons, il se contenta de publier en tête du règlement des conférences ecclésiastiques l'ordonnance d'un de ses prédécesseurs, M. Languet[1], dans laquelle ce savant prélat expose avec autant de clarté que de force la nécessité, les avantages des conférences ecclésiastiques et les moyens d'en profiter.

Parmi les motifs pressants qu'il développe, il en est un qui fait trop honneur au diocèse de Soissons, pour ne pas être rappelé : « Les conférences ecclésiastiques, disait M. Languet, sont devenues, depuis saint Charles, une discipline presque universelle, surtout dans l'Eglise de Rome. Mais ce qui nous est glorieux, c'est qu'en cela on n'a fait que rétablir ce que la province de Reims, et en particulier le diocèse de Soissons pratiquaient il y a plus de huit cents ans. » Après avoir rapporté le capitulaire d'Hincmar, archevêque de Reims, et la constitution de Riculphe, évêque de Soissons, qui ont pour objet ces réunions, M. Languet ajoute : « Il est difficile de trouver ailleurs des monuments si précis et si anciens de l'établissement des conférences. Notre province et notre Eglise semblent en avoir les premières la gloire. N'est-il pas de l'honneur de ce diocèse, de conserver avec plus de soin une pratique dont nous avons peut-être donné l'exemple au monde chrétien, et de l'emporter en zèle et en assiduité sur toutes les autres Eglises, comme nous croyons déjà l'emporter sur elles par l'antiquité de cette discipline ? »

[1] Depuis archevêque de Sens.

Ces conférences se tiennent ordinairement dans chaque Doyenné tous les mois, à l'exception des mois de décembre, janvier, février et mars. On y traite trois sujets : l'un sur l'Ecriture sainte, l'autre sur la théologie, le troisième sur les devoirs ecclésiastiques ou sur l'histoire de l'Eglise. Les procès-verbaux de chaque conférence et les conférences elles-mêmes sont envoyés à l'évêché et examinés par des prêtres expérimentés et versés dans la science des saintes lettres et de la théologie. Un rapport général est fait à Monseigneur, qui en extrait ce qu'il juge utile pour le mettre en tête du sujet des conférences de l'année suivante.

On ne fut pas longtemps sans recueillir les fruits précieux du rétablissement des conférences ecclésiastiques. Dès les premières années, les prêtres se rendirent à l'envi à ces utiles réunions. Les procès-verbaux dépassèrent les espérances qu'on avait conçues; Mgr de Simony y vit la preuve évidente qu'un grand nombre se livraient à des études profondes, malgré les occupations du ministère, et il put se convaincre que « les lèvres du prêtre dans son diocèse étaient vraiment dépositaires de la science, et que les peuples pouvaient recueillir de sa bouche l'explication de la loi du Seigneur. »

Plusieurs fois on lui exprima le désir que les sujets de conférences les mieux traités fussent réunis et publiés, comme il est d'usage dans quelques diocèses. Mgr de Simony accueillit favorablement une demande qui avait pour but d'exciter dans son clergé une louable émulation pour les sciences sacrées. Cependant il préféra la modestie du silence à l'éclat d'une publi-

cité qu'il appelait l'ennemie jurée de l'humilité sacerdotale. Mgr de Simony aimait du reste à être mis au courant des points les plus importants qu'on avait traités dans ces conférences. Plusieurs fois, à la suite de discussions très-épineuses, des ecclésiastiques lui soumirent les difficultés qui les arrêtaient dans les matières les plus pratiques du ministère pastoral, et presque toujours il leur répondait lui-même avec cette clarté et cette justesse d'expression qui était l'image de la clarté et de la justesse de ses pensées. Nous n'en citerons ici que deux exemples; ils achèveront de faire connaître et apprécier la science théologique de Mgr de Simony, la sagesse de ses décisions, et ils pourront servir de règles dans des points si difficiles.

Un ecclésiastique lui avait soumis la question suivante : « Dans une paroisse où les danses publiques ouvertes ne sont pas en usage, doit-on exclure de la participation aux sacrements, pour le *seul fait* de la fréquentation des danses renfermées, tous les dimanches de l'année, excepté l'Avent et le Carême ? »

Monseigneur lui renvoya par le courrier cette réponse : « S'il n'y avait qu'une question spéculative à trancher, la décision serait facile. La danse n'est pas condamnable en elle-même; ceux qui n'y trouvent aucune occasion prochaine de péché, peuvent donc la fréquenter sans se rendre criminels, et souvent être admis aux sacrements.

» Mais si l'on entre dans le détail des circonstances, il en est tout autrement. Ce n'est plus de la danse en général qu'il s'agit, mais de la danse telle que l'a faite la licence des temps corrompus où nous vivons; la danse, avec ses valses, ses galops, et tout ce que le

démon invente tous les jours pour perdre les âmes, ce sont des danses entre personnes parmi lesquelles s'en trouvent, et le plus souvent en plus grand nombre, qui joignent à un cœur déjà corrompu des manières libres, et quelquefois jusqu'à l'indécence, car on est de bonne heure maintenant bien avancé dans le mal; des danses dans des lieux renfermés, et qui ajoutent ainsi aux autres principes de désordre des facilités pour le mal, telle que l'obscurité plus ou moins grande, des réduits écartés, et une durée jusqu'à des heures avancées dans la soirée et même dans la nuit.

» Mais, dit-on, les personnes qui les fréquentent n'y font aucun mal. D'où leur vient, je vous prie, cette impassibilité? Apparemment c'est qu'elles ont l'âme simple et le cœur innocent. Qui ne sait pourtant que plus il y a de simplicité et d'innocence dans un cœur, plus il sera exposé à la séduction, à moins que la modestie, la réserve et la garde des sens ne le mettent à l'abri de toute contagion? Eh! qui ne sait encore mieux quelles fatales illusions créent l'amour des plaisirs et la passion? Comment, dans l'âge de l'effervescence et de la sensibilité, lorsqu'on a constamment sous les yeux les exemples, et aux oreilles les discours les plus licencieux, lorsque tous les sens sont excités par une joie dissolue que rien ne maintient dans la modestie et la réserve, pourra-t-on se conserver pur et ne pas souiller au moins son cœur? Peut-être, pendant un temps, pourra-t-on se préserver des actes les plus criminels; mais combien de fautes graves se sera-t-on dissimulées, jusqu'à ce qu'on se laisse entraîner aux derniers excès! Je veux qu'on ne voie pas de

scandales fréquemment éclater par suite de ces danses; mais la malice est en ces temps si raffinée, et qui pourra croire à l'innocence de ceux et de celles qui fréquentent ces divertissements? »

Après avoir insisté sur une considération indirecte, tirée de la nécessité pour les curés d'avoir sur ce point des principes et une conduite uniformes, Mgr de Simony ajoute : « La conclusion de ce qui précède me paraît être que l'on ne peut généralement regarder comme innocentes les danses publiques en lieu renfermé, et que ce ne pourrait être que par des exceptions extrêmement rares que l'on pourrait admettre ceux ou celles qui y vont, à quelques époques extraordinaires et comme forcées, mais jamais ceux ou celles qui les fréquentent.

» Mais comment faire? Faut-il abandonner cette jeunesse? Non, assurément, non. Il faut instruire, presser, conjurer, supplier; il faut tant prier que le Seigneur donne force à la parole; il faut faire diversion par toutes les industries du zèle et de la charité, et poursuivre son but avec patience, sans se lasser, gagnant l'un et puis l'autre, jusqu'à ce qu'il plaise au Seigneur de combler les vœux d'un pasteur qui, comme vous, veut se consumer pour le salut de son peuple. »

Un autre curé du diocèse lui ayant demandé jusqu'où s'étendait l'obligation de donner le saint viatique aux mourants, Mgr de Simony lui répondit en lui envoyant les considérations suivantes qui lui paraissaient résoudre la question :

« Il y a un précepte divin de recevoir le saint viatique à la mort.

» Il y a donc pour tout pasteur obligation étroite non-seulement de l'administrer à ceux qui le demandent, mais même de faire connaître à ceux qui ne le demandent pas l'obligation où ils sont de le recevoir et de les y disposer, soit en les instruisant, soit en leur en inspirant le désir par toutes les instances du zèle et de la charité.

» D'où il suit qu'un prêtre appelé auprès d'un malade, quel qu'il soit, ne doit point se croire quitte de toute obligation envers lui lorsqu'il lui a administré les sacrements de pénitence et d'extrême-onction, mais qu'il doit tendre par ses soins empressés et ses douces insinuations à lui faire désirer de s'unir à Jésus-Christ et de trouver en lui la plénitude de la miséricorde et de la charité qui couvre la multitude des péchés : cette conséquence me paraît certaine.

» Mais tout mourant à qui on a cru pouvoir et même devoir accorder l'absolution, doit-il pour cela même être regardé comme disposé à recevoir le saint viatique? Je ne le pense pas; il faut qu'il sache encore au moins jusqu'à un certain point discerner le corps du Seigneur. C'est pour l'amener à ce point qu'il peut être permis au pasteur, s'il le juge indispensable, de différer, mais non d'abandonner le malade en ne négligeant aucune des ressources du zèle, pour lui inspirer le désir de recevoir son Sauveur.

» Dans le cas même où le malade pourrait être dispensé par la crainte d'irrévérence envers le sacrement où Jésus-Christ est présent, on doit au moins lui inspirer le regret de ne pouvoir jouir du bonheur de le recevoir, et lui apprendre à y suppléer par un fervent désir de s'unir à Jésus-Christ.

» Tels sont, mon cher curé, les principes qui me paraissent devoir diriger la conduite du pasteur, et être applicables à tous les cas possibles. »

Un autre point non moins important que la science sacrée, éveilla la sollicitude pastorale de Mgr de Simony. Aussitôt qu'il fut arrivé dans son diocèse, il ramena l'usage de ces retraites sacerdotales où les prêtres viennent chaque année, sous la direction de leur premier pasteur, se renouveler dans l'esprit de leur vocation. Mgr de Simony choisissait toujours, pour donner ces retraites, les plus célèbres de ces ouvriers évangéliques qui consacrent le fruit de leurs veilles et les dons qu'ils ont reçus d'en haut à la sanctification des ministres de l'Eglise. Il présidait lui-même tous les exercices de la retraite avec une assiduité, une modestie, une piété qui étaient pour son clergé une instruction encore plus éloquente que tous les discours. Image de Jésus-Christ, le bon pasteur des âmes, il faisait aimer à ses prêtres, par son exemple et par son humilité, les conseils que son expérience et son cœur leur adressaient. Il désirait voir dans le cours de la retraite chaque ecclésiastique en particulier. Toujours il recevait avec reconnaissance les témoignages de leur confiance et de leur attachement, y répondait par les marques d'un intérêt et d'une affection dont ils connaissaient bien la sincérité, et leur donnait avec une sagesse toute céleste les conseils qui convenaient à la situation de chacun. Il instruisait surtout les jeunes prêtres de la manière dont ils devaient gouverner leurs paroisses, et leur recommandait de n'exercer jamais d'autre autorité que celle qu'obtiennent toujours la douceur, la modestie, la patience et la piété.

Une de ses maximes favorites et qu'il répétait souvent dans les courtes allocutions qu'il faisait après les conférences, était de se respecter soi-même et de voir toujours en soi le caractère sacerdotal; de le voir et de le respecter toujours dans tous ses confrères. Ces assemblées saintes où un pieux pontife venait mêler, pendant huit jours, ses prières à celles de son clergé, étaient pour tous ceux qui en faisaient partie, un principe de pieux renouvellement dans l'esprit du sacerdoce. Les liens qui les unissaient à leur premier pasteur étaient resserrés; et tous se retiraient pour aller reprendre la conduite de leur troupeau, fortifiés, consolés, en redisant avec transport le cantique du Prophète : « Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble » (*Ps.* CXXXII).

Nous avons vu que l'œuvre de prédilection de Mgr de Simony, était de secourir ceux de ses prêtres qu'il savait dans le besoin. La simple énumération des sommes multipliées qu'il consacra à cette œuvre et qui sont à notre connaissance, nous entraînerait trop loin. Lorsqu'il apprenait qu'un d'entre eux était tombé malade, et qu'il pouvait éprouver quelque privation, il lui faisait parvenir immédiatement et avec autant de délicatesse que de générosité, une somme qui n'était jamais moins de cent francs, et qui allait quelquefois jusqu'à deux et trois cents francs. Si la maladie se prolongeait indéfiniment, et ne permettait plus au pasteur de rester dans sa paroisse, il l'envoyait chercher quelquefois dans sa voiture, le faisait placer dans une maison commode où tous les secours lui étaient prodigués, et subvenait généreusement à tous les frais de la maladie. Toutefois, Mgr de Simony sentait depuis

longtemps la nécessité de régulariser ces secours, afin de proportionner le remède à un mal qui s'accroissait de jour en jour. Il ne pouvait voir sans une vive peine un certain nombre d'ecclésiastiques vénérables qui avaient blanchi dans les travaux du ministère, et qui, après une vie entière de charité et de dévouement aux misères de leurs frères, n'avaient eux-mêmes en perspective qu'un abandon total et une misère profonde; assez souvent encore des infirmités prématurées venaient arrêter de jeunes prêtres au commencement de leur carrière, et les condamner à plusieurs années de repos. Les fonds déjà insuffisants que le gouvernement mettait à la disposition de chaque évêque, venaient encore de subir une réduction (1835), tandis que les années et les infirmités, suivant leur cours ordinaire, forçaient tous les jours des prêtres jeunes ou âgés de cesser leurs fonctions. Mgr de Simony conçut alors le projet d'établir une caisse dite de prévoyance ou de secours, qui, alimentée par les souscriptions volontaires des prêtres du diocèse, serait destinée à servir des pensions de retraite ou des secours temporaires à ceux auxquels l'âge ou les infirmités ne permettaient plus de continuer le ministère actif. Cette caisse devait être formée des offrandes annuelles des prêtres du diocèse, des sommes que les fabriques pourraient être appelées à y verser amiablement[1], et

[1] D'après l'article 1er du décret de 1er août 1805, les fabriques doivent, sur l'allocation des bancs et des chaises, le sixième du produit, déduction faite des frais qu'elles ont fait pour l'établissement des chaises et des bancs. L'article 2 du décret que nous venons de citer, dit Mgr Affre, dispose que ce prélèvement sera fait conformément à un règlement de l'évêque, approuvé

de dons volontaires que les fidèles étaient admis à joindre à ceux des ecclésiastiques. Mgr de Simony s'engagea à y contribuer chaque année pour 300 fr. Les souscriptions annuelles étaient proportionnées à l'âge de chaque ecclésiastique, depuis 10 fr. jusqu'à 25 fr., excepté celles des vicaires généraux, des chanoines titulaires, des curés de première et de deuxième classe, qui étaient fixées de 25 à 50 francs. Depuis l'année 1846, Mgr de Simony crut plus utile de prendre une autre base, et de prélever un pour cent sur le traitement fixe de chaque ecclésiastique[1]. L'administration des fonds est confiée à une commission dans laquelle chaque classe du clergé a un représentant, et qui se compose de deux grands vicaires, du supérieur du grand séminaire, d'un chanoine, d'un curé, d'un desservant, d'un vicaire, et du secrétaire de l'évêché comme trésorier. Tous les ans on rend compte des recettes et des dépenses à Mgr l'Evêque : ce compte est publié et envoyé à chacun des souscripteurs. Malgré les inconvénients que peut avoir cette mesure, Mgr de Simony ne voulut point la supprimer, afin, disait-il, que tous les ecclésiastiques du diocèse pussent connaître non-seulement les ressources de la caisse, mais encore l'emploi qui en était fait.

par le gouvernement. Dans plusieurs diocèses, l'évêque fait un abonnement avec les fabriques.

[1] Par traitement fixe, on entend les ressources qui proviennent soit du traitement donné par le gouvernement, soit de l'indemnité accordée pour double desservice, soit des suppléments de traitement fournis par les communes, soit, pour les vicaires des villes spécialement, des sommes qui leur sont allouées par les administrations municipales.

CHAPITRE XXIV.

Sollicitude de Mgr de Simony pour les séminaires. — Ce qu'il exigeait de ceux qui aspiraient au sacerdoce. — Conseils touchant l'appel aux ordres. — Sur le défaut d'éducation ; sur la simplicité. — Importance qu'il attachait aux études théologiques. — Petits séminaires. — Institution de la société diocésaine. — Intérêt que Mgr de Simony portait aux différentes maisons d'éducation, aux Frères des Ecoles chrétiennes.

Une des grandes préoccupations de Mgr de Simony en arrivant dans son diocèse, avait été de savoir comment il parviendrait à remplir les vides nombreux que les malheurs passés de l'Eglise y avaient faits, et que les infirmités et la mort venaient chaque jour augmenter. Beaucoup de paroisses étaient sans pasteurs; d'autres n'avaient pas le nombre suffisant de prêtres, et sa plus vive douleur était de ne pouvoir répondre aux demandes multipliées que lui adressaient ces paroisses presque entièrement privées de secours spirituels.

Aussi ses regards se tournaient-ils sans cesse vers les séminaires de son diocèse, où se formaient, dans le silence de l'étude et de la prière, cette nouvelle génération d'élèves du sanctuaire, qu'il devait enfanter au sacerdoce, et qui, dans le cours de son long épiscopat, devaient renouveler presque tout entière la tribu sainte[1]. Persuadé de cette vérité, que les vrais supé-

[1] Sur cinq cents et quelques prêtres que comprenait le diocèse de Soissons, lors de la démission de Mgr de Simony, près de quatre cents, actuellement existants, ont été ordonnés par lui.

rieurs des séminaires sont les évêques; tout en confiant la direction de ces saintes maisons à des prêtres qu'il savait remplis de l'esprit de science et de piété, il ne négligeait aucune occasion de s'assurer par lui-même de l'avancement des élèves dans l'étude et dans les vertus chrétiennes. Il voulait que les supérieurs lui rendissent, deux fois l'année, un compte exact et détaillé de chaque élève en particulier. « En rédigeant les notes, écrivait-il à l'un d'eux, je vous prie d'y joindre le nom de baptême, la date et le lieu de naissance, la quotité de la pension payée par l'élève, et de ne point viser à la brièveté dans tout ce qui peut faire connaître la valeur du sujet. » Il lisait et relisait les notes qui lui étaient remises, les comparait à celles des années précédentes, et jugeait ainsi plus sûrement des progrès qu'ils avaient faits dans la réforme de leur caractère. Il connaissait si parfaitement, non-seulement le nom, mais l'esprit et les dispositions de chacun, qu'au seul nom d'un élève prononcé devant lui, il demandait : « Eh bien, avez-vous encore telle chose à lui reprocher? Va-t-il mieux cette année? Il lui suffisait d'ailleurs d'avoir vu une seule fois un élève pour le reconnaître bien longtemps après, et plusieurs ont été agréablement surpris de s'entendre appeler par leur nom, quoique ce fût la première fois qu'il leur adressât la parole. Afin de les connaître mieux encore et d'apprécier par lui-même leur aptitude à remplir les fonctions saintes, il voulait qu'on lui remît, chaque dimanche, la liste des élèves du grand séminaire qui avaient quelque cérémonie à remplir à la cathédrale.

Pour juger si un jeune homme était propre ou non au sacerdoce, il demandait par-dessus tout s'il avait

un esprit droit, une application soutenue, le goût de la piété, une volonté généreuse, un grand fonds d'abnégation et de désintéressement. Lorsque ces qualités essentielles manquaient, les talents les plus brillants lui inspiraient plus de crainte que de confiance, et l'expérience a prouvé qu'il s'était rarement trompé dans le jugement qu'il portait de semblables sujets[1].

[1] Dieu lui avait comme donné, en effet, un don particulier pour discerner ceux qui étaient appelés aux saintes fonctions du sacerdoce. La première fois qu'il fit son entrée et donna la confirmation dans la seconde ville de son diocèse (1825), un jeune enfant, au moment même de la confirmation, attira plus particulièrement son attention. Son recueillement, son air pénétré frappèrent tellement le pieux prélat, qu'au retour de la cérémonie, il ne put s'empêcher de faire part de son impression aux élèves de philosophie du séminaire de Laon, qui l'accompagnaient : « J'ai remarqué, leur dit-il, un enfant qui m'a singulièrement édifié. » Il fit demander le curé de la paroisse à laquelle appartenait cet enfant, dont il avait retenu le nom de baptême, et le pria de s'informer si ses parents consentiraient à ce qu'il entrât au séminaire. De grandes difficultés s'y opposaient; cet enfant avait perdu son père l'année précédente, et sa mère, seule, à la tête d'un commerce assez étendu, ne pouvait se priver du seul fils qu'elle avait, et qui devenait pour elle un appui nécessaire. L'enfant d'ailleurs, d'un esprit et d'un caractère assez vifs, semblait n'offrir, au premier abord, que peu d'espérances pour légitimer une semblable vocation. Mgr de Simony, naturellement si prudent et si réservé, fit faire cependant de nouvelles instances, auxquelles il ne fut guère possible de résister. L'enfant entra deux mois après au petit séminaire de Liesse. Il fut constamment l'objet de la bienveillance et de l'affection du saint prélat, qui était heureux de le couronner lui-même à la fin de chaque année. Il devint prêtre, fut directeur et professeur du grand séminaire pendant de longues années, eut la consolation de visiter assidûment le pieux pontife dans sa dernière maladie, de recueillir ses derniers soupirs, et de retracer ses vertus et les exemples de sa vie.

Ce n'est pas qu'il fût effrayé de certaines saillies de caractère qui tiennent plutôt à l'âge et à la vivacité des passions, qu'à une nature vicieuse, lorsqu'on faisait preuve d'ailleurs de bonne volonté. « J'en ai connu plusieurs, disait-il, qui étaient de vrais égrillards et qui laissaient beaucoup à craindre ; mais, s'étant donnés tout entiers à Dieu, ils ont embrassé, avec l'ardeur qui leur était naturelle, la pratique de la règle, de la solitude, de la discipline, et sont devenus d'excellents prêtres. » — « Je sais, écrivait-il encore à un supérieur de séminaire, qu'il y a des caractères bons d'ailleurs, à qui il faut passer quelques étourderies ; je n'en dirais pas autant, s'il s'agissait de ces actions qui annoncent corruption ou bassesse de cœur. » Pour ces défauts, il voulait qu'on fût sans pitié. « Ne nous embarrassons pas, disait-il, de ces caractères sournois, de ces esprits pesants, qui ne peuvent s'épanouir que pour les objets matériels et sensibles,qui ne sont pas capables de s'élever à une pensée généreuse, et ne fournissent aucune voie pour arriver jusqu'au cœur. » — « Défiez-vous dans les appels aux ordres, recommandait-il une autre fois à des directeurs du grand séminaire, de ces caractères peu ouverts, sans force pour le bien comme pour le mal, à qui l'on ne peut rien reprocher de bien grave en

Une autre fois, dans une circonstance semblable, Monseigneur aperçut un enfant de la paroisse de Saint-E.... âgé de 11 ans, dont l'extérieur l'impressionna. Il lui demanda s'il voulait aller au séminaire, et sur la réponse affirmative de l'enfant, le saint évêque lui fit une croix sur le front en lui disant : « Je vous marque pour un des miens, » et aujourd'hui cet enfant est un excellent prêtre.

particulier, mais dans lesquels on ne peut trouver un seul indice sérieux de vertu et de vocation. De telles gens, poursuivait-il en accompagnant du geste son observation, lorsqu'ils ont le manipule sur le bras, savent qu'ils vous tiennent et déclarent ce qu'ils sont. » Voici quelques règles de conduite qu'il donnait un jour à un autre directeur, touchant l'appel aux ordres.

« 1° N'avoir nul égard aux considérations humaines, par exemple, au numéro du tirage militaire : — 2° point d'état plus périlleux que le ministère des âmes; il est plus dangereux même que l'état militaire : par conséquent, vertu plus affermie; point de ces cœurs mous, apathiques; point de ces caractères grossiers, rieurs, ni à formes rustiques, etc.; examiner s'il y a de l'honneur, de la délicatesse; — 3° voir s'ils sauront se faire respecter et instruire suffisamment; il ne suffit pas d'avoir de la science, il faut savoir la faire entrer dans l'esprit des autres; — 4° timidité, grand défaut, surtout avec peu de moyens; moins un jeune homme se sentira de talents, plus il sera timide... »

Un point auquel il attachait beaucoup d'importance, c'étaient les défauts d'éducation, souvent difficiles à corriger dans des sujets d'ailleurs bons et assez vertueux. « Quant à la grossièreté et aux vices de première éducation, écrivait-il à ce sujet, c'est un mal qu'il ne dépend pas de nous de prévenir; c'est une maladie épidémique dont il faut chercher le remède, mais que nos enfants ne peuvent jamais manquer de nous apporter pour en être guéris. C'est dans l'ordre de la maison, les habitudes de politesse et les insinuations

de la foi et de la piété qu'ils trouveront comme une nouvelle existence. Je vous engage, mon cher supérieur, à n'être point découragé de ce que vous reconnaîtrez de défectueux, de vicieux même dans vos enfants. Examinez seulement s'ils se corrigent peu à peu. Ils doivent être onze à douze ans dans nos séminaires; heureux si, à la douzième année, ils sont arrivés au point où nous les souhaitons. Il suffit donc chaque année qu'ils profitent pour ne pas désespérer d'eux. Quant à ceux qui, par inertie ou mauvaise volonté, ne font aucun progrès, il n'y a rien à en espérer, et le plus convenable est de s'en débarrasser. »

Mais, tout en désirant vivement que les élèves des séminaires se fissent remarquer par l'honnêteté, la bienséance et la délicatesse des manières, il ne tenait pas moins à ce qu'ils conservassent cette précieuse simplicité que Notre-Seigneur lui-même a tant recommandée : « Conservez votre communauté dans cet esprit de simplicité qui fait actuellement son caractère, écrivait-il, et puissent ces pauvres enfants n'en avoir jamais d'autre. C'est précisément ce qui manque à notre siècle où tout est emphase, exaltation, esprit et amour-propre. Continuez à élaguer, pour ne réserver que les sujets qui ont du bon sens et de l'âme. »

Mgr de Simony n'attachait pas une moindre importance à la solidité des études, et en particulier aux études théologiques, qui préparent directement à l'Eglise de zélés et doctes ministres. Il assistait régulièrement deux fois par an aux exercices solennels d'argumentation et d'éloquence sacrée qui ont lieu après chaque examen. Il les suivait avec le plus grand intérêt, et les quelques mots qu'il en disait, montraient

assez avec quelle justesse il saisissait la nature de la question, le point précis de la difficulté, le genre des preuves, des raisonnements de chacun des argumentants, et jusqu'aux défauts de leur esprit et de leur caractère.

Un des résultats fâcheux de la situation du clergé depuis longtemps, avait été de forcer les évêques d'abréger, dans l'intérêt des peuples sans pasteurs, le temps des études ecclésiastiques, et de se borner à ce qui était essentiellement nécessaire. Cependant le besoin d'études plus profondes se faisait sentir. A mesure que les nécessités de son diocèse devenaient moins pressantes, Mgr de Simony désirait vivement que les élèves du sanctuaire pussent acquérir des connaissances plus étendues sur les différents objets de la science ecclésiastique. Il établit pour cela, en 1835, un quatrième cours ou quatrième année de théologie, qui permît d'approfondir certaines questions avec tout le soin qu'elles méritent, et d'introduire dans le cadre des études ecclésiastiques l'étude du droit canon, des leçons régulières d'éloquence sacrée, d'histoire ecclésiastique, l'étude des saints Pères et des orateurs sacrés, où se puise à sa véritable source l'art si difficile d'enseigner la religion aux peuples [1].

Les petits séminaires n'excitaient pas moins sa vigilance et sa sollicitude. Il avait été obligé, pendant plusieurs années, de confier le soin des classes inférieures à des jeunes gens qui venaient de terminer

[1] Le quatrième cours a été depuis réuni au cours de théologie, qui se compose ainsi de quatre années. Les leçons d'éloquence sacrée et de droit canon se trouvent réparties entre ces quatre années, et sont générales pour tous les élèves de théologie.

leur philosophie; ces jeunes professeurs étaient très-peu exercés à l'enseignement, et ne pouvaient guère s'attacher à une fonction qui ne leur était confiée que pour un an ou deux. Mgr de Simony savait par expérience que, pour former tout à la fois l'esprit et le cœur des enfants, il faut l'unité de vues, une application soutenue, un long exercice du professorat, l'affection qui multiplie les soins et les dévouements, une observation assidue des enfants dans les récréations, dans les exercices religieux, dans les épanchements de l'amitié, en un mot, le cœur et la sollicitude d'un père. Aussi chercha-t-il à placer successivement, jusque dans les classes inférieures, des prêtres dévoués qui n'aspirent ni à plus d'éclat, ni à plus de bien-être que ne peut en offrir une vie laborieuse et une carrière modeste.

Mgr de Simony accueillait d'ailleurs avec empressement tout ce qu'il croyait pouvoir contribuer au bien spirituel de ses séminaires et de son clergé. Depuis plusieurs années, M. l'abbé Lequeux, supérieur du grand séminaire, avait eu la pensée de former au sein du diocèse, et pour le diocèse seulement, une petite société de prêtres, selon l'esprit des *Oblats de saint Ambroise,* établis autrefois à Milan par saint Charles Borromée, et sur le modèle aussi des prêtres de Saint-Sulpice, institués depuis par M. Olier, pour la direction des grands séminaires. C'est en 1836, le 19 juin, que Mgr de Simony rendit une ordonnance qui établit cette société sous le nom de *Société diocésaine.* Nous ne pouvons en faire mieux connaître le but, l'esprit et les avantages, qu'en citant ici les paroles qui forment comme le préambule ou l'exposé des motifs de cette

ordonnance, et qui sont écrites de la main de Mgr de Simony lui-même.

« Notre Sauveur et notre modèle, Jésus-Christ, n'a voulu, pendant le cours de sa vie publique, ni marcher ni travailler seul : toujours il paraissait accompagné des disciples qu'il s'était associés pour l'œuvre que son Père lui avait confiée. Lorsqu'ensuite il les envoya devant lui, il voulut qu'ils allassent deux à deux. Ce fut encore par son commandement que ses apôtres, pour se préparer à la descente du Saint-Esprit et aux fonctions de l'apostolat, se tinrent unis dans le cénacle, persévérant ensemble dans le recueillement et la prière. Enfin, à leur exemple, les fidèles de cette Eglise primitive, qui a dû être et qui sera toujours le modèle et la forme des saintes sociétés par lesquelles doivent jusqu'à la fin se perpétuer le véritable esprit et la perfection de la vie chrétienne, n'avaient tous qu'un cœur, et n'étaient que comme une seule âme.

» C'est donc cette union des cœurs, ce soutien mutuel que se prêtent les hommes apostoliques, qu'on doit regarder comme le moyen le plus efficace pour tendre avec profit et sécurité à la perfection ecclésiastique. Une triste expérience a prouvé que l'isolement dans lequel vivent trop généralement les prêtres, est pour eux un des écueils les plus funestes. Une sainte association, au contraire, ou nous préserve de chutes, ou nous aide à nous en relever. *Melius est ergo, duos esse simul quam unum : habent enim emolumentum societatis suæ...* Deux hommes, est-il dit ensuite, s'échauffent mutuellement; un seul, comment se réchauffera-t-il? *Et si dormierint duo, fovebuntur mutuo : unus quomodo calefiet?* Et encore, si quelqu'un

prévaut contre un seul, deux lui résisteront; un triple cordon est rompu difficilement. *Et si quispiam prævaluerit contra unum, duo resistunt : funiculus triplex difficile rumpitur* (Eccles. IV, 9, 10, 11, 12).

« Eh! qui pourrait dire quelle source inépuisable de grâces est ouverte à de vertueux prêtres étroitement unis à leur premier pasteur, par une obéissance filiale, unis entre eux en Jésus-Christ, leur centre et leur bien commun! quels trésors de mérites ils amassent par les pratiques de dépendance et de pauvreté qui font l'âme d'une société sainte! Quelles merveilles sont produites dans l'exercice des saintes fonctions par un si doux accord et une si vive émulation pour le bien qui en font le caractère! Quel ascendant s'obtient sur les esprits et sur les cœurs par les prodiges de désintéressement, de docilité, de prudence, de force et de courage qui sont les précieux fruits du renoncement parfait à soi-même, et d'un entier dévouement aux œuvres de la charité! Enfin, quelle douce consolation pour des prêtres qui, ne vivant plus en quelque sorte que de foi, voient autour d'eux la piété refleurir, la charité s'enflammer, et les âmes arrachées à l'enfer et reconquise pour leur salut[1]. »

Suit un dispositif qui organise la société d'après ces

[1] Cette association toute libre, et où aucun autre lien que celui de la volonté ne retient les membres, s'accroît insensiblement et possède actuellement une vingtaine de sociétaires qui partagent, conjointement avec d'autres prêtres du diocèse, l'enseignement dans les séminaires. Elle a de plus, à Chauny, une magnifique institution, dite de Saint-Charles, où les jeunes gens du monde joignent à la culture des sciences et des lettres une étude et une pratique sérieuse de la religion, seule base de la bonne éducation. (Note de la première édition, 1849.)

principes, lui donne pour supérieur, le supérieur du grand séminaire, sous la dépendance immédiate de l'évêque diocésain, et détermine les rapports des membres, soit entre eux, soit avec le supérieur général ou les supérieurs des maisons particulières, fixe les assemblées générales, les réunions partielles, trace les règles propres aux divers emplois de la société, et enfin les principes généraux qui doivent diriger l'enseignement et l'éducation.

Mgr de Simony avait même décidé que les ecclésiastiques à qui leurs fonctions ne permettraient pas de vivre en communauté, et qui désireraient néanmoins entrer ou rester dans cette société, pussent y être admis, et il leur traça des règles spéciales[1].

[1] Cette société qui, outre le grand séminaire et les petits séminaires de Laon et de Liesse, dirigeait l'institution de Saint-Charles de Chauny, a été supprimée par l'ordonnance ci-jointe de Mgr de Garsignies, le 18 septembre 1852.

Vu l'ordonnance du 19 juin 1836, par laquelle notre vénérable prédécesseur autorise, dans le diocèse, l'établissement d'une société dite *Société diocésaine des prêtres attachés ou agrégés* au séminaire de Soissons :

Vu notre ordonnance en date du 28 décembre 1850, par laquelle nous-même nous avons approuvé ladite société;

Considérant, 1° que, par suite de raisons particulières, plusieurs des membres de cette société placés dans notre grand et nos petits séminaires, à titre de directeurs ou professeurs, ont dû être appelés à d'autres fonctions;

Considérant, 2° que ces changements, en modifiant le personnel de ces établissements, ont par là même modifié les conditions de ladite société;

Considérant, 3° qu'il importe, dans l'intérêt du bon ordre et de la discipline de notre diocèse, de ne pas y laisser subsister une société dont les éléments réduits et épars ne forment plus un ensemble qui puisse répondre à nos vues;

Mgr de Simony portait une affection spéciale aux directeurs et professeurs de ses séminaires. « C'est mon œuvre que vous faites, » leur disait-il souvent dans les visites collectives que les directeurs lui faisaient au commencement ou à la fin de l'année scolaire, « et je vous suis plus étroitement uni de cœur. » Il prenait la plus vive part à leurs fatigues, aux maladies qui en étaient quelquefois la suite; il envoyait chaque jour s'informer de leur état, et venait lui-même les visiter et leur prouver combien ils lui étaient chers. « Vous savez la funeste issue qu'a eue la maladie de l'excellent M. H...[1], écrivait-il à un de ses vicaires généraux; sa perte a été généralement sentie. Sa pauvre sœur a trouvé secours et consolation près de Mlle C... J'ai assisté à la messe des obsèques, et j'ai fait l'absoute; il m'en eût coûté de ne pas mêler mes prières à celles que tout le séminaire offrait à Dieu

Le saint nom de Dieu invoqué :

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — L'ordonnance du 19 juin 1836, qui établissait la société précitée, ainsi que celle du 28 décembre 1850, qui l'approuvait, sont rapportées.

Art. 2. — La société dite *Société diocésaine des prêtres attachés ou agrégés* au séminaire de Soissons est supprimée, et nous n'en autorisons plus les réunions.

Art. 3. — Notre grand et nos petits séminaires, dont la direction, quant à ce qui concerne le personnel et les études, avait été plus spécialement confiée aux membres de ladite société, seront à l'avenir, et chacun en ce qui le concerne, régis séparément et dans les mêmes conditions que par le passé.

[1] M. Hénon, un des professeurs les plus distingués qu'ait eus le grand séminaire, comme intelligence et comme amabilité de caractère. Il mourut au mois de décembre 1840, à la fleur de l'âge, alors qu'il donnait les plus brillantes espérances.

pour un de ses meilleurs directeurs et professeurs, et j'ai pensé que ce pourrait être une consolation pour tous. »

Après les séminaires, rien n'excitait davantage la vive sollicitude de Mgr de Simony, que les maisons d'éducation de son diocèse. Il les regardait avec raison comme un principe de résurrection ou de ruine pour la religion, suivant qu'elles seraient bien ou mal dirigées. En toute occasion, il inspirait à ceux qui se trouvaient à la tête de ces maisons, une haute idée de la mission qu'ils avaient à remplir, et il leur disait quelquefois que l'autorité qu'ils exerçaient près des enfants participait de l'autorité divine du sacerdoce. Il témoignait aussi le plus tendre intérêt aux communautés religieuses qui se dévouent à l'éducation des jeunes personnes, et aux pensionnats séculiers dirigés par des femmes chrétiennes, animées du même esprit de religion.

Nous n'avons pu lire sans admiration les détails multipliés et presque scrupuleux où il entrait dans ses lettres aux supérieurs ecclésiastiques des communautés religieuses, sur leurs constitutions, sur les élections des supérieures, sur les devoirs des religieuses, et particulièrement sur la nécessité de l'esprit religieux et d'un noviciat sérieux pour celles qui demandaient à entrer en communauté. « J'ai vu hier, écrivait-il à ce sujet à un de ses vicaires généraux, deux de nos bonnes sœurs. Leur visite m'a contristé. Chacune m'a parlé en particulier, pour me dire la même chose, que le séjour de la communauté lui était devenu impossible. Tous les motifs se réduisent à la déplaisance, aux reproches que l'on s'attire, à la contrariété

continue que l'on éprouve, et à laquelle on suppose qu'il n'y a d'autre remède que de renoncer à son état et de rentrer dans sa famille. Ces pauvres têtes n'ont point eu de noviciat, et ne savent nullement ce que c'est qu'esprit religieux. Je crois en effet qu'elles ne seront jamais bien en communauté et qu'elles peuvent y être nuisibles, non par méchanceté, mais par faiblesse et défaut de vertu. »

Mais une des institutions qu'il affectionnait le plus, était celle des Frères de écoles chrétiennes. Ce qui lui rendait chers ces pieux et modestes instituteurs de l'enfance, c'était leur dévouement, leur abnégation, leur douceur et le talent particulier que ces vertus leur donnent, pour ouvrir l'esprit des enfants aux premiers éléments des sciences, et leur cœur aux premières leçons de la religion. Pendant plusieurs années il voulut subvenir lui-même aux frais d'entretien d'un frère supplémentaire pour les classes des adultes; et tous les ans, il contribuait pour une forte somme à l'achat des livres destinés à récompenser les succès de leurs élèves. On leur suscita pendant quelque temps des difficultés à cause de leur prétendue obstination à vouloir enseigner gratuitement : « Et c'est justement, disait Mgr de Simony, cette obstination que leur règle leur commande, qui leur mérite la reconnaissance du pauvre, et qui devrait leur concilier celle de tous les vrais amis de l'humanité. »

CHAPITRE XXV.

Charité de Mgr de Simony pour les pauvres. — Caractères de cette charité. — Abondance, étendue de ses aumônes. — Sa délicate générosité pour les misères secrètes. — Institution des sourds-muets de Saint-Médard. — Monseigneur s'en déclare le protecteur et le père.

La bonté, la charité, un tendre amour pour tout ce qui était pauvre et souffrant, étaient comme le fonds, la substance du cœur de Mgr de Simony, et il doit à cette bonté, à cette charité, sa physionomie propre et cette touchante vénération dont sa mémoire reste environnée après sa mort. En effet, c'est sur les pauvres que sa bonté aimait surtout à s'épancher en sentiments affectueux et en œuvres de charité. A certains jours, son palais épiscopal était littéralement assiégé par une foule revêtue des livrées de l'indigence, et on aurait pu dire de lui comme d'un illustre évêque des Gaules : « Vous cherchez la maison de l'évêque, arrêtez-vous à la porte où vous verrez une foule de malheureux. » Et ici, que de secrets honorables nous aurions à révéler, si nous avions pu percer le voile dont cet humble pontife aimait à cacher ses bienfaits, et arracher à sa discrétion les preuves qui attestaient sa sainte prodigalité! Mgr de Simony nous a caché, comme il se cachait à lui-même, la connaissance de ses innombrables aumônes. Dieu seul peut savoir tout ce que sa charité a fait pour alléger les souffrances des pauvres, et les larges aumônes qu'il a distribuées, ne sont écrites

qu'au livre de vie. Tandis que les utopistes modernes enfantaient chaque jour, à grand bruit, pour le soulagement des classes indigentes, des systèmes, des théories qui n'ont guère produit qu'un accroissement de misères, ce charitable pontife comprenait mieux les besoins des pauvres, et, sans demander à la presse d'enregistrer son nom et ses actes, il se contentait de répandre silencieusement ses aumônes dans leur sein, d'augmenter tous les jours leur patrimoine, et d'inventer de nouveaux secours pour de nouvelles misères. Cependant Dieu a permis, pour la gloire de son serviteur, qu'une partie de ses aumônes nous fût révélée. Les indigents eux-mêmes, qui ne pouvaient rien pour leur bienfaiteur pendant sa vie, ont fait éclater leur reconnaissance à sa mort, en s'écriant, les yeux baignés de larmes : « C'est notre père à tous que nous venons de perdre. »

En effet, Mgr de Simony était touché comme un bon père de la misère de ses enfants. Combien de fois, et nous en avons été témoins, son cœur s'est ému jusqu'aux larmes, lorsqu'il apprenait quelque grande infortune, quelques malheurs publics ou privés ! Ses traits altérés, son visage abattu, témoignaient un homme qui sent vivement tous les maux qu'on lui raconte. Mais là ne se bornait pas sa tendre charité pour eux. Il ne connaissait pas d'autre bonheur que celui de leur être utile, d'autre ambition que celle de partager avec eux ses richesses. Nous savons que ses aumônes absorbaient chaque année la plus grande partie de ses revenus, qui étaient considérables. « Je suis heureux, dit-il un jour, quand, à la fin de l'année, je puis joindre les deux bouts ensemble. » C'est qu'en effet il ne

pouvait rien refuser de ce qu'on lui demandait pour les membres souffrants de Jésus-Christ. Sa charité ne reculait devant aucun sacrifice, il donnait selon ses forces, et au-delà de ses forces, jusque-là que Mgr Letourneur, évêque de Verdun, qui fut plusieurs années vicaire général de Soissons et témoin de quelques-unes de ses aumônes, disait souvent : « En vérité, je ne sais pas où notre digne évêque peut trouver tout ce qu'il donne. »

Mgr de Simony trouvait ces immenses ressources dans la simplicité de son genre de vie, dans l'ordre sévère qu'il mettait dans ses dépenses, et dans les secours dont quelques personnes riches le faisaient quelquefois dépositaire. On peut dire, du reste, qu'il se faisait pauvre à la lettre, pour avoir plus à donner, et que bien souvent il se refusa les choses les plus nécessaires pour venir au secours de quelque misère qu'on lui signalait. On avait acheté un jour une pièce de toile pour renouveler le linge de corps dont il avait le plus grand besoin. Des dames de charité vinrent sur ces entrefaites, pour l'intéresser en faveur de pauvres enfants qui n'avaient ni linge ni vêtements. Mgr de Simony les pria aussitôt d'accepter cette pièce de toile, et sur l'observation que lui fit son valet de chambre, qu'elle avait une destination pressante, il répondit en souriant : « Je puis encore attendre quelque temps. »

Sa charité, sa générosité étaient si connues, que tous ceux qui éprouvaient quelques malheurs n'hésitaient aucunement à s'adresser à lui, et je ne sache pas, nous dit un ecclésiastique qui a vécu vingt-trois ans dans son intimité, que jamais Mgr de Simony ait

laissé une seule demande sans y faire droit autant qu'il le pouvait. Ses réponses étaient toujours accompagnées de quelques bienfaits, et on n'a point d'exemple que la multiplicité des charges qui pesaient sur lui l'aient jamais rendu sourd à aucune prière. Quand il ne pouvait s'assurer lui-même des nécessités des pauvres, sa maxime était qu'il faut plutôt s'exposer à donner l'aumône au hasard d'être trompé, que d'examiner trop sévèrement les besoins qu'on nous fait connaître. Aussi ne refusait-il jamais un pauvre qui lui demandait l'aumône, quel qu'il fût, quand même il se serait présenté plusieurs fois de suite. « Un mendiant de profession, nous écrit M. le doyen de F... le M..., avait l'habitude de suivre Mgr de Simony dans ses tournées de confirmation, à quelques lieues à la ronde. Le voyant un jour se présenter à Monseigneur à l'entrée de mon presbytère, je voulais l'éloigner en lui disant : « Monseigneur vous a donné hier deux francs en ma présence, pourquoi venez-vous l'importuner encore aujourd'hui? » Pendant que je parlais, le charitable prélat tirait encore deux francs de sa poche et les donnait à ce mendiant, en me disant : « Puisqu'il demande de nouveau, c'est qu'il a encore besoin. »

Ces aumônes extraordinaires et celles qu'il chargeait chaque année les curés des deux paroisses de Soissons de distribuer comme ils le jugeraient à propos, ne l'empêchaient pas de nourrir, de vêtir et de loger à ses frais un grand nombre de pauvres qui n'avaient d'autres ressources que son inépuisable charité, et qui se regardaient comme les pensionnaires habitués de l'évêché. Un notaire de Soissons fut un jour appelé par une pauvre femme à l'extrémité et

qui désirait faire son testament. La misère du réduit où elle était couchée, le dénuement entier dans lequel elle paraissait se trouver, surprirent le notaire, qui lui demanda de quels biens elle voulait disposer par testament : « Je veux léguer, dit-elle, une petite croix d'argent. » — « Mais, lui répond le notaire, il n'est pas nécessaire de faire un acte pour un objet de si petite valeur ; » puis, dans un sentiment de charitable curiosité, il lui demanda quels étaient ses moyens d'existence, et qui prenait soin d'elle. « Est-ce que nous n'avons pas ici, répondit cette femme, un père commun qui prend soin de nous tous? » — « Je sais, reprend le notaire, que Dieu prend soin de nous, et que la Providence veille sur nos besoins ; mais quel est celui dont elle se sert pour vous faire du bien. » — « Mais c'est Mgr l'Evêque, reprit cette bonne femme surprise de n'avoir pas été comprise tout d'abord. Grâce à lui, depuis bien des années, je ne manque de rien. »

Quoique tous les pauvres, quels qu'ils fussent, eussent un droit égal à sa charité, cependant il portait un intérêt tout particulier aux pauvres de sa résidence et de la petite paroisse de Mercin, où se trouve la maison de campagne qu'il avait achetée pour le séminaire. Il connaissait cette petite paroisse dans tous ses détails, et ses pauvres avaient une part toute spéciale dans ses aumônes. Chaque année, à l'approche de l'hiver, il avait soin de recommander au curé de cette paroisse, de distribuer en son nom du bois et du pain à tous ceux qui en avaient besoin. Sa libéralité ne se bornait pas à venir au secours des indigents de cette paroisse ; toutes les bonnes œuvres qu'on lui faisait connaître, trouvaient en lui un soutien, un

appui et un encouragement puissant. Le curé vient lui dire un jour que le plafond de son église menace ruine, que le conseil de fabrique a décidé qu'il faut un plancher neuf sur toute la nef, mais que la fabrique n'a rien pour faire face à cette dépense, et qu'il y a des planches dans ses bois qui conviendraient parfaitement à cette destination. « Eh bien, c'est cela, répond le bon évêque, prenez ces planches si elles vous conviennent. » Et comme le curé se confondait en remercîments en son nom et en celui de sa paroisse : « Vous savez bien, mon enfant, reprit Mgr de Simony, que je suis toujours disposé à faire tout ce qui peut vous être agréable. » Une autre fois, c'était quelques mois après la révolution de 1848, le même ecclésiastique avait fait des dépenses extraordinaires pour l'embellissement de son église et l'achat de différents objets qui montaient à une somme considérable, assuré qu'il était que Mgr de Simony en prendrait pour lui la plus forte part. Mais une traite étant tombée à l'improviste, il fallut avoir recours bien vite à la bourse du charitable prélat et lui faire connaître la détresse où on se trouvait... « Ah ! répondit-il, c'est que dans ce temps-ci, chacun a ses embarras de finances, moi comme les autres. Voyons, combien vous faut-il? » et tout en disant cela, il ouvre son secrétaire et donne la somme nécessaire, en ajoutant avec son sourire ordinaire : « surtout ne laissez plus tirer sur vous une autre fois. »

Dans les nécessités extraordinaires, lorsque le fléau d'une maladie contagieuse, d'une inondation, d'un incendie venait désoler quelque partie de son diocèse, Mgr de Simony redoublait de sollicitude et de compas-

sion et répandait ses bienfaits avec une véritable profusion. On se rappelle encore les secours de tout genre qu'il fit distribuer en 1832, à l'époque du choléra, dans toutes les communes qu'il visitait en père, s'approchant du lit des malades, les encourageant, les consolant et répandant sur eux les bénédictions du ciel avec les bénédictions de la terre. Il n'y a peut-être pas eu un seul incendie considérable dans son diocèse, pour lequel il n'ait envoyé, pendant vingt-trois ans qu'il fut évêque, des sommes de cent, de deux cents, trois cents et quatre cents francs à la fois; nous en avons les preuves sous les yeux; car ces envois étaient accompagnés de lettres touchantes qui, lues au prône, faisaient verser des larmes d'attendrissement et de reconnaissance. Il y eut un temps où ces incendies se multiplièrent d'une manière vraiment effrayante; Mgr de Simony multiplia ses aumônes à proportion, tout en s'affligeant de la perversité des hommes qui se livraient à ces excès de barbarie. « De tous côtés des incendies, mon cher curé, écrit-il, en envoyant des secours à cette occasion, et malheureusement aussi des incendiaires; c'est comme une émulation de crimes! nous en savons la raison première. Quand est-ce qu'elle fera impression sur ceux qui pourraient, par leurs exemples, leurs leçons ou leurs actes, porter remède au mal?... »

Les pauvres les plus chers au cœur de ce généreux pontife, étaient ces personnes infortunées, déchues de leur premier état, qui préfèrent l'indigence à la honte de se faire connaître, et sont résolues à tout souffrir plutôt que de demander des secours. Mgr de Simony sentait trop vivement tout ce qu'il y a de pénible dans

cet état, et, d'un autre côté, il aimait trop à couvrir d'une main ce qu'il donnait de l'autre, pour ne pas saisir cette occasion de faire le bien sans être connu lui-même. Il n'est pas possible d'être plus délicat pour ménager la sensibilité de ces personnes, plus prodigue de ces égards touchants, aussi précieux que les bienfaits eux-mêmes, et en même temps plus libéral et plus généreux. En voici un exemple touchant : — Un officier supérieur d'un des régiments en garnison à Soissons était mort, laissant une veuve et deux enfants sans aucunes ressources. Les officiers allèrent trouver M. le curé pour demander un service en troisième classe, en se fondant sur la pauvreté de la famille du défunt. Mgr de Simony en fut informé; il ordonna que le service d'inhumation fût célébré en première classe, et en acquitta secrètement tous les frais. La veuve de cet officier s'étant présentée quelques jours après pour lui exprimer sa profonde reconnaissance, Mgr de Simony la reçut avec les plus grands égards, la consola par des paroles bienveillantes, et lorsqu'elle sortit, il lui demanda la permission d'offrir à ses deux petites filles, deux boîtes de dragées. Rentrée chez elle, cette dame trouva au fond de chacune de ces boîtes plus de 1,000 francs en pièces d'or.

Il est, du reste, un grand nombre d'autres personnes qui, pendant plusieurs années, ont vécu honorablement, soutenues par ses largesses secrètes, et à qui il donnait régulièrement des sommes très-fortes, en exigeant que ces abondantes aumônes fussent ensevelies avec les misères qu'elles secouraient. Il en est d'autres à qui Mgr de Simony donna, pendant longtemps, 25 et 30 francs par mois; d'autres, dont il

payait le loyer jusqu'en des pays fort éloignés; d'autres enfin à qui il prêta quelquefois des sommes considérables, qui ne devaient jamais lui être rendues.

Enfin, outre le bien qu'il faisait aux pauvres, Mgr de Simony en faisait de toutes sortes et partout. Il suffisait de lui faire connaître quelque infortune pour qu'il s'empressât immédiatement de la secourir. Plusieurs fois, apprenant que des ecclésiastiques ou des personnes respectables avaient succombé dans des entreprises dont ils n'avaient pas calculé la portée, et qu'ils ne pouvaient plus faire honneur à leur signature, il leur envoya jusqu'à mille et deux mille francs. En un mot, son nom, comme celui de la charité, se trouvait mêlé à toutes les œuvres de miséricorde, et il n'est pas une mesure de charité chrétienne et d'humanité, qu'il n'ait, jusqu'à sa mort, encouragée et soutenue par ses souscriptions, par ses aumônes et par ses bienfaits.

Mais où l'ardente charité de Mgr de Simony parut avec plus d'éclat, ainsi que son zèle pour tout ce qui pouvait contribuer à l'adoucissement des souffrances qui travaillent notre humanité, ce fut dans l'établissement de l'institution des sourds-muets de Saint-Médard-les-Soissons, que nous pouvons appeler l'œuvre et la consolation de sa vieillesse.

En 1840, un prêtre du diocèse, alors chargé de la paroisse de Villeneuve-Saint-Germain, près Soissons, M. l'abbé Dupont, forma le dessein de rendre à la société quelques-uns de ces malheureux sourds-muets que la nature a privés du moyen de recevoir et de communiquer la pensée par la parole. Il les reçut gratuitement dans son modeste presbytère, sans se douter

encore de la grande œuvre que la Providence voulait produire par ses mains, et sans se préoccuper des moyens propres à assurer le succès matériel de sa généreuse entreprise.

Sa confiance ne fut pas trompée. A peine Mgr de Simony connut-il ses projets, qu'il se hâta de l'aider de sa bourse et de ses recommandations auprès des fidèles. Il voulut voir lui-même l'institut naissant, et il écrivit de sa main, sur le registre des visiteurs, ces paroles que la Providence se chargeait de réaliser : « C'est la charité qui a inspiré cette œuvre, le Seigneur bénira les dons qu'elle inspirera de faire pour la soutenir. »

En effet, quelques mois s'étaient à peine écoulés, que leur premier asile ne suffisait déjà plus au nombre toujours croissant des élèves, que le zèle enflammé de M. Dupont par le succès, contraignait en quelque sorte d'y entrer. Il choisit alors pour le nouvel emplacement de l'institut, l'ancienne abbaye de Saint-Médard, ou plutôt les débris de cet antique monastère, dans la pensée qu'une œuvre toute de dévouement serait mieux abritée à l'ombre de ces vieux cloîtres où la sève vigoureuse du christianisme avait produit pendant de longs siècles tant de fruits de vertus et d'abnégations héroïques. Soutenu par les mille inventions d'un esprit fécond en ressources, et par les dons généreux de la charité des fidèles encouragée par celle du premier pasteur, l'abbé Dupont espérait avec raison que peu à peu il acquitterait les frais d'une acquisition onéreuse et créerait des revenus assurés pour l'éducation gratuite d'un grand nombre d'élèves, quand la Providence, impénétrable dans ses desseins,

vint le ravir à l'affection de ceux qu'il pouvait à juste titre appeler ses enfants. Le coup était terrible, et c'en était fait de l'établissement et des espérances qu'il avait fait naître, si Mgr de Simony n'eût été là pour lui servir de second père. Il alla visiter le bon prêtre mourant sur sa couche de douleur, et quand celui-ci, plein de résignation et de confiance, lui proposa de lui léguer la maison de Saint-Médard avec ses 80,000 fr. de dettes, il n'hésita pas un instant à accepter ce fardeau qui eût effrayé une âme moins disposée que la sienne à tous les sacrifices.

Nous ne pouvons mieux faire que de mettre sous les yeux du lecteur les passages principaux de la lettre circulaire qu'il adressa aussitôt à tout le diocèse (10 mai 1843), et qui feront connaître à la fois l'état où se trouvait alors la maison et les sentiments dont son cœur était rempli pour elle.

Après avoir rapporté en quelques mots le commencement de l'œuvre, le zèle et l'esprit inventif de M. l'abbé Dupont, et la longue maladie à laquelle il venait de succomber, Mgr de Simony ajoute : « Aussitôt que le projet de cet établissement eût été conçu, il fut accueilli par un intérêt universel, et des offrandes multipliées mirent le fondateur en état de le monter sur un pied déjà satisfaisant et propre à justifier la confiance publique. Non-seulement l'instruction s'y donne avec succès et rend à ces infortunés la portion la plus précieuse de leur être, en rendant à leur intelligence l'usage de toutes ses facultés; mais la charitable prévoyance du fondateur, s'étendant à tous leurs besoins, a su organiser des ateliers de divers arts mécaniques, où chacun d'eux apprenant un métier

conforme à sa capacité et à ses goûts, se prépare pour l'avenir des moyens honorables d'existence, tout en contribuant aussi pour sa part à accroître insensiblement les ressources de l'établissement[1].

» En même temps que les espérances croissaient dans l'esprit du fondateur, sa charité s'exaltait. Il s'était procuré l'état exact des sourds-muets existant dans le département[2]; il eût voulu pouvoir les recueillir tous, et sans trop calculer l'étendue des ressources, son cœur et ses bras s'ouvraient pour recevoir tous ceux qui lui étaient offerts, et presque tous à titre absolument gratuit...

» Dès qu'il put entrevoir que le Seigneur semblait vouloir le préparer au sacrifice de sa vie, une paisible résignation à la volonté divine s'est alliée aussitôt dans son âme au vœu que l'œuvre de son cœur (malgré les embarras et les charges dont elle était grevée) ne pérît pas avec lui; et ce vœu, il l'a déposé de nouveau à son lit de mort dans notre sein paternel.

» Pouvions-nous ne pas le recueillir, ce vœu, nos très-chers frères? Oui, nous avons dû le faire avec d'autant plus de confiance, que cette œuvre n'est pas seulement l'œuvre de M. l'abbé Dupont, mais bien celle du diocèse tout entier qui l'a en quelque sorte adoptée. Malgré la pesanteur du fardeau, nous en avons accepté la charge, persuadé que, comprenant comme nous que nous ne pouvons le porter seul, vous

[1] Déjà sont en pleine activité les ateliers de menuisiers, tourneurs, tisseurs, scieurs de long, tailleurs, cordonniers, et on doit organiser prochainement une forge et une boulangerie. (1849.)

[2] Ils sont au nombre de trois cents environ.

vous empresseriez de nous offrir le concours et l'assistance de votre inépuisable charité...

» Vous la soutiendrez donc, vous la fonderez cette œuvre de bénédiction, nous n'en pouvons douter; aussi avons-nous sur-le-champ pourvu au maintien de l'établissement, et en avons-nous aussitôt assuré la direction et l'administration. »

La circulaire se termine par une nouvelle exhortation adressée à la sympathie généreuse des fidèles pour cette œuvre dont Monseigneur devait être lui-même le soutien principal, quoiqu'il semblât vouloir attribuer aux fidèles tout l'honneur de ce bienfait. On sut plus tard qu'il y avait du moins contribué tout d'abord personnellement pour une somme de plus de 30,000 francs.

Le diocèse se montra digne de son premier pasteur; encouragé par ses paroles et par l'exemple d'une générosité que la modestie du prélat ne parvenait point à cacher complètement, il continua d'apporter à l'œuvre de Saint-Médard le concours d'une charité qui justifiait sa réputation, en même temps que les éloges et la confiance de son bien-aimé pontife.

Aussi, grâce aux dons offerts de toutes parts, aux loteries annuelles et aux autres ressources que sut ménager habilement le nouveau directeur, l'établissement s'affermit chaque jour, et dès l'année 1846, Monseigneur put annoncer dans une nouvelle circulaire que de 80,000 francs qu'il était en 1843, le passif était réduit à 30,000 francs, tandis que le personnel des élèves s'était élevé au chiffre de soixante-huit.

Nous voudrions pouvoir citer tout entière cette seconde lettre où Monseigneur, qui venait d'admettre

lui-même pour la première fois au banquet sacré vingt-six de ces jeunes élèves, exprime d'une manière si touchante la joie qu'il a ressentie en voyant leur attitude recueillie, leur foi simple et naïve et le bonheur empreints sur tous leurs traits. La distance qui les séparait de Dieu était franchie; leur isolement et leur grossièreté remplacés par les douces communications de la famille et de l'amitié; leur caractère égoïste et sauvage, par une douceur complaisante et une aimable gaîté. Ce résultat lui paraissait si admirable, qu'il ne pouvait s'empêcher de le faire connaître à tout son diocèse, comme une reconnaissance des anciens sacrifices que les fidèles s'étaient imposés, et un encouragement pour ceux qui leur restaient encore à faire, s'ils voulaient assurer entièrement l'avenir de l'œuvre.

Jusqu'à la fin de son épiscopat, où il eut la consolation de voir l'institution de Saint-Médard entièrement libérée, ou plutôt jusqu'à la fin de sa vie, Monseigneur ne cessa de montrer toujours le même dévouement et la même tendresse pour ces pauvres enfants adoptés par son cœur. Il prenait part à tout ce qui les concernait; il entrait avec le directeur dans mille petits détails qui ne pouvaient intéresser que le cœur d'un père; il s'entretenait quelquefois avec eux en écrivant sur le tableau, malgré sa réserve qui était si grande; il acceptait avec effusion de cœur les petits présents que leur industrie, excitée par la reconnaissance, lui offrait quelquefois; il leur en donnait lui-même à son tour, aimait surtout à présider les distributions solennelles de prix, qu'il ouvrait ordinairement par quelques-unes de ces paroles pleines d'onction et de bonté qui ont toujours été si bien accueillies et si fécondes

pour la prospérité de Saint-Médard. Pour tout dire en un mot, il se montra dans toutes les circonstances tel, que si l'honneur de l'initiative appartient à M. l'abbé Dupont, nous pouvons à bon droit réclamer pour lui la gloire d'avoir sauvé à son berceau et assuré définitivement l'avenir d'une œuvre que tant d'autres diocèses envient à celui de Soissons. En acceptant cette lourde succession, en se déclarant le protecteur et le père d'un établissement destiné à rendre à la société de pauvres enfants déshérités de tous biens, Mgr de Simony s'est acquis des droits éternels à la reconnaissance des peuples[1].

[1] Il est à regretter que certaines difficultés qui n'étaient pas entièrement levées, n'aient pas permis à Mgr de Simony de léguer au diocèse, comme il en avait l'intention, ce magnifique établissement. Il laissa ce soin à Mgr de Garsignies, son successeur, en lui donnant Saint-Médard par testament. Malheureusement, Mgr de Garsignies étant mort sans aucune disposition testamentaire et sans avoir rien régularisé relativement à Saint-Médard, cette maison doit être vendue au profit de la succession du prélat.

CHAPITRE XXVI.

Vertus et caractère de Mgr de Simony. — Son esprit de religion, de piété. — Sa dignité dans les saints offices. — Son esprit de prière. — Constante égalité de son âme; sa douceur; son humilité. — Sa modération ; sa vie réglée. — Sa conversation. — Son amour de la retraite. — Son affabilité. — Sa réserve. — Sa simplicité. — Son amour pour la pauvreté et pour la mortification.

On ne considère ordinairement la sainteté que par ce qu'elle a d'extérieur et de frappant, et on a peine à concevoir qu'un homme soit saint, à moins qu'il n'étonne l'imagination, ou par de grandes austérités, ou par des actions extraordinaires. La vie de Mgr de Simony nous donne une idée plus juste de la vraie sainteté, de cette sainteté qui consiste dans la pratique toujours égale de toutes les vertus chrétiennes et sacerdotales, jointes à la modestie, à la simplicité et à l'humilité de ces mêmes vertus. A ce point de vue, nous pouvons bien dire que Mgr de Simony a retracé dans sa conduite toutes les vertus de ces grands évêques de l'antiquité, que l'Eglise propose à notre vénération. Cette vénération, Mgr de Simony se l'est acquise au plus haut degré par ses vertus de foi, de religion, de piété, de modestie, de dignité, d'affabilité, de charité, d'humilité, de patience, de désintéressement, de régularité répandues dans toute sa personne, et sans lesquelles il était comme impossible de le concevoir.

Où trouver, en effet, une foi plus vive, une religion plus profonde, une piété plus tendre, et aussi une dignité, une majesté plus grandes dans la célébration des saints offices? Nous ne faisons que rappeler ici bien faiblement les impressions qu'il produisait partout où il paraissait, en disant qu'on ne pouvait le voir ou à l'autel, célébrant les saints mystères, ou présidant les offices de sa cathédrale, ou remplissant quelqu'autre fonction épiscopale, sans être saisi d'un saint recueillement et involontairement porté à la piété et à la prière. « Votre évêque est bien partout, disait à un de ses vicaires généraux un homme de grand mérite, qui avait eu occasion de l'observer, mais il est admirable à l'autel[1]. » C'était surtout au milieu des grandes solennités, alors qu'il officiait pontificalement, environné d'un nombreux cortége de ministres sacrés, qu'on voyait reluire avec plus d'éclat cette angélique modestie, cette majesté tout épiscopale, cet air de foi et de sainteté qui ajoutaient à la religion de ceux qui en étaient les témoins. Tous les prélats qui ont honoré l'Eglise de Soissons de leur présence, et tous les autres pieux visiteurs, lui ont rendu ce témoignage que le service divin y était célébré avec une dignité que beaucoup d'autres Eglises non moins illustres pourraient lui envier. Cette gloire, l'Eglise de Soissons la doit à la beauté simple de son antique liturgie, à la pieuse magnificence de Mgr de Simony pour sa cathédrale[2],

[1] Oraison funèbre de Mgr de Simony.

[2] Il ne se passait presque pas une année sans que Mgr de Simony fît don à son église cathédrale, ou d'un ornement, ou d'une forte somme destinée à l'embellissement et à la décoration du lieu saint. C'est à lui que l'on doit, en particulier, les six chandeliers

et à la religieuse exactitude avec laquelle chacun s'acquitte des cérémonies qui lui sont prescrites. Mais la pompe de nos solennités semblait emprunter une nouvelle expression de la présence de ce saint pontife qui, sans jamais manquer à une seule des cérémonies, paraissait être tout en Dieu et comme abîmé dans une profonde considération des mystères qu'il célébrait. La ferveur de son âme s'imprimait dans tous ses traits, et on eût dit, à voir son visage, que l'Esprit saint venait former en lui ces touchantes prières qu'il prononçait avec tant d'effusion de cœur. Aussi n'était-il pas jusqu'à ces hommes qui mettent rarement le pied dans les églises, qui n'aient avoué que la vue seule de Mgr de Simony, revêtu de ses habits pontificaux, semblait exhaler un parfum de religion, une odeur de piété qui leur rappelait que le lieu où ils se trouvaient était la maison de la prière. Cependant, alors même, il n'y avait dans ses traits, dans son maintien, dans sa démarche, rien d'exagéré ou de trop composé, tant cet air de majesté lui était naturel. Toujours maître de ses premiers mouvements, il ne brusquait, ne pressait, ne reprenait jamais personne

du maître autel, le grand et magnifique chandelier pour le cierge pascal, le tapis du sanctuaire, qui sert aux grandes solennités, les pierres précieuses qui ornent l'ostensoir, l'orgue d'accompagnement, pour lequel il a donné près de 4,000 francs, la chapelle dite du Collége, pour l'acquisition de laquelle il a donné 4,500 francs, etc., etc. Afin que les enfants de la maîtrise de la cathédrale pussent contribuer, en plus grand nombre, à relever les cérémonies et les chants sacrés, il donnait tous les ans près de 3,000 francs pour le traitement des professeurs et pour les autres dépenses de cet établissement. Enfin, pendant tout son épiscopat, Mgr de Simony a défrayé et indemnisé les prédicateurs de la station du Carême.

au milieu des offices, bien que quelquefois ceux qui l'entouraient, vinssent déranger ou contrarier l'ordre des cérémonies, par inattention ou par gaucherie. Si on le faisait attendre, si l'on ne comprenait pas un ordre donné, il ne donnait aucun signe d'impatience. Rien n'était plus facile que de remplir quelque fonction autour de lui; il savait doucement rappeler un oubli, il avait la bonté de faire un signe inaperçu, ou laissait le temps de reconnaître et de réparer une faute commise.

« On n'a jamais remarqué en lui, dans la célébration de nos augustes mystères, cette promptitude qu'y met presque involontairement un prêtre qui se sent en retard, cette gêne, cette lassitude morale de quelques-uns qui succombent à la chaleur ou à la fatigue, cette peine, je dirai cette contrariété que le bruit, le chant ou le désordre causé par une grande affluence dans une église restreinte, cause presque nécessairement. Obligé de célébrer fort tard, dans un état de gêne ou de malaise, au milieu de bruits et de chants dont nous savons qu'il souffrait beaucoup, on eût dit toujours qu'il n'avait à faire que cette seule action et qu'il s'en acquittait dans les conditions les plus commodes et les meilleures, tant il y mettait de gravité, de calme et de dévotion... D'une ponctualité admirable, jamais il ne fit attendre le chœur un seul instant, particularité qui sembla si remarquable au nonce de Sa Sainteté à Paris, auquel on la racontait quelques mois après la mort de Mgr de Simony, qu'il recommanda de n'en pas perdre le souvenir, ajoutant qu'il ne serait pas impossible qu'on eût à en déposer un jour[1]. »

[1] Oraison funèbre de Mgr de Simony.

Cet esprit de foi, de religion et de piété le suivait partout et toujours. Au milieu des occupations les plus accablantes de l'épiscopat, Mgr de Simony était toujours *l'homme de Dieu*, l'homme de la prière. Il était facile de voir, à la constante sérénité de son visage, au recueillement dont il était sans cesse environné, qu'il se tenait toujours en présence de Dieu pour lui demander d'agir en tout dans son esprit et par ses lumières. Les heures particulières qu'il donnait à la prière dans la journée, ne suffisaient point à sa piété, et chaque jour, après les occupations nombreuses de sa charge, quand toute sa maison était retirée, alors que tant de chrétiens ne prolongent leurs veilles que pour se livrer à des joies insensées ou à de coupables plaisirs, cet ange de paix, dont la vie fut une prière continuelle, passait tous les jours, hiver comme été, un temps considérable dans sa chapelle, traitant seul à seul avec Dieu, dans le silence de la nuit, de ses projets, de ses travaux et des intérêts de son nombreux troupeau. C'est de cette union continuelle avec Dieu par la prière, que lui venaient ces idées de foi qui faisaient le principe et la règle invariable de ses jugements, de sa conduite et des actes de son administration. De là encore ce goût intérieur des choses de Dieu, cette onction, qui se communiquaient à tous ceux qui conversaient avec lui, cet extérieur si parfaitement réglé sur celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, sur les saints canons de l'Eglise, sur les principes de modestie donnés par les saints et par les maîtres de la vie spirituelle.

C'est encore à cette source inépuisable de la prière

que Mgr de Simony puisait cette constante égalité d'âme, cette aménité de caractère qui ne se démentirent pas une seule fois dans le cours d'une si longue vie et au milieu des peines et des soucis inséparables de l'administration d'un diocèse. Jamais on ne lui vit l'air triste, maussade, ennuyé; à peine si l'on pouvait parfois apercevoir dans ses traits, de la fatigue, de l'épuisement, après un long travail, une longue cérémonie, un long jeûne. Il eut souvent des peines très-vives; jamais il n'en parlait, jamais aucune plainte, aucune parole de mécontentement contre ceux qui en étaient cause. Il s'était comme imposé de renfermer au-dedans de lui-même toutes les émotions de son âme, quelquefois si cruellement déchirée. Toujours calme, toujours serein, il avait toujours la même douceur dans le regard, toujours le même sourire sur les lèvres; ce sourire de bonté lui était habituel; rarement on le voyait rire, mais il souriait souvent, non pas de ce sourire fade et de pure cérémonie qu'affectent certaines personnes du monde, mais de ce sourire naturel et vrai qui révèle un bon cœur et le désir de faire du bien. Aussi ce sourire avait-il une grâce, un charme inexprimables, surtout quand on l'abordait ou que l'on prenait congé de lui. « Sa bonté si aimable pour chacun de nous, écrit après sa mort une dame protestante, Mme d'E..., qui était venue avec sa famille passer quelques jours chez lui, a laissé dans mon cœur une impression qui ne s'effacera jamais. On était heureux, et je puis dire on était fier de recevoir de lui quelque marque de bienveillance. Je me souviendrai toujours du séjour que nous fîmes à Soissons il y a quatorze ans. Il y avait dans cette maison une

atmosphère de paix, de bonheur, qui était douce à respirer. Nous jouissions de l'accueil si plein de bonté que nous fit cet excellent prélat. Il avait avec les jeunes gens une manière inimitable, quelque chose de si paternel, de si aimable, qu'on en avait le cœur tout plein de reconnaissance.

Ces manières affectueuses étaient, en effet, chez Mgr de Simony, l'expression naturelle de la bonté et de la douceur de son âme. Il pouvait bien dire, à l'exemple de son divin Maître : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » Il pouvait le dire sans vaine complaisance, par le sentiment seul de l'étroite obligation où il était de donner l'exemple à tous. Jamais on ne vit en lui rien d'aigre, d'amer, de rude, de piquant. Cette douceur, il la portait dans ses paroles, dans le ton de sa voix, dans son regard, dans tous les traits de son visage, dans ses gestes, dans tout son maintien. Jamais, par exemple, on ne l'a vu regarder quelqu'un d'un œil sévère, blesser ou repousser par orgueil ou par froideur, adresser un reproche d'un ton dur ou ironique, faire un geste d'empire ou d'autorité ou qui sentît le moins du monde la mauvaise humeur.

Son humilité n'était pas moins profonde. Jamais il ne parlait de lui, ni de sa famille, ni de ce qu'il avait été, ni de ce qu'il avait fait ou de ce qu'il ferait, et ceux mêmes qui ont été honorés le plus longtemps de sa confiance et de son intimité, n'ont jamais pu surprendre, dans ses conversations, le moindre trait qui lui fût avantageux. Combien de fois, au contraire, les couvrit-il de confusion, en leur disant qu'il n'était bon à rien; qu'il était, par ses péchés, un obstacle au bien;

qu'il était un grand pécheur, et qu'on se persuadât bien qu'il l'était véritablement comme il le disait. « Souvent, nous écrit un vertueux prêtre, quand j'épanchais mon cœur dans le sien, et que je lui comptais mes misères, il me répondait par la confidence de sa prétendue incapacité. » Il ne parlait de lui que pour se recommander aux prières des autres et témoigner la défiance qu'il avait de ses propres mérites devant Dieu; car un des caractères les plus sensibles et les plus ordinaires de son humilité, c'était la défiance de lui-même, surtout de ses talents et de ses lumières, défiance qui même allait quelquefois trop loin peut-être, et lui exagérait sa prétendue indignité. Il manifesta nombre de fois son repentir d'avoir accepté l'épiscopat, répétant qu'il ne possédait aucune des qualités de cette redoutable dignité. « Que de bien il y avait à faire, disait-il quelquefois, que la faiblesse de mes moyens et peut-être mon peu de courage m'ont empêché d'entreprendre! Que d'imperfections encore dans le bien que j'ai fait? » Cette humilité eût-elle été aussi constante, si elle ne fût venue du cœur et des bas sentiments qu'il avait de lui-même? Il en coûte trop de se contraindre, de se contrefaire sans cesse; on finit par s'oublier, on laisse échapper quelque chose qui trahit. D'ailleurs, la vérité a des caractères inimitables, et a-t-on jamais pensé à mettre en doute la sincérité de l'humilité, de la vertu de Mgr de Simony? C'est par ce même sentiment d'humilité et de défiance qu'il s'entoura toujours de tous les conseils, de toutes le lumières, et qu'il choisit pour ses conseillers habituels, les hommes les plus distingués par leur science et par leur vertu. Le discernement admirable de ce sage prélat le servit à

souhait. Il suffit de nommer ici MM. de Beauregard, Formantin, de la Loge, de Bully, dont les noms sont encore chers aux prêtres et aux communautés religieuses du diocèse; Mgr Letourneur, mort depuis évêque de Verdun; Mgr de Marguerye, d'abord évêque de Saint-Flour, puis d'Autun; Mgr de Garsignies; enfin M. Ruellan, doyen du chapitre[1], et M. Lequeux, supérieur du grand séminaire, tous deux d'une science éminente et d'une prudence consommée.

A l'exemple du grand Apôtre, Mgr de Simony portait cette humilité jusqu'à se glorifier de ses infirmités et de ses humiliations. Il en donna un jour, au grand séminaire, une preuve bien touchante (4 nov. 1846, fête de saint Charles).

On avait commencé la lecture spirituelle; c'était le chapitre de M. Olier *sur l'humilité,* dans son Introduction aux vertus chrétiennes. Mgr de Simony devait arriver vers la fin et adresser quelques mots, avant le Salut solennel auquel il devait présider. Il arrive, il commence par nous féliciter de la reprise de nos travaux scolaires. Il nous compare au cultivateur qui travaille et laboure dans l'espérance de la moisson. Pour nous, quelle moisson excellente!... Il nous parle de la dignité de notre vocation, qu'il appelle toute divine... Là, sa mémoire hésite. Après quelque moment de silence, il reprend la suite de son discours; mais il ne peut faire entendre que la vertu de renoncement à tout. Il hésite de nouveau, et, se croyant

[1] M. Ruellan est mort au mois de septembre 1852. M. Lequeux a quitté la direction du grand séminaire, en 1851, pour devenir vicaire général de Mgr Sibour, archevêque de Paris. Il est actuellement chanoine titulaire de la métropole.

incapable de continuer, il a la simplicité de nous dire qu'il regrette de ne pouvoir nous exprimer les pensées qui avaient occupé son esprit en pensant à nous; mais que son cœur nous parle assez, que nous savons très-bien qu'il nous porte tous en son cœur... M. le supérieur prit occasion de là pour lui témoigner toute notre reconnaissance pour ses paternelles bontés... Monseigneur alors, parlant de l'abondance du cœur, insista de nouveau sur l'affection qu'il nous portait, et revint encore au regret de ne pouvoir nous exprimer ses pensées... M. le supérieur reprit que l'exemple qu'il nous donnait présentement de simplicité et d'humilité, nous parlait plus haut que tout ce qu'il aurait pu nous dire... Mgr de Simony termina en se recommandant à nos prières, en nous remettant aux leçons de Jésus, lequel serait, à son défaut, notre docteur et notre maître; il nous dit de demander pour lui le courage et la force pour supporter les humiliations que Dieu lui réservait, et la grâce d'une vie meilleure. Il est certain que cette scène si touchante de simplicité et d'humilité, dans un évêque si vénérable par tant de vertus, fut pour nous un discours mille fois plus éloquent que tous les sermons possibles. Il avait en ce moment un visage si calme, si riant, si heureux, qu'on pouvait comprendre aisément, à le voir, le bonheur que donnent aux saints la connaissance de leurs infirmités, et l'humiliation qui leur en revient de la part des hommes.

A cet esprit de douceur et d'humilité, Mgr de Simony joignait un grand fonds de modération et une horreur extrême pour tout ce qui avait l'apparence de la dispute. Aussi ne le vit-on jamais disputer ou contester.

Il exprimait son sentiment et s'en tenait là. Il pouvait bien dire avec saint Paul : « Si quelqu'un aime à contester, pour nous, ce n'est point là notre coutume, ni celle de l'Eglise de Dieu. » (*Corinth.*, cap. XI). Dans les discussions, il parlait peu, et toujours avec modération ; il n'élevait point la voix, ni pour imposer silence, ni pour intimer un ordre, ni pour inculquer plus fortement son opinion, ni pour dominer dans une conversation; il disait simplement ce qu'il pensait, ce qu'il désirait, ce qu'il fallait faire. Sa manière de prêcher même, ou de parler en public était également simple, douce, son ton de voix très-modeste, un peu timide même. On eût été fort surpris, et en quelque sorte scandalisé de l'entendre prendre un ton élévé ou rire aux éclats, tant cela était et paraissait loin de son caractère.

Mgr de Simony usait de cet esprit de modération envers toutes les personnes avec lesquelles il avait à traiter. On a pu quelquefois dire qu'il prenait trop de précautions, trop de ménagements pour éviter des ruptures, des froissements à l'égard de certaines familles influentes ou de quelques prêtres coupables, mais jamais on n'a pu lui reprocher trop de précipitation, de sévérité, de rigueur; il préférait, avec Notre-Seigneur, être l'ami des publicains et des pécheurs. N'accusait-on pas aussi saint François de Sales d'être trop bon envers ceux qui avaient de grandes fautes à se reprocher ?

Nous avons vu que Mgr de Simony avait contracté depuis longtemps l'habitude d'une grande régularité. Dès les premiers jours de son épiscopat, il se fit un genre de vie saintement uniforme, dont il ne s'écarta

que quand il était forcé par des circonstances tout-à-fait extraordinaires. Nous ne craindrons pas de faire connaître en détail l'ordre de ses journées et le détail de ses actions. Mgr de Simony, par ses vertus et par le privilége dont jouit la sainteté d'ennoblir, de relever tout ce qu'elle touche, était dans ce rang exceptionnel où les moindres circonstances sont du plus haut intérêt.

Il se levait toujours de grand matin, hiver comme été, bien que le soir il ne sortit de sa chapelle qu'à onze heures, et qu'il ne se couchât guère avant onze heures et demie. Il s'habillait seul, excepté dans les derniers temps de sa vie, où ses infirmités exigeaient qu'il reçut les soins de son domestique. Il faisait ensuite son oraison, et nous savons de source certaine qu'il n'y a jamais manqué une seule fois dans tout le cours de son épiscopat, non plus qu'à ses autres exercices de piété, qu'il accomplissait avec la régularité, avec la ferveur d'un pieux solitaire. Il consacrait à la lecture des livres saints le temps qui s'écoulait depuis son oraison jusqu'à la sainte messe, qu'il disait régulièrement à huit heures, dans sa chapelle, sans que jamais il s'en soit dispensé pour cause d'affaires ou de voyages, si ce n'est quatre ou cinq fois qu'il en fût empêché par des indispositions sérieuses. Après son action de grâces, il récitait les petites heures; puis il rentrait chez lui et s'occupait d'affaires et de sa correspondance jusqu'à dix heures et demie, où il déjeunait très-légèrement. Il prenait ensuite la récréation dans son jardin, ou au salon, avec les personnes qui étaient présentes, et recevait tous ceux qui lui faisaient visite. Mgr de Simony, dans ses rapports avec

le monde, parlait peu, autant par caractère que par prudence; mais cette discrétion ne ressemblait en rien à la sombre discrétion de ces caractères apathiques et insensibles, qui n'éprouvent aucun besoin d'épancher leur cœur. Quoique Mgr de Simony parût un peu froid et peu expansif, il était gracieux, délicat dans ses souvenirs, et trouvait toujours quelque chose d'aimable à dire; il témoignait d'ailleurs tant d'intérêt aux personnes qu'il recevait, il entrait si volontiers dans les moindres détails de ce qui les touchait, qu'on ne sortait jamais de chez lui sans éprouver un véritable sentiment de bonheur. Il n'avait pas une conversation savante, vive, enjouée; il ne brillait point par de fines plaisanteries, quoiqu'il eût de la finesse dans l'esprit, un rare talent d'observation, un tact qui lui faisait saisir tout ce qui était ridicule ou déplacé, et qu'il fût naturellement enclin à une douce raillerie. Mais malgré ce ton de dignité et de réserve qu'il conservait vis-à-vis des personnes du monde, une gaîté douce présidait à toutes ses relations intimes et domestiques; la paix et la félicité qui remplissaient son âme se faisaient jour jusque dans son langage et dans son regard, et il était difficile de le voir quelque temps sans être touché jusqu'à l'admiration de son aimable simplicité, de son égalité de caractère, de la bonté de son cœur. A midi, Mgr de Simony se retirait dans son cabinet et s'occupait d'études ou d'affaires, répondant constamment lui-même à toutes les lettres qui n'étaient pas de pure administration. A deux heures, il récitait son chapelet et son office, puis reprenait sa correspondance jusqu'au dîner, qui avait lieu à six heures. Sa table était

toujours servie avec décence, mais aussi avec une très-grande simplicité; et il n'y avait ordinairement que trois plats. Sa frugalité était extrême; il ne faisait jamais que deux légers repas, et dans le carême, ainsi que les autres jours de jeûne, il prenait à peine, le soir, un peu de pain, quelques fruits secs, et quelque fois une simple tasse de thé, cherchant à déguiser sa mortification en mangeant très-lentement. Lorsqu'on servait sur sa table quelques primeurs en légumes ou en fruits, il n'y touchait jamais, et après le dîner, il disait doucement à ses domestiques qu'il ne fallait pas acheter des choses d'un prix si élevé. La soirée se passait au salon, à converser jusqu'à neuf heures. C'était l'heure de la prière, qu'il faisait en commun avec toute sa maison, apr`s quoi il récitait matines et laudes, et puis allait faire sa visite au Saint-Sacrement, et la prolongeait bien avant dans la nuit.

Dans cette distribution de la journée, Mgr de Simony n'avait point marqué de temps déterminé pour recevoir les ecclésiastiques ou les autres personnes qui avaient à lui parler d'affaires importantes. C'est qu'en effet il était toujours visible à toutes les heures, pour ceux d'entre eux qui avaient à le consulter ou à l'entretenir sur ces matières. Toutes les fois que ses fonctions ne l'appelaient pas au dehors, on était sûr de le trouver chez lui, et à quelque heure qu'on se présentât, d'en être reçu avec égard, avec affabilité et sans qu'on l'ait jamais vu ennuyé ou préoccupé. M. de Simony sortait peu, excepté pour la promenade, que les médecins lui recommandèrent dans les dernières années de sa vie. Il ne fit jamais d'autres visites que celles qui lui étaient commandées par la bienséance,

et encore ces visites furent-elles toujours aussi courtes qu'elles étaient rares. A son arrivée à Soissons, il s'était fait un devoir sacré de la retraite, et avait pris la résolution de s'y tenir aussi étroitement renfermé que le lui permettraient les obligations de sa charge. Sa pensée était que c'est moins dans des rapports fréquents avec le monde que dans le silence de la solitude et de l'union à Dieu, qu'un évêque trouve et cette force d'action, et ces lumières d'en haut aussi nécessaires pour l'instruction et le gouvernement de son peuple que pour sa propre sanctification. Aussi disait-on de lui qu'il pratiquait la vie cachée dans la place la plus éminente.

Toutefois, Mgr de Simony savait se prêter au monde avec une douce condescendance, lorsque les circonstances le demandaient. Accessible à tous sans distinction, il accueillait gravement, mais cordialement, avec un air qui prévenait au premier abord et qui inspirait tout à la fois de la confiance et du respect. On remarquait en lui ce ton d'urbanité, qui annonce la haute compagnie où on a vécu, et qui en même temps, comme on l'a observé justement, se rapproche du peuple par la simplicité et par la naïveté de ses formes. Mgr de Simony ne faisait, du reste, aucune distinction de condition ou d'opinions, dans les personnes qu'il recevait. Les dissidences politiques s'arrêtaient au seuil de sa demeure. « Un évêque, disait-il, établi pour les hommes en ce qui est de Dieu, doit s'élever au-dessus de tous les partis pour trouver en Dieu le nœud secret par où on peut les réunir. » Aussi fut-il constamment aimé et vénéré des hommes de toute opinion, qui approchaient de lui avec confiance,

sûrs qu'ils étaient d'avance de trouver en lui le cœur d'un évêque et l'affection d'un père.

Ce qu'il y avait d'admirable dans Mgr de Simony, disait un prêtre qui l'avait approché souvent et longtemps, c'est qu'on n'aurait pu dire pour qui il avait plus d'estime et d'affection, tant il avait soin de témoigner à tous les mêmes attentions, les mêmes égards; certainement il avait intérieurement ses préférences, mais il avait la délicatesse de n'en rien laisser paraître, au moins en public. Voyez son testament, ajoutait-on, on reconnaît bien là Mgr de Simony; il ne donne aucun legs particulier, si ce n'est à quelques personnes qui naturellement faisaient classe à part; il n'a pas voulu qu'on pût dire qu'il ait jamais fait acception de personnes. Tous étaient ses enfants à titre égal, tous avaient une part égale à sa tendresse paternelle; plusieurs ont pu se croire dédaignés, parce qu'ils ne se voyaient pas préférés; Mgr de Simony ne croyait pas devoir tenir compte d'une susceptibilité jalouse ou injuste.

C'est par suite du même principe que Mgr de Simony ne donnait jamais aucune marque extraordinaire d'amitié; ses affections étaient naturellement très-vives, sa sensibilité profonde; mais continuellement occupé à modérer ses impressions, à dompter la nature, il voulait que tout en lui fût subordonné aux impressions de la grâce et de l'esprit de Dieu. Aussi on ne vit jamais en lui rien qui indiquât un sentiment un peu trop tendre. Les témoignages d'amitié qu'il donnait à des enfants, par exemple, étaient pleins de bonté, mais sans rien de trop sensible dans les manières ou dans les regards. Il pratiquait cette sage réserve à

l'égard même de ses parents. Certes, c'eût été bien mal connaître la tendresse de son cœur que de lui supposer la moindre indifférence pour les membres de sa famille; mais, s'il les chérissait tendrement, c'était en Dieu et pour Dieu, et sans aucun mélange de sentiments trop humains et trop naturels.

Cette dignité, cette réserve, et l'opinion qu'on avait de sa sainteté étaient du reste si bien établies, qu'on n'eut jamais la pensée d'élever sur sa vertu le moindre soupçon, ce dont les plus saints et les plus vertueux ne sont pas toujours exempts. Mgr de Simony s'environnait habituellement de tant de majesté, qu'il était vraiment sous ce rapport inabordable, inaccessible à toute familiarité. Malgré le charme de son sourire et l'affabilité de ses manières, il conservait toujours ce je ne sais quoi d'imposant qui obligeait à la vénération tout en permettant la confiance. Mais il ne se croyait pas pour cela dispensé des sages précautions que conseille la prudence chrétienne. Jamais, par exemple, il n'aurait voulu admettre avec lui une personne du sexe dans sa voiture, fût-ce même une de ses sœurs, quelque respectable qu'elle fût par son âge et par son caractère; il ne voulait même pas qu'on s'en servît pour la conduire, tant il était soigneux d'éviter jusqu'à l'ombre même du soupçon.

Ce ton de grandeur, de noblesse qui frappait tous ceux qui l'approchaient, s'alliait en lui avec les goûts les plus modestes. On peut lui appliquer ce qu'un illustre écrivain de nos jours[1] a dit d'un illustre publiciste[2]

[1] M. de Montalembert.

[2] Donoso Cortès.

« que Dieu lui avait départi deux dons qui sont le sceau des âmes élues pendant leur passage sur la terre, l'autorité et la sérénité. » Il recevait les honneurs dus à son caractère avec aisance et dignité; il n'hésitait jamais, par exemple, de prendre la première place, d'entrer ou de sortir le premier. Mais, avec cela, ses manières étaient aussi simples que nobles, et ce caractère de simplicité était empreint dans tout ce qui l'entourait, dans sa personne, dans sa maison, dans sa table, dans son ameublement. Tout était chez lui d'une grande décence, d'une propreté exquise, mais sans la moindre recherche. Il n'y avait rien qui tendît à l'opulence, à la rareté, à la curiosité, même en ces petites choses que les plus sévères se permettent quelquefois si aisément. Tout était simple, de strict nécessaire, pauvre même, eu égard surtout à sa fortune et à sa condition. Cependant s'il eût été libre, il eût fait disparaître tout ce qui lui paraissait tenir encore tant soit peu du luxe et de l'éclat Visitant un jour les cellules d'une maison ecclésiastique, qui n'avaient pour tout mobilier qu'un lit, une table et deux chaises, il dit à celui qui l'accompagnait : « Si j'étais maître de vivre à mon goût, je ne voudrais jamais avoir d'autre ameublement, un mur propre sans papier, voilà qui me suffirait; et si j'étais curé, je ne voudrais pas d'autres arrangements dans mon presbytère. »

Il est inutile sans doute d'insister sur son désintéressement et sur le peu de cas qu'il faisait des biens de ce monde. Tout ce que nous avons dit de sa charité, de sa générosité, prouve assez que les richesses ne lui étaient rien; nous ajouterons seulement que, sous les dehors de la dignité et de la noble décence

qu'il voulut toujours conserver dans tout ce qui l'entourait, Mgr de Simony, plein de cet esprit qui rend pauvre dans la richesse, avait trouvé le moyen d'avoir part aux privations de la pauvreté volontaire. Ainsi, par amour de la simplicité, sa maison n'était composée que des personnes dont il ne pouvait se passer par bienséance; encore trouva-t-il le moyen de la réduire dans les douze dernières années de son épiscopat. Par amour de la pauvreté, il attendait à l'extrémité pour se donner du linge ou un habit; par amour de la pauvreté, Mgr de Simony choisissait toujours ce qu'il y avait de plus commun et de moins cher pour tout ce qui servait à son usage. Une petite table de bois, recouverte d'une serviette, faisait toute sa toilette; son lit n'était composé que de deux petits matelas, d'un traversin sans oreiller et d'une couverture de coton hiver comme été, et sa garde-robe, dont on fit l'inventaire après sa mort, annonçait une simplicité presque voisine de l'indigence. Il n'y eut jamais dans son palais épiscopal qu'une seule pendule dans le salon de réception, encore ne lui appartenait-elle pas. Dans tous les autres appartements, une table, quelques chaises, un crucifix, quelques objets de piété formaient tout l'ameublement. Lorsque après sa démission, il se retira dans une maison particulière, on lui proposa d'acheter une pendule, il répondit : « Nous nous en sommes bien passé jusqu'à présent, nous tâcherons de faire encore de même. Mgr de Simony joignait à cet amour, à cette pratique de la pauvreté volontaire, un amour non moins grand pour la mortification. Comme il ne s'imposait aucune pratique qui pût être remarquée, on aurait pu croire d'abord que

sa vie était ordinaire; mais quand on l'observait de plus près, on découvrait facilement qu'il ne laissait échapper aucune occasion de se mortifier, ne se plaignant jamais de ce qui lui manquait, soit dans son service, soit dans sa table, souffrant volontiers toutes les incommodités des saisons, surtout celle du froid auquel il était cependant fort sensible. Enfin, pour terminer ce court exposé de sa vie intérieure et domestique, nous pouvons dire que Mgr de Simony offrit constamment dans tout l'ensemble de sa vie, tant privée que publique, un si heureux assemblage de toutes les vertus épiscopales, que lorsqu'on voulait se former une idée des saints évêques des premiers siècles, il se présentait naturellement à l'esprit comme le type le plus accompli du pontife chrétien. C'est le jugement qu'en portait après sa mort un homme distingué appartenant à cette famille protestante avec laquelle Mgr de Simony était en relations. « Cette belle et douce figure, écrivait-il, s'était imprimée dans mon cœur comme la personnification d'un de ces nobles types apostoliques qui s'en vont au milieu des controverses et des petitesses de notre siècle. »

CHAPITRE XXVII.

Mgr de Simony donne sa démission. — Nomination et sacre de Mgr de Garsignies. — Retraite de Mgr de Simony.

Depuis quelques années, la profonde humilité de Mgr de Simony, jointe aux infirmités d'une nature épuisée par l'âge et par les fatigues, lui avait inspiré de se décharger du lourd fardeau de l'épiscopat, et de faire par avance, comme il disait, ce que la mort devait faire bientôt. Les longues cérémonies, la visite de son diocèse, les confirmations et la prédication qu'il ne voulut jamais y omettre, lui étaient devenues très-pénibles. On le priait de venir présider une cérémonie solennelle dans une maison religieuse. « Hélas, répondait-il, je voudrais seulement suffire à ce que demande de moi mon diocèse. » Sa timidité naturelle augmentant d'ailleurs avec l'âge, ne lui permettait plus de parler en public avec toute la liberté nécessaire au développement de ses idées, et il lui arriva quelquefois, au sortir d'une confirmation, de dire dans toute la candeur de son humilité à ceux qui l'accompagnaient : « Vous le voyez, je ne suis plus bon à rien. » Pendant la retraite ecclésiastique de 1845, sa résolution fut connue de son clergé : tous les prêtres se réunirent aussitôt pour conjurer ce bon pasteur de ne pas rompre les liens si doux et si forts qui l'attachaient à son troupeau, et de continuer à le conduire

dans les pâturages de la vie. Mgr de Simony ne put résister aux instantes prières qui lui étaient faites, et il ranima tout ce qui lui restait de forces pour le consacrer au bien de ses enfants. C'est alors qu'il conçut un projet qui lui permettait de concilier le désir de son clergé avec les devoirs indispensables de l'épiscopat; ce fut de demander un coadjuteur pour partager avec lui le poids de l'autorité pastorale, pour être la lumière de son administration et la consolation de sa vieillesse; mais le gouvernement ne crut pas devoir faire droit à sa demande. Cependant le poids des années se faisait sentir avec les infirmités qui en sont la suite. Un voyage qu'il fit dans le midi, où il passa l'hiver de 1845, d'après le conseil des médecins, l'avait peu soulagé[1]. Enfin ses forces ne répondant plus à son zèle et à son dévouement, le 31 mai 1847, il crut devoir déposer sa démission aux pieds du Souverain Pontife. Cette nouvelle ne pût demeurer si secrète que le bruit ne s'en répandît parmi son clergé. Mgr de Simony présida lui-même encore à tous les exercices de la retraite ecclésiastique; avant de se séparer, un de

[1] Nous ne pouvons passer sous silence ce qu'on nous écrit de la ville d'Apt, où Mgr de Simony passa quelques mois, chez une de ses nièces, Mme la marquise de Gantez. Mgr de Simony ne tarda pas à être apprécié comme il le méritait, et depuis le premier magistrat jusqu'au dernier des habitants, tous n'eurent qu'une voix pour l'admirer, le vénérer pendant son séjour, et le regretter après son départ. Le jour de Noël, il combla les vœux de la population aptésienne en officiant pontificalement dans l'ancienne cathédrale, privée depuis si longtemps de la magnificence que la présence de ses pontifes donnait à ses solennités. Aussi, quoique depuis cette époque bien des jours se soient écoulés, la nouvelle de sa mort a été pour toute la ville un jour de véritable deuil.

messieurs les Doyens, organe de tout le diocèse, lui exprima les regrets et la douleur que la nouvelle de sa démission excitait dans tous les cœurs. Mgr de Simony, vivement attendri, répondit avec une émotion qu'il cherchait en vain à dissimuler, que Dieu seul savait ce qu'il lui en coûtait pour rompre des liens plus forts que la mort, mais qu'il fallait remettre tout entre les mains de sa Providence; que du reste, quelque fût le lieu de sa retraite, son cœur demeurerait toujours au milieu des siens. Tous alors fondirent en larmes; lui-même avait peine à retenir les siennes. Les enfants ne pouvaient quitter leur père, et le père ne pouvant s'arracher du milieu de ses enfants, semblait leur dire aussi : Que faites-vous donc en pleurant et en affligeant mon âme. (Act. XXI). Je ne vous oublierai jamais; je vous porte tous dans mon cœur et vous y vivrez jusqu'à mon dernier soupir.

Ce changement, sollicité avec instance par le vénérable prélat, ne laissa pas que de l'impressionner vivement. « Depuis ce matin je ne suis plus qu'ancien évêque de Soissons et administrateur apostolique, écrivait-il le jour même à M. Ruellan, son grand vicaire et son ami. Cette pensée que mes liens avec le diocèse sont changés, sinon rompus, m'a été amère. Mais ce sacrifice, je le fais volontiers à la volonté divine. Puisse-t-elle le recevoir en l'agréant, et en le faisant tourner au plus grand bien du troupeau ! »

Le 25 août suivant, la démission de Mgr de Simony fut acceptée par sa sainteté Pie IX, qui lui écrivit à cette occasion, un bref rempli des témoignages les plus honorables et les plus justement mérités. En agréant cette démission, le Pape investissait Mgr de

Simony de pouvoirs spéciaux qui lui permettaient de gouverner le diocèse jusqu'à l'installation de son successeur. Mgr de Simony remit alors aussi sa démission entre les mains du roi. Mais une pensée préoccupait vivement son cœur, sa sollicitude paternelle embrassait l'avenir, et il se demandait à qui désormais allait être confiée la conduite de son cher troupeau. Aussi crut-il lui donner une dernière marque de son affection en désignant lui-même au choix du roi celui qu'il croyait le plus capable de lui succéder, et de perpétuer le bien qu'il avait cherché à faire. Ses saintes prières, celles d'un clergé qui n'avait d'autres désirs que les siens, obtinrent de Dieu que le vœu de son cœur fût réalisé, et le 19 novembre 1848, le ministre des cultes lui écrivait directement pour qu'il apprît le premier, et qu'il annonçât lui-même à M. de Garsignies sa promotion à l'évêché de Soissons, haute distinction qui était accordée au mérite de M. de Garsignies, autant qu'à l'autorité de sa recommandation. Si quelque chose était capable d'adoucir les cuisants regrets du clergé et des fidèles, en présence de la retraite d'un pontife si vénéré, c'était de le voir remplacé par celui qu'il avait comme choisi lui-même à l'avance pour son successeur. Aussi, cette nouvelle fut alors reçue partout avec les témoignages de la plus vive reconnaissance pour le pouvoir qui avait déféré aux vœux du clergé et du peuple réunis à ceux du premier pasteur. Une expérience de plus de dix ans des affaires du diocèse, une connaissance intime du clergé, un zèle infatigable, semblaient être le gage et l'assurance des biens que présageait une élection si vivement désirée. Ce sont les sentiments que Mgr de

Simony exprimait à son futur successeur dans la lettre suivante :

« Tout ce que j'ai pu faire jusqu'ici, très-cher seigneur, c'est d'écrire au ministre pour le remercier. Je viens à vous maintenant, mon bien-aimé, et sans pouvoir vous exprimer le calme qui règne dans mon âme, depuis qu'il m'est donné d'être assuré que c'est vous qui êtes destiné par le prince des pasteurs à réparer ce que j'ai si mal fait, et à suppléer ce que j'aurais dû faire et que je n'ai pas fait. Je vous laisse, cher ami, une lourde besogne, mais je la vois avec pleine confiance entre vos mains. Tout vous dit que vous devez la recevoir et l'entreprendre avec la même confiance. S'il y a eu un pasteur désiré, c'est bien vous. Tous les cœurs viennent à vous, ils vous aiment et vous les aimerez; rien donc ne vous sera difficile. D'ailleurs l'aide de Dieu pourrait-elle vous manquer, puisque c'est lui qui vous appelle? Quant à moi, il ne me reste qu'à bénir la divine Providence qui a permis que je visse ce jour heureux et que je pusse m'approprier quelque part dans les bonnes œuvres qu'il vous sera donné de faire.

» Maintenant j'ai plus hâte que jamais de vous revoir. Je compte quitter Chamenais jeudi et Montargis lundi.

» Adieu, bien-aimé seigneur, en attendant que je vous donne le baiser paternel. »

Il restait à solliciter de Mgr de Simony une dernière faveur : c'était qu'après avoir conféré l'onction sainte à son successeur, il voulût bien choisir sa retraite au milieu de ses enfants, et, comme le lui exprimait si dignement le Chapitre de la cathédrale, qu'il leur fût

donné de continuer le combat du Seigneur sous l'influence de ses vertus et dans la communion de ses saintes prières.

La réponse que Mgr de Simony fit à cette lettre, doit trouver ici sa place ; elle est, pour le Chapitre de l'Eglise de Soissons, un dernier et riche souvenir de l'épiscopat de Mgr de Simony, et un précieux témoignage de sa foi, de son humilité et de sa tendre affection pour tout son clergé.

« Dans la nécessité que me fait l'affaiblissement de mes forces, de résigner en des mains plus assurées le gouvernement d'une Eglise pour laquelle j'aurais si volontiers donné ma vie, rien ne pouvait m'être plus consolant que l'expression des sentiments que vous voulez bien me conserver. J'y trouverai, pendant les jours de ma retraite, de nouveaux sujets de me réjouir et d'élever constamment mes mains vers le Seigneur pour en obtenir des grâces plus abondantes, s'il est possible, et toutes les bénédictions qui vous ont constamment rendus si vénérables aux yeux du clergé et des fidèles, et si chers à mon cœur. Ce cœur, Messieurs, vous restera toujours uni, surtout pour bénir la divine Providence du choix qu'elle a fait d'un pasteur selon son cœur, pour réparer tout ce qui a pu, dans mon administration, échapper à mon insuffisance et à ma faiblesse ; et une de mes plus douces pensées sera toujours une action de grâces pour la bonté divine, qui l'a réservé pour monter après moi sur le siége de Soissons.

« Désormais, Messieurs, je n'aurai plus à penser qu'aux années éternelles, il ne me reste qu'à vous prier de m'aider à m'en assurer la jouissance. Un

souvenir de votre part devant Dieu adoucira l'examen que doit faire le juste Juge d'un long épiscopat, et m'assurer un jugement favorable. Je vous le demande en vous assurant un juste retour. »

Mgr de Garsignies ayant été préconisé dans le consistoire du 17 janvier 1848, le jour de son sacre fut fixé au 25 février, jour où l'Eglise célébrait cette année, la fête de saint Mathias, apôtre. L'évêque consécrateur devait être Mgr de Simony, assisté de Mgr Gousset, archevêque de Reims, et de Mgr Mioland, évêque d'Amiens. C'était à Mgr l'archevêque de Reims qu'appartenait le droit de conférer au nouvel élu l'onction épiscopale; mais Mgr Gousset, par un sentiment d'exquise délicatesse qui fut apprécié de tous, déféra cet honneur à Mgr de Simony, et voulut être son assistant. Toutes les mesures furent prises pour donner à cette imposante cérémonie toute la pompe et la majesté possibles, et en rendre la vue accessible au grand nombre de personnes qu'elle devait attirer dans la cathédrale de Soissons. Une estrade fut dressée à l'extrémité de la nef, contre la grande porte du chœur. On y avait élevé deux autels, et disposé le tout de manière à ce que les cérémonies du sacre pussent s'y déployer dans toute leur magnificence. Le 25 février, malgré les préoccupations si graves que le bruit des événements, accomplis la veille à Paris, ne pouvaient manquer d'exciter, la ville épiscopale prit un aspect inaccoutumé. L'immense basilique put à peine suffire à cette immense multitude accourue de toutes parts pour être témoin de cette belle cérémonie qui retraçait les plus beaux jours de l'Eglise, et par son caractère antique, et par le concours d'un nombreux clergé, et

par la réunion de sept des plus illustres prélats de l'Eglise de France; c'étaient, outre les trois évêques consécrateurs, son Eminence le cardinal Giraud, archevêque de Cambrai; Mgr de Prilly, évêque de Châlons; Mgr Gignoux, évêque de Beauvais, et Mgr de Marguerye, évêque de Saint-Flour. La procession se rendit, de la chapelle du grand séminaire au palais épiscopal, et en sortit sur deux lignes majestueuses, composée des élèves du grand séminaire, d'un grand nombre d'ecclésiastiques du diocèse et des diocèses voisins; elle se terminait par l'auguste cortége des sept pontifes, qui marchaient, la mitre en tête, autour de celui qui, simple prêtre encore, allait devenir leur collègue et leur frère dans l'épiscopat. Nous n'essaierons pas de retracer ici cette touchante et magnifique cérémonie qui unissait si étroitement au pied des autels deux évêques, l'un plein de jours et de vertus, l'autre plein de zèle et d'espérances. L'Eglise de Soissons n'avait plus à craindre le deuil et les embarras de la viduité; le jour qui lui enlevait un évêque sage et pieux, lui redonnait un premier pasteur qui paraissait rempli du même esprit, et orné par avance de toutes les vertus pontificales. Une des scènes les plus attendrissantes fut celle où le nouveau pontife, d'une voix émue, et les yeux pleins de larmes, donna sa première bénédiction à cette innombrable multitude, puis s'agenouillant trois fois devant son auguste consécrateur, lui souhaita de longues années, selon la prescription du pontifical, *ad multos annos*. Dieu devait exaucer ces vœux, mais, comme le dit Bossuet, d'une manière plus haute que celle que nous entendions, en donnant, à un an de distance, à cet humble et pieux

pontife, pour les années passagères de cette vie, les années éternelles qui ne connaissent point de fin.

Dans l'après-midi, M. le supérieur du grand séminaire vint, à la tête de sa communauté, présenter à Mgr de Garsignies cette pieuse famille devenue désormais la sienne, et réclamer pour elle ses premières bénédictions. Tous les évêques qui avaient assisté à la cérémonie étaient présents. Mgr de Simony, se dérobant aux honneurs que ses vénérables collègues rendaient si justement à son âge et à sa sainteté, se tenait à l'écart comme le dernier d'entre eux. On le pria de bénir le premier ces enfants bien-aimés sur lesquels il avait tant de fois appelé les grâces du ciel. L'humble prélat s'y refusa constamment. « Je ne suis pas digne, répondit-il, de les bénir en présence de leur évêque, de leur métropolitain, et d'un prince de l'Eglise; je veux au contraire recevoir avec eux les bénédictions qu'on va leur donner; et à l'instant il s'agenouilla et inclina sa tête vénérable sous la main de celui qu'il venait de consacrer de l'onction des pontifes. Ce ne fut qu'après s'être relevé qu'il consentit, sur de nouvelles instances[1], à bénir ses enfants, touchés jusqu'aux larmes, d'une vertu si achevée et d'une humilité si profonde.

Après avoir résigné dans les mains de son successeur la charge de l'autorité pastorale, Mgr de Simony se rendit au vœu qui lui avait été exprimé; il fixa le lieu de sa retraite au milieu des siens, et vint abriter

[1] M. le supérieur du grand séminaire joignit ses instances à celles des vénérables prélats qui étaient présents, en citant avec beaucoup d'à-propos ces paroles du patriarche Jacob : *Benedictiones patris tui confortatæ sunt benedictionibus patrum ejus.*

ses derniers jours près du grand séminaire, objet continuel de sa sollicitude et de son affection. La proximité de la chapelle du séminaire, qui touchait à ses appartements, était un attrait pour sa piété. On avait ouvert une porte de communication donnant immédiatement sur la chapelle, et tous les jours il y venait dire la sainte messe, visiter le très-Saint-Sacrement et y lever vers le ciel des mains innocentes pour cette pieuse famille, qu'il édifiait par ses exemples et dont il consolait la tendresse par sa présence.

Sa vie, dans cette humble et modeste retraite qu'il s'était choisie, fut plus que jamais une vie de prières, d'union à Dieu, d'humilité et d'abnégation. Il cherchait de toutes manières à se faire oublier, mais sans y pouvoir parvenir. Plus grand encore peut-être depuis qu'il était descendu volontairement de cette première place qu'il remplissait si bien, il était entouré de plus de vénération et d'hommages, et tous voulaient lui rendre au centuple les honneurs auxquels il avait si humblement renoncé. Chacun pouvait le visiter dans sa retraite, goûter avec plus de liberté que jamais les charmes de sa douceur, de son affabilité, respirer le parfum de ses vertus, et admirer cette simplicité vraiment extraordinaire qui régnait dans tout ce qui l'entourait. Pascal a dit « que rien n'est si insupportable à l'homme que d'être dans un plein repos. » Mais Mgr de Simony trouvait dans sa vertu tout ce qui lui était nécessaire; et l'innocence de son âme, son goût pour la solitude, l'habitude du bon emploi du temps, le rendirent toujours inaccessible à l'ennui, le fléau de ceux qui se sont déchargés du poids des affaires. Aussi, une personne qui le visitait lui ayant demandé s'il ne

s'ennuyait pas d'être si souvent seul, il lui répondit cette parole, qui peint toute son âme et résume toute sa vie : « Je n'ai jamais su ce que c'était que de s'ennuyer. » On lui rapportait un jour qu'un jeune prêtre s'ennuyait dans une petite paroisse, où il avait peu de rapports de société : « Je ne sais pas, répondit-il, comment un prêtre peut s'ennuyer avec son bréviaire, la sainte Ecriture et le Très-Saint-Sacrement. » De même encore, indépendant par vertu et par le sentiment de sa dignité, Mgr de Simony acceptait, il est vrai, avec reconnaissance, toutes les marques de déférence et les services que quelques prêtres s'empressaient de lui rendre dans sa retraite, comme de l'accompagner aux offices de la cathédrale ou du séminaire, ou bien encore à la promenade; mais il ne les demandait jamais, et ne paraissait pas même les désirer. Un de MM. les chanoines, qui l'avait accompagné dans une de ses promenades, lui ayant dit un jour : « Monseigneur, si vous aviez besoin de moi par la suite, je me ferai un honneur d'être à vos ordres. » Mgr de Simony lui répondit avec bonté, qu'il le verrait toujours avec le plus grand plaisir, mais qu'il s'était habitué à n'avoir besoin de personne.

On peut juger de l'extrême simplicité de son genre de vie par le trait suivant. Il invitait ordinairement ceux qui l'accompagnaient à l'office ou à la promenade, à partager son modeste repas. Un jour, revenant de la promenade, il prie un directeur du séminaire de vouloir bien dîner avec lui; puis il ordonne à son domestique de mettre un couvert. Mais sur la réponse de celui-ci, Mgr de Simony se retourne et dit avec un sourire des plus aimables : « Mon cher ami, j'en suis

bien fâché, mais il paraît qu'il n'y en a que pour un; heureusement, vous avez encore la ressource du séminaire. » A quelques jours de là, on lui avait offert quelque pièce de gibier; il fit l'honneur à la même personne de l'inviter de nouveau, avec cette grâce qui lui était ordinaire.

Cependant, tout en pratiquant à l'égard de tous ceux qui le visitaient, cette grâce, cette amabilité, qui répandaient sur ses vertus si pures un charme inexprimable de candeur et de naïveté, Mgr de Simony se préparait sérieusement à la mort dans le secret de son cœur et sous les yeux du souverain juge. A le voir, offrant les saints mystères avec une piété tout angélique, ou prosterné des heures entières au pied des saints tabernacles, il était facile de juger qu'il soupirait dans son cœur après la céleste patrie, qu'il la voyait de près, qu'il y habitait par la ferveur de ses désirs et de son amour. La pensée de la mort revenait souvent dans ses conversations; il l'envisageait sans crainte, il la désirait même, et un jour qu'il éprouvait une difficulté plus grande à se lever et à marcher, il parla de sa fin prochaine, ajoutant avec sérénité : « Quand le bon Dieu le voudra, et le plus tôt sera le meilleur. »

Depuis quelque temps, Mgr de Simony avait vu successivement disparaître presque tous ses anciens amis; dans le court intervalle de trois ou quatre ans, il eut à pleurer la mort de MM. de Forbin-Janson, Letourneur[1]; de MM. Lucotte et de Sambucy, cha-

[1] Le trait suivant fera voir avec quelle docilité les amis de Mgr de Simony déféraient à ses sages conseils. « Je ne fus pas

noines de Paris, et de Stadler, inspecteur de l'Université, avec lesquels il avait passé les jours heureux et paisibles de sa première jeunesse ou de son séminaire. Il avait encore quelques amis bien chers, et l'un d'eux, Mgr Manglard, évêque de Saint-Dié, lui écrivait le 10 février 1848 : « Il fut un temps où, vous le savez, nous étions quatre, nous aimant beaucoup, Mgr Letourneur, le bon Lucotte, vous et moi. Il ne reste plus que vous et moi, et alors il faut que nous nous aimions pour les quatre. Pensons souvent l'un à l'autre devant Dieu, prions pour nous mutuellement et pour l'Eglise. » La mort devait briser bientôt ici-bas les liens qui unissaient ces deux amis ; mais l'un ne devait pas survivre longtemps à l'autre. Mgr Manglard mourut deux jours avant Mgr de Simony, et leurs obsèques eurent lieu le même jour.

évêque en 1827, disait M. Letourneur, parce que Mgr de Simony, qui sentait jusqu'où il faut porter la douceur dans l'administration, me trouvait encore trop caustique et trop pétulant. » Quand on m'offrit l'évêché de Verdun, en 1836, je le consultai de nouveau, et il me répondit : « Maintenant que vous vous êtes brisé à vingt écueils, allez, vous avez encore assez de vigueur et vous comprenez ce qu'il faut de bonté pour gouverner les âmes ; laissez-vous imposer les mains. »

CHAPITRE XXVIII.

Dernière maladie de Mgr de Simony. — Ses sentiments admirables de résignation et de piété. — Sa mort. — Ses funérailles. — Souscription pour un monument à élever à sa mémoire. — Inauguration de la statue de Mgr de Simony. — Son oraison funèbre.

A mesure que Mgr de Simony approchait du terme de sa carrière, son cœur se détachait de plus en plus des biens et des consolations de la terre, et lui préparait par une douce transition l'accès de l'éternité. Lorsqu'on lui demandait des nouvelles de sa santé, il était rare qu'il ne prît sujet de là pour parler de la proximité de sa mort, ce qu'il faisait avec un calme et un sentiment de joie qui montraient où étaient habituellement son cœur et ses plus chères affections. Cette même pensée se traduisait comme un pressentiment dans toutes les lettres qu'il écrivait. La supérieure d'une communauté l'avait prié de venir présider une prise d'habit. « Je vous prie de vouloir bien m'excuser, ma révérende mère, lui répondait-il le 7 septembre 1848; sans être malade, je me trouve plus affaibli et je ne puis répondre de moi. C'est un sujet de peine bien sensible, ma révérende mère, je vous assure... N'en priez pas moins le bon Dieu pour moi, afin qu'il ait pitié de ma faiblesse, et que, dans sa grande miséricorde, il m'appelle au plus tôt dans son saint paradis; j'ai pleine confiance, ma révérende mère et mes très-chères filles, dans vos saintes

prières, et il n'en faut pas moins pour me rassurer aux approches de ce jugement qui fait trembler les saints, et que j'ai bien lieu de redouter... »

Vint le premier jour de l'an 1849, qui devait laisser à tout le diocèse un si douloureux souvenir. La veille, le chapitre et le clergé de la cathédrale, après s'être rendu, selon l'usage, en habit de chœur, au palais épiscopal de son digne successeur, étaient venus lui offrir à son tour l'hommage de leur profonde vénération et de leurs vœux les plus ardents. Cette circonstance particulière ajoutait à la fête de famille quelque chose de plus solennel et de plus touchant : Hélas! on était loin de prévoir que c'était pour la dernière fois, et que l'on touchait de si près à une séparation si déchirante. On serait tenté de croire néanmoins à quelque pressentiment secret. M. le doyen exprima les sentiments du chapitre d'une voix très-émue et souvent entrecoupée. Et comme il terminait en exprimant les souhaits de longues années, Monseigneur termina sa réponse en ajoutant avec calme, mais avec un ton de voix plus assuré : « Quant à vos derniers vœux, je ne puis y entrer; je désire beaucoup ne me séparer jamais de vous; mais je désire beaucoup plus encore me réunir à celui qui doit être notre centre commun... » Tous se retirèrent sous le poids d'un sentiment indéfinissable de tristesse, qu'un déplorable événement devait bientôt justifier. Les directeurs et les élèves du grand séminaire étant venus à leur tour lui offrir l'hommage de leurs vœux et de leur affection toute filiale, Mgr de Simony éprouva une impression de bonheur qui sembla lui rendre toute sa joie. Il adressa quelques avis paternels à ceux dont il

aimait toujours à se dire le père; mais revenant bientôt à l'objet habituel de ses pensées, il se recommanda humblement aux prières de tous, en insistant sur le compte rigoureux qu'il aurait dans peu à rendre de sa longue administration, et comme M. le supérieur de la maîtrise prenait occasion de là pour lui rappeler avec délicatesse tout le bien qui s'était fait sous son épiscopat, l'humble prélat reprit : « C'est vrai, le bien ne m'a pas manqué, mais j'ai beaucoup manqué au bien. »

Le même jour et le lendemain, Mgr de Simony reçut la visite des différentes autorités qui avaient comme rivalisé d'empressement et de zèle pour lui prouver que le respect, la vénération et l'amour dont il avait été constamment l'objet pendant son épiscopat, l'avaient suivi dans sa retraite, et s'attachaient plus à sa personne et à ses vertus qu'à son éminente dignité. Mgr de Simony reçut les différents corps avec cette noblesse qui lui était naturelle, mais qu'il savait accompagner d'un charme vraiment ineffable de langage et de manières. Outre ces visites officielles, il vit se presser autour de lui un grand nombre de personnes, heureuses d'approcher de lui, de contempler ses traits et de lui exprimer des vœux qui étaient si bien au fond de tous les cœurs. L'étonnante simplicité de tout ce qui l'entourait semblait faire ressortir davantage la douce majesté qui reluisait dans toute sa personne, et fit une profonde impression sur tous ceux qui en furent les témoins.

Ces visites s'étaient prolongées le premier jour de l'an, un peu au-delà de l'heure où l'office des vêpres commençait au grand séminaire. Monseigneur devait

y assister, comme il faisait depuis quelque temps. Ce fut en descendant l'escalier étroit qui conduisait de ses appartements à la chapelle, que, le pied lui ayant manqué, il tomba de tout son poids, et qu'ayant cherché à se relever, la force avec laquelle il tenait la rampe, fit tourner son corps et le précipita à la renverse sur les dernières marches de l'escalier, et sur la dalle en pierre qui le terminait. Un des directeurs du séminaire[1] qui le suivait, le crut tué sur place. Mgr de Simony ne jeta pas un seul cri, ne fit entendre aucune plainte. La tête et les reins avaient porté violemment, la tension qu'avait éprouvé le bras gauche faisait craindre qu'il ne fût démis, et le sang coulait de ses mains meurtries. Dès qu'on l'eut relevé et reconduit dans ses appartements, il reprit son calme et sa sérénité; à toutes les questions qu'on lui faisait, à toutes les marques de respectueuse sollicitude qu'on lui témoignait, il répondait avec bonté, « que ce ne serait rien, que Dieu l'avait voulu ainsi. » On lui dit qu'il fallait appeler son médecin, il y consentit; mais comme on lui eut proposé de recevoir les soins d'un autre docteur qui venait de se présenter pour lui faire visite, Mgr de Simony ne le voulut point, par un sentiment d'attention délicate, dans la crainte de causer quelque peine à son médecin ordinaire. Il aima mieux attendre une heure et demie dans de cruelles souffrances, sans laisser échapper un seul mot de plainte ou d'impatience. Une fièvre violente l'avait saisi et avait augmenté un tremblement de jambes qui lui

[1] L'auteur de ce livre, qui a recueilli de la bouche du vénérable prélat les paroles qui suivent.



était ordinaire; comme on lui disait qu'il devait souffrir beaucoup : « Oh! non, répondait-il, mais je suis si douillet, que je ne puis rien endurer. » Et comme la même personne ajoutait que la chute avait été si forte, qu'elle aurait pu être mortelle, il reprit : « Ah! si j'étais sûr d'aller seulement en purgatoire, je demanderais à Dieu que ce premier jour de l'an fût le dernier de ma vie. »

Après avoir reçu les premiers soins, malgré les vives douleurs qu'il endurait, Mgr de Simony demanda qu'on lui récitât son office, et il fallut que Mgr de Garsignies, qui s'était empressé de se rendre auprès de lui, le lui défendît positivement. « Puisque vous l'ordonnez, j'obéirai, répondit l'humble prélat. » Les jours suivants donnèrent quelque espérance; on était certain qu'il n'y avait aucune fracture, aucune lésion grave; les douleurs étaient moins vives, et le vénérable malade semblait reprendre des forces. Il se hâta de demander que des élèves du grand séminaire vinssent tous les jours réciter le bréviaire près de son lit, afin qu'il pût s'y unir d'esprit et de cœur. Il avait aussi prié un des directeurs du séminaire de lui faire tous les jours une lecture pieuse, soit dans la vie des saints, soit sur les devoirs ecclésiastiques; cette lecture devenait un véritable sujet d'édification pour celui qui lui rendait ce pieux office, par le recueillement de ce saint pontife, par la ferveur de son âme qui était comme empreinte sur son visage légèrement coloré, par les courtes réflexions qu'il faisait sur la lecture et qui renfermaient toujours un trait touchant d'humilité, de foi, de résignation et de patience. Il avait un attrait particulier pour le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*,

et il priait qu'on voulût bien lui en lire de temps en temps quelques passages. Comme on lui demandait un jour quel chapitre il désirait qu'on commençât : « Celui qui se trouve marqué, » répondit-il; c'était l'admirable chapitre : *du jour de l'éternité, et des misères de cette vie,* dont il faisait depuis longtemps la nourriture de son âme. Lorsque cette lecture fut achevée : Que ces vérités sont belles, s'écria-t-il après quelques instants de pieux silence, que ces vérités sont belles pour celui qui sait méditer! pour moi, j'arrive à la fin de ma carrière sans avoir su ce que c'est que la méditation; demandez bien pour moi, je vous en prie, mon cher enfant, le désir du ciel. » Et comme le prêtre qui lui faisait cette lecture, lui disait qu'il avait trop ce désir, pour le bien de ses enfants. « Voilà ce que c'est, répondit-il avec un sentiment profond d'humilité, chacun me prend pour un saint, et après ma mort personne ne priera pour moi, qui en aurai tant besoin. »

Cependant, les espérances qu'on avait d'abord conçues diminuaient de jour en jour; l'affaiblissement devenait de plus en plus sensible. Les douleurs, en changeant de place, avaient déterminé une maladie plus dangereuse, que l'âge et les infirmités venaient encore aggraver. En quelques jours, le mal fit des progrès effrayants, et on crut devoir, sans délai, lui administrer les derniers sacrements. Mgr de Garsignies, que la maladie d'un de ses frères avait éloigné de Soissons pour quelques jours, étant rentré le 5 février au soir, lui rendit lui-même, sans tarder, ce devoir de piété filiale, à la fois si douloureux et si consolant. L'heure avancée et l'impossibilité de pré-

venir à temps le chapitre de la cathédrale, ne permirent pas d'apporter à cette touchante cérémonie l'appareil solennel dont elle est ordinairement environnée. Le vénérable pontife s'unit aux prières si belles de l'Eglise, avec un sentiment de foi et de piété dont il avait donné toute sa vie tant de preuves admirables. En le voyant les yeux fixés et les mains tendues vers la croix, on eût cru voir saint Martin, dont il est dit que, sur son lit de mort, il priait avec une ferveur infatigable, et répétait à ceux qui l'invitaient à prendre quelque soulagement : « Laissez-moi plutôt regarder le ciel que la terre. » Cette parole, que Mgr de Simony dit après qu'on l'eût administré, montre bien que telle était la disposition de son âme. « Pour celui qui aime Dieu, disait-il, la vie et la mort sont tout un. » Depuis ce moment, l'auguste malade parut tendre vers une fin prochaine; le Saint-Sacrement fut exposé dans la journée du 6 février, dans la chapelle du séminaire, où les fidèles vinrent en foule prier pour celui qui, tant de fois, avait appelé sur eux les bénédictions du ciel. Le mardi matin, 6 février, on le crut à toute extrémité. On s'empressa de réciter les prières des agonisants. Comme sa mort paraissait imminente, on continua d'entretenir son esprit et son cœur de toutes les pensées, de toutes les affections qui doivent inspirer alors la foi, l'espérance et l'amour. Il demandait lui-même qu'on lui suggérât quelques versets des psaumes, et il les suivait de cœur et de bouche avec une ferveur qui édifiait et ravissait ceux qui lui rendaient ce devoir de piété filiale. Une scène touchante eut lieu dans cette matinée, lorsque Mgr de Garsignies, à genoux et fondant en larmes, lui de-

manda de le bénir une dernière fois, lui et tout son diocèse; on vit alors ce saint Pontife réunir tout ce qui lui restait de forces, se lever de sa couche de douleur, et appeler, dans toute l'effusion de son cœur, les bénédictions du ciel, sur un pasteur et sur un troupeau qui lui étaient si chers. « Père saint, semblait-il dire avec le pasteur des pasteurs dont il avait été la vivante image, conservez en votre nom ceux que vous m'avez donnés; déjà je ne suis plus dans le monde, pour eux ils sont dans le monde, et moi je viens à vous. » Puis, jetant les yeux sur les prêtres, témoins attendris de cette scène déchirante. « Pour vous, semblait-il ajouter avec le grand apôtre, veillez continuellement, supportez constamment tous les travaux, accomplissez fidèlement votre ministère, car pour moi je suis près d'être immolé et le temps de ma mort approche. » Tout annonçait, en effet, qu'il touchait à sa dernière heure; on laissa entrer plusieurs ecclésiastiques qui demandaient comme une grâce de venir contempler une dernière fois leur père et leur plus tendre ami, et recevoir de lui une dernière parole, une dernière bénédiction. Mgr de Simony les accueillit tous avec la bonté, avec le calme qui lui étaient ordinaires. Au milieu des angoisses d'une nature défaillante, le chrétien, l'évêque paraissaient toujours, et toutes les paroles qu'il adressa successivement aux personnes qui se présentèrent, furent empreintes de foi vive et de piété tendre. Le soir du même jour, comme le danger continuait, deux élèves du séminaire passèrent la nuit en prières dans une pièce voisine, et un de MM. les directeurs se tint constamment près de lui, pour lui suggérer par intervalles, de pieux

sentiments. Au milieu de la nuit, lorsqu'un autre ecclésiastique vint relever son confrère, Mgr de Simony les embrassa tous deux avec une affection toute paternelle en leur disant : « Mes enfants, priez bien le bon Dieu pour moi, car j'en ai un grand besoin, je suis un bien grand pécheur; et croyez bien, continua-il en insistant, que je ne parle pas autrement que je ne pense. » Le reste de la nuit, il fut généralement fort calme; lorsqu'il était éveillé, ce n'étaient qu'aspirations, paroles d'humilité et de confiance en Dieu, saints désirs pour le ciel, pour l'éternité. On lui demandait : Monseigneur, que désirez-vous? — « Je désire le ciel, répondait-il. » Une autre fois qu'il paraissait vouloir se lever : « Monseigneur, que voulez-vous faire? » — « Je ne veux rien faire, il ne me reste plus qu'à mourir. » On ne lui présentait jamais le crucifix sans qu'il y collât ses lèvres avec une expression de foi et de piété qui contrastait singulièrement avec son état d'anéantissement, ajoutant ces paroles : *O crux ave, spes unica!* Et souvent ces autres : *O Christe, dum fixus cruci, Expandis orbi brachia;* appuyant sur les derniers mots : *Da nos in amplexu mori*[1]*!* Il priait souvent tout bas, et sans qu'on les lui suggérât, il récitait des prières, des invocations à la sainte Vierge, et répétait souvent à diverses intervalles, ce cri d'amour du roi prophète : *Quid mihi est in cœlo et a te quid volui super terram*[2]*?* et avec un accent plus prononcé : *Et pars mea Deus in æternum.*

[1] Salut, ô croix, notre unique espérance! O Jésus, qui, attaché à la croix, étendez les bras à tout l'univers, donnez-nous de mourir dans vos divins embrassements.

[2] Qu'y a-t-il pour moi dans le ciel? Et hors de vous, qu'ai-je

Le matin du 7 février, un de MM. les directeurs du séminaire qui était présent, le pria de vouloir bien le bénir avant qu'il montât au saint autel, et de demander pour lui à Dieu la grâce de bien dire la sainte messe, de la dire saintement. Mgr de Simony lui donna sa bénédiction, puis il ajouta : « Oui, dites toujours bien la messe, dites-la toujours saintement, ce sera le plus grand bonheur de votre vie. Pour moi, continua-t-il avec l'accent d'une sincère humilité, je ne suis plus capable de rien. Je m'abandonne à Dieu, je m'abandonne à Marie et à tous les saints du ciel. » Dans la matinée, son état parut s'améliorer, sans que toutefois le danger eût aucunement disparu. Le pieux pontife en fut surpris, et il dit à une personne qui lui manifestait sa joie de cette légère amélioration : « Je n'y comprends plus rien, on aura fait des prières pour moi, ce n'est pas ce qui m'est avantageux. » Et une autre fois : « On m'a fait là un mauvais présent, j'étais bien disposé à mourir. » Cependant il ne se fit pas illusion sur cette amélioration momentanée; à quelques instants de calme succédaient des crises plus violentes, et on regardait comme à peu près inutile de tenter de nouveaux remèdes contre un mal intérieur qui paraissait irrémédiable. Dieu semblait ne prolonger de quelques jours la vie de ce vertueux prélat que pour faire durer plus longtemps les témoignages de sa foi, de sa religion, de sa piété. Constamment occupé de ce qu'il appelait sa grande affaire, alors même qu'il paraissait absorbé par de vives douleurs, on le voyait

voulu sur la terre? Dieu de mon cœur, vous êtes mon partage pour l'éternité.

lever les yeux vers le ciel, joindre les mains et s'adresser à Dieu, avec la ferveur d'une âme pleine du ciel, et qui semblait ne plus tenir à la terre. Dans les quelques accès de délire que lui causaient la violence de la fièvre, il retrouvait facilement, et comme à sa volonté, la suite de ces idées, lorsqu'on lui suggérait quelque pensée pieuse, quelque acte de vertus chrétiennes. Il y avait dans cette âme quelque chose de plus fort que la douleur, c'était le sentiment de la foi et de la charité, c'était cette inépuisable bonté de cœur qui avait été le principal caractère de sa vie. « *Aussi vivant par le cœur que mourant par le corps*[1], » ce vénérable prélat recevait, avec une reconnaissance calme et affectueuse, les soins qui lui étaient prodigués, et il n'avait pour tous ceux qui approchaient de lui que des paroles de bonté qu'il achevait, lorsque les forces lui manquaient, par un regard de douceur et de tendresse. Il n'avait plus qu'un souffle de vie, qu'il levait encore ses mains défaillantes pour bénir sa vertueuse famille et les ecclésiastiques agenouillés au pied de son lit.

Pendant les quelques jours que Dieu le retint, pour ainsi dire, aux portes du tombeau, deux sentiments paraissaient surtout occuper son âme : un vif désir du ciel joint à une ferme confiance, et en même temps un sentiment de crainte, une vive appréhension des jugements de Dieu, qu'éprouvent les âmes les plus avancées dans la voie du ciel. Comme il exprimait souvent la crainte que ces péchés ne fussent un obstacle à la miséricorde de Dieu sur lui, quelqu'un lui dit de

[1] Bossuet, oraisons funèbres.

s'adresser à la mère de toutes grâces, à celle que l'Eglise appelle avec tant de raison, la consolation de ceux qui sont dans la peine. « Et puis, ajouta-t-il, n'est-ce pas vous, Monseigneur, qui avez obtenu au diocèse la faveur d'invoquer publiquement Marie sous son titre d'*immaculée* dans sa conception. Certainement elle aura été sensible à cet honneur, et elle va vous rendre maintenant en grâces, ce que vous lui avez procuré en gloire. » Ce souvenir fit sur lui une douce impression; un rayon de confiance éclaira ses yeux, et il dit avec un ineffable sourire : « C'est vrai, mon enfant, » et il se mit à répéter sept ou huit fois de suite : *Maria, sine labe concepta, ora pro nobis.* Marie conçue sans péché, priez pour nous.

Le 22 février il perdit connaissance et ne recouvra plus l'usage de la raison que par intervalles. Enfin, après deux jours d'agonie, le samedi 24 février, vers une heure du matin, son âme se détacha de son corps pour aller trouver au sein de son Dieu l'immortelle récompense de ses vertus. Mgr de Simony était âgé de 78 ans et sept mois. Il avait été sacré évêque de Soissons le 24 avril 1825, et il y avait justement un an qu'il avait sacré lui-même son successeur et remis en ses mains le fardeau de l'épiscopat.

Aussitôt que le bruit de sa mort se répandit dans le public, ce fut un deuil véritable dans chaque famille; la ville entière se montra digne du pasteur qu'elle venait de perdre, en partageant la vive douleur du clergé. Chacun s'abordait pour s'entretenir de cette triste nouvelle et confondre ses larmes et ses regrets. Les uns rappelaient sa vertu constamment égale, sa bonté, sa douceur, sa patience, qui n'avaient jamais

rencontré un seul ennemi dans une position et dans des circonstances si difficiles ; les autres, son recueillement, sa dignité, sa piété angélique aux pieds des autels ; les pauvres redisaient sa charité, qui l'avait tant de fois dépouillé de ce qu'il possédait pour nourrir leur faim et couvrir leur nudité ; les affligés[1], les paroles d'onction et de suavité, qui versaient dans leur âme le baume des divines consolations ; tous, sans exception, faisaient l'éloge de ses vertus ; tous proclamaient sa sainteté et allaient jusqu'à dire, avec cet

[1] On a vu que presque toute la fortune de Mgr de Simony avait passé en bonnes œuvres, et que sa charité l'avait réduit volontairement à n'avoir plus qu'un très-modeste revenu. Toutefois, il voulut perpétuer après lui les effets de sa charité pour les pauvres, et de sa pieuse libéralité pour son grand séminaire et pour son église cathédrale. Entre autres dispositions de son testament, Mgr de Simony lègue à perpétuité 400 francs de rente au curé de Soissons pour être distribués aux pauvres de sa ville épiscopale ; 600 francs de rente au chapitre et à la fabrique de son église cathédrale, à la condition qu'un service solennel y sera célébré tous les ans pour le repos de l'âme des évêques de Soissons ; 400 francs de rente au grand séminaire, auquel il a laissé tous ses ornements pontificaux (à l'exception de ses mitres, crosses, anneaux, croix pectorales, chapelle, qu'il a légués à son successeur). On sait que c'est à sa munificence que le grand séminaire doit, depuis longtemps, le magnifique parc de Mercin, qui lui sert de campagne et de lieu de promenade.

A peine assis sur le siége épiscopal de Soissons, Mgr de Simony avait vendu sa terre de Monterollier. Presque tout ce qu'il en retira passa en aumônes et en bonnes œuvres dans le cours de son long épiscopat. Il s'était réservé de très-modestes rentes qui, après sa démission, suffisaient à peine à ses besoins, et sa succession acceptée noblement et sans condition par M. le comte Alphonse de Simony, son neveu, fut vraiment onéreuse à ses dignes héritiers par la quantité de legs pieux et charitables que son testament leur imposait.

instinct populaire qui est souvent l'indice de la vraie sainteté. « On en a canonisé qui ne valaient pas Mgr de Simony. » Ce concert unanime de larmes, de regrets qui, à cette triste nouvelle, s'éleva de toutes les parties du diocèse, fut sans contredit le plus beau tribut d'éloges décerné à ce pieux pontife. Il n'appartenait qu'à une vertu suréminente, et qui ne s'était jamais démentie, d'exciter ces témoignages universels de douleur et de vénération.

Ces sentiments éclatèrent, le lendemain, dans une circonstance solennelle. Le R. P. Chervaux, ce jour-là, (premier dimanche de Carême) commençait, dans la cathédrale, la station quadragésimale. Fils de l'ancien élève et ami de Mgr de Simony, qui l'avait tenu lui-même sur les fonts de baptême, il était arrivé au moment même où expirait celui qu'il appelait son second père, et comme pour recevoir son dernier soupir. Il venait de parler du bonheur du vrai chrétien. Après avoir retracé le tableau de la mort du juste, s'inspirant, dans la péroraison, des sentiments de douleur de son auditoire, il s'arrêta, et bientôt reprit avec une émotion profonde : « Ce tableau de la mort du juste que je viens de vous tracer, n'est-ce pas celui qu'hier nous avions sous les yeux?... Ah! vos cœurs m'ont compris et ont nommé le saint prélat qui, pendant tant d'années, fut votre pasteur et votre père!... Heureux voyageur, il est parvenu au terme de son pélerinage; fruit mûr pour le ciel, qui l'enviait à la terre, il a été cueilli pour être transporté dans les greniers du père de famille... Ah! comme l'Apôtre, il a pu dire, à son heure dernière : Mes combats ont été couronnés de succès : *Bonum certamen certavi.*

Ma course s'est terminée heureuse et sans naufrage : *Cursum consummavi*. J'ai conservé intact et sans mélange le dépôt sacré de la foi qui m'a été confié : *Fidem servavi*. Il ne me reste plus, au soir de la vie, qu'à recevoir la couronne de justice qui m'a été promise : *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ*.

« Allez donc, ô saint pontife, allez habiter la patrie! allez recevoir la récompense de vos vertus!... Mais, du sein de cet heureux séjour où nous aimons à espépérer que vous êtes déjà, n'oubliez pas ceux que vous avez aimés, qui étaient vos enfants, et qui restent dans cette vallée de larmes, exposés à tant de périls!... N'oubliez pas ce troupeau chéri, objet si longtemps de vos soins et de vos sollicitudes... Ce troupeau!.. ah! que cette pensée a dû vous consoler à votre heure dernière!.. ce troupeau, il ne sera pas abandonné et sans pasteur. Vous lui avez laissé sur la terre un autre vous-même, l'élu de votre cœur, le confident de vos desseins, le continuateur de vos œuvres, l'héritier de vos vertus... Vous revivrez en lui... En le voyant, on croira vous revoir encore, et témoin de sa douceur, de son zèle, de son ardente charité, chacun sera forcé de dire : Nous avons retrouvé notre père! » Pendant cette touchante péroraison, les larmes coulaient de tous les yeux, les sanglots étaient à peine contenus, et Mgr de Garsignies, d'une voix entrecoupée par la douleur, put à peine achever les paroles de la bénédiction.

Cependant, chacun attendait avec une pieuse impatience, le moment où il lui serait donné d'aller rendre à ce père bien-aimé un dernier hommage sur sa couche funèbre. Le corps de Mgr de Simony, em-

baumé par le docteur qui, pendant sa longue et cruelle maladie, lui avait donné les soins les plus assidus, fut exposé dans la soirée du dimanche 25 février. On avait, à cet effet, transformé en chapelle ardente, la pièce qui lui servait de salon. Il était étendu sur un lit de parade, revêtu de tous ses habits pontificaux. Son visage, quoique creusé par la maladie et décoloré par la mort, avait conservé toute sa sérénité. Ses mains, jointes sur la poitrine, lui donnaient l'attitude de la prière; on eût dit qu'il se préparait à monter au saint autel. Les élèves du séminaire, en habit de chœur, se succédaient le jour et la nuit, pour prier près de ce sacré dépôt. Les membres du Chapitre de la cathédrale et du clergé paroissial venaient aussi, d'heure en heure, y réciter en particulier l'office des morts. Dans la matinée, des messes étaient célébrées de demi-heure en demi-heure pour le repos de l'âme du vénérable pontife, par les prêtres qui pouvaient avoir ce bonheur. Mais tandis que, pour se conformer à l'esprit de l'Eglise, qui ne croit jamais trop faire pour assurer le salut de ses enfants, ils sollicitaient en sa faveur la miséricorde divine, la plupart se sentaient intérieurement pressés de réclamer pour eux-mêmes le suffrage de ses prières. Les fidèles, pénétrés du même sentiment, portèrent encore plus loin l'expression de leur vénération. Aussitôt que l'accès leur fut ouvert, une foule immense, composée des habitants de la ville et des campagnes voisines, ne cessa, pendant trois jours que le corps fut exposé, de remplir la chapelle ardente, de venir déposer aux pieds du saint pontife le tribut de ses regrets, de son respect, de son amour, et de faire toucher par milliers, à ce corps

vénéré, des chapelets, des médailles, des images, des livres, et jusqu'à du linge et des vêtements. Les soldats de la garnison, qui ne connaissaient Mgr de Simony que par sa réputation universelle de sainteté, cédaient eux-mêmes à l'entraînement général, et venaient consacrer leurs armes en les faisant toucher à ses précieux restes.

La veille de l'inhumation, vers dix heures du soir, tous les visiteurs s'étant retirés, un directeur du grand séminaire et deux clercs dans les ordres, revêtus de leurs habits de chœur, déposèrent de leurs propres mains avec une pieuse vénération le corps du prélat revêtu du rochet, du camail et de l'étole, dans un double cercueil, l'un de plomb, l'autre de chêne.

Les obsèques avaient été fixées au jeudi 1er mars. Elles furent célébrées avec la solennité et la magnificence que commandaient les vertus et la dignité du pieux prélat. Les regrets sincères et les pleurs du clergé et du peuple y furent comme une pompe nouvelle et la plus belle de toutes. La garde nationale, convoquée en partie, voulut y assister tout entière par un élan spontané. Le cortége se mit en marche au milieu des flots compacts de la population, échelonnée depuis la maison mortuaire jusqu'à la cathédrale. Il se composait de la garde nationale, de toutes les troupes de la garnison, d'un clergé nombreux venu des diverses parties du diocèse, de toutes les autorités civiles, judiciaires et militaires, et d'une multitude innombrable accourue de toutes parts pour payer un dernier tribut d'hommages à la mémoire de celui qui avait été si longtemps leur premier pasteur et leur père. Le cercueil, soutenu par six prêtres, était re-

couvert des insignes pontificaux du saint évêque, dont les restes mortels étaient partout, sur leur passage, l'objet de la vénération publique. L'office fut célébré par Mgr Gousset, archevêque de Reims, qui était venu rendre les derniers devoirs au premier et au plus ancien suffragant de sa province, à un pieux prélat, dont il avait toujours admiré les vertus et vénéré la sainteté.

Après l'Evangile, Mgr de Garsignies, les traits empreints d'une émotion profonde, monta en chaire pour esquisser la vie, les mérites et les vertus de son vénérable prédécesseur, jeter sur sa tombe un dernier adieu et solliciter de lui une dernière bénédiction. Le saint sacrifice étant achevé, les absoutes solennelles furent faites successivement par Mgr l'archevêque de Reims, par Mgr de Garsignies et par M. Ruellan, doyen du chapitre. Le corps de Mgr de Simony fut ensuite descendu et déposé dans le caveau des évêques, placé sous le côté gauche du sanctuaire, et où un tombeau avait été préparé pour recueillir sa dépouille mortelle[1].

[1] Ce caveau, profané en 1792, contient encore une partie des restes mortels de huit évêques de Soissons. Ce sont NN. SS. Jean Millet, mort en 1503 ; Symphorien Bullioud, en 1533 ; Charles de Roucy, en 1586 ; Jérôme Hennequin, en 1619 ; Simon Legras, en 1656 ; Charles de Bourlon, en 1685; Fabio Brulart de Sillery, en 1714 ; et Charles-François Lefebvre de Laubrière, mort au grand séminaire, en 1738. Les quatre autres prélats qui ont occupé le siége épiscopal de Soissons, depuis cette époque jusqu'à Mgr de Simony, ont été inhumés ailleurs; ce sont : NN. SS. de Fitz-James, de Bourdeilles et de Villèle. Les restes de Mgr de Beaulieu, inhumés à Paris, en 1825, furent ramenés à Soissons au mois d'août 1850, et déposés, à la suite d'un service solennel, dans ce même caveau. Il y avait cent onze ans que la ville de Soissons n'avait été témoin des funérailles d'un évêque.



A peine les derniers devoirs étaient rendus à Mgr de Simony, que l'on conçut le projet de lui élever dans la cathédrale un monument qui perpétuât le souvenir des vertus chrétiennes et sacerdotales dont il avait été un si parfait modèle, et tout à la fois, la reconnaissance et l'affection filiale de son diocèse. Le clergé de Soissons n'a pas eu l'initiative de ce noble projet, auquel toutefois il s'est associé avec empressement. Les habitants de la ville épiscopale, le conseil municipal[1], ont généreusement commencé; tout le diodiocèse a suivi. Nosseigneurs les archevêque et évêques de la province de Reims, plusieurs autres prélats distingués de l'Eglise de France ont voulu eux-mêmes prêter leur noble et généreux concours à cette œuvre de piété et de reconnaissance filiale[2]. Et aujourd'hui, dans cette église si souvent témoin des vœux et des prières que ce pieux pontife adressait à Dieu pour son

[1] Le conseil municipal a voté à cet effet, une somme de 2,000 francs.

[2] Nous ne pouvons nous empêcher de citer ici la lettre dont Son Eminence le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon, accompagna son offrande. Elle montre quelle profonde vénéraration les plus illustres représentants de l'épiscopat français avaient pour Mgr de Simony. Cette lettre est adressée au secrétaire-trésorier de la commission de souscription :

« J'ai connu, vénéré et aimé Mgr de Simony au-delà de tout ce que je puis dire. C'était le prélat le plus habile et le plus prudent, comme aussi le plus généreux, le plus charitable et aussi le plus modeste qu'on pût trouver. Il a fait de grandes choses en se les dissimulant à lui-même ; mais ses œuvres sont là pour le louer. Il a rendu son diocèse un des premiers diocèses de France, et il s'est consacré à cette œuvre lentement, silencieusement, comme la lampe qui brûle devant le Seigneur, mais qui sert le matin à allumer le feu de l'autel.

» C'est de tout mon cœur que je m'associe à votre pensée et que je vous envoie ma trop modeste offrande, etc. »

peuple, non loin de ce trône pontifical qu'il rehaussait par le double éclat de sa dignité et de ses vertus, s'élève une statue due au ciseau d'un des plus habiles statuaires de l'époque[1], qui représente Mgr de Simony dans l'attitude et dans l'occupation si chère à son cœur, celle de la prière[2].

Le 6 mai 1852 fut le jour choisi pour l'inauguration solennelle de cette statue élevée par la pieuse reconnaissance de la ville et du diocèse de Soissons à la mémoire de Mgr de Simony. Un clergé nombreux venu de toutes les parties du diocèse, les autorités civiles, judiciaires, militaires, et presque tous les habitants de la ville auxquels étaient venus se joindre un grand nombre d'étrangers, assistaient à cette cérémonie. L'église cathédrale, qui doit tant à la générosité de Mgr de Simony, avait déployé toutes ses magnificences. Dans le sanctuaire s'élevait un élégant catafalque sur lequel brillaient les insignes épiscopaux et les riches ornements dont ce pieux prélat avait fait si souvent

[1] M. Foyatier, auteur du *Spartacus*, de *Jeanne-d'Arc*, etc.

[2] Nous ne sommes que l'interprète des sentiments de tous, en donnant ici un juste tribut d'éloges au zèle infatigable qu'en particulier M. Louis Rigaux, notaire, secrétaire-trésorier de la commission de souscription, a déployé pour conduire cette œuvre à bonne fin. Il lui a fallu, nous le savons, multiplier les correspondances, stimuler bien des lenteurs, reprendre cette œuvre forcément interrompue par suite des événements et aussi d'une mauvaise année, renouveler les appels et lutter contre d'autres difficultés plus délicates et plus cachées. Son zèle a triomphé de tout, et il doit lui être bien doux aujourd'hui d'avoir contribué si activement, si puissamment à l'accomplissement de ce pieux projet, qui satisfait tout à la fois à la justice et à la reconnaissance publique, et de puiser dans la conscience de ses généreux et constants efforts un gage de plus de la protection de ce saint et vénéré pontife.

usage pendant son long et glorieux épiscopat, et dont il a fait don à la chapelle du grand séminaire. Le service funèbre fut célébré par Mgr de Garsignies avec cette pompe et cette dignité qui sont une des plus belles traditions de l'Eglise de Soissons.

Mais ce que l'assistance attendait avec une impatience religieuse et contenue, c'était l'oraison funèbre. On savait qu'un des amis les plus chers de Mgr de Simony, celui qui, pendant près de vingt-trois ans, avait été le confident de toutes ses pensées, avait accepté la mission de faire son éloge; et l'intérêt général était d'autant plus vivement excité que, la veille encore, on craignait que cette partie si importante de la cérémonie ne fît défaut, une maladie cruelle ayant frappé tout d'un coup M. l'abbé Ruellan et le retenant sur un lit de douleur d'où il ne devait point se relever. Heureusement, sur les instances qui lui furent faites, M. Ruellan voulu bien confier à l'auteur de cette vie, avec son manuscrit, le soin de lire ces pages éloquentes qui ont si profondément remué l'auditoire, qu'à un des endroits les plus frappants, l'émotion générale, sans le respect dû au lieu saint, aurait éclaté en applaudissements unanimes[1].

Après l'oraison funèbre, Mgr l'évêque de Soissons, suivi du clergé et des membres de la commission, se rendit sur l'emplacement occupé par la statue et où les autorités l'avaient devancé. Le voile qui la couvrait est alors tombé et a permis à tous de contempler avec attendrissement et respect les traits destinés à perpétuer des souvenirs si chers et à rappeler que ce

[1] Cette oraison funèbre se trouve ci-après.

pieux pontife, l'ange de la prière, continue d'être notre intercesseur à tous dans le ciel.

Toutefois, nous le dirons en terminant, une immortalité plus vraie que celle que peuvent donner le ciseau du sculpteur, la plume de l'écrivain, la voix de l'orateur est réservée, même dès ici-bas, au pieux et saint pontife dont nous avons essayé de retracer les vertus. Il vivra toujours dans la mémoire de ce nombreux clergé qu'il a enfanté au sacerdoce, et qui peut se glorifier d'avoir vu toutes les vertus pontificales réunies dans un seul homme, dans son premier pasteur. Il vivra dans le cœur de ces jeunes lévites, aux prières desquels il aimait, dans ses derniers jours, à venir mêler ses prières, et qu'il édifiait par le spectacle des plus humbles et des plus touchantes vertus. Il vivra dans le souvenir des habitants de cette cité, qui ont su apprécier le riche trésor que Dieu leur avait donné, et qui jusqu'à sa mort l'ont entouré de tant d'amour, de respect et de vénération. Il vivra enfin dans la mémoire des pauvres et des malheureux dont il s'est toujours montré l'appui, le consolateur et la Providence. Parmi tant et de si hautes vertus que sa vie tout entière nous découvre, peut-être sera-ce surtout à cette divine charité, admirable abrégé de toute la perfection chrétienne, que Mgr de Simony devra la double immortalité du ciel et de la terre selon ces paroles du roi-prophète : « Il a répandu avec profusion ses biens sur les pauvres, sa justice subsistera dans tous les siècles des siècles, sa force sera couronnée de gloire. *Dispersit, dedit pauperibus, justitia ejus manet in sæculum sæculi, cornu ejus exaltabitur in gloria.* (Psalm. CXI, 9.)

NOTICE

SUR M. L'ABBÉ RUELLAN,

Vicaire général titulaire du diocèse de Soissons.

M. l'abbé Ruellan n'était point originaire du diocèse de Soissons, qu'il habitait depuis vingt-six ans. C'est à Saint-Père, canton de Château-Neuf, arrondissement de Saint-Malo, diocèse de Rennes, qu'il était né d'une honorable famille de cultivateurs un peu avant le commencement du siècle. C'était un enfant de cette Bretagne si féconde en hommes distingués et pour laquelle il a conservé jusqu'à son dernier jour un si tendre et si religieux souvenir.

François-Thomas Ruellan manifesta de très-bonne heure les heureux dons qu'il avait reçus de la nature, et il avait dix ans à peine qu'un ecclésiastique breton, qui habite aujourd'hui Saint-Malo, prophétisait déjà qu'il réussirait également dans toutes les carrières qu'il lui conviendrait de choisir. Il fit avec le plus grand succès ses humanités dans une institution ecclésiastique de Saint-Malo, dirigée par M. l'abbé Vieille, originaire du diocèse de Noyon, et ses condisciples se rappellent encore qu'il était toujours le premier de sa classe.

Il eut aussi pour maître le frère du célèbre auteur de l'*Essai sur l'indifférence,* M. l'abbé Jean-Marie de Lamennais, aujourd'hui grand vicaire honoraire de Rennes, et fondateur d'un institut de Frères des écoles chrétiennes, destiné à porter aux jeunes enfants les bienfaits d'une éducation morale et religieuse jusque dans les contrées les plus lointaines du Nouveau-Monde. C'est à ce vénérable prêtre, qui n'a pas suivi la même voie que celui qui aurait pu porter le même nom avec tant d'éclat pour la gloire de la religion, que M. Ruellan attribuait d'avoir développé en lui le premier germe de sa vocation sacerdotale.

Après avoir terminé ses humanités, M. Ruellan entra au grand séminaire de Rennes, où il étudia avec non moins de succès la théologie. Il fut apprécié tout d'abord par l'un des grands vicaires du diocèse, M. l'abbé Milhaux, qui se l'attacha comme secrétaire

intime, et qui, appelé en 1823, à l'évêché de Nevers, voulut l'emmener avec lui. M. Ruellan qui, aussitôt après sa promotion à la prêtrise avait été nommé professeur de dogme au grand séminaire, refusa alors de quitter sa chère Bretagne, nonobstant les offres brillantes qui lui étaient faites ; et il ne fallut rien moins que l'ordre exprès et absolu de son évêque pour le décider plus tard à rompre les liens qui l'attachaient au sol natal, lorsqu'en 1825, Mgr de Simony, élevé au siége de Soissons, réclama avec les plus vives instances, de son collègue de Rennes, de lui donner, pour partager le fardeau de l'épiscopat, le jeune professeur de théologie dont on lui avait dit tant de bien.

C'est ici le lieu de dire un mot d'une scène touchante qui se passa à cette occasion et qui montre jusqu'à quel point M. l'abbé Ruellan portait l'esprit de soumission et d'obéissance envers l'épiscopat. Mgr de Lesquen, ancien évêque de Beauvais, qui gouvernait alors l'église de Rennes avec autant de prudence que de sagesse, ne pouvait consentir qu'avec un extrême regret à se séparer d'un jeune prêtre qui avait toutes ses sympathies ainsi que celles de son clergé ; mais, d'un autre côté, il lui était pénible de répondre par un refus à Mgr de Simony, dont la réputation de bonté, de douceur et de sainteté était déjà connue et appréciée. Placé dans une pareille alternative, et consultant le bien de la religion de préférence aux affections de son cœur, le vénérable évêque de Rennes prit à l'instant même une détermination décisive. Il fit appeler le jeune professeur de théologie à l'issue de sa classe, et lui commandant de se mettre à genoux devant lui : « Vous m'avez promis, lui dit-il, au jour de votre ordination, une obéissance entière et une soumission absolue. Renouvelez la même promesse entre mes mains. » M. Ruellan ayant déféré à cet ordre sans explication, sans mot dire, avec la discrétion et l'humilité qui le caractérisaient, Mgr de Lesquen le releva alors avec une grande bonté, le serra dans ses bras, et, versant d'abondantes larmes, il ajouta : « Dès ce moment vous ne m'appartenez plus ; vous êtes à Mgr de Simony. Vous partirez ce soir même pour Soissons sans que rien transpire ici de ce qui s'est passé entre nous. » M. Ruellan, dominant son émotion avec cette force de caractère qui lui était propre, quitta Rennes le jour même sans prendre congé de personne ; et ce fut seulement le lendemain, à l'ouverture de la classe de morale, que le professeur lut en pleurant aux jeunes séminaristes une

lettre de Mgr de Rennes qui annonçait cette cruelle séparation. Les amis de M. Ruellan savent d'ailleurs que ce n'est pas la seule fois qu'il inclina sa volonté devant celle de ses supérieurs, et qu'il ne fallut rien moins que l'ordre exprès et formel de Mgr de Simony pour qu'il ne le suivît pas dans sa retraite. Il n'y a que les honneurs que M. l'abbé Ruellan se sentait invinciblement porté à refuser, imitant en cela celui qu'il avait pris en tout pour modèle, et qui écrivait à sa sœur, à une époque où, pour la première fois, il avait été question de lui pour l'épiscopat : « J'ai été » placé sur la liste, mais une main plus amie m'en a fait rayer. » Puisse mon nom ne plus se trouver sous la plume de celui » qui encourt une si grave responsabilité ! »

M. l'abbé Ruellan arriva à Soissons en 1825 et il fut accueilli avec autant de bienveillance que de faveur par Mgr de Simony qui, avec cette connaissance du cœur humain qu'il avait à un si haut degré, apprécia immédiatement le riche trésor que Dieu venait de lui donner. Il reçut un accueil non moins franc et non moins cordial de MM. de Bully, de la Loge et Formantin, vicaires généraux; et il aimait à rappeler que ce dernier, entre autres, lui avait toujours témoigné la tendresse, l'affection et la sollicitude d'un père.

Depuis ce moment jusqu'au jour où l'âge et les infirmités de la vieillesse contraignirent Mgr de Simony de se démettre de ses fonctions, M. l'abbé Ruellan ne le quitta plus. Il fut d'abord son secrétaire intime et devint successivement chanoine honoraire de l'église cathédrale, chanoine titulaire, grand vicaire honoraire du diocèse, vicaire général en titre après le décès de M. de la Loge. Dans ces diverses fonctions il prit une large part à l'administration du diocèse et, lorsqu'en 1843, le vénérable M. de Bully, de si douce et si sainte mémoire, fut frappé de mort subite, il lui succéda comme doyen du chapitre. M. l'abbé Ruellan, par la droiture de son cœur, par la sagesse de ses conseils, et par cet esprit de justice et de tolérance qui ne l'abandonnait jamais, contribua plus que personne à assurer à l'administration de Mgr de Simony cette juste et légitime popularité qui a laissé des traces si profondes dans le clergé du diocèse comme dans toutes les classes de la société.

M. Ruellan n'était pas seulement un saint prêtre, un ecclésiastique d'une admirable régularité, d'un savoir profond, d'une vertu à toute épreuve; c'était encore un homme de mœurs douces,

du caractère le plus aimable, portant, dans la société où il était recherché et apprécié, les formes les plus exquises, la conversation la plus intéressante et la plus variée. Il ne semblait étranger à aucune des connaissances humaines, et il parlait de tout à propos et de la manière la plus attachante pour ses auditeurs. Tout plein encore des souvenirs et des impressions de son enfance, il prenait un plaisir tout particulier à parler de la mer, des épisodes qui s'étaient passés sous ses yeux lors des guerres maritimes de l'empire et des combats dans lesquels la marine française s'était illustrée. Il aimait et cultivait les fleurs, justifiant jusque dans cette innocente distraction cette pensée de poète :

« Qui sait aimer les fleurs, sait aimer la vertu. »

M. Ruellan avait une éloquence douce et persuasive, merveilleusement propre à exercer sur la jeunesse une heureuse influence par le charme d'une parole toujours élégante et pure, et par des pensées fines et délicates appropriées à l'intelligence de ses auditeurs. On se rappelle encore tout le bien qu'il produisait dans les tournées de confirmation, où il accompagna Mgr de Simony pendant plus de vingt années. Il n'obtenait pas moins de succès dans les institutions religieuses où, à certaines époques de l'année, il faisait des instructions et des conférences. Les dames de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital de Soissons, de l'Enfant-Jésus de la même ville, de la Providence de Laon et de Notre-Dame-de-Bon-Secours de Charly, dont il était le supérieur, garderont un éternel souvenir de la sage direction qu'il avait imprimée à leurs communautés et des excellents conseils qu'elles recevaient de lui toutes les fois qu'elles avaient besoin d'avoir recours à ses lumières.

Plein de modestie et de défiance de lui-même, il n'abordait que rarement la chaire de la cathédrale, et cependant, toutes les fois qu'on le décidait à y monter, il y laissait des traces salutaires de son passage... Chacun se rappelle encore le magnifique sermon qu'il prononça, il y a plusieurs années, le jour de Pâques, dans lequel toutes les preuves de la résurrection étaient déduites avec une clarté, une précision et un enchaînement qui formaient le cachet principal de son talent. A ceux au surplus qui auraient pu douter de ses facultés oratoires, on peut opposer, comme argument sans réplique, le dernier morceau sorti de sa plume, cette admirable oraison funèbre de Mgr de Simony, qui excita un si vif et si légitime enthousiasme, lorsqu'une voix amie en donna

lecture au nom de M. Ruellan, qui déjà était sur le lit de douleur qu'il ne devait plus quitter. Un des hommes les plus compétents pour apprécier un pareil travail, répétait, il y a peu de jours encore à l'auteur de ces lignes, qu'il n'avait jamais entendu un discours qui l'eût aussi vivement impressionné. Espérons que ce chef-d'œuvre sera bientôt dans les mains de tous ceux qui savaient reconnaître en M. l'abbé Ruellan l'accord d'un beau talent et d'un noble caractère.

M. l'abbé Ruellan était bon, charitable, sensible, et on peut dire de lui avec le même sentiment de justice et de vérité ce qu'il disait si éloquemment de Mgr de Simony : « Qu'on ne l'a pas vu » une seule fois refuser ou différer de secourir un pauvre ; qu'on » ne l'a pas entendu une seule fois dire une parole contre la » charité. » Plein de réserve et de discrétion, il concentrait en lui-même ses chagrins et ses peines sans jamais formuler la moindre accusation contre le prochain. Doué d'un tempérament singulièrement nerveux et impressionnable, il ressentait plus vivement qu'un autre les moindres froissements, les contrariétés les plus légères, mais il fallait deviner la cause de sa tristesse, car jamais un mot amer, échappé de sa bouche, ne laissait prise à des suppositions ou à des commentaires. C'était encore là autant de traits de ressemblance avec le digne évêque dont la mort avait produit sur lui une impression si profonde et si douloureuse.

Mais c'est surtout à son heure dernière, que la Providence s'est plu à multiplier les rapprochements entre lui et ce vénéré pontife. Ainsi, c'est dans la même maison où Mgr de Simony est mort que s'est déclarée la maladie terrible qui a conduit M. l'abbé Ruellan au tombeau. Même calme, même résignation, même fermeté, même courage dans les plus cruelles souffrances, et on pourrait ajouter, même sainteté ; car les bonnes sœurs qui ont soigné M. Ruellan avec tant de zèle et de dévouement, se regardaient comme embaumées par le parfum de tant de vertus. C'est d'une chambre du rez-de-chaussée, correspondante à celle du premier étage où Mgr de Simony a rendu le dernier soupir, que l'âme de M. Ruellan s'est envolée vers son Créateur. Enfin, c'est dans un salon placé précisément au-dessous de celui où avait été exposé à la vénération des fidèles le corps du saint évêque, que les restes mortels du saint prêtre ont reçu les derniers hommages d'une foule attentive, recueillie et respectueuse.

Puis, ce qui achève le tableau, c'est qu'on peut appliquer avec

non moins de raison à M. l'abbé Ruellan ces paroles remarquables que le R. P. Chervaux, retraçant la fin de l'homme juste, appliquait à Mgr de Simony dans une péroraison touchante : « Heureux voyageur, il est parvenu au terme de son pèlerinage : » — fruit mûr pour le ciel, qui l'enviait à la terre, il a été cueilli » pour être transporté dans les greniers du père de famille : — » Ah! comme l'Apôtre, il a pu dire à son heure dernière, mes » combats ont été couronnés de succès ; — ma course s'est ter- » minée heureuse et sans naufrage ; — il ne me reste plus, au » soir de la vie, qu'à recevoir la couronne de justice qui m'a été » promise. »

Ses derniers moments ont été dignes de sa vie. Il a vu approcher la mort avec la foi d'un chrétien et la fermeté d'un sage. Sa langue ne pouvait plus prononcer que des sons inarticulés qu'il s'associait encore avec une énergique puissance de volonté aux pensées religieuses que M. l'abbé Gobaille ne cessait de lui suggérer. — C'est le lundi 13 septembre, à dix heures du matin, que M. l'abbé Ruellan a succombé aux suites de la maladie cruelle qui le retenait depuis plus de quatre mois sur un lit de douleur.

Mgr de Garsignies, évêque de Soissons, à la tête d'un nombreux clergé, a présidé à ses obsèques qui ont eu lieu à l'église cathédrale, le mercredi 16 septembre, avec une grande pompe. Une foule de citoyens, appartenant à toutes les classes de la société, se pressaient dans la vaste basilique pour lui rendre les derniers devoirs, et après l'office funèbre, tous, sans exception, ont voulu, nonobstant une violente tempête, le conduire au champ du repos et lui dire un dernier adieu.

Assurément la perte d'un homme aussi distingué, mort à l'âge de cinquante-sept ans, et alors qu'il pouvait rendre encore tant de services à l'humanité, serait de nature à décourager, si elle n'était tempérée par le consolant espoir de le revoir un jour.... Dejà lui-même a retrouvé pour ne plus le quitter le saint évêque auquel il avait consacré sa vie. Et si, comme tout donne lieu de l'espérer, ils sont aujourd'hui réunis dans le ciel, on peut affirmer que leur mémoire ne sera pas non plus séparée sur la terre. Car, tant que la vertu conservera ici-bas son empire, les noms vénérés de Jules-François de Simony et de François-Thomas Ruellan, indissolublement liés l'un à l'autre, resteront en honneur parmi les hommes.

CUVILLIEZ, *avoué*.

ORAISON FUNÈBRE

DE

MONSEIGNEUR DE SIMONY,

ÉVÊQUE DE SOISSONS ET LAON,

PAR M. L'ABBÉ RUELLAN,

VICAIRE GÉNÉRAL.

ORAISON FUNÈBRE

DE

MONSEIGNEUR DE SIMONY.[1]

Dilectus Deo et hominibus : cujus memoria in benedictione est.

Il fut aimé de Dieu et des hommes, et sa mémoire est en bénédiction. (*Ecclésiastique*, XLV, 1.)

MONSEIGNEUR,

C'est au législateur des Hébreux que l'auteur inspiré a rendu le beau témoignage que je viens de répéter.

Mais ne vous semble-t-il pas, chrétiens mes frères, que la gloire qui ressort de ce magnifique éloge n'appartient plus aujourd'hui à Moïse seul, et qu'il est un autre personnage vénérable connu de vous, dont il nous est permis de dire en ce moment : Il fut aimé

[1] M. l'abbé Péronne fit précéder la lecture de cette oraison funèbre de l'avertissement qui suit :

Une maladie très-grave, survenue presque à la veille de cette grande cérémonie, vous prive d'entendre aujourd'hui la voix de l'orateur distingué qui avait été choisi pour célébrer les vertus du pieux et saint pontife à la mémoire duquel votre reconnaissance filiale a élevé un si magnifique monument. — Cependant, dans la triste nécessité qui lui est faite de garder aujourd'hui le silence, sa modestie a cédé aux instances d'une autorité qui lui est vénérable et chère, et il a bien voulu me confier, avec ce manuscrit dépositaire de ses pensées et de ses sentiments, le soin de vous les communiquer moi-même en ce moment. — Tous, assurément, mes très-chers frères, vous devez vivement

de Dieu et des hommes, et sa mémoire est demeurée en bénédiction : *Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est.*

Que signifie, en effet, cette solennité imposante?

Pourquoi cette affluence de fidèles que nous avons dans ce moment sous les yeux? Comment se fait-il que tant d'hommes de pensées, d'intérêts, d'affections, d'occupations, de croyances même si diverses ou si opposées, se sont comme donné le mot pour se réunir au pied des saints autels?

C'est que tous se sont dit : Allons, car on honore aujourd'hui l'un de ces hommes qui, par le privilége spécial d'une incontestable vertu, se sont fait aimer de leurs semblables, sans cesser de chercher avant tout la grâce et l'amitié de Dieu : *Dilectus Deo et hominibus*. Bien plus, et si des hommes auxquels la religion est chère, et que les difficultés ne rebutent pas lorsqu'il s'agit de faire éclater leur estime pour les amis de Dieu, se sont employés avec un zèle digne des plus grands éloges pour faire élever dans cette église le monument dont nous faisons en ce moment même l'inauguration; si l'appel qu'ils ont fait pour cela à toutes les classes de la société a été entendu, à ce

regretter que son cœur ne puisse animer ces paroles, que son cœur surtout lui a dictées, et dont je ne pourrai vous donner, quoi que je fasse, qu'une lecture pâle et décolorée. — Toutefois, mes très-chers frères, j'ai accepté avec dévouement cette tâche que je viens remplir près de vous, persuadé que, dans le silence forcé du conseiller, du confident et de l'ami de Mgr de Simony, vous trouveriez quelque dédommagement en entendant la lecture d'un discours qu'il destinait à remettre sous vos yeux, dans cette circonstance solennelle, l'image de tant de vertus et le souvenir précieux d'une si belle vie.

point qu'ils ont pu employer pour l'exécution le ciseau d'un des plus habiles statuaires de notre époque; enfin, si nos magistrats ont cru, avec raison, qu'ils s'honoraient eux-mêmes en votant à cette fin une somme considérable, et si ils y ont mis une touchante unanimité, c'est, n'en doutez pas, que Dieu qui promet à l'homme juste qu'on se souviendra toujours de lui, a voulu nous montrer que la mémoire de son serviteur doit demeurer en bénédiction dans les lieux qui furent les heureux témoins de ses vertus. *Cujus memoria in benedictione est.*

Cet éloge, dont nous empruntons les termes à l'Esprit saint, convient si bien à notre vénérable pontife, qu'il semble qu'après le lui avoir appliqué, je n'ai plus qu'à descendre de cette chaire; du moins est-il vrai que je ne pourrai rien dire de lui qui ne soit admirablement renfermé dans ce peu de paroles. Je sens bien toutefois que je dois répondre autant que je le puis à l'attente de ce nombreux et religieux auditoire, et je ferai, selon mes forces, l'éloge des vertus de Mgr Jules-François de Simony, évêque de Soissons et Laon.

Dès qu'un homme se distingue du commun et fixe sur lui l'attention de ceux qui le connaissent, on peut être sûr qu'il y a en lui un trait particulier qui domine les autres qualités sans les exclure, et qui devient, en quelque sorte, le caractère de la personne.

En Mgr de Simony, on peut dire que c'est la piété. Or, cette piété qui fut le caractère distinctif de sa vie, sera aussi l'objet particulier de l'éloge que nous allons en faire. Dans la première partie, nous considérerons sa piété comme source de son bonheur personnel; dans la seconde, nous l'envisagerons comme principe

de ses bonnes œuvres, c'est-à-dire que nous montrerons d'abord ce que la piété fait en lui pour le rendre heureux; et, ensuite, ce que la piété fait par lui pour l'avantage du prochain.

Jamais, peut-être, il ne fut donné à un prédicateur de parler devant des auditeurs mieux disposés. Ici nulle contradiction, nulle méfiance à redouter, mais plutôt assentiment absolu et certain à ce qui va vous être dit. Peut-être en conclurez-vous, que de cette disposition bien connue, doit résulter pour celui qui a l'honneur de parler devant vous un grand sentiment de confiance et beaucoup d'encouragement; détrompez-vous, messieurs, c'est au contraire ce qui m'intimide davantage et me fait trouver plus difficile la tâche si honorable, d'ailleurs, dont j'ai été amené à me charger.

Si j'avais à louer un homme recommandable sans doute, mais peu connu de mes auditeurs, ils accepteraient ce que j'en aurais dit, et ne pourraient comparer le tableau avec le personnage qu'il serait censé représenter; mais ici il en est tout autrement; le souvenir des vertus de Mgr de Simony est vivant parmi vous; ses traits mêmes sont demeurés gravés dans la mémoire, je ne dis pas seulement des habitants de la cité, mais de tout le diocèse où tant de fois, pendant son long épiscopat, on admira ses manières si nobles et si bienveillantes, son visage si calme et si doux, toute sa personne si digne et si vénérable. Tous ou presque tous l'ont vu, l'ont entendu; tous ont admiré sa rare modestie; tous ont de sa vertu la plus haute idée, et tous voudraient, avec raison, que ce discours les retraçât.

Les circonstances même dans lesquelles s'est passée ma vie, donne à mes auditeurs le droit d'être plus exigeants, et s'il arrive que ce que je dirai à sa louange ne s'élève pas à la hauteur de votre estime ou plutôt de votre admiration, j'aurai manifestement trompé votre attente; c'est là, messieurs, ce qui me fait redouter mon honorable mission et ce qui est cause que je ne l'aborde qu'en tremblant.

Puisse ma reconnaissance pour celui à qui, après Dieu, je dois tout, et surtout l'assistance de l'Esprit saint m'animer et me soutenir.

PREMIÈRE PARTIE.

Le Seigneur sait de tout temps ce qu'il veut faire, est-il dit au livre des Actes : *Notum est a sæculo Domino opus suum*. Lorsqu'il a de grands desseins particuliers sur un homme, et qu'il veut se servir de lui pour opérer de grandes choses, ou au moins donner à un siècle de précieux exemples de sainteté, on dirait qu'il porte toute son attention sur lui. L'artiste ne met pas plus de soin à choisir et préparer la matière dont il veut faire sortir un chef-d'œuvre, que le Seigneur n'en met à préparer ses serviteurs.

Sans doute, cette action ne paraît pas toujours aux yeux des hommes, et Dieu se plaît quelquefois à se dérober à leur curiosité; qui eût pu, par exemple, dans un Saul blasphémateur du nom de Jésus, et insigne persécuteur de l'Eglise, deviner le Docteur des nations, l'Apôtre qui devait gagner à Jésus-Christ un si grand nombre de peuples? et cependant le Seigneur dit à Ananie que Saul est un vase d'élection : *Vas*

electionis est mihi iste; qui, dans ce jeune homme esclave de l'orgueil et de la vanité, livré aux grossières et honteuses passions, affilié à la secte affreuse des Manichéens, dans Augustin enfin, pourrait entrevoir le père de tant de communautés de vierges pures qui suivent sa règle et s'honorent de porter son nom, l'humble auteur du livre des Confessions, et le grand défenseur de la foi contre tous les hérétiques de son temps?

Le plus souvént néanmoins les desseins du Seigneur paraissent, et le regard attentif les peut reconnaître aisément. Moïse, destiné a être le chef du peuple de Dieu, et à délivrer ses frères de la servitude de l'Egypte, est sauvé par la fille de Pharaon, et reçoit dans le palais même de ce monarque l'éducation des princes.

Jérémie est en quelque sorte sacré prophète avant même de voir le jour; saint Jean-Baptiste, qui doit être le précurseur de Jésus-Christ, est sanctifié dans le sein même de sa mère.

C'est ainsi que celui qui était destiné dans les vues de Dieu à s'asseoir sur un siége qu'avaient illustré tant de saints évêques que l'Eglise honore d'un culte spécial, fut lui-même prévenu dès sa naissance des bénédictions de douceur : *Prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis;* et il plaça de bonne heure sur sa tête une couronne de pierres précieuses, c'est-à-dire qu'il l'orna dès sa plus grande jeunesse de ces vertus qui sont la seule richesse véritable du chrétien : *Et posuisti in capite ejus coronam de lapide pretióso.*

Jules-François de Simony, en l'honneur duquel nous sommes réunis aujourd'hui dans le temple du Seigneur,

naquit à Toulon le 29 juillet 1770; il fut le septième enfant que François de Simony eut de son mariage avec Marie-Charlotte d'Astour. Nous ne parlerons point de l'ancienneté de sa famille, ni des charges importantes et honorables que ses ancêtres occupèrent à diverses époques; la véritable noblesse d'un homme est bien plus dans le nom qu'il se fait, que dans celui dont il hérite.

Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer, après l'honorable historien de sa vie, que les plus anciens monuments que nous ayons sur cette ancienne et noble famille, sont des témoignages de sa foi et de sa piété. Ainsi, dès 1230, Raymond de Simony, qui l'année suivante trouva une mort glorieuse dans un sanglant combat, avait fondé une chapelle de saint Pierre dans la cathédrale de Sienne; et deux ans plus tard, son fils, Mélitius de Simony, dotait cette même chapelle avec une munificence digne de celle de son père. Au reste, quelques glorieux que soient ces souvenirs, M[gr] de Simony ne les rappelait jamais. Ceux même qui ont vécu avec lui dans l'intimité pendant un grand nombre d'années, n'ont appris qu'après sa mort l'illustration et l'antiquité de sa famille, et je ne sais si jamais un mot a trahi son alliance avec la famille de Bossuet.

Le jeune de Simony fut, dès l'enfance, destiné par ses parents à l'état ecclésiastique; je sais tout ce que l'on peut dire contre ces arrangements de famille auxquels des intérêts terrestres n'étaient pas toujours étrangers; mais si nous sommes obligés de reconnaître que des calculs humains ont fait entrer dans l'Eglise des hommes que leurs aptitudes et leurs goûts appe-

laient d'un autre côté, pourquoi ne conviendrait-on pas aussi que la piété de parents désireux de voir l'un de leurs enfants exclusivement consacré au culte des autels pouvait lui obtenir la grâce d'une sainte vocation?

Samuel, l'un des plus saints personnages de l'ancienne loi, ne fut-il pas promis à Dieu longtemps avant sa naissance? Sa pieuse mère le conduisit dans le temple, aussitôt qu'il fut en âge d'y être reçu; et ce n'était encore qu'un enfant, que déjà le Seigneur était avec lui, et que pas une de ses paroles ne tombait à terre, ainsi qu'il est dit de lui.

Quoi qu'il en soit, le jeune de Simony montra dès ses premières années les plus heureuses dispositions; peut-être qu'il eut pu dire, avec le Sage, qu'il avait reçu en partage une bonne nature, une âme bonne : *Sortitus sum animam bonam*. Il était à peine âgé de sept ans, lorsque ses parents le firent étudier dans le collége des Oratoriens à Toulon; il ne tarda pas à s'y distinguer par des succès éclatants, mais beaucoup plus encore par une douceur admirable, une grande égalité de caractère, et dès ce premier âge par une solide piété. A l'âge de onze ans, il fut consacré par Mgr de Vintimille. Cette cérémonie, ou plutôt ce premier pas dans la carrière ecclésiastique, fit une grande impression sur l'esprit du jeune clerc, quoiqu'il ne fut encore qu'un enfant; il considéra comme quelque chose de très-sérieux la promesse qu'il venait de faire au Seigneur, et à partir de ce moment il voulut constamment porter l'habit ecclésiastique, en témoignage de son renoncement au monde et de son engagement au service du Seigneur; il assistait constamment aux

offices de l'Eglise revêtu du surplis, et telle était l'édification que son assiduité et sa piété donnaient alors aux fidèles, que vingt-cinq ans après, malgré les agitations, et même les malheurs auxquels cette ville avait été en proie dans l'intervalle, le souvenir n'en était pas effacé. Là, sans doute, il contractait le goût des saints offices et cette admirable assiduité avec laquelle il y assista toujours pendant son long épiscopat, et cette ponctualité non moins admirable, qui fut cause que pendant le même laps de temps, et pour de si nombreux offices, jamais il ne fit attendre le chœur. Le nonce de sa sainteté à Paris, Mgr Fornari, à qui cette particularité fut racontée depuis la mort de Mgr de Simony, la jugeait si remarquable, qu'il voulait qu'on en conservât le souvenir par écrit, ajoutant qu'il n'était pas impossible qu'on eut à en déposer un jour.

Cependant, le jeune abbé de Simony venait d'atteindre sa dix-septième année et de terminer ses études. Comme le diocèse de Toulon ne possédait à cette époque aucun de ces précieux établissements où les jeunes ecclésiastiques sont formés tout à la fois à la science, aux vertus et aux fonctions de leur saint état, les parents de M. de Simony durent penser à faire choix pour lui d'un des séminaires qui étaient alors en réputation, et méritaient la confiance des familles et des évêques ; ils donnèrent la préférence au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, séminaire où ont été formés tant d'illustres pontifes, tant de prêtres pieux et savants. Combien il dut en coûter à ces bons parents de se séparer d'un fils tel que M. de Simony, de se priver de la consolation si douce que leur donnait

incessamment cet enfant de bénédiction. Mais ils l'aimaient en parents chrétiens, c'est-à-dire pour lui-même et non pour eux; ne savaient-ils pas d'ailleurs qu'il ne leur appartenait plus depuis qu'ils l'avaient en quelque sorte eux-mêmes offert et comme consacré au Seigneur?

Le départ de M. de Simony fut marqué par plusieurs circonstances que nous croyons ne pouvoir nous dispenser de rapporter. D'abord, il devait avoir pour effet de le séparer pour toujours de ses pieux parents, qu'il ne devait plus revoir ici-bas. C'était donc, sans qu'il s'en doutât, pour la dernière fois qu'il les embrassait; et c'était aussi pour la dernière fois qu'eux-mêmes pressaient sur leur cœur ce jeune homme sur lequel ils faisaient reposer tout à la fois leurs plus douces affections et leurs plus chères espérances.

Sans doute qu'à ce moment, l'âme si bonne, si affectueuse du jeune abbé de Simony sentit un bien pénible déchirement. Mais ce qui dut y mettre le comble, ce fut la nécessité de se séparer de l'une de ses sœurs, de celle qui était le plus rapprochée de lui dans l'ordre de la naissance, et qu'une heureuse conformité de goûts, de pensées, de dispositions pour le bien unissait à son frère par les liens les plus intimes. Leur correspondance pendant les longues années de séparation, leur bonheur de se revoir lorsque la divine Providence leur en a ménagé plus tard l'occasion; la peine profonde qu'éprouva, plusieurs années après, le cœur du saint évêque lorsque Dieu appela à lui cette sœur chérie; peine qui fit pour ainsi dire éruption, lorsque, voyant un matin celui des ecclésiastiques que sa position, et beaucoup d'années passées auprès du

saint évêque avait fait entrer plus avant dans la connaissance de ses affections, il lui dit en l'apercevant, et avec une émotion tout-à-fait inaccoutumée : « J'ai perdu ma sœur! » On eut dit que Dieu venait de lui arracher tout ce qui l'attachait encore au monde. Mais il faut bien dire aussi que dans une famille qui comptait tant de membres recommandables, personne ne méritait plus que Mme de Villers d'occuper un cœur comme celui de Mgr de Simony. Rarement on peut trouver une âme aussi bonne, aussi véritablement désireuse du bien. Lire ce qui s'imprimait sur les progrès de la religion et les travaux des missionnaires; s'intéresser à la gloire de Dieu et à tout ce qui peut la procurer; s'oublier entièrement elle-même pour ne penser qu'au prochain; voilà sa vie. Unie par l'amitié et aussi par la reconnaissance pour des services reçus, aux temps de nos troubles politiques, à une famille étrangère qui avait le malheur de ne plus professer la vraie foi, Mme de Villers eut donné jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la faire rentrer dans le sein de l'Eglise catholique; j'oserai presque dire qu'il n'y a pas une de ses nombreuses lettres qu'elle a écrites à son frère qui ne porte quelque trace de ce sentiment qui remplissait son cœur; pas un de ses entretiens intimes où son excellent cœur ne laissât échapper quelques vœux pour la conversion de ses amis; pas une de ses prières où la demande de cette grâce ne trouvât place; et si un membre de cette famille a eu le bonheur de reconnaître la vérité et de finir sa vie dans la profession de la vraie foi, je ne suis pas téméraire en assurant qu'après Dieu c'est à Mme de Villers qu'il en a été redevable. Hâtons-nous de revenir à

M. l'abbé de Simony, que mon respect pour la mémoire de Mme de Villers vient de me faire oublier.

A l'époque où nous place l'histoire de notre vénérable pontife, des hommes de bien que Dieu éclairait de ses lumières, et auxquels il montrait les épouvantables progrès que l'irréligion et l'impiété faisaient chaque jour sous le nom trompeur de philosophie; des hommes de bien avaient fondé un établissement dépendant du séminaire de Saint-Sulpice, dans lequel on se proposait de recueillir les vocations naissantes afin de les mettre à l'abri de la séduction qui menaçait de tout envahir. C'est là que l'abbé de Simony fut placé à son arrivée à Paris. Il s'y fit remarquer par les mêmes qualités, les mêmes succès dans ses études, mais surtout par les mêmes vertus qu'à Toulon. On ne pouvait résister à l'empire que lui donnaient les grâces de son extérieur noble et simple tout à la fois, à la douceur de sa parole, dit l'historien de sa vie. Sa vertu aimable, l'innocence de ses mœurs, la ferveur de ses prières, inspiraient à tous ceux qui l'approchaient un sentiment d'affection mêlé de respect, sentiments que ses condisciples croyaient ne pouvoir mieux traduire, au témoignage de l'un d'entre eux, qu'en lui donnant le nom de petit Jésus.

Cependant, le moment de faire un nouveau pas dans la carrière ecclésiastique approchait pour lui; ses supérieurs l'avertirent qu'il devait se préparer à recevoir les ordres mineurs. Alors s'élève dans son cœur des inquiétudes dont sa foi et son grand respect pour la vocation au sacerdoce étaient l'unique source.

Pénétré de la sainteté du sacerdoce, il n'envisageait qu'avec frayeur ce sublime ministère, et jamais il

n'eût pu de lui-même se décider à y entrer, à cause de ce qu'il appelait son indignité. Destiné d'ailleurs dès le berceau à l'état ecclésiastique, il craignait que sa vocation ne fut pas pure devant Dieu; il craignait surtout que la pensée n'en eut été inspirée par des vues humaines, et il fallut que les hommes de Dieu, en qui il avait mis toute sa confiance, le rassurassent sur tous ces points pour qu'il se décidât à être minoré.

Nous avons vu qu'à son arrivé à Paris il avait été dans un établissement fondé en vue de préserver les vocations à l'état ecclésiastique que l'esprit du temps mettait grandement en danger. La même pensée porta le pieux et zélé fondateur de cette maison à en établir une du même genre pour de plus jeunes enfants. Il était clair, en effet, que pour sauver la génération, il ne suffisait pas de s'occuper de la jeunesse; dans beaucoup de cas, il eut été déjà trop tard. M. Nagot, celui qui avait décidé l'abbé de Simony à recevoir les ordres, et qui avait reconnu en lui de grandes ressources pour le bien et même de remarquables qualités pour l'œuvre si importante qu'il méditait, lui proposa d'entrer dans cette maison en qualité de professeur. L'abbé de Simony accepta avec joie la part qu'on lui offrait de prendre à cette œuvre de si haut intérêt. Ce fut pour lui une occasion précieuse de mettre en lumière les qualités de son esprit et de son cœur. Plein d'affection pour les enfants, lui-même s'en faisait aimer avec tendresse; et telle était la confiance qu'ils avaient en lui, qu'ils le faisaient confident de leurs désirs les plus chers, de leurs pensées les plus intimes, et qu'ils eussent voulu ne le quitter jamais.

Malheureusement, cet établissement si sagement conçu, si parfaitement dirigé, et qui pouvait rendre aux familles de si éminents services, ne dura qu'un moment. Envahi et livré au pillage dans ces jours malheureux où une partie de la nation semblait atteinte d'une fièvre frénétique, il devint en quelques instants désert; les élèves furent dispersés, les professeurs maltraités et réduits à prendre la fuite. L'abbé de Simony ne pouvait songer à retourner à Toulon, où déjà la dure main du malheur commençait à peser sur sa famille; il se fixa à Bellegarde, près des parents d'un de ses élèves qu'il leur avait reconduit, et qui lui fit les plus vives instances pour ne pas être séparé de lui.

Jusqu'ici, nous avons vu le jeune abbé de Simony dans une situation conforme à son caractère et à ses goûts; dans sa famille, il s'est montré enfant docile et respectueux; au collége de Toulon, étudiant pieux et appliqué; au séminaire de Saint-Sulpice, élève ecclésiastique fervent; à la maison d'Issy, professeur intelligent, ou plutôt ami et père de ses élèves. Maintenant, jeté qu'il va être par la tourmente révolutionnaire dans une carrière pleine de dangers de toute sorte, que fera-t-il?

Longtemps on ignora autour de lui qu'il avait été à l'armée. Jamais, pendant les longues années de son épiscopat, il ne parla de cette particularité, bien différent de ceux qui, ayant passé par des circonstances pour lesquelles ils n'étaient pas faits, trouvent généralement un secret plaisir à le raconter, le peu qu'en a su celui qui vécut le plus longtemps avec lui, il l'apprit de M. l'abbé Letourneur qui, sans doute, respec-

tant lui-même le secret de son ami, n'en parla jamais qu'une fois et n'en dit que peu de mots.

Les revers que les armées de la république avaient éprouvés sur plusieurs points, au commencement de l'année 1793, firent décréter une levée en masse de tous les jeunes gens en état de porter les armes. L'abbé de Simony ne fut point exempt des effets de ce décret, et il dut, quelle que fut sa répugnance, entrer dans les armées républicaines. Cette répugnance n'était point le résultat de la crainte des fatigues ou des périls; il appartenait à une famille qui depuis plusieurs siècles les bravait sur terre et sur mer. Mais qu'on se figure ce que devait éprouver un jeune ecclésiastique obligé d'échanger le calme et la douceur de la vie des séminaires contre l'agitation et la licence des camps; et surtout lui, dont l'âme était si juste, si compatissante et si généreuse, obligé d'aller combattre ces Vendéens qui, au dire des agens du gouvernement même, ne s'étaient révoltés que parce qu'on leur avait ôté la liberté de demeurer chrétiens et de servir Dieu. Mais le Seigneur, qui n'abandonne jamais ceux qui l'aiment, prit un soin tout particulier de son serviteur jusqu'au sein des armées. L'ascendant que donne la vertu, l'estime et presque la vénération qu'inspire l'innocence de la vie et la douceur des mœurs, jointes à tant d'autres qualités dont était doué M. de Simony, lui gagnèrent en un instant le cœur de ses compagnons d'armes. Bientôt on lui donna un emploi dans la comptabilité qui le dispensait de tout service ordinaire, et surtout le préservait de ce qu'il redoutait le plus, la nécessité de verser le sang de ses frères. Et tel était le respect qu'il inspirait à ses chefs eux-mêmes, qu'à

une époque où les uns blasphémaient la religion, les autres pillaient les temples, renversaient les autels ou immolaient ses ministres, et où le plus grand nombre peut-être, moitié par respect humain, moitié par crainte des persécutions, affectaient une impiété qui n'était pas dans leur cœur, M. de Simony obtenait de ses chefs la permission d'aller à la ville voisine pour y remplir ses devoirs religieux. Nos livres saints font un grand éloge de Tobie encore jeune; jamais, disent-ils, on ne remarque rien de puéril dans ses œuvres, et dans un temps où tous ceux de sa connaissance allaient adorer le veau d'or qu'un roi prévaricateur avait fait placer à Bethel et à Dan, lui seul allait adorer le Seigneur à Jérusalem, selon que l'ordonnait la loi. Il fuyait les réunions de ceux de son âge, à cause des abus et peut-être des désordres qui régnaient parmi eux. Heureux jeune homme, demeurez ferme dans votre foi, le Seigneur peut permettre que vous soyez éprouvé; mais il vous soutiendra dans l'épreuve, et il ne vous refusera pas un jour la consolation que vous attendez de lui seul!

Il était bien près, le moment de cette épreuve redoutable. A l'époque dont nous parlons, la ville de Toulon était en proie aux malheurs d'un siége que tout le monde connaît. La famille de Simony y perdait le plus jeune de ses membres, et le respectable chef de cette famille était obligé d'aller chercher sur la terre étrangère, au milieu de mille périls, et avec des privations infinies, un asile que la terre de France ne pouvait plus offrir à ceux qui pensaient comme lui. Combien cette affliction fut sensible pour l'abbé de Simony; son cœur si aimant et si bon était brisé à la

pensée des privations auxquelles les siens devaient nécessairement être exposés sur la terre d'exil.

Mais en même temps sa foi et sa confiance en Dieu le soutenaient; et l'on peut dire que s'il éprouvait une vive affliction des malheurs qui pouvaient atteindre sa famille, sa seule crainte était la crainte de Dieu.

L'événement montra bientôt que les inquiétudes de M. de Simony au sujet des siens n'étaient que trop fondées. Son respectable père retiré à Carthagène, en Espagne, accablé de peines, soumis à mille privations, et en proie aux infirmités de la vieillesse, mourut éloigné des siens; et ses enfants eux-mêmes furent privés de la consolation d'aller prier sur son tombeau.

Mais, pour les serviteurs de Dieu, le temps des épreuves et des peines n'est jamais très-éloigné du moment des consolations, et le Seigneur ménageait à M. de Simony, une position dans laquelle devait se passer, à peu près en entier, le reste du temps qui devait précéder sa rentrée au séminaire.

Quand on observe ce qui se passe parmi les hommes pervers, on est quelquefois étonné de la manière dont ils se rencontrent et se devinent; on dirait que l'instinct du mal les révèle l'un à l'autre, et qu'ils se connaissent avant de s'être vus. Heureusement, pour la consolation des gens de biens, quelque chose de plus remarquable encore se remarque dans les desseins de Dieu sur ses amis.

Tobie cherche un guide qui puisse conduire son fils dans un pays lointain que ce jeune homme ne connaît pas, et voilà qu'un ange en habit de voyageur s'offre à sa vue, et se charge de le conduire et de le ramener

sain et sauf. Quelque chose de semblable se voit ici en la vie de M. de Simony.

Deux personnes très-distinguées par leur naissance, mais bien plus grandes encore par leur vertu, ne conservaient de trois enfants nés de leur mariage qu'un fils âgé de dix ans. La délicatesse de santé de cet enfant, et sans doute plus encore le désir de conserver intacts ses mœurs et sa foi, portaient M. et Mme de Sully a désirer ardemment de trouver un maître auquel ils pussent confier avec une parfaite sécurité l'éducation de ce cher fils. En ce même temps, la divine providence faisait obtenir à M. de Simony un congé qui lui permettait de venir reprendre à Bellegarde les modestes fonctions d'instituteur qu'il avait acceptées par attachement et par reconnaissance au sortir de l'établissement d'Issy ; puis, elle rapprochait par un de ces moyens connus d'elle, des personnes si bien faites pour se comprendre et s'estimer ; elle levait tous les obstacles qui pouvaient s'opposer au vœu de M. et Mme de Sully ; et M. de Simony se trouvait ainsi ramené providentiellement à sa première vocation, celle pour laquelle il avait reçu de Dieu tant de goût et d'aptitude, celle d'élever la jeunesse.

L'œuvre qu'il entreprenait n'était pas sans grandes difficultés ; à la vérité le jeune de Sully avait reçu de Dieu de remarquables dispositions pour le bien, mais il avait aussi une ardeur de caractère et une impétuosité de désirs qui annonçaient que l'âge des passions serait chez lui un temps de redoutable tempête.

M. de Simony se livra à cette œuvre avec une grande défiance de lui-même, malgré les dispositions que Dieu lui avait données pour la conduire à bonne fin, mais

aussi avec une grande confiance en Dieu et une application admirable. Le succès dépassa toutes les espérances; donner à son élève toute l'instruction que pouvaient réclamer les diverses circonstances dans lesquelles devait naturellement se passer sa vie; le préparer aux importantes fonctions auxquelles Dieu pouvait l'appeler un jour, comme sa naissance et sa fortune semblaient déjà l'y destiner; tourner ce cœur ardent et impétueux vers la pratique des grandes vertus et la solide piété; le disposer aux œuvres utiles que sa fortune, quoique notablement amoindrie par les événements du temps, pouvait encore lui permettre de faire en suivant les traces de ses pieux parents; lui inspirer ce calme de cœur, cette modération de désirs, cet empire sur ses penchants, qui élèvent le chrétien si fort au-dessus des plus illustres philosophes de l'antiquité; tel était le but que se proposait M. de Simony et qu'il eut le bonheur d'atteindre au-delà de toutes les espérances.

Le jeune de Sully, merveilleusement préparé à cette importante action, qui exerce le plus d'influence sur le reste de la vie, la première communion, ne cessa de montrer par une conduite sage, prudente et pieuse, c'est-à-dire conforme en tout aux instructions qu'il avait reçues, de quelle importance et de quel prix est, pour un jeune homme, une éducation vraiment chrétienne.

Dans toutes les circonstances qui marquèrent sa courte existence, à la mort de M. de Sully son père, plus tard, à l'époque de son entrée dans le monde; plus tard encore, quand sa santé l'obligea de vivre plus retiré et d'éviter toute fatigue inutile; et enfin,

quand il connut que sa carrière s'avançait et qu'il n'avait plus longtemps à vivre, le jeune Maximilien de Sully se montra toujours solidement chrétien. Toute l'ambition de sa pieuse mère avait été de voir M. de Sully, dont elle s'estimait heureuse d'avoir possédé le cœur, reçu les conseils, admiré les exemples, revivre dans son fils. Dieu exauça son pieux désir, et si la mort prématurée de ce fils vint renouveler et aggraver la douleur qu'elle avait ressentie de la mort de son époux, sa grande âme trouva dans les sentiments de son fils mourant la plus douce, la plus précieuse des consolations, celle de penser que trois cœurs qui avaient été unis sur la terre par les liens d'une si tendre affection, se retrouveraient unis de nouveau dans le sein de Dieu, pour ne se plus quitter jamais.

Cette jeunesse passée si sagement, cette mort si chrétienne, furent, il ne faut pas en douter, le fruit des exemples et des leçons du pieux maître ; mais ce que nous devons surtout remarquer ici, c'est la révélation, si je puis ainsi parler, de l'instruction si solide et tout à la fois si variée de M. de Simony, de sa parfaite connaissance du monde, de son admirable discernement à l'égard des hommes et des choses, et peut-être plus que tout cela encore, la haute sagesse qui se montre dans ce guide qu'il avait préparé pour son élève, et que la providence a voulu nous conserver. Chose étrange, ou plutôt digne d'être admirée de tous, il a fallu que de simples notes ignorées jusqu'à la mort, des lettres de famille, des circonstances passées depuis longtemps et providentiellement conservées, soient venu nous faire connaître tout ce qu'il y avait de véritable science dans M. de Simony, et qu'avaient

à peine soupçonné ceux mêmes qui ont vécu le plus longtemps et le plus intimement avec lui!

Nous disions en commençant, mes frères, que le caractère distinctif de la vie de Mgr de Simony était la piété, et que c'est à elle qu'il a dû le bonheur de sa vie, comme c'est à elle qu'il faut attribuer les œuvres que nous lui verrons faire plus tard en faveur du prochain. Eh bien, il me semble que la vérité de cette appréciation devient sensible, évidente même par les détails dans lesquels nous venons d'entrer; car, remarquez-le bien, Messieurs, par la piété, il ne faut pas entendre uniquement, comme on le fait d'ordinaire, une certaine tendresse de cœur jointe à des sentiments de religion qui fait trouver de la douceur dans les saints offices, la prière et la fréquentation des sacrements. La piété est cela sans doute, mais elle est aussi plus que cela. C'est l'obéissance constante d'un bon serviteur aux volontés de son maître; c'est la fidélité d'un disciple à suivre les exemples et les leçons de celui qui l'instruit; c'est la probité d'un ouvrier qui exécute consciencieusement les travaux qui lui ont été commandés; c'est le dévouement sans bornes d'un sujet aux intérêts de son prince ou à la gloire de la patrie; c'est enfin la respectueuse tendresse d'un enfant bien né pour son père : tous sentiments dignes de la plus haute estime et qui doivent avoir, on l'avouera, la plus grande comme la plus salutaire influence sur la vie. Or, je vous le demande, qui peut avoir donné à M. de Simony, avant même que son élévation au sacerdoce lui eut fait sentir la nécessité de tendre à la perfection; qui peut lui avoir donné la pensée de dissimuler ainsi tout ce qu'il y avait en lui

de trésors cachés? qui peut avoir fait taire dans son cœur ce désir de paraître, si naturel à notre vanité? qui peut surtout l'avoir rendu si attentif sur lui-même qu'on peut avoir passé plus de vingt ans près de lui sans l'avoir bien connu sous ce rapport? Point d'autre cause que la piété, Messieurs; disciple fidèle du divin Maître, il l'avait pris en tout pour son modèle : Le *Christus non sibi placuit* de saint Paul, l'*ama nesciri* du pieux auteur de l'*Imitation,* voilà l'explication de ce que je ne crains pas d'appeler un véritable phénomène.

Et ce calme admirable qui fait, on n'en peut douter, le bonheur de la vie; et cette force d'âme qui ne se laisse ni abattre par la mauvaise fortune ni enfler par la puissance ou la faveur; et cette constance qui fait marcher d'un pas égal dans la voie droite, quelque soient les difficultés des circonstances; et cette régularité qui ne se dément pas plus au milieu des camps et des troubles de la guerre qu'au sein de sa famille et du tutélaire abri du séminaire; et cette fidélité à la foi qui trouve le moyen d'accomplir les devoirs de la religion dans un temps ou les plus hardis n'eussent pas osé en prononcer le nom; à qui en fut-il redevable? à la piété. La piété est utile à tout, avons-nous dit d'après saint Paul, *ad omnia utilis est.* Comme elle se nourrit d'espérance et qu'elle repose sur la foi, elle possède la clarté, le flambeau de l'une et la solidité de l'autre. Si par moment les ténèbres se font autour de l'homme, la piété lui présente aussitôt le flambeau des vives lumières de la foi; ses incertitudes, ses doutes, ses obscurités disparaissent. Si son frêle vaisseau agité par la tempête des passions ou des événe-

ments qui bouleversent le monde est sur le point de s'abîmer dans les flots de cet océan qui ne connaît pas de calme, il s'appuie sur cette ancre de l'espérance qui ne laissa jamais périr quiconque sût s'y attacher; et de là, le cœur tranquille et l'œil serein, il contemple sans émotion et sans crainte pour lui-même du moins, ces épouvantables bouleversements dont notre histoire, ou plutôt l'histoire du genre humain tout entier nous offre tant et de si mémorables exemples.

Oui, grand apôtre et sublime génie, la piété est utile à tout ; les hommes s'agitent sans cesse au milieu de ces objets du temps dans lesquels ils ont l'imprudence de placer leurs affections et leur bonheur; et, à peine ont-ils obtenu ce qu'ils poursuivaient si vivement, qu'ils s'en dégoûtent et le méprisent, semblables à l'enfant capricieux qui brise le jouet pour lequel il a pleuré, ou au malade qui repousse avec dégoût l'aliment qu'il demandait avec instances; oh! qu'ils seraient bien plus sages d'écouter ce simple mot que vous avez adressé à votre disciple Timothée : *Fili, exerce teipsum ad pietatem,* mon fils, exercez-vous à la piété. Vous étudiez les lettres, les sciences et les arts : je ne blâme point cette étude qui agrandit et perfectionne l'âme; vous étudiez les lois, vous vous épuisez à classer le texte de nos codes ou les arrêts des cours qui en fixent le sens et forment la jurisprudence : vous faites bien, puisqu'il faut des hommes qui rendent la justice ou protègent l'innocent; vous vous appliquez à la navigation, au commerce, aux affaires : vous ne faites pas mal, puisque ces diverses professions sont honnêtes et peuvent être exercées honorablement. Mais, considérés en eux-mêmes, ces

différents exercices n'auront assurément qu'une utilité modique, une utilité de quelques années : *nam corporalis exercitio ad modicum utilis est;* une utilité qui n'est d'ailleurs pas le bonheur. Il n'en est pas ainsi de la piété : elle est réellement utile à tout, *ad omnia utilis est.* Si je vous disais seulement qu'elle a les promesses de la vie future, je vous présenterais un motif que peut-être vous appréciez peu; mais j'en ai un plus puissant à offrir à votre amour pour la vie présente, c'est que la piété a le secret d'y faire trouver le bonheur : *promissionem habens vitæ quæ nunc est et futuræ.*

Revenons à Mgr de Simony. Dieu avait réuni à M. le duc de Sully ce cher fils qu'il avait laissé avec tant de confiance entre les mains d'un maître chéri, au sujet duquel il lui avait dit au moment de sa mort : Je suis heureux de vous laisser entre les mains d'un tel ami. Mme de Sully avait terminé son utile plutôt que longue carrière, et était allé se réunir dans le ciel aux personnes qu'elle avait le plus aimées sur la terre. Mgr de Simony avait donc rempli jusqu'au bout l'importante mission dont il avait été chargé. Redevenu libre, il ne put oublier qu'il appartenait à l'Eglise, et il se disposa à rentrer au séminaire de Saint-Sulpice pour reprendre cette carrière que les évènements de la fin du siècle dernier l'avaient forcé d'abandonner pour un temps. Ici, à proprement parler, commence la seconde partie de sa vie, et elle sera tout naturellement l'objet de la seconde partie de ce discours.

DEUXIÈME PARTIE.

La mort du jeune duc de Sully avait causé la plus vive douleur à son digne maître ; cette douleur n'était en rien différente de celle qu'un ami sincèrement dévoué peut éprouver à la mort de son ami ; disons plus, que le père le plus affectueux peut ressentir à la mort du fils le plus tendrement aimé. Ce sentiment se peint avec une extrême vivacité dans toutes les lettres qu'il écrit à l'occasion de son cher Maximilien, qu'il nomme tantôt son meilleur ami et tantôt son cher enfant. Mais cette mort avait produit sur lui encore un autre effet : elle lui avait fait, non mieux comprendre, mais sentir plus vivement la vanité, le néant des choses d'ici-bas ; et elle avait reporté vers l'Eglise toutes ses pensées qui ne s'en étaient jamais détournées, à proprement parler, mais qui ne s'y étaient plus portées de la même manière pendant qu'avait duré l'éducation de ce jeune homme auquel il avait consacré tous ses soins.

On se tromperait cependant si l'on pensait que ce fut une sorte de mépris ou de dégoût des biens d'ici-bas qui le reportait ainsi vers sa première vocation. Rien de plus élevé que ses vues : Dieu nous a créés, il n'a pu nous créer que pour lui : nous nous devons à lui tout entiers. Il a donné à chacun de nous une vocation, un talent ; il faudra qu'un jour nous lui en rendions compte ; j'ai consulté des hommes éclairés, et quels que puissent être les sacrifices que j'aurai à faire, les peines que j'aurai à supporter, je dis au Seigneur : *Voici que je viens*.

Il fait donc une retraite sous la direction d'hommes éclairés, d'hommes de Dieu; son désir était de connaître la volonté de Dieu, et il pouvait assurément dire à Notre-Seigneur, avec autant d'abandon que Saul sur le chemin de Damas : *Domine, quid vis me facere?* Seigneur, que voulez-vous que je fasse? M. Emery, alors supérieur général du séminaire de Saint-Sulpice, fut du nombre de ceux que Mgr de Simony consulta. Encouragé dans sa vocation par ce digne prêtre, animé du zèle le plus pur pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise, il rentra au séminaire au mois d'octobre de l'année 1808; il avait alors 38 ans, c'est-à-dire toute la maturité de l'homme fait; mais il y joignait au plus haut degré les ferventes dispositions d'un jeune séminariste. Rien de plus touchant que les résolutions qu'il prît à la suite de la retraite générale du séminaire de cette année. Vous seriez ravis, Messieurs, du sentiment de tendre piété que respire ce qu'il en écrivit alors.

Vous croirez sans peine qu'avec tant de qualités et surtout tant de vertus auxquelles son âge, sa parfaite connaissance du monde, son extérieur doux et modeste et la dignité de sa personne donnaient un nouvel attrait, M. de Simony dut bientôt gagner tous les cœurs. M. de Simony, dit l'historien de sa vie, ne fut pas longtemps au séminaire de Saint-Sulpice sans être entouré de l'estime et de la vénération dues à son âge, à son expérience et à ses vertus. Il possédait toutes les qualités qui rendent un homme accompli selon le monde, sans avoir l'esprit du monde; mais ce qui frappait surtout en lui, c'était une vertu affermie en raison même des dangers qu'il avait traversés, une

piété tendre sans affectation, un cœur plein de Dieu, une dignité sans prétention, une modestie tout angélique. Il semblait déjà avoir dans sa plénitude, en entrant au séminaire, ce dont les autres y venaient chercher les prémices. Aussi, bien que les inspirations de son âme simple et modeste lui aient fait constamment éviter tout ce qui pouvait le faire remarquer, on ne pouvait s'empêcher d'admirer en lui cet ensemble de vertus ecclésiastiques qui indiquaient plutôt un prêtre consommé qu'un aspirant au sacerdoce, et que lui seul paraissait ignorer.

De si parfaites dispositions firent abréger pour lui le temps ordinaire des épreuves, et deux mois seulement après son entrée au séminaire, il fut appelé à recevoir le sous-diaconat; sa résolution était prise depuis longtemps, et toutefois celui que nous avons vu, lors de sa première entrée au séminaire, trembler au moment de recevoir les ordres mineurs, ne pouvait pas ne point s'effrayer à l'idée de recevoir un ordre qui engage irrévocablement, et attache pour toujours au service des autels. Mais la véritable humilité est toujours obéissante, et sur l'ordre de M. Duclaux, son directeur, il avança sans hésiter. L'année suivante, il fut promu au diaconat.

Il n'était donc encore que diacre, lorsque Mme la duchesse de Sully, à qui la profonde douleur qu'elle avait éprouvée de la mort de son époux et de son fils, avait fait contracter une maladie de cœur à laquelle elle succomba le 11 janvier 1809, le fit appeler pour l'assister dans ses derniers moments. Cette circonstance renouvela et raviva, si je puis parler ainsi, toutes les douleurs qu'il avait précédemment ressen-

ties. Mais, au milieu des plus vives peines, sa foi ne l'abandonnait jamais. Au contraire, il savait trouver en toutes choses et surtout dans ces douloureuses circonstances, des motifs de s'appliquer avec plus d'ardeur que jamais à aimer et à servir Dieu, et aussi à se ménager une sainte mort par le bon usage de la vie.

Rentré au séminaire après avoir rempli près de cette âme d'élite des devoirs qu'on peut regarder comme les prémices de son ministère, M. de Simony se disposa prochainement au sacerdoce. Ce fut le 10 juin 1810 qu'il fut ordonné. Rarement on peut rencontrer un aspirant au sacerdoce comprenant mieux tout ce qu'il y a de sublime dans ce saint état; rarement une foi plus vive qui fasse mieux apprécier les vertus, la perfection qui seraient nécessaires au prêtre. Saint Ambroise, témoin de ce que faisait chaque jour la pieuse mère d'Augustin, lui avait dit pour la consoler : Il ne se peut que le fils, objet de tant de prières accompagnées de larmes, périsse; ceux qui furent témoins des dispositions et des sentiments de M. de Simony à l'occasion de son élévation au sacerdoce, durent dire aussi : Il est impossible qu'un homme qui se prépare ainsi au sacerdoce, ne devienne un saint.

Au sortir du séminaire, des offres bien propres à tenter une âme moins détachée de tout avantage temporel, lui furent faites; mais aux positions avantageuses qu'on lui offrait, il préfère l'exercice du saint ministère au milieu des populations des campagnes de Saint-Martin-d'Osmonville et Monterollier; un attrait tout particulier l'attirait vers ces hommes qui, sous

une écorce rude et quelquefois grossière, cachent une foi vive et un grand fond de religion. Ce ministère, parfaitement du goût de M. de Simony, précisément parce qu'il est sans éclat, dura tout près de onze ans. Pendant ce long temps, l'humble et pieux prêtre déploya toutes les qualités et fit preuve de toutes les vertus qu'on devait attendre de lui. Rendre aux ecclésiastiques dont il était voisin tous les services qui étaient en son pouvoir; instruire les fidèles et les enfants des vérités du salut; ménager aux jeunes gens les moyens de persévérance que l'expérience a fait regarder comme les meilleurs; secourir les pauvres avec une générosité qui n'était égalée que par la délicatesse avec laquelle les secours étaient distribués ou appliqués; contribuer à l'ornement ou à l'entretien des églises; fonder des établissements utiles qui existent encore aujourd'hui et perpétuent les effets de sa charité; tel fut l'usage que M. de Simony fit de sa liberté et de sa fortune. Et là aussi sa mémoire est et demeurera toujours en bénédiction.

Cependant le moment approchait où Dieu, qui avait préparé avec un soin paternel le ministre selon son cœur, allait le tirer de cette douce retraite pour le placer à la tête d'une partie de son troupeau. Quelque soin qu'il prît pour cacher le bien qu'il faisait, ce bien cependant se répandait et se faisait connaître. Nommé successivement grand vicaire de Chartres, sous Mgr de Latil, puis aumônier de Monsieur, ensuite grand vicaire de Reims où Mgr l'évêque de Chartres avait été transféré, il fut enfin nommé à l'évêché de Soissons au mois d'octobre 1824.

Assurément, il pouvait bien dire qu'il n'avait ni

recherché, ni désiré cette sublime dignité; aucune sollicitation ne l'y avait fait élever; bien plus, sa résistance fut tout ce que l'obéissance, qui est toujours la vertu des saints, permettait qu'elle fût. Et cependant, animé de l'esprit de tant de saints évêques qui ne se laissèrent imposer l'épiscopat qu'en tremblant, ce fut aussi avec un profond sentiment de crainte, mais accompagné d'une grande confiance en Dieu qu'il se résigna à l'accepter.

O église de Soissons, qui comptes tant de saints parmi les pontifes qui t'ont conduite et gouvernée; réjouis-toi et fais éclater ton allégresse; voici qu'un nouveau père t'est donné et il ne sera inférieur ni en vertus ni en œuvres à ceux dont tu conserves le plus cher souvenir et dont tu célèbres chaque année les fêtes.

A peine Mgr de Simony fut-il préconisé, qu'il ne songea plus qu'à se préparer par la retraite à sa consécration épiscopale. Vous devinez, mes frères, avec quel soin dût se disposer à cette importante et sainte cérémonie celui qui n'avait reçu le sacerdoce et même les ordres inférieurs qu'après de sérieuses retraites et une préparation prolongée. Ce fut au séminaire de Saint-Sulpice, où il avait été admis deux fois, qu'il se retira; ce fut sous la conduite des prêtres vénérables qui l'avaient préparé au sacerdoce, qu'il fit sa retraite; ce fut des mains de Mgr de Latil, de celui qui l'avait arraché à sa chère solitude d'Osmonville pour l'associer à son administration, qu'il reçut l'onction qui fait les pontifes. Dieu seul connaît quels furent les sentiments qui remplirent le cœur de Mgr de Simony dans un moment si solennel!

A partir de ce moment, mes frères, Mgr de Simony n'appartient plus qu'à vous; sa famille même dut se résigner, et vous comprenez, sans doute, ce qu'il dut en coûter à des cœurs comme les siens; sa famille même dut se résigner à voir cesser les relations à la fois si fréquentes et si douces qui jusque-là avaient fait le bonheur de tous. Il sentait qu'il n'appartenait plus qu'à son diocèse, et il commença réellement à ne plus vivre que pour lui.

Maintenant, mes frères, il semble que je pourrais descendre de cette chaire et regarder ma tâche comme accomplie. Ne l'avez-vous pas vu, ce saint évêque, ne l'avez-vous pas entendu; ses traits ne vous sont-ils pas présents à la mémoire, et le monument qui doit perpétuer son nom parmi les générations à venir n'emprunte-t-il pas son principal mérite de ce qu'il vous rappelle, au moins en quelque manière, sa douce, sa modeste et bienveillante physionomie?

Eh bien! loin de terminer ici, c'est ici, au contraire, que je vous prie de soutenir votre attention, et même, s'il se peut, de redoubler d'attention.

L'apôtre saint Paul nous trace, avec cette vigueur qui est propre à son génie, le caractère et les obligations du pontife : « Tout pontife, vous dit-il, tiré du » milieu des hommes, est établi pour eux et dans leur » intérêt, afin qu'il offre des dons et des sacrifices » pour les péchés, *ut offerat dona et sacrificia pro* » *peccatis*. Ils vous ont placé au-dessus des autres » pour les conduire, dit l'Esprit saint dans l'Ecclé- » siastique, prenez garde de vous élever; soyez au » milieu d'eux comme l'un d'eux, et prenez soin » d'eux, *esto in illis quasi unum ex ipsis, curam illo-*

» *rum habe*. Le pontife n'a point été pris parmi les » anges, ajoute le saint Apôtre, mais parmi les » hommes, afin qu'il puisse compatir à la faiblesse » de ceux qui sont dans l'ignorance ou l'erreur, étant » lui-même environné d'infirmité, *ut condolere possit* » *iis qui ignorant et errant, quoniam et ipse circum-* » *datus est infirmitate*. »

Voilà donc, mes frères, les principaux devoirs, comme les principales vertus du pontife; la modestie qui évite la vaine ostentation; la vigilance qui prévient ou répare le mal, la prière qui appelle les bénédictions sur le peuple ou lui concilie la miséricorde de Dieu; la charité qui en prend soin et le secourt; la compassion qui compatit aux faiblesses et est toujours prête à se montrer indulgente, parce que le pontife lui-même se sent environné d'infirmité. Or, Messieurs, vous l'avez connu, vous le connaissez encore, vous le voyez, vous l'entendez encore; eh bien, dites, ai-je exagéré, en assurant que ces vertus ont fait le fond de sa vie, et qu'il n'y eut pas un seul de ses instants où on ne l'ait trouvé modeste, uni à Dieu, vigilant, charitable et plein d'indulgence pour les défauts d'autrui?

Oui, il fut modeste et ennemi de toute vaine ostentation. Sans doute, il voulait ne point laisser descendre en lui la dignité épiscopale; plein de respect pour le caractère auguste dont il était revêtu, il regardait comme une rigoureuse obligation de le conserver sans aucun abaissement; mais quelle simplicité, quelle modestie, quelle abnégation dans tout ce qui était à son usage. Content des choses les plus simples, et j'oserai même dire, les plus communes, on ne trouvait même pas chez lui, du moins à lui appar-

tenant, ce que les habitudes de bien-être des temps modernes font rencontrer souvent chez les artisans eux-mêmes.

Mais c'est surtout dans son langage que se remarquait à un degré réellement admirable cette modestie recommandée par l'Esprit saint. Non-seulement il ne s'élevait pas, ainsi que le défend ce grand Apôtre, mais il semble qu'il s'oubliait entièrement. Non content de cacher sous le voile du silence les rares connaissances qu'il possédait, ainsi que nous l'avons vu, il cachait également tout ce qu'il avait fait. On eut dit qu'il ne pouvait jamais être question de lui, ou qu'il n'avait jamais rien fait, tant son application à s'oublier lui-même était grande. Peut-être les personnes qui avaient l'honneur de le recevoir ou de le visiter, pensèrent-elles, en le voyant parler si peu et avec si grande réserve, qu'il avait peu de ressources dans l'esprit, et que c'était par une sorte de nécessité qu'il en usait ainsi; elles étaient dans l'erreur sans aucun doute. Beaucoup de finesse dans l'esprit, un rare talent d'observation, de la gaîté naturelle, un tact sûr qui lui faisait saisir tout ce qui prêtait au ridicule, un usage du monde qui empêchait qu'un léger manquement sous ce rapport lui échappât; tout en lui pouvait prêter à la conversation un intérêt et un charme remarquables; mais très-rarement il laissait percer tous ces avantages dans l'intimité, et il n'est pas à notre connaissance qu'il l'ait jamais fait en public.

Et quand à sa manière d'être avec les prêtres, ah! c'est là encore qu'il accomplissait à la lettre la recommandation du Sage : *Esto in illis quasi unus ex ipsis.* Tous le pouvaient approcher tout le jour, tous pou-

vaient lui faire confidence de leurs peines, des difficultés de leur ministère, de leurs besoins mêmes. On peut dire que son âme, comme son palais, leur fut invariablement ouverte.

Oui, il prit soin de ceux que Dieu lui avait donnés à conduire, ou plutôt de ceux dont Dieu l'avait rendu le père. Pour être plus à eux, ainsi que nous l'avons dit, il rompit à peu près avec sa famille, avec sa sœur même; sa sœur pour laquelle il conserva jusqu'à la fin le plus tendre attachement, sa sœur ne reçut plus de lui que de rares lettres, encore étaient-elles empreintes d'un caractère qu'on pourrait appeler d'austérité. Pénétré de la grandeur de ses obligations et de leur nombre, il voulut se réserver tout entier pour leur accomplissement. Il prenait soin de la réputation de ses enfants ou plutôt de tous, n'en disant jamais rien de désavantageux; il prenait soin de leurs besoins temporels, donnant abondamment et avec promptitude, et n'ayant jamais besoin d'être sollicité ou pressé. Sur ces deux points, mes frères, sur ces deux points qui sont de la plus grande importance puisqu'ils touchent à l'accomplissement du grand précepte de la loi, la charité, qu'il me soit permis de placer ici mon témoignage personnel; j'ai eu l'inappréciable bonheur de vivre avec notre saint prélat dans une grande intimité pendant près de vingt-trois ans, eh bien, je le déclare ici publiquement, pendant ce long espace de temps, je ne l'ai pas vu une seule fois différer de secourir un pauvre; je ne l'ai pas entendu une seule fois dire une parole contre la charité. Mes frères, nous pouvons tous être braves un jour, être discrets dans une circonstance, charitables envers

une personne que la disposition de notre cœur nous porte à ménager ou secourir; nous pouvons pendant quelques instants pratiquer une vertu difficile; mais, mes frères, être réservé toujours, charitable toujours, mortifié toujours, obligeant toujours, bon toujours, patient toujours; sans distinction de temps, de personnes, de dispositions ou de circonstances, c'est là, mes frères, c'est là l'héroïsme de la vertu, c'est la sainteté.

Mes frères, j'ai commencé à vous parler d'après mes appréciations; vous me le pardonnerez, vous me pardonnerez même, j'en suis sûr, la réflexion suivante. Pendant ces longues années que j'ai passées avec Mgr de Simony, dans tant de visites que j'ai faites avec lui, de voyages nécessaires; car à l'exception d'un seul qu'il accorda aux pressantes sollicitations de sa famille, il n'en fit jamais pour son agrément personnel; dans toutes ces circonstances si multipliées et si diverses, ne le voyant jamais rien faire d'éclatant, j'avais fini par ne trouver en lui, je le dis avec humilité, par ne trouver en lui qu'un homme ordinaire. Mes yeux, comme ceux des disciples d'Emmaüs, étaient fermés afin que je ne le connusse pas alors tel qu'il était, le Seigneur l'ordonnant ainsi. Mais lorsque séparé de lui, j'ai reporté mes regards en arrière, lorsque je me suis représenté l'ensemble de sa vie, cette charité, cette douceur, cette indulgence, cette piété qui ne se démentirent jamais; enfin lorsque mes yeux se sont ouverts, oh! mes frères, quel étonnant changement s'est fait en moi; comment, me suis-je dit aussitôt, comment donc n'avais-je pas vu cette admirable constance de vertu? comment n'avais-je pas

apprécié ces qualités si rares, si solides, si fidèles à elles-mêmes? comment n'avais-je pas vu que je vivais dans l'intimité d'un grand saint? et pour me consoler de ce qui, sans cela, serait pour moi un profond sujet de peine, je me suis dit : Mes yeux étaient fermés et je ne pouvais le connaître ce qu'il était : *Oculi eorum tenebantur ne eum agnoscerent.*

Oui, il fut attentif à offrir des dons et des sacrifices pour ceux qui lui étaient confiés. Sa piété, nous l'avons vu, fut son caractère principal; avec quelle attention, avec quel respect et quelle foi ne récitait-il pas le saint office; pendant les dix dernières années de son épiscopat, j'ai constamment eu le bonheur de le réciter avec lui. C'était une consolation pour moi, peut-être c'était un secours pour lui, surtout lorsqu'il sentit ses forces diminuer. Dans cette circonstance, je ne fus pas seulement témoin de sa tendre piété dans la récitation des prières de l'Eglise, mais encore des ménagements extrêmes dont il usait pour ne gêner en aucune façon ceux qui vivaient avec lui. Lorsque l'habitude fut bien établie, « j'avais toujours désiré, me dit-il, d'avoir quelqu'un qui récitât le bréviaire avec moi ; » jusque-là il avait été impossible de voir qu'il le désirait. S'il récitait pieusement le saint office, ah ! comment offrait-il l'auguste sacrifice des autels ! « Votre évêque est bien partout, me disait un homme de grand mérite qui avait eu l'occasion de l'observer; votre évêque est bien partout, mais il est admirable à l'autel ! » J'en appelle à vous tous, Messieurs, qui avez eu le bonheur de l'y voir ou de l'y assister; y a-t-il exagération dans ces paroles? Il n'y a peut-être pas de prêtre un peu âgé dans cet auditoire qui n'ait eu le bonheur de

l'assister à l'autel dans quelque circonstance; eh bien, avez vous jamais remarqué en lui, dans la célébration de nos augustes mystères, cette promptitude que met presque involontairement un prêtre qui se sent en retard, cette gêne, cette lassitude morale de quelqu'un qui succombe à la chaleur ou à la fatigue, cette contrariété de quelqu'un que le bruit ou les chants ou les désordres causés par une grande affluence dans une église restreinte, incommodent? non, jamais? Obligé quelquefois de célébrer fort tard, dans un état de gêne et de malaise, au milieu du bruit et des chants dont nous savons qu'il souffrait, on eut dit toujours qu'il n'avait à faire que cette seule action, qu'il la faisait dans les meilleures et les plus commodes conditions, tant il y mettait de gravité, de dignité, de calme, de grâce et de dévotion. Et lorsque, rentré dans son palais, après avoir achevé ce qu'il avait toujours considéré comme un devoir indispensable pour lui, ses visites diocésaines, lorsque le jour avait été donné aux affaires, la soirée à une douce et calme récréation, et qu'il avait fait la prière du soir avec les ecclésiastiques de sa maison et avec ses domestiques; avant d'aller prendre un repos dont il avait souvent très-grand besoin, il se rendait à sa chapelle, et là, prosterné en la présence du premier pasteur, il répandait son âme devant lui avec le sentiment de la plus douce confiance et la plus tendre piété. C'était par cette visite au Saint-Sacrement, accompagnée de sentiments qu'il nous est plus facile de comprendre que d'exprimer, qu'il finissait sa journée.

Oui il fut plein de commisération pour ceux que la faiblesse humaine faisait tomber dans l'ignorance ou

l'erreur, comme il est dit : *Ut possit compati iis qui ignorant et errant*. La grande connaissance qu'il avait du cœur humain et de sa grande fragilité le rendait compatissant et même indulgent, non pour les vices sans doute, mais pour les personnes qui étaient tombées dans quelques fautes; jamais d'amertume dans ses paroles sur eux; jamais d'aigreur ou de dureté dans les avis qu'il leur donnait; jamais on ne remarqua en lui cette disposition à s'éloigner de quiconque avait eu même de graves torts de conduite. Bien plus, semblable au père du prodigue, dont il s'était proposé sans doute de se faire imitateur en devenant évêque, sa bonté envers certaines personnes était si grande, que ceux qui ne s'étaient jamais écarté du bon chemin eussent été tentés de lui dire, comme le frère du prodigue à son père : Vous faites plus pour ceux qui vous ont donné des sujets de mécontentement et de peine, que vous n'en fîtes jamais pour nous.

Tout ce que nous venons de dire, Messieurs, constitue, si je puis parler ainsi, la vie cachée, les œuvres journalières de Mgr de Simony. Chaque jour il priait, il offrait le saint sacrifice et priait encore pour ceux qui étaient devenus ses enfants, et qu'il aimait avec une tendresse et une force que l'extrême modestie de son langage laissait à peine soupçonner. Chaque jour il traitait avec une admirable bienveillance ceux qui avaient recours à lui; il les éclairait, les encourageait, les reprenait dans le besoin ou les consolait, selon que les circonstances l'exigeaient. Chaque jour il exerçait la charité, donnant avec joie, et ne disant jamais un mot des sommes considérables auxquelles finissaient par s'élever les aumônes qu'il faisait aux nombreux

indigents qui avaient recours à lui. Mais il est des œuvres, non pas plus méritoires, mais qui parleront de lui aux générations qui nous suivront; il aimait, il chérissaient ses séminaires, les élèves de ces saintes maisons étaient ses enfants de prédilection; leur procurer un lieu de promenade agréable où ils pussent aller se reposer des travaux d'une semaine, fut une des premières préoccupations du saint prélat, et la propriété de Mercin fut acquise par lui afin qu'elle servit de maison de campagne à ses successeurs.

Il aimait la jeunesse et attachait un grand prix à ce que l'on eût dans sa cathédrale un local convenable pour les catéchismes que l'on fait aux élèves du collége, ainsi qu'un autel où l'on pût offrir pour eux le saint sacrifice et leur adresser des instructions qui les préservassent de la séduction des fausses doctrines ou des embûches de l'ennemi du salut; et la chapelle dite du collége fut acquise par ses soins, et en grande partie payée de ses deniers : en sorte que, par une coïncidence remarquable, les titres les plus anciens et les plus récents que nous ayons sur l'ancienne et noble famille de Simony sont la fondation d'une chapelle dans la cathédrale de Sienne, et la fondation d'une chapelle dans la cathédrale de Soissons.

Enfin, la disposition si bienveillante de son cœur le portait à venir en aide à quiconque avait le zèle de quelques bonnes œuvres, et au secours de quiconque souffrait de quelque infirmité. Dieu lui en ménagea une éclatante occasion. Un prêtre charitable animé de l'esprit des Sicard et de l'Epée, avait fondé, dans une antique et célèbre abbaye, une institution de sourds-muets; mais ses ressources avaient fait défaut à son

zèle, et les dépenses effectuées ne pouvaient être acquittées que par quelque moyen extraordinaire. Les moyens extraordinaires ne manquent jamais au Seigneur; il appelle à lui le prêtre charitable et il lui inspire la pensée de léguer à Mgr de Simony l'établissement qu'il a fondé; le pieux prélat, sans se dissimuler les charges qu'il va s'imposer, accepte le legs, et ce qui lui restait de la fortune que le Seigneur avait mise entre ses mains, et qu'il ne se croyait pas obligé de laisser à sa famille, il l'employa à consolider un établissement qui, sans lui, nous en avons la conviction, n'existerait plus aujourd'hui. Si donc de pauvres enfants condamnés à une vie toute matérielle, par suite de leur infirmité, reçoivent aujourd'hui une instruction chrétienne suffisante et qui leur permet de s'associer aux autres fidèles dans les actes les plus saints de la religion; si on peut leur appliquer le mot de notre divin Sauveur parlant de Lazare et dire que leur infirmité, toute grande qu'elle est, toute irrémédiable qu'elle a paru pendant tant de siècles, n'est plus pour la mort, mais plutôt pour la gloire de Dieu : *Infirmitas non est ad mortem sed pro gloria Dei,* nous l'affirmons ici avec une conviction profonde, c'est à Mgr de Simony qu'on le doit[1].

Voilà, Messieurs, de grands, de précieux monuments de la piété, de la charité de notre saint évêque! Celui qui va être inauguré dans cette église durera; n'a-t-on pas vu souvent le Seigneur protéger miraculeusement la gloire de ses amis, dans mille circonstances. Il durera et les habitants de cette cité, de ce diocèse,

[1] Par suite d'un arrangement tout récent, on espère que l'établissement de Saint-Médard sera conservé au diocèse. (Août 1861).

en passant devant sa statue, le reconnaîtront et s'inclineront avec respect. Au grand séminaire, on a eu l'heureuse pensée d'écrire au-dessous de son portrait : *Adhuc loquitur*, il parle encore après sa mort. Ceux qui viendront considérer sa statue diront à leur tour : Après sa mort il prie encore, *adhuc precatur*. Mais, Messieurs, cette chapelle qui relie, ainsi que nous l'avons dit, les deux extrémités d'une famille si recommandable, cette maison de campagne, don fait à nos seigneurs les évêques de Soissons et aux professeurs et élèves du grand séminaire; cette abbaye sortant de ses ruines, et retrouvant une partie, sinon de sa splendeur, au moins de son importance passée ; ces fondations que le pieux pontife à faites pour s'assurer des prières, dont cependant nous avons la confiance qu'il n'avait pas besoin, mais que son humilité lui faisait considérer comme nécessaires : voilà ce qui fera vivre sa mémoire éternellement : *In memoria æterna erit justus;* voilà ce qui le fera bénir jusqu'à la fin : *Cujus memoria in benedictione est.*

[1] En présence de cette double immortalité du ciel et de la terre que Dieu donne à ce pieux et saint pontife, je l'avoue sans peine, mes très-chers frères, je n'ai pu qu'affaiblir dans ce discours son mérite et ses vertus,

[1] M. l'abbé Ruellan n'avait pu achever entièrement cette oraison funèbre. Nous nous sommes servi de quelques notes qu'il avait jetées à la hâte et sans beaucoup d'ordre sur le papier, et qu'il nous a remises la veille de la cérémonie, pour faire cette péroraison, et compléter, comme nous avons pu, ce remarquable discours. Nous nous serions fait conscience de joindre ici, sans en avertir le lecteur, cette péroraison que nous reproduisons du reste sans aucune addition, sans aucune correction, telle qu'elle a été prononcée le 6 mai 1852.

ou du moins je n'ai pas su les relever à vos yeux comme vous l'eussiez désiré. Ah! c'est que la sainteté comme le génie a le glorieux, l'incommunicable privilége qui est son plus magnifique éloge, de ne pouvoir être qu'affaiblie par les discours et par les louanges des hommes. Ce serait à vous maintenant, mes très-chers frères, de me secourir pour achever l'éloge de votre saint évêque, chacun de vous, en racontant une de ses vertus ou quelques traits de sa vie, dont vous avez été témoin; mais plutôt écoutez la voix douce et paternelle de celui qui, durant un temps si considérable, fut à la fois votre pasteur, votre ami et votre père. « Soyez mes imitateurs, vous dit-il du haut des cieux, comme j'ai été moi-même l'imitateur de Jésus-Christ : *Imitatores mei estote;* longtemps vous fûtes témoins de ma vie et vous savez comment j'ai vécu au milieu de vous sans vous donner aucun sujet de blâme ou de plainte : *Quomodo conversatus sum inter vos sine querela*; vous savez que je ne me suis épargné en rien : paroles amies, exhortations, prières, sacrifices, oubli de moi-même, j'ai tout employé; aucune crainte ne m'a empêché de vous adresser les instructions que je jugeai salutaires, *non enim subterfugi quominus docerem vos.* Vous élevez un monument, non point à ma gloire, mais à la gloire de celui de qui vient toute grâce excellente et tout don parfait, de celui qui soutint ma faiblesse et me sanctifia par sa grâce. Ce monument, je m'en réjouis parce qu'il est un témoignage et un gage de votre affection filiale pour vos premiers pasteurs; je m'en réjouis surtout, parce qu'il peut servir à glorifier Dieu; mais il est un autre monument plus cher à mon cœur dont je désire voir

l'érection parmi vous : c'est une vie toute chrétienne, une vie qui vous permette d'espérer qu'un jour nous serons réunis dans le sein de Dieu sans crainte de nous séparer jamais. »

Et, en effet, dites-le-moi, mes très-chers frères, à quoi tient la vénération que vous professez si hautement pour Mgr de Simony? à ses vertus, à ses bonnes œuvres; s'il eut été un homme d'une vertu commune et ordinaire, s'il n'eut pas été un saint, vous ne seriez pas réunis pour l'honorer. Eh bien! ce que votre saint évêque demande de vous en ce moment, c'est que vous aussi vous deveniez des saints à son exemple : Soyez mes imitateurs....., et qui pourrait vous empêcher d'en concevoir, d'en réaliser l'espérance? Serait-ce que vous craignez de ne pouvoir exécuter de grandes œuvres, de ne pouvoir faire des choses éclatantes? mais, vous le savez, sa vie pour être imitée n'exige ni grands talents, ni qualités brillantes, ni efforts extraordinaires. Après tout, qu'est-ce que les grands talents, qu'est-ce que les qualités les plus brillantes, auprès des vertus du ciel; les uns égarent trop souvent et ne servent qu'à bouleverser le monde, les autres l'édifient et le sauvent. D'ailleurs, ne savez vous pas que Dieu se contente de ce que vous pouvez? ne savez vous pas que votre bonne volonté seule sera récompensée comme si vous aviez opéré le bien dont votre piété où votre charité vous auront inspiré le dessein?

Oui, vénérable et pieux pontife, nous suivrons vos leçons et nous imiterons vos exemples; mais vous qui, nous en avons la confiance, avez reçu du prince des pasteurs la couronne de gloire qui ne se flétrit jamais,

et qui avez sur son cœur cette puissance qu'il accorde à ses amis, ah! nous vous en prions, employez pour nous ce crédit puissant que vous avez maintenant près de Jésus-Christ. Du haut du ciel où nous avons la conviction que vous régnez avec lui, vous voyez réunis dans cette enceinte un bien grand nombre de ceux qui vous furent chers. Vous voyez celui qui était destiné à vous succéder comme un fils à son père, celui que l'estime et l'affection vous firent choisir pour occuper le trône pontifical à votre place et qui, en héritant de votre charge pastorale a aussi hérité de votre sollicitude pour le peuple fidèle qui lui est confié. Vous voyez un grand nombre de prêtres qui vous doivent beaucoup, que vous avez enfantés pour la plupart au sacerdoce, que vous avez encouragés, soutenus tant de fois de vos conseils et de vos exhortations paternelles; vous voyez ces jeunes lévites, vos enfants de prédilection, aux prières desquels vous aimiez, dans vos derniers jours, à venir mêler vos prières et que vous édifiiez par le spectacle des plus humbles et des plus touchantes vertus. Vous voyez de nombreux fidèles qui furent et veulent demeurer toujours vos enfants, et qui, vous le voyez, jusqu'au-delà du tombeau, entourent votre mémoire de tant d'amour, de respect et de vénération.

Ame heureuse et sainte, regardez-nous du haut des cieux. — Vénérable serviteur de Dieu, protégez-nous. — Notre père, notre père, vous, le char d'Israël, et celui qui l'avez conduit : *Pater mi, pater mi, currus Israel et auriga ejus!* Ah! continuez de nous diriger au milieu des épreuves pénibles de cette vie. En quittant cette terre, vous avez, comme Elie, laissé votre

manteau; je veux dire les reliques de votre âme, l'odeur de votre sainteté, la mémoire de vos vertus et des œuvres de votre charité; joignez-y, nous vous en prions, tous les effets précieux de votre assistance auprès de Dieu; que nous soyons tous, comme vous l'avez été, des hommes pieux, des saints chacun dans notre état, dans notre condition, et qu'après avoir été ici-bas les imitateurs de vos vertus, comme des fils bien-aimés, nous ayons le bonheur d'être un jour associés à votre gloire dans les tabernacles éternels. Ainsi soit-il.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

BESANÇON, IMPRIMERIE DE J. BONVALOT.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE :

Emilia Paula, par J. Bareille, auteur de l'*Histoire de saint Thomas d'Aquin* et traducteur des *Mélanges de Balmès*, 4e édition; 2 beaux vol. in-8°. . . . . 8 fr.

Voici en quels termes le *Journal des Villes et des Campagnes* (numéro du 6 avril 1855) rend compte de cet ouvrage :

Voulez-vous voir se dérouler à vos yeux le spectacle saisissant des mœurs romaines sous la tyrannie de Néron, et en même temps celui non moins émouvant des mœurs des premiers disciples du Christ dans les catacombes? Lisez l'admirable épopée de M. Bareille. Ici, Néron avec ses abominables orgies; là, saint Pierre et saint Paul avec les douces influences de leur zèle apostolique. Quels contrastes dans les couleurs qui nous les dépeignent! Un article de bibliographie, tout long qu'il pût être, suffirait-il à en donner une idée convenable?

Prenez ce livre, et je vous porte le défi de le quitter avant de l'avoir lu en entier, parce que l'intérêt est en progrès incessant, et les dénouements successifs sont comme les pierres d'attente de nouveaux dénouements, et vous entraînent irrésistiblement au dernier de tous. Quel est-il? C'est l'illustre Romaine Emilia Paula, nourrie à la cour de Néron, et tout à la fois disciple des deux princes de l'apostolat. Quelle lutte entre des maximes si diamétralement opposées!

Ce ne sont point ici des chapitres dans la forme vulgaire. Ce sont des tableaux distribués numériquement. Le premier volume en a vingt-trois. Chacun a son titre : La Maison d'or, — un Repas impérial, — l'Inconnu, — le Cirque de Néron, etc. Le second volume nous offre quarante-trois tableaux, tels sont : Le Jugement, — *Novissima verba,* — le Poison de Locuste, — le Secret de la Magie, etc.

Certes, le livre des *Césars,* par M. de Champagny, a peint, d'une manière ferme et énergique, les cinq premiers empereurs, plus spécialement connus sous ce nom. Les intelligences robustes, les esprits graves, ont goûté cette œuvre, émanée d'une plume vigoureuse. Mais entre le livre de M. de Champagny et celui de M. Bareille, il y a cette différence que je veux caractériser par une comparaison : le premier est comme un fleuve large et impétueux dont les ondes bruyantes étonnent d'abord vos regards et fascinent vos oreilles, puis finissent par fatiguer ces deux organes, si on ne prend pas soin de leur accorder quelque sursis assez souvent renouvelé. Le second est comme une rivière aux flots abondants et paisibles, reflétant l'azur des cieux et les charmes des rives que ses eaux fécondent et embellissent. Ici on ne se lasse jamais; car une perspective est le présage d'une nouvelle qui va se déployer à vos yeux.

Me suis-je fait comprendre? Le livre de M. Bareille convient à tout le monde. Il plaît à toutes les classes de lecteurs, mondains et chrétiens, femmes du siècle et existences vouées à des habitudes graves.

On a reproché à M. Bareille un mélange de profane et de sacré. Comment cela pouvait-il être autrement? Mais c'est précisément ce qui constitue le mérite fondamental de ce livre tout-à-fait hors ligne. Néron, sa cour pourrie de bassesse et de dépravation, Emilia Paula, saint Paul et les fidèles suivant Dieu dans les cryptes. Encore une fois, quels contrastes, et qu'ils sont admirablement dessinés! Depuis le *Génie du Christianisme* et les *Martyrs* de Châteaubriand, y en a-t-il eu un pareil? Non.

L'abbé J.-B.-E. Pascal.

BESANÇON, IMPRIMERIE DE J. BONVALOT.



